

Avis – Iritzia

- Adopté par le Conseil de direction du 24 janvier 2013
- 2013ko urtarrilaren 24ko Zuzendaritza kontseiluak onartua

Jeunesse(s) en Pays Basque : quel avenir partager ?

Gazteria(k) Ipar Euskal Herrian nolako etorkizuna partekatu ?



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

« D'un point de vue sociologique, la jeunesse peut être définie comme la phase de préparation à l'exercice des rôles conformes à l'âge adulte et comme le passage des principales étapes introduisant à ces rôles : le départ de la famille d'origine et l'accès à un logement indépendant, l'entrée dans la vie professionnelle, la formation d'un couple et enfin, étape irréversible, l'arrivée du premier enfant. De nos jours, les principaux seuils d'entrée dans l'âge adulte se réalisent moins qu'auparavant de façon simultanée et définitive : ils s'étalent sur une période plus longue, ils sont davantage graduels, discontinus et parfois réversibles. La classe d'âge des 15-24 ans a longtemps été retenue comme une classe de référence pour les sondages ou diverses enquêtes. A l'heure actuelle, l'extension à la fois sociologique et statistique des frontières de la jeunesse conduit désormais à traiter des 15-30 ans »

Source : Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire

« Ikuspegi soziologiko batetik, gaztaroa heldutasunari dagozkion eginbeharren ariketari prestatzeko fasea bezala definitu daiteke, eta eginbehar hauetara eramaten duten urrats nagusien gainditzea bezala : jatorrizko familiarik joatea eta etxebizitza propioa izatea, lanbidean sartzea, bikote bat osatzea eta azkenik, atzera egiterik ez duen urratsa, lehen haurra ukaitea. Gaur egun, heldutasunera daramaten urrats nagusi horiek ez dira lehen bezain aldi berean eta behin betirako ematen : epe luzeago batean ematen dira, modu zatikatuago batean, jarraitasunik gabe eta batzuetan atzera pausuak ematen dira. 15-24 urte artekoak izan dira luzaz inkestetarako erabili izan den adin tartea. Dagoeneko, gaztaroaren mugen hedatze soziologiko eta estatistikoek 15-30 adin tartean aritzera eramaten gaituzte »

Iturria : Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire

PLAN DE L'AVIS

Une animation jeunesse à l'origine de cet avis	p 5
Iritzi hau sortu duen gazte animazioa	p 7
Synthèse de l'Avis	p 9
Iritziaren bilduma	p 11
I. Principales conclusions du diagnostic de la jeunesse en Pays Basque	p 13
I.1. Démographie : la baisse de la part des 15-29 dans la population se ralentit	p 13
I.2. Formation : des jeunes de plus en plus formés, et de plus en plus sur le Pays Basque	p 14
I.3. Emploi : une part importante des jeunes occupent des postes peu qualifiés, souvent précaires et sont plus touchés que leurs aînés par le chômage	p 15
I.4. Logement et transports : l'offre actuelle est inadaptée à la situation et aux besoins des jeunes	p 15
I.5. Cohésion sociale : la précarité se développe chez les jeunes, avec des problèmes liés à la prévention et à l'accès aux soins	p 16
I.6. Engagement : une dynamique sociale forte	p 16
I.7. Acteurs de la jeunesse : une multitude d'intervenants et de dispositifs, non coordonnés	p 17
Ipar Euskal Herriko gazteriaren diagnostikoaren ondorioak	p 18
II. Préconisations du Conseil de développement	p 22
II.1. Créer les conditions de maintien et d'accueil des jeunes sur le territoire	p 22
II.2. Donner leur place aux jeunes dans la vie publique, économique et sociale	p 28
II.3. Prévenir les ruptures dans la prise en charge des jeunes en situation de fragilité	p 30
II.4. Sensibiliser les jeunes aux atouts et potentialités du territoire	p 31
II.5. Contribuer aux politiques jeunesse de l'Etat et des Collectivités territoriales et conforter les axes prioritaires du projet jeunesse du territoire	p 34
Garapen Kontseiluaren gomendioak	p 37
ANNEXES	
Annexe 1 : Bilan de la mission jeunesse menée entre 2009 et 2012	p 52
Annexe 2 : Liste des structures ayant participé à la mission jeunesse entre 2009 – 2012	p 55
Annexe 3 : Données démographiques sur la jeunesse	p 60
Annexe 4 : La formation des jeunes	p 71
Annexe 5 : L'emploi des jeunes et le marché du travail	p 83
Annexe 6 : Le logement pour les jeunes	p 101
Annexe 7 : La cohésion sociale	p 110

Annexe 8 : L'engagement chez les jeunes	p 121
Annexe 9 : Les acteurs de la jeunesse en Pays Basque	p 135
Annexe 10 : Synthèse des réunions publiques avec les jeunes – Mai 2010	p 148
Annexe 11 : Bilan des Rencontres des acteurs de la jeunesse / Février 2011	p 157
Annexe 12 : Bilan de la Table ronde des acteurs de la jeunesse / Juin 2012	p 174
Annexe 13 : Le film « Jeunesse(s) en Pays Basque »	p 184

Une animation jeunesse à l'origine de cet Avis

La place de la jeunesse est l'une des priorités du projet de territoire **Pays Basque 2020**. Durant l'élaboration de ce projet, en 2006, un premier « **chantier jeunes** » a été mené pour établir une photographie à la fois quantitative et qualitative de la jeunesse, recueillir les points de vue des jeunes sur le projet de territoire et engager les enseignants dans une dynamique territoriale. Au total près de 150 jeunes ont été, alors, associés à la démarche, et le dispositif « Enseigner le Pays Basque » a vu le jour.

Ce « chantier jeunes » a fait émerger une vraie attente aussi bien des jeunes que des enseignants pour mieux connaître le Pays Basque et pouvoir ainsi contribuer à mieux se situer sur ce territoire, voire exprimer de nouvelles attentes, de nouveaux projets etc. Elle a également mis en lumière la segmentation de l'accompagnement apporté aux jeunes.

Afin de prolonger cette démarche, les partenaires du Contrat territorial Pays Basque 2007-2013 (Etat, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques) ont soutenu la mise en place d'une « **mission jeunesse** » au Conseil de développement, qui a pu démarrer dès le début 2009. Avec pour référent Jean-Roch Guirese (directeur de l'Estia et personnalité qualifiée au CDPB), cette mission a été animée successivement par Argitxu Ourthiague puis Lysiann Brao, de janvier 2009 à décembre 2012.

Cette mission, dont la cible était les 15-30 ans, a été organisée autour de 3 grands axes de travail :

- **Axe 1 : développer la connaissance du territoire auprès des jeunes**
- **Axe 2 : mieux connaître et accompagner la jeunesse**
- **Axe 3 : faire participer les jeunes au développement du territoire**

Au cours de ces 4 années d'animation, différentes actions ont été menées à destination des jeunes et des professionnels de la jeunesse (cf. Annexe 1, le bilan de la mission jeunesse), telles que :

- le développement du dispositif Enseigner le Pays Basque¹
- la poursuite de rencontres avec les jeunes (dans les associations, dans les établissements scolaires et universitaires, lors de rencontres publiques, etc.)
- la réalisation d'un film sur les « jeunesse(s) en Pays Basque », à partir du dispositif « boîte à images, boîte à paroles »
- des groupes de travail avec les professionnels de la jeunesse dans toutes les thématiques à enjeux (emploi, formation, information, etc.)
- des expérimentations : Mugitour², Soak, Ataria, Inizia'jeun etc.

¹ **Enseigner le Pays Basque** : plateforme pédagogique à l'attention des enseignants, en partenariat avec le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDPP64) : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/epb/>

² **Mugitour** : en 2009, à l'initiative de la Mission locale, en partenariat avec différents organismes de formation et le CDPB, il s'agissait d'une action ayant pour objectif de faire connaître le territoire auprès du public en formation afin que ce dernier s'y projette différemment, gagne en autonomie et dynamisme dans les projets d'insertion personnelle et professionnelle.

- des temps forts : la rencontre des acteurs de la jeunesse en février 2011 avec Martin Hirsch et la table ronde des acteurs de la jeunesse en juin 2012.

Les travaux menés avec les professionnels de la jeunesse (cf. la liste en Annexe 2) et en direction des jeunes ont mobilisé environ 900 personnes en quatre ans.

En parallèle à ce travail d'animation, un travail plus technique a été conduit pour élaborer un diagnostic sur la jeunesse en Pays Basque (dont une synthèse est présentée page 13 et détaillée dans les annexes), afin de mieux en connaître ses caractéristiques, les difficultés auxquelles elle est confrontée, ses attentes et ses projets. Cette photographie de la jeunesse été complétée par un état des lieux des acteurs de la jeunesse et des politiques jeunesse qu'ils mettent en place.

L'ensemble des travaux conduits au cours de ces quatre années ont contribué à l'élaboration de cet **Avis**, adopté à l'unanimité, par le Conseil de direction du Conseil de développement du 24 janvier 2013, qui est donc le résultat d'un travail de co-construction, associant des jeunes, des professionnels de la jeunesse, les techniciens des institutions partenaires de la mission jeunesse et des membres du Conseil de développement.

Soak : mis en place en 2011, ce groupe de réflexion, ouvert à toutes les personnes en contact avec des jeunes en difficulté, avait pour objectif de favoriser le partage d'expériences et de pratiques afin de formuler quelques pistes d'actions collectives.

Ataria : initiative visant à créer une plateforme sur Internet qui regrouperait toutes les structures et toutes les informations nécessaires aux parcours de vie des jeunes du Pays Basque.

Inizia'jeun : organisé en juin 2012, ce salon avait pour objectif de valoriser les initiatives de jeunes, d'informer les jeunes porteurs de projet et d'impulser l'envie d'agir aux jeunes. Il a été organisé autour de trois villages thématiques (créer ; partir ; partager) ; chacun d'entre eux étant construit autour de témoignages de jeunes.

Iritzi hau sortu duen gazte animazioa

Gazteriaren lekua « Ipar Euskal Herria 2020 » lurralde proiektuaren lehentasunetako bat da. Egitasmo hori lantzean, 2006an, hastapeneko lan bat egin da, gazteriaren argazki kantitatibo eta kalitatibo baten egiteko, gazteek lurralde egitasmoaz zituzten iritziak biltzeko eta irakasleak lurralde dinamika horretan sartzeko. Orotara, 150 gaztek parte hartu zuten eta « Ipar Euskal Herria irakatsi » tresna sortu zen.

« Gazte egitasmo » honek egiazko eskaera bat sorrarazi du gazteen baitan eta irakasleen baitan ere Ipar Euskal Herria hobeki ezagutzeko, norik bere burua lurraldean hobeki kokatzeko, eskaera eta egitasmo berriak adierazteko... Argitara eman du ere gazteei ematen zaien laguntzaren zatiketa.

Zuzemen hori denboran luzatzeko, Ipar Euskal Herria 2007-2013 Lurralde Kontratuaren partaideek (Estatua, Akitaniako Eskualde Kontseiluak, Pirinio Atlantikoetako Kontseilu Nagusiak) Garapen Kontseiluaren baitan « gazteria misioa »ren gauzatzea sustengatu zuten, eta 2009ko hastapenean abiatu zen. Horren arduraduna Jean-Roch Guirese (ESTIAko zuzendari eta EH GK aditu) zen, eta misioaren animatzaileak izan dira, urrenez urren, Argitxu Ourthiague eta Lysiann Brao, 2009tik 2012ra.

Misio horrek 15-30 urte artekoak zituen helburutzat eta 3 lan ardatz nagusiren inguruan antolatua zen :

- **1. Ardatza** : lurraldearen ezagutza garatu gazteengan
- **2. Ardatza** : gazteak hobeki ezagutu eta lagundu
- **3. Ardatza** : gazteak lurraldearen garapenean parte hartzen lagundu

Animazio hori eraman den 4 urteetan, ekintza zenbait eraman izan da gazteentzat eta gazteriaren profesionalentzat, hala nola:

- Ipar Euskal Herria Irakatsi tresnaren garatzea, Departamenduko Pedagogia Dokumentazio Zerbitzuarekin lankidetzan (CDPP)⁴
- Gazteekin topaketak segitzea (elkarteetan, eskoletan eta unibertsitateetan, ekitaldi publikoetan, etab.)
- « irudien kutxa, hitzen kutxa » tresnatik « gazteria(k) Ipar Euskal Herrian » gaiaren inguruko filma bat egin
- Gazteriaren profesionalekin gaikako lantaldeak (enplegu-formakuntza)
- Esperientziak : Mugitour⁵, Soak, Ataria, Inizia'jeun, etab.
- Ekitaldi bereziak : gazteriaren eragileek 2011ko otsailean Martin Hirsch-ekin izan zuten topaketa, eta gazteriaren eragileen mahai ingurua 2012ko ekainean

⁴ **Ipar Euskal Herria irakatsi** : irakasleei zuzendutako plataforma pedagogikoa, Departamenduko Pedagogia Dokumentazio Zerbitzuarekin lankidetzan (CDDP 64) : <http://crdp.ac-bordeaux.fr/epb>

⁵ **Mugitour** : 2009an, lekuko misioaren eskutik, formakuntza erakunde desberdinekin eta EH GKrekin lankidetzan, ekintza honen helburuetako bat zen, formakuntzan zegoen publikoari lurraldea ezagutzera ematea, beren burua lurralde horretan beste modu batera ikus zezaten, autonomia eta dinamismoa irabazteko gizarteratze eta lanbideratze egitasmoetan.

Lan horrekin batera, lan teknikoago bat eramana izan da Ipar Euskal Herriko gazteriaren diagnostiko bat egiteko, bere ezaugarriak hobeki ezagutzeko, zer nolako zailtasunak dituen jakiteko, eta gazteen eskaeren eta egitasmoen berri ukaiteko. Argazki horren osagarritzat genituen gazteriaren eragileen eta hauek eramaten dituzten gazteriari buruzko politikien diagnostikoak.

Lau urte hauetan eraman diren lanetatik, **Iritzi bat** atera da, 2013ko urtarrilaren 24an Garapen Kontseiluko zuzendaritza batzordeak aho batez onetsia. Iritzi hau, elkar eraikuntza baten emaitza da, gazte, gazteriaren profesional, gazteria misioaren partaide diren erakundeetako teknikarien eta Garapen Kontseiluko kideen artean.

Synthèse de l'Avis

L'ensemble des analyses, détaillées dans l'Avis, révèlent que la jeunesse n'a pas toujours sa « place » dans l'organisation sociale induite par les institutions et acteurs du territoire.

La jeunesse est trop souvent approchée de manière segmentée dans les différents dispositifs mis en place. Il en ressort une prise en charge partielle et parfois inadaptée à ses besoins, et un manque de coordination tant de ces politiques publiques que des professionnels qui sont au contact des jeunes.

La mission d'animation conduite par le Conseil de développement depuis 2009 a permis de créer une véritable dynamique territoriale pour la jeunesse du Pays Basque et d'impulser une nouvelle manière de travailler ensemble. De nombreuses expérimentations ont pu être mises en œuvre, conçues par les jeunes et les professionnels avec à la clé, une meilleure prise en compte de leurs besoins et une meilleure connaissance entre acteurs. La jeunesse est une ressource pour le territoire et il faut donc l'accompagner vers une place qui lui soit propre.

Cette mission se conclut par cet Avis qui constitue un document de référence tant en termes d'état des lieux que de propositions concrètes qui pourraient être mises en place pour répondre aux défis soulevés par les jeunes.

L'Avis identifie ainsi cinq principaux enjeux pour la jeunesse du Pays Basque, déclinés autour de 14 préconisations (présentées en détail page 22) :

I. Créer les conditions de maintien et d'accueil des jeunes sur le territoire

Préconisation 1 : renforcer une offre de formation attractive et connectées aux perspectives d'emploi du territoire

Préconisation 2 : promouvoir l'esprit d'entreprendre et valoriser les dispositifs d'accompagnement à la création-reprise d'entreprendre

Préconisation 3 : mobiliser les compétences du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes « sans réseaux »

Préconisation 4 : mobiliser tous les acteurs institutionnels et agir pour le logement des jeunes

Préconisation 5 : prendre en compte les problèmes de mobilité des jeunes dans les politiques de transport

Préconisation 6 : déployer les programmes de prévention en zone rurale

II. Donner leur place aux jeunes dans la vie publique, économique et sociale du territoire

Préconisation 7 : constituer un conseil des associations de jeunes en Pays Basque

Préconisation 8 : faire connaître et valoriser les initiatives et expériences des jeunes

III. Prévenir les ruptures dans la prise en charge des jeunes en situation de fragilité

Préconisation 9 : formaliser un système de suivi pour les jeunes en situation de fragilité

IV. Sensibiliser les jeunes aux atouts et potentialités du territoire

Préconisation 10 : développer et renforcer le dispositif « enseigner le Pays Basque »

Préconisation 11 : développer l'apprentissage de l'euskara et son utilisation hors temps scolaire

IV. Contribuer aux politiques jeunesse de l'Etat et des collectivités territoriales et conforter les axes prioritaires proposés par le Conseil de développement

Préconisation 12 : mettre en place une cellule d'impulsion, de suivi et d'évaluation des actions pour la jeunesse

Préconisation 13 : créer un portail internet pour les jeunes (avec une entrée territoriale)

Préconisation 14 : inscrire le fonctionnement en réseau des professionnels de la jeunesse dans la durée

Sur la base de cet Avis, il apparaît souhaitable de franchir un cap avec tous les partenaires concernés par les politiques « jeunesse » et de fonder un nouveau pacte territorial. Ce pacte pourrait voir le jour dans une gouvernance partagée, à l'échelle du Pays Basque, entre les différentes institutions et acteurs qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse, permettant de travailler les complémentarités, les synergies, alléger ou compléter les dispositifs, etc.

Le Conseil de développement invite l'Etat, le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques à se saisir de ses réflexions et propositions pour enrichir leurs politiques publiques, en lien avec les communes et intercommunalités, mais également l'ensemble des professionnels de la jeunesse, et parmi lesquels les jeunes eux-mêmes.

Iritziaren bilduma

Iritzian zehaztuak diren analisi guztiak erakusten dute gazteriak ez duela beti « bere tokia » instituzioek eta lurraldeko eragileek sortutako gizarte antolakuntzan.

Askotan, gazteenganatzea modu sakabanatuan egiten da tresna desberdinetatik. Ondorioz, haien beharren zati bat baizik ez da kontutan hartzen, ez behar bezala gainera, eta koordinaketa falta ikusten da politika publikoen eta gazteekin kontaktoan diren profesionalen artean.

Garapen Kontseiluak 2009az geroztik eramaten duen animazio zereginak, lurralde mailako euskal gazteriarentzako dinamika bat sortzen lagundu du eta elkarlana beste modu batera egitera bultzatu. Esperientzia zenbait eramán ahal izan dira, gazteek eta profesionalak gauzatuak, eta horren ondorioz, gazteen beharrak hobeki hartzen dira kontutan eta eragileek hobeki elkar ezagutzen dute. Gazteria lurraldearentzat baliabide bat denez, bere leku propioa atxemaiten lagundu behar diogu.

Misio hau ixten duen Iritzi hau erreferentziako dokumentu bat da, bai diagnostiko bezala, baita gazteek agerian uzten dituzten erronkei erantzuteko proposamen konkretuak egiten dituelako.

Iritzi horrek Ipar Euskal Herriko gazteriarentzako bost erronka nagusi identifikatu ditu. Hauek, 14 iradokizunetan zatitzen dira (zehazki aurkeztuak 37. orrian)

I. Gazteak lurraldean atxikitzeo eta errezipitzeo baldintzak sortu.

- 1. gomendioa** : lurraldearen enplegu aurreikuspenekin bat egiten duen eta erakargarria den formakuntza eskaintza azkartu
- 2. gomendioa** : ekintzaile izpiritua sustatu eta enpresa sortze/hartzerako laguntza tresnak kontutan hartu
- 3. gomendioa** : lurraldeak dituen gaitasun guziak mobilizatu "sare-gabeak" diren gazteen lanbideratzea laguntzeko
- 4. gomendioa** : eragile instituzional guziak mobilizatu eta gazteen etxebizitzaren alde ekin
- 5. gomendioa:** garraio politiketan gazteen mugikortasun arazoak kontutan izan
- 6. gomendioa:** prebentzio programak garatu landa eremuan

II. Gazteei beren lekua eman lurraldearen bizi publiko, sozial eta ekonomikoan.

7. **gomendioa** : Ipar Euskal Herriko gazte elkartearen kontseilu bat osatu.
8. **gomendioa** : gazteen ekimen eta esperientziak ezagutarazi eta balioztatu

III. Ahulatsun egoeran diren gazteen laguntzan gerta litezkeen hausturak aurreikusi.

9. **gomendioa** : ahultasun egoeran diren gazteen jarraiki sistema bat formalizatu.

IV. Gazteak lurraldeak dituen aukerei sentsibilizatu.

10. **gomendioa** : "Euskal Herria irakatsi" tresna azkartu eta garatu.
11. **gomendioa** : euskararen irakaskuntza eta bere erabilpena eskolatik kanpo garatu.

V. Estatuaren eta lurralde erakundearen gazte politiketan parte hartu eta Garapen Kontseiluak proposatu lehentasunezko ardatzak berretsi.

12. **gomendioa** : gazteriaren aldeko ekintzen sustapen, jarraiki eta ebaluaketa zelula bat sortu.
13. **gomendioa** : gazteendako internet Atari bat sortu (lurralde sarrera batekin)
14. **gomendioa** : gazteriaren profesionalen sareko funtzionamendua iraunkortu.

Iritzi hau kontutan harturik, ezinbestekoa dirudi "gazteria" politiketan zer ikusirik duten partaide guzietan beste maila batera pasatzea lurralde pakto berri bat sortuz. Pakto hau sor liteke gobernantzia partekatu batekin, Ipar Euskal Herria mailan, gazteriaren arloan ari diren erakunde eta eragileen artean. Honak osagarritasunak, sinergiak garatuko lituzke, dispositiboak arindu edo osatu, etab.

Garapen Kontseiluak espero du lan horrek oihartzun baikorra izanen duela lurraldeko lekuko erakundearen baitan. Estatua, Akitaniako eskualde Kontseilua, Pirinio Atlantikoetako Kontseilu Nagusia deitzen ditu gogoeta eta proposamen hauek erabiltzera haien politika publikoak aberasteko, herri eta elkargoekin, baita ere lekuko eragile guzietan lankidetzan, haien artean gazteak.

I. Principales conclusions du diagnostic de la jeunesse en Pays Basque

I.1. Démographie : la baisse de la part des 15-29 dans la population se ralentit (cf. Annexe 3)

En Pays Basque, entre 1999 et 2009, la population a augmenté de 9.3% dans son ensemble mais ce sont les catégories des 45-59 ans et des plus de 75 ans qui ont connu la plus forte progression. La tranche des 15-29 ans continue de décroître en Pays Basque (-1.3% en 10 ans), et plus fortement qu'en Aquitaine, mais moins que la moyenne française. Cette diminution est toutefois moins importante que celle notée entre 1990 et 1999 qui était de -11%. La catégorie des 0-14 ans continue à s'accroître en lien avec celle des 45-59 ans.

La problématique du vieillissement de la population en France est plus accentuée en Pays Basque. Le nombre de naissances est toujours inférieur à celui des décès, et le solde migratoire des jeunes reste négatif.

Le Pays Basque vieillit mais pas au même rythme. Si la côte et la Soule semblent les plus touchés par le vieillissement de leur population, les intercommunalités de la zone intermédiaire gardent leur attractivité pour les jeunes ménages, et particulièrement les familles avec enfants qui y trouvent des logements plus accessibles.

Si la jeunesse est l'avenir d'un territoire, son énergie, le Pays Basque devra mettre en place une stratégie permettant de maintenir les jeunes sur son territoire, d'attirer de nouveaux jeunes via notamment son offre de formation ou de les faire revenir une fois leurs études terminées et une première expérience professionnelle acquise.

I.2. Formation : des jeunes de plus en plus formés, et de plus en plus sur le Pays Basque (cf. Annexe 4)

En 10 ans, le taux de scolarisation a augmenté et le niveau de diplôme de la population également. Au Pays Basque, la part des personnes sans diplôme est inférieure à la moyenne régionale et nationale : 15 % contre 16 % en Aquitaine et 19 % en France. En parallèle, l'offre

en enseignement supérieur s'est fortement développée. Celle-ci est une formation plus spécialisée que générale. Le campus universitaire ne représente que 38% de l'offre de formation contre 60% en Aquitaine.

Pour autant, les effectifs étudiants ont très fortement augmenté depuis une quinzaine d'année pour atteindre (toutes formations supérieures comprises) 5 438 étudiants en 2009 (+13,5% en 5 ans).

Le renforcement d'une offre de formation attractive en enseignement supérieur apparaît donc comme l'un des axes majeurs de dynamisation du territoire et de son rajeunissement. Il est également nécessaire de renforcer la valorisation de la filière professionnelle et de l'apprentissage pour que ces parcours ne soient plus subis mais choisis. La formation est aussi bien une question d'offre que d'orientation... tout au long de la vie.

Il est tout aussi capital de développer une stratégie de développement de la formation en lien avec la stratégie économique du territoire et le marché de l'emploi pour offrir aux jeunes des débouchés sur le territoire. Les jeunes rencontrés durant la mission jeunesse ont évoqué la grande méconnaissance qu'ils ont du tissu économique local.

I.3. Emploi : une part importante des jeunes occupent des postes peu qualifiés, souvent précaires et sont plus touchés que leurs aînés par le chômage (cf. Annexe 5)

Au Pays Basque, comme ailleurs, les jeunes actifs sont les plus soumis aux aléas du marché du travail. Le taux de chômage chez les jeunes est plus important que celui du reste de la population : en 2009, 20.8 % des moins de 25 ans du Pays Basque sont au chômage. A noter que ce sont les jeunes femmes les plus touchées.

Les jeunes sont également plus touchés par les emplois précaires, ce qui complique leur accès à l'autonomie. Les secteurs des services et de l'hôtellerie restauration sont les plus pourvoyeurs de CDD. A noter aussi que 79 % des saisonniers du Pays Basque ont entre 18 et 29 ans.

Les difficultés d'accès à l'emploi sont amplifiées pour les jeunes les plus fragiles notamment parce qu'ils manquent de réseaux. Différentes initiatives existent déjà pour aider des jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprises, par les chambres consulaires, l'Etat et les collectivités territoriales, mais aussi par l'initiative plus citoyenne comme les Comités locaux d'Epargne pour les Jeunes (CLEJ) en Soule et en Basse Navarre.

Dans le domaine agricole, il demeure une dynamique d'installation des jeunes qui reste en Pays Basque bien plus forte qu'ailleurs (le taux d'installation des moins de 40 ans reste une deux fois plus élevé du territoire national).

Le territoire devra mettre en place des outils performants pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes en développant les liens entre les acteurs de l'économie, les jeunes et leurs accompagnateurs. Ce défi devient une urgence avec la poursuite de la crise économique.

I.4. Logement et transports : l'offre actuelle est inadaptée à la situation et aux besoins des jeunes (cf. Annexe 6)

Le logement des jeunes est une question complexe car les réponses à apporter sont multiples. Elles dépendent de la situation, du statut de chaque jeune, qu'il soit en rupture, en étude, en apprentissage, en emploi longue durée ou emploi saisonnier...

D'une manière générale, leur situation est souvent incompatible avec les conditions locatives (revenu fixe, garanties, etc.)

Le besoin en logement des jeunes est également difficilement quantifiable. D'une part, les jeunes sont peu présents dans les demandes de logements sociaux pensant que cela ne leur est pas destiné. D'autre part, ils vivent plus longtemps au domicile parental sans que l'on sache si cette situation est subie ou choisie.

Pour maintenir et accueillir une population jeune en Pays Basque, le territoire doit intégrer dans ses actions, les spécificités du logement des jeunes. Production de petit logement, assouplissement des conditions locatives, augmentation du nombre de places en hébergements temporaires ou d'urgence sont des pistes à explorer.

Le fossé entre l'agglomération et le reste du territoire se constate également en termes de transport : l'offre de transport en commun est trop faible pour permettre aux jeunes d'accéder rapidement à une autonomie dans leur mobilité, et pour l'accès aux loisirs, à la formation, à l'emploi... Aussi, dès qu'ils sont adultes, les jeunes utilisent massivement leur voiture individuelle.

Il apparaît nécessaire de mieux prendre en compte les spécificités des déplacements des jeunes dans les politiques de mobilité.

I.5. Cohésion sociale : la précarité se développe chez les jeunes, avec des problèmes liés à la prévention et à l'accès aux soins (cf. Annexe 7)

L'identification et la prise en charge des jeunes en situation de rupture deviennent de plus en plus complexes avec notamment une montée en puissance des problèmes psychologiques chez les jeunes.

La pauvreté est une réalité en Pays Basque et elle est plus ou moins marquée selon les territoires. Le revenu médian des ménages du secteur de la Maison de la solidarité départementale de St Palais est le plus bas de tout le département des Pyrénées-Atlantiques : 1 242 euros contre 1 472 euros en moyenne à l'échelle des Pyrénées-Atlantiques.

Les pauvres de moins de 30 ans sont plus pauvres que la moyenne. Dans le secteur d'intervention de la Maison de la solidarité départementale de Bayonne, les 10 % des jeunes les plus pauvres disposent de 321 euros par mois, contre 437 euros pour la population, tout âge confondu.

Par ailleurs, l'accès aux soins devient une problématique pour les jeunes ne vivant pas en milieu urbain, et ne disposant pas d'un accompagnement parental suffisant.

Un plus grand maillage entre professionnels en contact avec ces populations permettrait de répondre en partie à ces problématiques et de développer des actions de prévention plus innovantes.

I.6. Engagement : une dynamique sociale forte (cf. Annexe 8)

L'engagement des jeunes est souvent présenté comme un enjeu majeur dans les politiques « jeunesse ». L'idée fréquemment émise est que les jeunes ne participent plus, ne se mobilisent plus comme le faisaient les générations précédentes.

Pourtant, l'observation qualitative et quantitative montre que beaucoup de jeunes participent à la vie associative (un tiers d'entre eux) et qu'il existe une dynamique particulière en Pays Basque dans l'action citoyenne et militante, que soit à travers des associations de développement local, des associations culturelles, des festivals, que des formes d'organisations spécifiques que sont les comités des fêtes ou les gaztetxe.

De nombreuses associations sont donc pilotées par les jeunes eux-mêmes, et participent au développement du territoire sans que leur rôle ne soit suffisamment reconnu par les institutions et acteurs clés du territoire.

En outre, pour que, demain le Pays Basque conserve ce qui fait sa spécificité, il est important de mettre en place des outils pour valoriser et faire connaître auprès des jeunes le patrimoine de ce territoire.

I.7. Acteurs de la jeunesse : une multitude d'intervenants et de dispositifs, non coordonnés (cf. Annexe 9)

Outre les jeunes eux-mêmes, au travers de leurs associations, les « acteurs de la jeunesse » sont à la fois les collectivités publiques et les opérateurs.

L'Etat, la Région, le Département, les communes et leurs intercommunalités agissent auprès des jeunes à travers l'exercice de leurs compétences réciproques ou de dispositifs d'aides directes. Plus qu'une politique jeunesse d'ensemble, l'organisation administrative tend à produire une diversité de politiques sectorielles, liées à l'âge et au statut des jeunes concernés. Le manque de coordination entre institutions, jusqu'à présent, ne permet pas d'aborder la jeunesse dans sa globalité.

Il en est ainsi des opérateurs de terrain – missionnés par ces mêmes collectivités – qui sont chacun chargés d'accueillir et accompagner une catégorie de jeunes. Ils représentent une multitude d'acteurs, publics ou associatifs, rattachés à une commune ou un territoire plus large (Centre social, FJT, Mission locale, CIO, etc.). La mission jeunesse a révélé le besoin d'échanges, de partage d'expériences entre ces professionnels, pour mieux coordonner aussi leurs interventions auprès des jeunes, en particulier ceux qui échappent aux dispositifs ou traversent des périodes plus délicates.

Ipar Euskal Herriko gazteriaren diagnostikoaren ondorioak

I.1. Demografia : 15-29 urte artekoen beherakada moteltzen da (ikus 3. eranskina)

Ipar Euskal Herrian, 1999 eta 2009 artean, populazioak %9,3 egin du gora, baina 45-59 urte artekoak eta 75 urtetik gorakoak dira gehien emendatu direnak.

15-29 tartekoak kopurua gutxituz doa Ipar Euskal Herrian (% -1,3 10 urtez), eta gainera Akitanian baino azkarrago, baina Frantziako batazbestekoa baino guttiago. Halere, beherakada hau, 1990 eta 1999 artean izan dena (% - 11) baino motelagoa da. Eta 0-14 urtekoenak gora egiten segitzen du 45-59 urtekoenarekin batera.

Frantzian ematen den populazioaren zahartzea Ipar Euskal Herrian nabarmenagoa da. Sortzeen kopurua heriotzena baino apalagoa da eta gazteen migrazioaren emaitza negatiboa da.

Ipar Euskal Herria zahartzen ari da baina eritmo desberdinekin. Kostaldean eta Xuberoan da gehien zahartzen populazioa, baina erdiguneko herri elkargoek bikote gazteentzako erakargarri izaten segitzen dute, eta bereziki familientzat etxebizitza merkeagoak eskaintzen dituztelako.

Gazteria baldin bada lurraldearen etorkizuna eta energia, Ipar Euskal Herriak estrategia bat bideratu beharko du gazteak lurraldean egon daitezen, gazte berriak erakartzeko formakuntza eskaintzari esker, eta gazteak herrira itzularazteko ikasketak bukatu eta lehen esperientzia profesionala eskuan dutelarik.

I.2. Formakuntza : gero eta formakuntza gehiago duten gazteak eta gero eta gehiago Ipar Euskal Herrian eginak. (ikus. 4. eranskina)

10 urteko epean, eskolartze tasa igo da eta populazioaren diploma maila ere. Ipar Euskal Herrian, diplomarik ez dutenen ehunekoak eskualdeko eta estatuko batazbestekoa baino apalagoa da : %15 hemen, Akitanian %16 eta Frantzian %19. Aldi berean goi ikasketen eskaintza emendatu da. Gure eskaintza, orokorra baino gehiago, berezitua da. Unibertsitate campusak formakuntza eskaintzaren %38 baino ez du ordezkutzen, Akitaniakoa %60koa delarik.

Ikasleen kopuruei dagokienez, azken hamabost urteetan azkarki garatu da (goi ikasketak guztiak barne) 5 438 ikaslerekin 2009an (+ %13,5 bost urtez).

Goi mailako ikasketetan formakuntza eskaintza erakargarria da, beraz, lurraldearen eta bere gaztetzaren ardatz dinamizatzaile nagusienetakoa ere. Ezinbesteko deritzogu ere lanbide hezkuntzaren balioztatzearen azkartzeari gazteek beren bideak hauta ditzaten, jasan orde. Formakuntza eskaintza eta orientazioa arazo bat da... bizi osoan zehar.

Hori bezain garrantzitsua da formakuntzaren garapen estrategia bat eramatea, lurraldeko estrategia ekonomikoarekin eta lan merkatuarekin loturan, gure lurraldean gazteendako

aterabideak sortzeko. Gazte misioaren lanetan ikusi ditugun gazteek adierazi digute lekuko sare ekonomikoaren ezagutza eskasa zutela.

I.3. Enplegua: gazteen zati handi batek lan kalifikazio tipiko postuak okupatzen ditu eta langabezia helduagoak baino gehiago pairatzen du (ikus. 5. eranskina)

Ipar Euskal Herrian, beste lekuetan bezala, lanean diren gazteak dira lan merkatuaren gora beherak gehien pairatzen dituztenak. Gazteen langabezia populazioaren beste taldeena baino altuagoa da : 2009an Ipar Euskal Herriko 25 urtetik beherakoen %20,8 langabezian zen. Aipatzekoa da emazte gazteak direla egoera hau gehien jasaten dutenak.

Gainera, gazteek kontratu mugatu gehiago dute, eta horrek autonomiarako bidea konplikatzeko du. Zerbitzuen eta hostalaritzaren sektoreak dira kontratu mugatu gehien egiten dituztenak. Erran behar da ere Ipar Euskal Herriko udako langileen %79ak 18 eta 29 urte artean duela.

Enplegu bat lortzeko zailtasunak are handiagoak dira ahultasun egoeran diren gazteentzat, sarerik ez dutelako. Ekimen batzuk jadanik indarrean dira enpresak sortu edo hartu nahi dituzten gazteak laguntzeko merkataritza ganbaren, Estatuaren eta lurralde erakundearen eskutik, baita ere ekimen herrikoia batzuen eskutik, hala nola Gazteendako lekuko Aurrezki Komiteak (CLEJ) Xuberoa eta Baxe Nafarroan.

Laborantza arloan, badugu, Ipar Euskal Herrian, beste lekuetan baino instalazio dinamika azkarrago bat (40 urtetik beherakoen instalazio tasa estatuko gorenetakoa da).

Lurraldeak tresna eraginkorrak sortu beharko ditu gazteen lanbideratzea erreteko ekonomiaren eragilean, gazteen eta hauen laguntzaileen arteko harremanak garatuz. Krisi ekonomikoaren iraupenarekin egoera sekulan baino larriagoa da.

I.4. Etxebizitza eta garraioak : gaurko eskaintza ez da gazten beharrentzat egokia (ikus. 6. eranskina)

Gazteen etxebizitza gai konplexua da, eman behar zaizkion erantzunak anitzak direlako. Erantzun hauek, egoeraren, gazte bakoitzaren estatusaren arabera dira, haustura egoeran, ikasketak egiten, lanbide bat ikasten, iraupen luzeko enplegu batean edo udako lan batean... badira. Orokorrean, beren egoerak ez dira alokairu baten hartzeko eskatzen diren baldintzekin konpatibleak.

Bestalde, gazteek duten etxebizitza beharra neurtzea ez da gauza xamurra. Lehenik, gazteak ez dira etxebizitza sozialen zerbitzuetara hurbiltzen pentsatzen dutelako ez direla haientzat eginak.

Bigarrenik, berantago egoten dira gurasoen etxean eta ez dakigu egoera hori hautatua edo jasana duten.

Ipar Euskal Herrian populazio gazte bat mantentzeko eta hartzeko, lurraldeak gazteentzako etxebizitzaren ezaugarriak kontutan hartu eta ekintzetan gauzatu behar ditu. Etxebizitza txikiak, alokairu baldintzak malgutu eta larrialdiko edo behin behineko etxebizitzaren kopurua emendatzea dira aztertu beharreko pista batzuk.

Hirigunea eta lurraldearen beste eremuen arteko amildegia garraio eskaintzan ere ageri da : garraio publikoen eskaintza tipiegia da gazteek mugikortasunean autonomia bat ukateko, baita aisietara, formakuntzara joateko eta lanbideratzeko... Izan ere, helduak direnean bakoitzak bere autoa erabiltzen du nagusiki.

Ezinbestekoa dirudi gazteen mugitzeko berezitasunak hobeki kontutan hartzea mugikortasun politiketan.

1.5. Gizarte kohesioa: gazteen artean prekaritatea garatzen da, prebentzioari eta artamenduari loturiko arazoekin (ikus 7. eranskina)

Haustura egoeran dauden gazteen identifikatzea eta kontutan hartzea gero eta zailagoa da, bereziki gazteetan ikusten den arazo psikologikoen garapenarekin.

Ipar Euskal Herrian, pobrezia errealitate bat da, eta lurraldeen arabera gehiago edo guttiago bada.

Donapaukeko departamenduko Elkartasunaren Etxearen eremuko familien errenta edo soldataren batzbestekoa Pirinio Atlantikoetako departamendu osoko apalena da :1 242 euro Donapaulen, Pirinio Atlantikoetako 1 472 eurokoa delarik.

30 urtetik beherako pobreak batzbestekoa baino pobreagoak dira. Baionako departamenduko Elkartasunaren Etxearen jardun eremuan, pobreenak diren gazteen %10ak 321 euro du hilabetean, adin guzien batzbestekoa 437 eurokoa delarik.

Bestalde, artamenduen eskuragarritasuna arazo bat bilakatzen ari da hirigunean bizi ez diren gazteentzat, eta gurasoen laguntza nahikoa ez dutenentzat.

Populazio horiekin harremanetan diren profesionalen arteko lankidetzazabalago batek arazo hauen zati bati erantzungo lieke eta prebentziozko ekintza berritzaileagoak garatzen lagunduko luke.

I.6. Engaiamendua : dinamika sozial azkar bat (ikus. 8. eranskina)

Maiz gazteen engaiamendua erronka nagusi gisa aurkezten da « gazteria » politiketan. Gehien adierazten den ideia da, gazteek ez dutela parte hartzen, ez direla mobilizatzen aurreko belaunaldiek egiten zuten bezala.

Alta, behaketa kalitatibo nahiz kantitatiboek erakusten dute gazte askok parte hartzen dutela elkarteen bizian (heren batek) eta Ipar Euskal Herrian dinamika berezia badela ekintza hiritar eta militantean, lekuko garapenerako elkarteen bidez, kultur elkarteen bidez, jaialdien bidez, edota bestelako antolaketa berezietan, hala nola besta komiteak eta gaztetxeak.

Elkarte ainitz gazteek eramaten dituzte beraz, eta lurraldearen garapenean parte hartzen dute. Baina lurraldeko erakunde eta eragile nagusiek ez diete merezi duten aitortza ematen haien ekintzei.

Gainera, geroan Ipar Euskal Herriak bere berezitasuna atxiki dezan, gazteen artean lurraldearen ondarea ezagutarazteko eta goraiatzeko tresnak ezartzea ezinbestekoa da.

I.7. Gazteriaren eragileak : koordinaziorik gabeko eragile eta tresna ugari (ikus. 9. eranskina)

Gazteetaz gain, beren elkarte bidez, « gazteriaren eragile » dira erakunde publikoak eta beste operadoreak.

Estatuak, Eskualdeak, Departamenduak, herriek eta herri elkargoek gazteen alde jarduten dute beren eskumenak uztartuz edo laguntza zuzenen bidez. Gazte politika orokor bat egiteko ordez, antolaketa administratiboak arlokako politika anitz sortzen du, adinaren ikuspegitik eta gazteen estatusaren ikuspegitik. Orain arte ematen den erakundearen arteko koordinazio eskasarengatik ezinezkoa da gazteria bere osotasunean kontutan hartzea.

Hala gertatzen da karrikan ari diren eragileekin - erakundeek berek eman dizkietelako zereginak - non bakoitza gazte kategoria batetaz arduratu behar den. Eragile hauek asko dira, publikoak edo elkarteak, herri bati edo eremu zabalago bati lotuak (zentro soziala, langile gazteen aterpea, lekuko misioa, informazio eta orientazio zerbitzua,...). Gazteria misioak agerian uzti ditu profesionalen artean esperientzien trukaketa eta partekatzea, gazteengan egiten dituzten ekintzak hobeki koordinatzeko, bereziki haustura egoera batengatik egitura hauetan pasatzen diren gazteenak.

II. Préconisations du Conseil de développement

I. Créer les conditions de maintien et d'accueil des jeunes sur le territoire

Le territoire est confronté de manière plus accrue qu'ailleurs au **phénomène du vieillissement de sa population**. Le nombre de naissance est toujours inférieur au nombre de décès et le solde migratoire positif provient principalement de l'installation des plus de quarante ans sur le territoire.

Les jeunes de moins de trente ans continuent de quitter le territoire car celui-ci n'offre pas toujours des conditions optimales pour s'y installer durablement. Un pas a toutefois été franchi avec l'offre de formation, notamment en enseignement supérieur, qui s'est développée et a permis d'accueillir des étudiants toujours plus nombreux.

Malgré tout, le manque de débouchés sur le marché du travail, les difficultés d'accès à un logement pérenne font que de nombreux jeunes continuent de quitter le territoire.

A ces freins, s'ajoute pour les jeunes de la zone rurale, celui de la faiblesse de l'offre de transport.

Pour répondre à cette importante question du maintien et de l'accueil des jeunes sur le territoire, le Conseil de développement souhaite faire des propositions dans tous les domaines qui participent au parcours d'autonomie du jeune :

- **Formation**, avec le renforcement d'une offre de formation en enseignement supérieur attractive et connectée aux perspectives d'emplois du territoire ;
- **Emploi**, avec d'une part, la promotion de l'esprit d'entreprendre et la valorisation des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création-reprise d'entreprise et d'autre part, la mobilisation des compétences des acteurs du territoire pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes « sans-réseaux » ;
- **Logement**, avec la demande d'une forte mobilisation de tous les acteurs pour agir pour le logement des jeunes. Dans l'urgence, le principe de sous location pourrait être développé et les programmes d'habitat modifiés en intégrant les besoins des jeunes de la zone rurale ;
- **Santé**, avec le déploiement des programmes de prévention en zone rurale.

Cela donne lieu à six préconisations, détaillées ci-dessous.

Préconisation 1 : Renforcer une offre de formation en enseignement supérieur attractive et connectée aux perspectives d'emplois dans le territoire

Depuis une dizaine d'années, l'augmentation de l'offre de formations a permis d'accroître significativement le nombre des 18-24 ans, originaires ou non du territoire, qui étudient au Pays Basque.

Le Pays Basque doit continuer sur sa lancée et développer des formations d'excellence, reconnues et en lien avec le projet de territoire pour que les jeunes qui auront achevé leurs études et qui le souhaitent puissent trouver des opportunités d'embauche sur le marché local.

Pour cela, il serait nécessaire de **renforcer le lien** entre l'offre de formation et les besoins des entreprises du territoire notamment dans les secteurs prioritaires que sont :

- l'aéronautique, la mécanique et les métaux ;
- l'agroalimentaire, l'agriculture et la pêche ;
- la glisse et le sportswear ;
- le BTP, la construction et les matériaux nouveaux ;
- les services à la personne ;
- les TIC et les nouvelles technologies ;
- le tourisme et l'économie de la mer ...

Cette offre s'articulerait autour de trois besoins :

- un besoin de proximité, pour des jeunes souhaitant réaliser leurs études en enseignement professionnel ou supérieur au plus près de leur lieu de résidence ;
- un besoin spécifique et de notoriété, pour des étudiants niveau Master ou Doctorat provenant de divers horizons géographiques ;
- un besoin de formation tout au long de la vie pour tous les acteurs et citoyens souhaitant renforcer leurs compétences personnelles et professionnelles.

Une réflexion spécifique à l'enseignement supérieur avait été menée dans les travaux de Pays Basque 2020 et avait donné naissance à des opérations dans le contrat territorial Pays Basque 2007-2013 afin de répondre à ces besoins (cf. opération 6.1). Depuis, de nombreux changements ont eu lieu dans le monde de l'enseignement (réforme des baccalauréats professionnels, loi sur l'autonomie des universités...) qui nécessitent désormais un redéploiement de cette opération.

Pour répondre à l'objectif d'une offre de formation attractive et connectée aux besoins du territoire, il conviendrait donc, de relancer la **réflexion sur la stratégie** que doit adopter le territoire en matière **d'enseignement supérieur**, avec notamment une mise en lisibilité de l'offre de formation ainsi qu'une gouvernance adaptée au territoire.

Un effort doit également être effectué sur l'apprentissage, qui concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Un vrai travail est à entreprendre sur sa promotion, auprès des jeunes comme auprès des entreprises. Intégrer la voie de l'apprentissage peut permettre à un jeune de remédier à son manque de réseau, de répondre à sa problématique d'emploi, voire d'être un tremplin vers la création/reprise d'entreprises. Un guide recensant les écoles du Pays Basque qui proposent cette voie pourrait être élaboré.

Préconisation 2 : Promouvoir l'esprit d'entreprendre et valoriser les dispositifs d'accompagnement à la création-reprise d'activités auprès des jeunes

Afin que les perspectives d'emploi au Pays Basque ne soient pas uniquement liées aux offres proposées par les entreprises, **la promotion de l'esprit d'entreprendre et la valorisation des outils existants pour l'aide à la création-reprise d'entreprise**, ouvriraient aux jeunes une nouvelle voie d'insertion et de valorisation possible.

D'une part, des **rencontres entre structures** qui accompagnent ou qui financent la création-reprise d'entreprise (chambres consulaires, associations, fondation...) et celles qui accueillent des jeunes, pourraient être organisés autour du thème des jeunes et de l'entrepreneuriat. Un document commun pourrait être formalisé (livret, page web sur le site Ataria) qui s'adresserait aux moins de trente ans et qui mettrait en lisibilité tous les outils existants pour accompagner et financer la création-reprise.

D'autre part, une **campagne de promotion** pourrait être effectuée auprès des jeunes en établissements de formation : centre de formation par l'apprentissage, lycées professionnels, universités, écoles d'ingénieurs, IUT... et s'appuierait sur des programmes déjà existants comme Entrepreneuriat Campus Aquitaine⁶.

Le Conseil de développement souhaite également apporter son soutien à toutes les démarches existantes dans ce domaine, comme celle de l'association Hemen visant à **promouvoir auprès des jeunes, la création-reprise d'entreprises dans l'économie sociale et solidaire** en privilégiant les formes juridiques type SCOP, SCIC...

Renforcer sur la durée, une culture de la création d'activités, de portage de projets, développer des compétences collectives dans ce domaine sont de nature à créer les conditions d'un maintien voire d'un accueil de jeunes dans le territoire.

⁶ Dispositif porté par le Pôle Recherche Enseignement Supérieur de Bordeaux

Préconisation 3 : Mobiliser les compétences du territoire pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes « sans-réseau »

Si l'accès au marché du travail est en général plus compliqué pour les jeunes que pour leurs aînés, l'insertion professionnelle des jeunes qui n'ont ni réseau⁷ ni projet professionnel s'avère encore bien pire. Les jeunes en insertion connaissent mal les possibilités d'emplois offertes par les différentes branches professionnelles et encore moins la manière dont ces branches sont organisées sur le territoire Pays Basque.

Les habitants de ce territoire ont souvent fait preuve de solidarité et d'engagement. Un exemple en est donné à travers le soutien de nombreux projets sollicitant l'épargne populaire : fond d'investissement Herrikoa, prêt à taux zéro pour les jeunes ou les femmes avec les CLEJ et les CLEF.

En s'appuyant sur cet « esprit solidaire » et pour répondre au besoin de connaissance de l'économie du territoire des jeunes, il serait intéressant d'en mobiliser ses acteurs, via la création d'un **réseau des « témoins du territoire »**.

Ce réseau viendrait en complément des nombreux réseaux déjà existants (réseau entreprendre, réseau d'Azia, réseau de chaque structure accompagnante...) et reposerait sur un principe simple : des professionnels qui travaillent au Pays Basque donneraient un peu de leur temps, dans la limite d'une à deux heures par mois, pour rencontrer des jeunes en train de construire leur projet professionnel. **Ces rencontres permettraient aux professionnels d'exposer leur métier, la vision qu'ils en ont, ses avantages, ses inconvénients, mais également de présenter de manière plus générale les différents acteurs de leur milieu professionnel et la manière dont celui-ci est organisé au Pays Basque.**

Les jeunes concernés par l'utilisation de ce réseau seraient ceux accompagnés par la mission locale ou par un organisme de formation et qui hésitent encore sur la voie professionnelle à prendre. Techniquement, une liste d'acteurs du territoire, volontaires pour se rendre disponible, serait établie par métier et/ou domaine et serait exclusivement mise à disposition des formateurs et conseillers des jeunes en insertion via un outil informatique.

Aujourd'hui des rencontres entre jeunes et professionnels ont lieu, mais celles-ci sont souvent organisées en prenant appui sur le réseau du formateur ou du conseiller, sans qu'il y ait appel à une liste formalisée de personnes bénévoles en activité.

L'objectif « d'officialiser » ce réseau permettrait de faciliter le travail des accompagnants, d'élargir et d'enrichir les possibilités de rencontre en termes de milieu professionnel et de créer du lien entre professionnels et jeunes en insertion. Pour que cela fonctionne, il faudrait veiller à ce que

⁷ Cf. Partie I Diagnostic Jeunesse(s) en Pays Basque, p.43

l'animation de ce(s) réseau(x) soit assurée, et construire des procédures régissant les conditions d'inscription, d'utilisation et de désinscription au réseau.

Afin de promouvoir et supporter cette action, le Conseil de développement du Pays Basque proposera à l'ensemble de ses membres de participer activement à l'opération en identifiant un ou plusieurs professionnels par structure membre pour qu'ils fassent partie du réseau.

Préconisation 4 : Mobiliser tous les acteurs institutionnels et agir pour le logement des jeunes

Les problématiques du logement chez les jeunes sont multiples et divergent en fonction du statut du jeune et de l'endroit où il réside. C'est un problème majeur dans le parcours d'autonomie d'un jeune en Pays Basque et le Conseil de développement invite les acteurs institutionnels à **se mobiliser fortement** pour offrir aux jeunes la possibilité d'avoir accès à un logement décent et à des prix abordables.

En premier lieu, le Conseil de développement souligne tout le travail effectué dans le domaine du logement depuis une dizaine d'années mais souhaite que **la question du logement des jeunes soit pris en compte de manière plus volontaire** par les acteurs institutionnels (bailleurs sociaux, communes, collectivités territoriales...).

Il serait également souhaitable d'accroître la communication, sur l'ensemble du territoire, des dispositifs et outils déjà existants car ils semblent être méconnus du grand public (ex : 1, 2, toit, dispositif régional).

Ensuite, un travail spécifique devra être mené en zone littorale sur les conditions d'accès au logement pérenne. Les contrats de travail souvent précaires, les bas revenus, le manque de cautionnement font des jeunes, sans appui parental, des locataires peu recherchés par les propriétaires.

Pour pallier cela et **répondre à l'urgence de la situation**, le Conseil de développement préconise de **renforcer la sous location d'appartement**. Ce principe consiste en ce que des organismes, associations mais également collectivités, louent des appartements à des bailleurs publics ou privés, qu'ils relouent ensuite aux jeunes en assouplissant les conditions locatives. Tous les logements peuvent être concernés : logement conventionné, non conventionné, HLM... à partir du moment où ils sont sous loués à des moins de 30 ans.

Certaines associations comme le foyer de jeunes travailleurs Côte Basque, le foyer Les Mouettes ou le PACT utilisent déjà la sous location pour faciliter l'accès au logement des plus défavorisés.

Enfin, en zone rurale, **la production de petits logements** devra être favorisée dans les différents plans locaux d'habitat. Des immeubles vacants ou délaissés en centre-bourg pourraient, par

exemple, être rénovés et redimensionnés en F2 ou F3 pour les jeunes souhaitant s'installer. Ce type d'opération a déjà été effectué avec succès en Soule et en Basse Navarre.

Préconisation 5 : Prendre en compte les problèmes de mobilité des jeunes dans les politiques de transport

Les besoins des jeunes en matière de transport diffèrent de ceux de leurs aînés, particulièrement en matière d'horaires et de destinations. La zone périurbaine, qui s'est largement développée ces dix dernières années, ne bénéficie pas d'un service de transport adapté au rythme de vie des jeunes qui y résident. C'est encore plus vrai en milieu rural où des zones restent enclavées et où tout déplacement nécessite une voiture personnelle.

Le **développement du transport à la demande**, y compris en horaires nocturnes, pourrait être une réponse dans les zones où il n'y a pas de lignes régulières. En zone urbaine, une **meilleure intégration des besoins** des jeunes dans les schémas de transport des différentes autorités organisatrices serait nécessaire.

Dans tous les cas, **l'accès au permis** devra être facilité pour les jeunes les plus défavorisés car le lien entre mobilité et emploi est important⁸. Mais, dans le même temps et en adoptant une vision à plus long terme, les principes de **co-voiturage et d'auto-partage** (achat de voiture en commun) devront être diffusés auprès des jeunes, notamment en lycée, pour qu'ils puissent adapter leur comportement aux contraintes énergétiques de demain.

Plus globalement, il faudrait **intégrer la question du rapprochement entre le lieu de travail et domicile** dans tous les plans d'aménagement du territoire. La répartition sur le territoire du foncier à vocation économique a un impact important sur les problématiques de transport.

Préconisation 6 : Déployer les programmes de prévention en zone rurale

En zone rurale, le manque de lieux d'accueil pour les jeunes autour des questions de prévention (contraception, comportement, addictions) et d'éducation à la santé est prégnant.

Comme sur l'ensemble du territoire national, de nouveaux phénomènes ont également fait leur apparition en Pays Basque, tel que celui du « binge drinking » - qui consiste à absorber une très grande quantité d'alcools forts très rapidement. Ces phénomènes sont notamment observés la nuit et entraînent des comportements à risque. Des actions de sensibilisation et de prévention pourraient être mises en place.

⁸ cf. diagnostic Jeunesse(s) en Pays Basque p.62

Des **équipes mobiles composées de jeunes en service civique** et appuyées par des associations de prévention pourraient intervenir dans des lieux ou des temps dans lesquels se retrouvent les jeunes (ex. fêtes locales, comité des fêtes ...). Ils pourraient également intervenir auprès des comités des fêtes pour le sensibiliser aux questions de prévention.

Dans le rapport final d'avril 2012 du « schéma des services publics et au public du Pays Basque »⁹, une action concernant cette problématique avait été proposée. Elle visait à la fois à développer des moyens adaptés pour aller à la rencontre du public jeune afin de l'informer et de le sensibiliser aux questions liées à la santé, mais aussi de développer l'accès à l'offre sur l'ensemble du territoire.

Un réseau d'information et de veille constitué par les acteurs de la jeunesse (BIJ, PIJ, Mission Locale, établissements scolaires...) et les acteurs du secteur médical pourrait être développé.

Enfin, **des lieux d'accueil par territoire** (soit des structures accueillant les jeunes, soit des maisons de santé, soit des maisons de services publics) pourraient avoir pour mission de :

- donner une première information ;
- organiser la prise de premier rendez-vous ;
- assurer une permanence de professionnels (ex ; équipe de la maison des ados) pour des consultations individuelles, de suivi.

Le Conseil de développement souhaite que cette proposition du schéma des services publics et au public soit traduite dans les opérations du nouveau contrat territorial.

II. Donner leur place aux jeunes dans la vie publique, économique et sociale

L'implication des jeunes dans la vie du territoire est forte en Pays Basque, notamment en zone rurale. De manière individuelle ou au travers d'associations de jeunes : comités des fêtes, *gaztetxe*, associations de développement économique, de promotion de la culture ou encore associations étudiantes, sportives... les jeunes créent, innove, se mobilisent, organisent des événements à leur image.

Cette richesse mise en œuvre sur le Pays Basque est souvent **méconnue et encore moins reconnue** comme pouvant offrir de nouvelles ressources au territoire. En outre, la plupart des centres de décisions, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou consulaires ont très peu de représentants de moins de 30 ans.

⁹ Travail mené par le Conseil des élus du Pays Basque avec le concours du cabinet de conseil SAPIE

D'un côté, les jeunes ne sont pas représentés dans les lieux de décisions. De l'autre, ce qu'ils mettent en œuvre n'est pas reconnu.

Pour répondre à cette importante question de la place des jeunes sur le territoire, le Conseil de développement préconise deux actions : la constitution d'un conseil des associations de jeunes

du Pays Basque et l'organisation d'un temps fort annuel pour faire connaître et valoriser les initiatives et expériences des jeunes. Ces propositions sont développées ci-après.

Préconisation 7 : Constituer un conseil des associations de jeunes du Pays Basque

Afin de créer des ponts entre les jeunes, les associations de jeunes et les instances décisionnaires, le Conseil de développement suggère de créer un conseil des associations de jeunes du Pays Basque (CAJPB ou *Geroa* en basque).

Contrairement aux conseils de jeunes classiques où les membres siègent à titre individuel, les membres du CAJPB-*Geroa* seraient des représentants de toutes les associations de jeunes souhaitant y être associées, et ce quel que soit leur domaine d'activité : *gaztetxe*, comité des fêtes, associations étudiantes, associations culturelles, sportives, sociales, économiques...

Les trois conditions¹⁰ nécessaires au fonctionnement de ce type de conseil devront être rassemblées : réelle volonté politique, moyens financiers, moyens humains dédiés à l'animation pour qu'il puisse fonctionner.

Les missions de ce conseil pourraient être de :

- **représenter la voix des jeunes** au Conseil de développement du Pays Basque (au moins un siège permanent en conseil de direction pourrait lui être attribué) ;
- **être le référent « jeune » des institutions** dans le cadre de la construction de leur politique jeunesse ou de leur évaluation ;
- **créer des liens** avec des conseils de jeunes d'autres territoires et notamment transfrontaliers : partenariat possible avec le conseil de la jeunesse d'Euskadi¹¹ ;
- être **un lieu ressource** pour toutes les associations adhérentes, notamment au niveau du montage des dossiers de financements, ou en organisant des formations autour de la vie associative ;
- **organiser annuellement un temps fort** pour valoriser toutes les initiatives des jeunes du territoire (type Inizia'Jeun).

Ces missions sont données à titre d'exemple.

¹⁰ Selon l'ANACEJ : association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

¹¹ Euskadiko Gazteriaren Kontseilua, conseil de la jeunesse d'Euskadi. Plateforme associative ayant pour membres des associations de jeunes ou offrant des activités aux jeunes. <http://www.egk.org>

Préconisation 8 : Faire connaître et valoriser les initiatives et expériences des jeunes

Le Conseil de développement souhaite que le salon des initiatives jeunes, Inizia'Jeun¹², perdure et devienne le temps fort annuel de valorisation des actions portées par les moins de trente ans du territoire. Son organisation, pilotée par un chef de file, serait collective et rassemblerait toutes les composantes des acteurs de la jeunesse : établissements scolaires, associations de jeunes, réseau information jeunesse, associations d'éducation populaire, services jeunesse des communes...

Les principaux objectifs du salon seraient de :

- **valoriser** tous les porteurs de projet, et ce quels que soient leurs domaines d'activité et leurs âges ;
- **informer** les jeunes sur l'accompagnement et le financement de projet ;
- **impulser** l'envie d'agir à de futurs porteurs de projets ;
- **faire se rencontrer** les différentes composantes de la jeunesse du Pays Basque.

Il serait intéressant de réaliser ce salon annuel en des lieux différents du territoire pour que les jeunes puissent mieux en appréhender les différents aspects.

Dans le domaine de la création artistique, il existe un réel vivier de jeunes artistes, insuffisamment valorisés. Peu d'institutions publiques prennent en charge les arts plastiques sur le territoire. Pourtant, les jeunes artistes auraient besoin d'être soutenus pour produire, se former et diffuser leurs œuvres. L'éducation artistique et culturelle doit aussi pouvoir trouver sa place en milieu scolaire. Enfin, la transmission de la culture et des richesses patrimoniales doit être valorisée.

III. Prévenir les ruptures dans la prise en charge des jeunes en situation de fragilité

L'identification et le suivi des jeunes en fragilité est de plus en plus difficile notamment lorsque le jeune connaît des changements de statut ou de situation : quand il arrête sa scolarité, qu'il quitte le domicile familial, qu'il se retrouve sans emploi, que le suivi social s'interrompt... La rupture intervient, de fait, entre les organismes qui, d'un côté, arrêtent leur prise en charge et, de l'autre, ceux qui pourraient assurer une nouvelle prise en charge.

Chaque année, un nombre important de jeunes qui avaient « disparu » lors de changements de statuts ou de situation, sont de nouveau identifiés au hasard d'un accident de la vie (santé, justice...). A ce moment-là, leurs conditions de vie se sont souvent détériorées. Aujourd'hui, par

¹² Cf. diagnostic Jeunesse(s) en Pays Basque, p.70.

exemple, un 1/3 des jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance se retrouve, quelques années après la fin de leur prise en charge, en foyer d'hébergement d'urgence.

Pour répondre à cette problématique de la rupture dans les prises en charge, le Conseil de développement préconise de formaliser un système de suivi pour les jeunes en situation de fragilité. Cette proposition est développée ci-dessous.

Préconisation 9 : Formaliser un système de suivi pour les jeunes en situation de fragilité

Le système de suivi devrait être mis en place entre les différents organismes qui sont à même de pouvoir accueillir ou accompagner des jeunes en situation de fragilité (précarité) et ce quel que soit leur domaine d'intervention : éducation, social, santé, emploi, justice...

Des **conventions** pourraient être passées entre ces organismes afin qu'ils mettent en place une procédure pour anticiper les ruptures à venir, notamment à la fin d'une prise en charge. La transmission d'information devrait être formalisée et systématisée.

Par exemple, avant son 21^{ème} anniversaire, qui marque la fin de sa prise en charge, tout jeune suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance, devra bénéficier de la transmission de son dossier aux organismes qui pourront l'accompagner en fonction de ses besoins : Bureau d'Accès au Logement, Mission Locale, CPAM, Foyer de jeunes Travailleurs... afin qu'il n'y ait pas de rupture dans la prise en charge.

L'importance d'effectuer cette transmission avant la fin de la prise en charge permettrait d'éviter une période de latence pendant laquelle le jeune pourrait décrocher et « disparaître ».

Pour aller dans ce sens, le Conseil de développement propose que **ce système soit co-construit par les structures** grâce à la mise en place d'un espace d'échanges entre tous les professionnels qui rencontrent des jeunes en situation de précarité. L'exemple de l'expérimentation SOAK¹³ pourrait être repris.

IV. Sensibiliser les jeunes aux atouts et potentialités du territoire

Une grande majorité des 15-30 ans a une connaissance très limitée du territoire sur lequel ils vivent et de ses différentes composantes que ce soit au niveau culturel, historique, linguistique, économique voire géographique... Cette méconnaissance peut les empêcher d'entrevoir toutes les possibilités qui s'offrent à eux en termes d'avenir.

¹³ cf. Diagnostic Jeunesse(s) en Pays Basque, p.55

En outre, les jeunes ne se connaissent pas entre eux. Les groupes dans lesquels ils évoluent sont relativement imperméables l'un à l'autre. Une meilleure interconnaissance favoriserait l'émergence d'un territoire fort de ces différences et évitant les incompréhensions mutuelles.

Le Conseil de développement, pour améliorer la connaissance du territoire et sensibiliser les jeunes à son potentiel, préconise, d'une part, de développer et renforcer le dispositif « Enseigner le Pays Basque » et d'autre part, de développer l'apprentissage de l'euskara et son utilisation hors temps scolaire.

Ces deux préconisations sont développées ci-après.

Préconisation 10 : Développer et renforcer le dispositif « Enseigner le Pays Basque »

Le **dispositif « Enseigner le Pays Basque¹⁴ »** (EPB) qui a été expérimenté pendant 3 ans par le Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Pyrénées Atlantiques –en partenariat avec le Conseil de développement– et à destination de l'enseignement secondaire **doit être développé et renforcé**. Le soutien de l'inspection académique au dispositif devra être renouvelé et devra appuyer les différentes animations organisées par EPB.

Aujourd'hui, sur le site internet d'EPB, les enseignants peuvent trouver en accès libre, soit des rapports sur le territoire contenant des données brutes, soit des fiches pédagogiques construites par l'un des six enseignants référents. L'offre offerte à l'enseignant n'est pas la plus adaptée car d'un côté, les rapports de données brutes sont trop longs à retraiter dans le temps imparti de préparation des cours et d'un autre côté, il n'est pas aisé pour un enseignant de travailler un cours à partir d'une fiche pédagogique déjà faite par quelqu'un d'autre.

Une réorientation du travail des enseignants référents vers **la production de documents de synthèse**, à mi-chemin entre les données brutes et les fiches pédagogiques finalisées, pourrait être effectuée.

L'organisation d'animations pédagogiques sur le terrain, ouvertes aux enseignants, mériterait d'être poursuivie.

Il serait judicieux de **moderniser le site internet** d'EPB et d'en simplifier la navigation. Des indicateurs d'activité devront également être mis en place afin de vérifier le nombre de connexions et de téléchargements.

Une fois le site finalisé, l'accent devra être mis sur la communication auprès des enseignants afin qu'ils connaissent le site. Des présentations en établissements scolaires devront être effectuées.

¹⁴ Six enseignants relais en Histoire-Géographie, Sciences et Vie de la Terre et Sciences Economiques et Sociales sont chargés de produire des fiches pédagogiques en lien avec les programmes scolaires et traitant du territoire. Ces fiches sont destinées à leurs homologues de l'enseignement secondaire (collège et lycée) afin qu'ils puissent les utiliser auprès de leurs élèves.

Au niveau de l'enseignement primaire, un travail de valorisation des projets en lien avec le territoire devrait être mené car dans chaque école, des enseignants mènent naturellement des projets qui entreraient dans le cadre d'EPB. Le site internet pourrait être la vitrine de tous ces projets et une rubrique spéciale pourrait y être affectée.

Le Conseil de développement du Pays Basque souhaite que le dispositif EPB soit pérennisé et développé sous le pilotage du Centre Départemental de la Documentation pédagogique des

Pyrénées-Atlantiques. De son côté, il continuera à offrir à l'ensemble des acteurs de la jeunesse : établissements scolaires, associations, organismes d'insertion etc. la possibilité d'organiser des présentations du territoire directement auprès des jeunes. Ces présentations auront lieu soit dans les établissements demandeurs, soit directement dans les locaux du Conseil et porteront sur le territoire dans son ensemble ou sur une thématique précise : agriculture, logement, économie...

Préconisation 11 : Développer l'apprentissage de l'euskara et son utilisation hors temps scolaire

Une des principales composantes du patrimoine du territoire réside dans la langue basque : l'*euskara*.

L'Office public de la langue basque, dans son projet de politique linguistique de 2006 a clairement identifié les jeunes générations comme son cœur de cible pour permettre la transmission de la langue.

Des actions concernant le développement de l'offre d'apprentissage de l'euskara à l'école sont actuellement mises en œuvre sur le territoire aussi bien dans les écoles immersives que bilingues (privées que publiques). **Un travail propre à l'enseignement professionnel** pourrait venir compléter l'offre car le besoin en personnel ayant la double compétence, du métier et du bilinguisme en *euskara*, commence à se développer.

En parallèle, **une offre hors temps scolaire**, tant en matière d'apprentissage de la langue qu'en terme d'offre d'activités en langue basque, devra être développée en travaillant conjointement avec les services jeunesse des communes, les associations de jeunes et d'éducation populaire (MVC, centres sociaux, centre de loisirs).

Le Conseil de développement partage les choix stratégiques de l'OPLB et invite ses partenaires à mettre les moyens nécessaires à la consolidation de ce travail.

V. Contribuer aux politiques jeunesses de l'Etat et des Collectivités territoriales et conforter les axes prioritaires du projet jeunesse du territoire

Toutes les institutions intervenant dans le domaine de la jeunesse sont en train de repositionner et repenser leur politique d'intervention auprès de ce public. Le nombre d'acteurs œuvrant dans ce domaine et les dispositifs ou aides qu'ils développent sont nombreux¹⁵. Ceci engendre une certaine illisibilité de l'offre pour le jeune.

Pour répondre à cet enjeu, le Conseil de développement propose de mettre en place une cellule d'impulsion, de suivi et d'évaluation des actions pour la jeunesse, de créer un portail internet territorialisé et d'inscrire dans la durée le fonctionnement en réseau des acteurs de la jeunesse.

Préconisation 12 : Mettre en place une cellule d'impulsion, de suivi et d'évaluation des actions pour la jeunesse du Pays Basque

Cette cellule, qui pourrait être portée par le Conseil de développement du Pays Basque, aurait plusieurs missions :

- **Observer les dynamiques jeunesses**

Le champ d'étude aurait pour cadre géographique **l'ensemble des dix intercommunalités** et recueillerait toutes les données relatives à la jeunesse.

Certaines données existent déjà, issues des structures accompagnant les jeunes : mission locale, maison d'enfants, lycées, université, CPAM, CAF, SPEL... Il conviendrait donc de les **recupérer et de les synthétiser**.

D'autres données, au contraire, n'existent pas. C'est le cas de la demande réelle de logement chez les moins de 30 ans ou encore de leur représentativité dans les instances de décision. Elles pourront faire l'objet **d'enquêtes spécifiques**. En dehors de l'aspect quantitatif des données, des enquêtes plus qualitatives pourraient être mises en place pour suivre notamment le taux de satisfaction des jeunes vivant sur le territoire ou encore leurs habitudes de vie...

L'objectif est de pouvoir, annuellement, produire un document synthétique sur la situation des jeunes en Pays Basque et vérifier l'efficacité des actions mises en place.

¹⁵ Cf. Diagnostic : les acteurs de la jeunesse

Il conviendrait de s'appuyer sur le fonctionnement d'organismes similaires déjà existants comme l'observatoire de l'INJEP¹⁶ en France ou encore « el Observatorio Vasco de la Juventud¹⁷ » de la communauté autonome d'Euskadi.

- **Evaluer les actions jeunesse**

La mission d'observation fournira des données qui permettront d'évaluer les différents programmes mis en œuvre pour la jeunesse sur notre territoire et de vérifier leur efficacité. Les résultats de ces évaluations pourront être portés à la connaissance des différentes institutions et pourront nourrir leur politique jeunesse.

- **Impulser de nouvelles dynamiques**

En lien avec les différents travaux du Conseil de développement et en continuant d'assurer une animation auprès des professionnels de la jeunesse, cette cellule pourrait impulser de nouvelles actions, toujours en lien avec le projet de territoire.

Préconisation 13 : Créer un portail internet pour les jeunes (avec une entrée territoriale)

Afin de simplifier l'accès à l'information pour les 15-30 ans, le Conseil de développement du Pays Basque préconise la création d'un portail internet pour les jeunes : **ATARIA**.

Il existe aujourd'hui une multitude de sites internet traitant des sujets qui intéressent les jeunes : logement, culture, sport, emploi... et à des niveaux territoriaux différents : communes, département, région... Mais à ce jour, aucun ne centralise toutes ces informations. Ce portail serait une véritable porte d'entrée unique sur un large éventail de ressources et de services Jeunesse.

Les principaux objectifs de cette plateforme seraient de :

- proposer des **informations territorialisées** aux jeunes afin de les orienter vers les structures ou les personnes compétentes (logement, emploi, santé, orientation, mise en place de projets...) ;
- permettre aux jeunes porteurs de projets de **valoriser leurs initiatives** et de contribuer ainsi à une mutualisation de savoirs et de compétences ;
- proposer une **plateforme d'échange** et d'information aux **professionnels** de la jeunesse et aux jeunes constitués en réseau.

¹⁶ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

¹⁷ Observatoire basque de la jeunesse - <http://www.gazteakera.euskadi.net/r58-854/es>

ATARIA devra être un outil au service de tous les jeunes et professionnels jeunesse du Pays Basque. Il ne doit en aucun cas servir une seule structure car il ne répondrait plus aux attentes ni des jeunes, ni des professionnels.

Cette idée a été développée conjointement par des professionnels et des jeunes lors d'un groupe de travail animé par la mission jeunesse pendant deux années. Une première arborescence du site a été construite avec l'aide de l'agence du numérique (ADN64) et d'une équipe d'étudiants de la licence SIL¹⁸ du campus Montaury qui a également développé le graphisme du site. Un important travail de recensement de tous les dispositifs existants pour les jeunes, du lieu d'accueil au site internet, a également été effectué par des stagiaires du CDPB.

Le projet n'a pas pu aller plus loin en raison de difficultés d'identification de porteur potentiel du site et de son animation.

Préconisation 14 : Inscrire le fonctionnement en réseau des professionnels de la jeunesse dans la durée

Pour que toutes les préconisations préalablement présentées puissent être construites de manière efficace et mises en œuvre, il est primordial que **les acteurs de la jeunesse continuent de fonctionner en réseau.**

Cette manière de fonctionner, éprouvée depuis trois ans dans la mission jeunesse, a permis de mettre en place des projets collectifs autour de la parole des jeunes (Boîte à images, Boîte à Paroles), leurs initiatives (salon Inizia'Jeun), l'accès à l'information (Site internet Ataria). Chacun d'entre eux a une connaissance approfondie du milieu professionnel soumis à des politiques très évolutives : logement, emploi, social, santé... et les échanges entre acteurs, l'interconnaissance des dispositifs, des structures, fait qu'à l'arrivée, le jeune est mieux accompagné...

Les membres de ce réseau pourraient être (liste non exhaustive) :

Mission locale, Foyer de jeunes travailleurs, Service de l'orientation, service jeunesse, CAF, CPAM, Parents d'élèves, association pour le service civique, établissements de formation, services de l'université, association d'éducation populaire, associations de jeunes...

Ils seraient sollicités en fonction des projets à mener : le système de suivi des plus démunis, le site internet, le déploiement de la prévention en zone rurale, le réseau des acteurs du territoire...

A ce stade, les modalités de fonctionnement de ce réseau restent à définir.

¹⁸ Licence professionnelle Système informatique et logiciel, option Communication multimédia

Garapen Kontseiluaren gomendioak

I. Gazteak lurraldean gelditzeko eta errezibitzeko baldintzak sortu

Lurralde honek besteak baino gehiago pairatzen du populazioaren zahartzea. Sortzeen kopurua heriotzera baino handiagoa da eta aldi berean, lurraldera heldu diren berrogei urtetik gorakoek eragiten dute migrazio emaitza positiboa.

Hogeita hamar urtetik beherakoek segitzen dute lurraldetik joaten, honek ez bait ditu instalatzeko baldintza onenak eskaintzen. Dena den, urrats bat emana izan da formakuntza eskaintzari dagokionez, bereziki goi ikasketen arloan. Eskaintza haunditu da eta horri esker gero eta ikasle gehiago errezibitzen dugu.

Halere, lan merkatuan den eskaintza eskasiak eta etxebizitza iraunkor bar atxemateko zailtasunek gazte ainitz bultzatzen dituzte lurraldetik joatera.

Barnealdeko gazteentzat, zailtasun hauei gehitzen zaie garraio eskaintza ahula.

Gazteak lurraldean atxiki eta errezibitzeko auzi honi erantzunak eman nahian, Garapen Kontseiluak proposamenak egin nahi ditu gazteen autonomiaren ibilbidean zer ikusirik duten arlo guzietan :

- **Formakuntza**, erakargarriak eta lurraldean lan bat atxemaiteko ikuspegia duten goi ikasketen eskaintza azkartuz ;
- **Enplegua**, alde batetik ekintzaile izpiritua landu enpresa sortze-hartze laguntza tresnak sustatuz eta bestetik, « sare-gabeak » diren gazteen laneratzea erreteko lurraldeko eragileen gaitasunak mobilizatu.
- **Etxebizitzan**, eragile guzien mobilizazio azkar batekin gazteen etxebizitzaren alde jokatzuz. Besterik ezean, eta larrialdi egoeraren aurrean, azpi-alkairu printzipioa garatu liteke, eta etxebizitza programak egokitu barnealdeko gazteen beharrak kontutan izanez.
- **Osasuna**, barnealdean prebentzio programak garatuz.

Hemendik, sei iradokizun ateratzen ditugu, eta orain zehaztuko dira.

1. gomendia : Erakargarriak eta lurraldean lan bat atxemaiteko ikuspegia duten goi ikasketen eskaintza azkartuz

Duela hamar bat urte, formakuntza eskaintzaren azkartzeari esker, Ipar Euskal Herrian ikasten duten 18-24 urte artekoen kopurua nabarmen igo da, hauek lurraldekoak izan ala ez.

Ipar Euskal Herriak bere abiadurari atxiki behar dio eta bikaintasun formakuntzak garatu. Formakuntza hauek aitortza behar dute eta lurralde egitasmoarekin bat egin behar dute, beren ikasketak burutuko dituzten gazteek, nahi izanez gero, lekuko lan merkatuan enplegu aukerak ukan ditzaten.

Hortarako, ezinbestekoa da lehentasuna duten honako arlo hauetan formakuntza eskaintzaren eta lurraldeko enpresen beharren arteko lotura azkartzea :

- Aeronautika, mekanika eta altzairuak;
- Elikagaigintza, laborantza eta arrantza;
- Lerrakiorlak eta kirol jantziak;
- Obra publikoak, eraikuntza eta materialak;
- Pertsonendako zerbitzuak;
- Informazio eta komunikazio teknologiak eta teknologia berriak;
- Turismoa eta itsasoaren ekonomia...

Eskaintza hau hiru beharren inguruan antolatuko litzateke:

- hurbiltasun behar bat, lanbide eta goi mailako ikasketak beren bizilekutik ahal bezain hurbil egin nahi dituzten gazteentzat;
- aitortza eta berezitasun behar bat, jatorri geografiko anitzetako Master edo Doktoretza mailako ikasleentzat;
- bizi osoko formakuntza jarraiki baten beharra, beren gaitasun pertsonal nahiz profesionalak azkartu nahi dituzten eragile eta hiritar guzientzat.

Goi ikasketez gogoeta berezi bat eramana izan da Euskal Herria 2020 lanen baitan eta horrek Euskal Herria 2007-2013 lurralde kontratuan ekintzak sorrarazi zituen behar hauei erantzuteko xedearekin (ikus 6.1 ekintza). Geroztik, aldaketa frango gertatu da irakaskuntzaren munduan (baxo profesionalen erreforma, unibertitateen autonomiaren legea...) eta ondorioz ekintza honen gauzatzea ezinbestekoa da.

Erakargarria eta lurraldearen beharrei lotua den formakuntza beharraren helburuari aterabidea emateko, beharrezkoa litzateke lurraldeak **goi ikasketen arloan** izan behar duen **estrategiaz hausnarketa** berbideratzea, formakuntza eskaintza ikusgarriagoa eginez eta lurraldeari egokitutako gobernantzia batekin.

16 eta 25 urte arteko gazteen ikaskuntzan ere indar bat egin behar da.

Egiazko lan bat hasi behar da hau laguntzeko, gazte eta lantegiekiko. Ikaskuntzaren bidez, sarerik ez duen gazte batek, lan bat aurkitzeko aukera izango luke, edo bide honek lagunduko luke bere enpresa sortzen edo hartzen. Ipar Euskal Herrian bide hau proposatzen duten eskolen zerrenda bat osatu beharko litzateke.

2. gomendioa : Gazteengan ekintzaile izpiritua eta enpresa sortze/hartzea laguntzeko tresnak sustatu

Ipar Euskal Herriko enplegu ikuspegia enpresen eskaintza soilari lotua ez izatearren, **gazteengan ekintzaile izpiritua eta enpresa sortze/hartzea laguntzeko tresnen sustatzeak**, gazteei lanbideratze eta baloratze bide berri bat irekiko lieke.

Alde batetik, enpresa sortze/hartzeak laguntzen edo finantzatzen dituzten **egituren** (merkataritza ganbarak, elkarteak, fundazioak...) eta gazteen harrera egiten dutenen **arteko topaketak** antola litezke gazte ekintzaileen gaiaren inguruan. Hortik agiri bat atera liteke (liburuxka, Ataria webgunea)

hogeita hamar urtetik beherakoentzat egina eta enpresa sortze/hartzeak laguntzeko eta finantzatzeko dauden tresnak erakutsiz.

Bestalde, gazteei zuzendutako **sustapen kanpaina** bat egin liteke formakuntza egituretan : lanbide ikastetxeak, unibertsitateak, ingeniari eskolak, IUTak... eta jadanik egin diren holako programa batzuetan oinarritu daiteke, hala nola *Entrepreneuriat Campus Aquitaine*¹⁹.

Garapen Kontseiluak bere laguntza eskaini nahi like arlo honetan diren ekimen guzietan, Hemen elkararena bezalakoa non **gazteengan ekonomia solidarioan diharduten enpresa sorte/hartzea sustatzen duena** SCOP, SCIC eta bestelako forma juridikoei lehentasuna emanaz.

Jardun ekonomikoaren sortze kultura, egitasmoen gauzatzea eta gaitasun kolektiboen garapena azkartzea epe luzean, hauek dira gazteak lurraldean atxikitzeko edo hartzeko baldintzak sortzeko modukoak diren joerak.

3. gomendioa : « Sare-gabeko » gazteen lanbideratzea errexteko lurraldean ditugun gaitasunak mobilizatu

Jakina da gazteek helduagoek baino zailtasun handiagoak dituztela lan merkatuan sartzeko, baina sarerik eta egitasmo profesionalik ez duten gazteek are zailtasun handiagoak dituzte. Lanbideratze prozesuan diren gazteek gaizki ezagutzen dituzte arlo profesional ezberdinek eskaintzen dituzten lan aukerak, eta oraino guttiago arlo horiek nola antolatuak diren Ipar Euskal Herrian.

Lurralde honetako biztanleek maiz elkartasun eta engaiamendu joerak izan dituzte. Horren adierazgarri dira herri partehartzea eskatzen zuten egitasmoak : Herriko inbertsio funtsa, gazte edo emazteentzako %0ko maileguak CLEJ eta CLEF tresnen bidez.

¹⁹ Tresna hau Bordaleko Irakaskuntza Goreneko Ikerketa Poloak eraman du.

« Elkartasun izpiritu » hori baliatuz eta gazteek lurraldearen ekonomia ezagutzeko duten premiari erantzuteko asmoarekin, lurraldeko eragileak mobilizatzea interesgarria litzateke, « **lurraldearen lekukoak** » izeneko sare baten sortzearekin.

Sare honek jadanik ditugun sareen taldea osatuko luke (entreprende sarea, Azia-ren sarea, egitura laguntzaile bakoitzaren sarea...) eta printzipio sinple batean oinarrituko litzateke : Ipar Euskal Herrian ari diren profesional batzuek beren denboraren zatitxo bat emango lukete, gehienez oren bat edo bi hilabetean, egitasmo profesional bat eraikitzen ari diren gazteekin elkartzeko. **Topaketa hauekin, profesionalek beren lanbidea azaltzeko aukera izango lukete, hortaz duten**

ikuspegiarekin, alde onak eta txarrak, baita ere, modu orokorrago batean, beren ingurune profesionala osatzen duten eragileak aurkezteko eta sare hau Ipar Euskal Herrian nola antolatua den erakusteko.

Sare honen onuretz baliatuko liratekeen gazteak lekuko misio batek edo formakuntza erakunde batek lagunduak izandakoak lirateke eta beren norabide profesionala oraindik erabakia ez dutenak. Teknikoki, lurraldeko eragile bolondresen zerrenda bat osatuko litzateke, lanbideka edo sailka antolatua, formatzaileen eta

Gazteen aholkularien eskuetan emana tresna informatiko baten bidez.

Gaur egun gazteen eta profesionalen arteko topaketak badira, baina maiz formatzailea edo aholkulariaren sarean oinarritzen dira, jardunean dauden profesional bolondresen zerrenda formal bat erabili gabe.

Sare honi « ofizialtasun » bat emanez, laguntzaileen lana errentuko genuke, arlo profesionalkako topaketa aukerak zabaldu eta aberastuko genituzke, eta profesionalen eta lanbideratze prozesuan dauden gazteen arteko lotura egingo genuke. Eraginkorra izateko, sare hauen animazioa segurtatu beharko litzateke, eta sarean izen emate, sarearen erabilpen eta saretik ateratze prozedurak sortu beharko lirateke.

Ekintza hau sustatu eta laguntzeko, Euskal Herriko Garapen Kontseiluak bere kide guziei proposatuko die ekintza hortan aktiboki har daitezen kide den egitura bakoitzeko profesional bat edo gehiago izendatuz sarean parte hartzeko.

4. gomendioa : Eragile instituzional guziak mobilizatu eta gazeendako etxebizitzaren alde ekin

Gazteen etxebizitza arazoak anitz dira eta gaztearen estatusa eta bizilekuaren araberakoak dira. Ipar Euskal Herriko gazteek autonomiarako bidean duten arazo nagusietako bat izanik, Garapen

Kontseiluak eragile instituzionalak deitzen ditu **indarrez mobiliza** daitezzen gazteek prezio onargarrian behar bezalako etxebizitza atxemateko aukera ukan dezaten.

Lehenik eta behin, Garapen Kontseiluak azken hamar urte hauetan etxebizitza arloan egin den lana azpimarratu du, baina **eragile instituzionalek gazteen etxebizitzaren auziari dagokionez borondate gehiago erakustea nahiko luke** (etxebizitza sozialak, herriak, lurralde erakundeak...)

Ona litzateke ere komunikazioa areagotzea, lurralde osoan, jadanik indarrean diren tresnak ezagutarazteko, jende gehienak ezagutzen ez baititu (adib. : 1, 2, teilatu, eskualdeko tresna).

Ondoren, lan berezi bat eraman beharko litzateke itsasaldean epe luzerako etxebizitza ukaiteko baldintzen gainean. Maiz iraupen mugatua duten lan kontratuek, soldata apalek eta abalemaile

ezak, gurasoen laguntzarik ez duten gazteak bazterten bait ditu jabeek berme gehiago nahi dutelako.

Horri aurre egiteko eta egoeraren larritasunari erantzuteko, Garapen Kontseiluak azpi alokairuak garatzea gomendatzen du. Printzipio horrek suposatzen du erakundeek, elkarrekin eta elkargoek apartamenduak alokatzea jabe publiko nahiz pribatuei, eta gero apartamendu hauek gazteei alokatzea baldintza malguago batzuetan. Etxebizitza guziekin egin daiteke : hitzarmendunak, hitzarmengabeak, HLMak... baldin eta 30 urtetik beherakoei alokatzen badira.

Elkarte batzuek, hala nola Euskal Kostaldeko langile gazteen aterpeak, « Les Mouettes » aterpea edo PACTak jadanik erabiltzen dute azpi alokairua egoera larrienean direnek etxebizitza errexago atxemateko.

Azkenik, barnealdean, **etxebizitza txikien eraikuntza sustatu** beharko litzateke datozen lekuko etxebizitza planetan. Adibidez, herri erdian erabiligabe diren eraikinak antola daitezke F2 edo F3 motako apartamenduetan, gazteek alokatu ahal izateko. Holakoak jadanik egin dira Zuberora eta Nafarroa Beheran arrakasta handiarekin.

5. gomendioa : Gazteek dituzten mugikortasun arazoak kontutan izan garraio politiketan

Garraioari dagokionez, gazteen beharrak eta helduagoenak ez dira berak, bereziki tenore eta helmugari dagokienez. Azken hamar urteetan ainitz zabaldu den hiri inguruko eremuak ez du gazteen bizi erritmoari egokitutako garraio zerbitzurik eskaintzen. Hori nabariagoa da landa eremuan, non leku batzuk baztertuak diren eta non bakoitzak auto bat behar duen.

Eskariaren araberako garraioaren garapenak, gauzez ere, auziari erantzun bat emango lioke zerbitzu erregularrik ez den lekuetan. Hiriguneetan, **gazteen beharrak hobeki integratu** beharko lituzkete erakunde antolatzaileek garraio eskemak egiterakoan.

Edozein kasutan, **gidabaimena eskuragarriagoa** egin beharko litzazieke zailtasun gehien dituzten gazteei, badakigulako mugikortasunaren eta enpleguaren arteko lotura²⁰ azkarra dela. Baina, aldi berean eta epe luzeagorako ikuspegi batekin, **elkarbidaiatze eta autopartekatze**(auto bat zenbaiten artean erosi) printzipioak zabaldu beharko dira gazteen artean, bereziki lizeoetan, beren jokamoldeak biharko energia erronkei egoki ditzaten.

Orokorkiago, **bizilekua eta lanlekua hurbiltzearen galdera ere integratu** beharko lukete lurraldearen antolamendu plan guzietan. Xede ekonomikoa duten lur sailak lurraldean banatzeak eragin handia du garraio arazoetan.

6. gomendioa : Barnealdean prebentzio programak zabaldu

Landa eremuan, prebentzio (antisorgailuak, joerak, adikzioak) eta osasun heziketa gaietarako gazteen harrera guneen eskasia begibistakoa da.

Frantzia mailan gertatzen den bezala, fenomeno berri batzu agertu dira Ipar Euskal Herrian, hala nola « binge drinking »a. Alkohol kantitate oso handia oso azkar edatea alegia. Fenomeno hauek batez ere gauean gertatzen dira eta portaera arriskutsuak sortzen dituzte. Sentsibilizazio eta prebentzio ekintzak ezarri/finkatu beharko lirateke.

Gero, **zerbitzu zibikoan diren gazteek osaturiko talde mugikorrek**, prebentzioan diharduten elkarten laguntzarekin, ekin lezakete gazteak elkartzen diren leku eta uneetan (herriko bestak, besta komiteak...). Lan bat egin lezakete ere besta komiteekiko, hauek prebentzioaren gaiarekin sentsibilizatzeko.

2012ko apirilko « Ipar Euskal Herriko zerbitzu publikoen eta publikoarendako eskemaren » azken txostenean, arazo honi buruz ekintza bat proposatu zen. Publiko gazteari hurbiltzeko baliabide egokiak garatzea zuen helburu, osasun gaietaz informatu eta sentsibilizatzeko alde batetik eta aldi berean eskaintza hori eskuragarriagoa egiteko lurralde osoan.

Informazio eta behaketa sare bat gauza liteke, gazteriaren eragileek (GIB, GIG, Lekuko Misiok, ikastetxeak...) eta medikuntza arloko eragileek osatua.

²⁰ Ikus : Ipar Euskal Herriko gazteriari buruzko diagnostikoa, 62. orr.

Azkenik, lurraldean antolatutako diren harrera guneek (gazteak errezibitzen dituzten egiturak, osasun etxeak, zerbitzu publikoen etxeak) eginbehar hauek izan litzakete:

- Lehen informazio bat eman ;
- Lehen hitzordua antolatu ;
- Profesionalen permanentzia bat segurtatu (nerabeen etxearen taldea adibidez) banakako kontsultentzat eta jarraikia egiteko.

Garapen Kontseiluak nahiko luke zerbitzu publikoen eta publikoarendako zerbitzuen eskemaren proposamen hau lurralde kontratu berrian ekintza batzuekin gauzatu izatea.

II. Gazteei leku bat eman bizi publiko, ekonomiko eta sozialean

Ipar Euskal Herrian gazteek beren lurraldean duten inplikazioa azkarra da, bereziki landa eremuan. Indibidualki edo elkarre baten bidez : besta komiteak, gaztetxeak, garapen ekonomikoarendako elkarteak, kulturaren sustapen elkarteak, edo kirol nahiz ikasleen elkarteak... gazteek, sortzen eta berritzen dute, mobilizatzen dira eta haien irudia duten gertakariak antolatzen dituzte.

Maiz, Ipar Euskal Herrian ematen den aberastasun hori, **gaizki ezagutzen da eta gaizki aitortua edo onartua da**, lurraldeari baliabide berriak eman diezazkiokeen gauza bat bezala. Gainera, erabakigune gehienak, elkarteek, erakundeek edo ganbarek 30 urtetik beherako ordezkari gutti dute.

Alde batetik, gazteek ez dute ordezkariarik erabakiguneetan. Bestetik, egiten dutena ez zaie aitortzen.

Gazteek lurraldean duten lekuaren auziari erantzuteko, Garapen Kontseiluak bi ekintza iradokitzen ditu : Ipar Euskal Herriko gazte elkarten kontseilua osatzea eta gazteen ekimenak eta esperientziak argitara emango litzuzkeen urteroko hitzordu nagusi bat antolatzea. Gomendio hauek orain zehaztuko dira.

7. gomendioa : Ipar Euskal Herriko gazte elkarten kontseilu bat sortu

Gazteen, gazte elkarten eta erakunde erabakitzaileen arteko zubia eraiki asmoz, Garapen Kontseiluak « Geroa » izeneko Ipar Euskal Herriko gazte elkarten kontseilua (CAJPB frantsesez) sortzea proposatzen du.

Gazteen kontseilu klasikoak ez bezala, non kideak indibidualki ordezkaten diren, Geroako kideek gazte elkarte guztiak ordezkatzeko litzuzkete, zein izan ere hauen jardun eremua : gaztetxe, besta komiteak, ikasle elkarteak, kultura, kirol, gizarte elkarteak, ekonomikoak...

Holako kontseilu batek ongi funtzionatzeko ezinbesteko hiru baldintzak²¹ bete beharko dira : egiazko borondate politiko bat, baliabide ekonomikoak, giza baliabide dedikatuak.

Kontseilu honen betebeharrak hau izan litezke:

- **Gazteen botzaren ordezkaria izan** Euskal Herriko Garapen Kontseiluan (zuzendaritza batzordean eserleku iraunkor bat izan lezake);
- **Erakundeetan gazteen ordezkaria izan**, gazteriari buruzko politiken eraketa eta ebaluaketari dagokienez;
- **Loturak sortu**, beste lurraldeetako gazte kontseiluekin eta bereziki Euskadiko²² gazteriaren kontseiluarekin;
- kide diren elkarte guzientzat **baliabide leku bat izatea**, bereziki txostenak egiteko tenorean, edo elkarte biziaren inguruan formakuntzak antolatuz ;
- **Urte guziz hitzordu nagusi bat antolatu** lurraldeko gazteen ekimenei balioa emateko (Inizia' Jeun antzekoak).

Misio hauek adibide gisa emanak dira.

8. gomendioa : Gazteen ekimen eta esperientziak ezagutarazi eta balioa eman

Garapen Kontseiluak nahiko luke Inizia'Jeun²³ gazte ekimenen saloiak iraun dezan, eta lurraldean hogeita hamar urtetik beherako gazteek eramaten dituzten ekintzei balioa emateko urteroko hitzordu nagusia bilakatzea.

Antolaketa hau buruzagi batek eramango luke, kolektiboa litzateke eta gazteriaren eragile guziak bilduko lituzke : ikastetxeak, gazte elkarteak, gazteen informazio sarea, herri hezkuntzako elkarteak, herrietako gazte zerbitzuak...

Hauak lirateke saloiaren helburua nagusiak:

- Egitasmoak daramatzaten guziak **balioztatu**, zein izan ere beren jardun esparruak eta adinak;
- Gazteak **informatu** egitasmoak laguntzeko eta finantzatzeko dauden aukeretat;
- Egitasmo berriak sortzeko gogoia **bultzatu**;
- Ipar Euskal Herriko gazteriaren osagai desberdinak **elkartu**.

Interesgarri litzateke saloi hori urte guziz lurraldearen leku desberdin batean antolatzea, gazteek lurraldearen ikuspegi zabalagoa izan dezaten.

²¹ANACEJen iduriko: haur eta gazte kontseiluen elkarte nazionala

²² Euskadiko Gazteriaren Kontseilua. Elkarte plataforma, gazte elkarteak edo gaztetzako jarduerak eskaintzen dituzten elkarteak biltzen dituena. <http://www.egk.org>

²³ Ikus : Ipar Euskal Herriko gazteriaren diagnostikoa, 70. orr.

Sorkuntza artistikoaren alorrean, artista gazte frango daude, baina ez dira nahiko baloratuak. Lurralde mailan oso erakunde gutik beren gain hartzen dituzte arte plastikoak. Alta, artista gazteek laguntza behar lukete beren obrak ekoizteko, zabalteko eta formatzeko.

Arte eta kultura hezkuntzak bere tokia aurkitu behar du eskoletan. Azkenik, kulturaren eta ondare aberastasunen transmisioa baloratu behar da.

III. Ahulezia egoeran diren gazteei laguntzak ematean gerta litezkeen hausturak aurreikusi

Ahulezia egoeran diren gazteen identifikazioa eta jarraikia egitea gero eta zailago da, bereziki gazteak bere estatusaren edo egoeraren aldaketak bizi dituenetan : ikasketak uzten dituenetan, gurasoen etxetik joaten denean, lanik gabe gelditzen denean, jarraiki soziala eteten denean... Orduan haustura berez sortzen da, alde batetik beren laguntza bertan behera uzten duten erakundeek eta laguntza berri bat eman dezaketenen artean.

Urte guziz, estatus edo egoera aldaketa baten ondorioz « desagertu » ziren gazte asko, bat batean beragertzen dira ezbehar baten kari (osasuna, justizia,...). Une horretan beren bizi baldintzak azkarki okertu dira. Adibidez, gaur egun, haurren giza laguntzak jarraitzen zituen gazteetako 1/3 larrialdiko aterpe batean aurkitzen dugu, haur denborako laguntza hori bukatu eta urte zenbait berantago.

Laguntzaren hausturaren arazoari erantzuteko, Garapen Kontseiluak ahulezia egoeran diren gazteen jarraiki sistema bat gauzatzea proposatzen du.

Hona hemen proposamen hau.

9. gomendioa : Ahultasun egoeran dauden gazteak jarraitzeko sistema bat formalizatu

Jarraiki sistema hori, ahultasun (prekaritate) egoeran dauden gazteetaz arduratzeko gaitasuna duten erakundeek artean gauzatu beharko litzateke, zein izan ere bakoitzaren jardun esparrua : hezkuntza, soziala, osasuna, enplegua, justizia...

Hitzarmenak egin litezke erakunde hauen artean, etortzekoak diren hausturak aurreikusteko, batik bat laguntza baten bukaeraren ondotik. Informazioen transmisioak formalizatua eta sistematizatua izan beharko luke.

Adibidez, 21 urte egitean, Haurtzaroaren Laguntza Soziala eteten zaionean laguntza hori jaso duen gazte bati, bere txosten osoa laguntzaren lekukoa hartuko duten erakundeei helarazi beharko zaie : Etxebizitzarako Sarbide Bulegoa, Lekuko Misioa, Osasun Segurantzza, Langile Gazteen Aterbea... laguntza horretan hausturarik gerta ez dadin.

Oso garrantzitsua da transmisio hori laguntza bukatu aintzin egitea, ezen haustura bat gertatuko balitz, gaztea « desagertzeko » arriskuan baita.

lido horri segituz, Garapen Kontseiluak proposatzen du **sistema hori erakundeek elkarlanean eraikitzea**, ahultasun egoeran diren gazteekin lan egiten duten guzien arteko trukaketa eremu bat sortuz. SOAK²⁴ esperientziaren adibidea segi lezakete.

III. Gazteak lurraldeak dituen aukera eta ahalmenei sentzibilizatu.

15-30 urte artekoen gehiengo batek bere lurraldeaz eta osatzen duten osagaien (kultura, historia, hizkuntza, ekonomia eta geografia), ikuspegi oso mugatua du... Ezagutza eskas horrengatik ez dituzte haien gerorako aukera guziak ikusten.

Gainera, gazteek ez dute elgar ezagutzen. Osatzen dituzten taldeak besteekiko nahikoa itxiak dira. Elkar-ezagutza handiago batek, bere aniztasunari esker azkarragoa den lurralde bat eragingo luke eta elkar-ezulertzeak saihestuko lituzke.

Garapen Kontseiluak, gazteek lurraldea hobeki ezagut dezaten eta eskaintzen dituen aukerei sentzibilizatzeko, proposatzen du, alde batetik, « Euskal Herria Irakatsi » (EHI) tresna garatu eta azkartzea eta bestetik, euskararen irakaskuntza garatzea eta eskola kanpoko denboretan bere erabilpena sustatzea.

10. gomendioa : « Euskal Herria Irakatsi » tresna garatu eta azkartu

Pirinio Atlantikoetako Dokumentazio Pedagogikoaren Departamenduko zentroak –Garapen Kontseiluarekin lankidetzan- 3 urtez esperimentatu du « **Euskal Herria Irakatsi**²⁵ » tresna. Bigarren mailako irakaskuntzari zuzendua, **garatu eta azkartu behar da**. Akademiako Ikuskaritzak bere sustengua berritu beharko du eta tresna horrek antolatu animazioak lagundu beharko ditu.

Gaur egun, EHLren webgunean, modu librean eskura ditzakete, lurraldeari buruzko datu gordinak ematen dituzten txostenak, edo sei irakasle arduradunek egin fitxa pedagogikoak. Irakasleek eskura dezaketen informazioa ez da egokiena, datu gordinak ematen dituzten txostenak luzeegiak baitira klase prestaketa denboran hauen ustiaketa egiteko alde batetik, eta irakasleentzat ez baita errex beste batek egin fitxa pedagogiko batekin lan egitea.

²⁴ Ikus : Ipar Euskal Herriko gazteriaren diagnostikoa, 55. orr.

²⁵ Sei irakasle arduradunek fitxa pedagogikoak egin behar dituzte, lurraldeaz eta eskolako programak segituz, historia-geografian, Zientzietan eta Ekonomia. Fitxa horiek bigarren mailako irakasleentzat egiten dituzte (kolegio eta lizeoak) ikasleekin erabil ditzaten.

Irakasle arduradunen lanaren berdideratze bat egin beharko litzateke, **sintesia agiriak egin** ditzaten, datu gordinen eta fitxa pedagogikoen erdibidean.

Segitu beharko litzateke irakasleei zabalik diren animazio pedagogikoak eskoletan egiten.

Egokia litzateke **EHLren webgunea berriztatzea** eta nabigazioa erretea. Aktibitate adierazle batzuk ezarri beharko dira koneksio eta deskarga kopuruak aztertu ahal izateko.

Webgunearen berriztatzea bukatua izanen denean, komunikazioari lotu beharko zaio irakasleek webgunearen berri izan dezaten. Aurkezpenak egin beharko dira ikastetxeetan.

Lehen mailako irakaskuntzari dagokionez, lurraldearekin lotuak diren egitasmoentzat

balioztatze lan bat egin beharko litzateke, zeren eskola guzietan badira EHLren baitan kokapenik izango luketen egitasmoak burutzen dituzten irakasleak. Webgunea egitasmo guzti hauen erakusleihoa izan liteke eta atal berezi bart sor liteke.

Euskal Herriko Garapen Kontseiluak nahiko luke EHL tresna iraunkortua eta garatua izatea Pirinio Atlantikoetako Dokumentazio Pedagogikoaren Departamenduko Zentroaren eskutik. Bere aldetik, segituko du gazteriaren eragile guziei (ikastetxe, elkarte, gizareratze egiturak...) lurraldearen aurkezpena egiteko aukera ematen. Aurkezpen horiek, eskatzen duten egituretan egina izanen da edo, Kontseiluaren egoitzan bertan eta lurraldea bere osotasunean edo gai bereziak izanen dituzte hizpide : laborantza, etxebizitzak, ekonomia ...

11. gomendioa : Euskararen irakaskuntza eta bere erabilpena garatu eskola denboratik kanpo

Lurraldearen ondarearen osagai nagusietako bat bere hizkuntza da : euskara.

Euskararen Erakunde Publikoak, bere 2006ko hizkuntza politika egitasmoan argiki identifikatu zituen belaunaldi berriak hizkuntzaren ondorenganatzeko ahalbidetzeko elementu nagusi bezala.

Euskara eskolan ikasteko eskaintza garatzeko ekintzak abiatuak dira lurraldean, bai murgiltze eredu baina eskola elebidunetan ere (pribatuak eta publikoak). **Lanbide heziketari buruzko lan berezi bat abia liteke**, lanbidea eta euskal elebitasuna, gaitasun bikoitza duten irakasleen beharra haunditzen ari baita.

Aldi berean, eskolaz kanpoko eskaintza bat garatu beharko da, lankidetzan herrietako gazte zerbitzuekin, gazte elkarteekin eta herri hezkuntzako elkarteekin (MVC, gizarte guneak, aisialdi guneak), hizkuntza irakasteari eta euskarazko jarduera eskaintzari buruz.

Garapen Kontseilua ados da Euskararen Erakunde Publikoaren autu estrategikoekin eta bere kideak deitzen ditu lan hori sendotzeko behar diren baliabideak ematera.

IV. Estatuaren eta Lurralde Erakundeen gazte politiketan parte hartu eta lurraldearen gazte egitasmoaren lehentasunezko ardatzak azkartu.

Gazteriaren arloan ari diren erakunde guztiak gazteekiko duten ekimen politika hausnartzen eta egokitzen ari dira. Arlo honetan ari diren eragileak eta dauden tresna edo laguntzak ugariak²⁶ dira. Horrek irudia irakurgaitza egiten dio gazteari.

Auzi horri erantzutearen bidean, Garapen Kontseiluak proposatzen du gazteen aldeko ekintzen sustapen, jarraiki eta ebaluaketa zelula bat osatzea, lurraldeko internet atari bat sortzea eta gazteriaren eragilearen sare antolaketa epe luzerako berrantolaketa.

12. gomendioa : Ipar Euskal Herriko gazteriaren aldeko ekintzen sustapen, jarraiki eta ebaluaketa zelula bat sortu.

Euskal Herriko Garapen Kontseiluak eraman lezakeen zelula horrek, zeregin zenbait izango luke :

- **Gazte dinamikak behatu**

Geografiaren aldetik, ikerketa horrek **hamar herri elkargoak hartuko lituzke** eta gazteriari buruzko datu guztiak bilduko lituzke.

Datu batzuk jadanik existitzen dira, gazteak laguntzen dituzten erakundeetan : lekuko misioak, haurren etxeak, lizeoak, unibertsitateak, osasun segurantzak, CAF, SPEL... Komenigarria litzateke datu horiek **biltzea eta sintesia egitea**.

Aldiz, beste datu batzuk ez dira existitzen. Adibidez, 30 urtetik beherakoen etxebizitza eskaera, edo erabakiguneetan duten ordezkariak. Horietaz **inkesta bereziak** egin litezke. Datuen kopuruaz gain, kalitatean oinarritutako inkesta horiek egin litezke lurraldean bizi diren gazteen hasetze mailaren jarraikia egiteko edo haien bizi ohituren jarraikia egiteko.

Helburua litzateke, urtero, Ipar Euskal Herriko gazteriari buruzko sintesia txosten bat egitea eta eraman diren ekintzen eraginkortasuna baieztatzea. Komenigarria litzateke horrelako beste erakundearen funtzionamenduan oinarritzea, hala nola INJEP²⁷ Frantzia edota « el Observatorio Vasco de la Juventud²⁸ » Euskal Autonomia Erkidegoan.

²⁶ Ikus diagnostikoa : gazteriaren eragileak

²⁷ Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire-Gazteriaren eta herri hezkuntzaren Instituto Nazionala

²⁸ Gazteriaren euskal behatokia - <http://www.gazteakera.euskadi.net/r58-854/es>

- **Gazteriari buruzko ekintzak ebaluatu**

Behaketa horrek gure lurraldean eraman diren gazteendako programak ebaluatzeko eta hauen eraginkortasuna baieztatzeko aukera emanen du. Ebaluaketa hauen emaitzak erakunde guzietan ematen ahalko zaizkie eta horiekin beren gazteen politika elika lezakete.

- **Dinamika berriak bultzatu**

Garapen Kontseiluaren lanekin loturan, eta gazteriaren eragileekiko animazioak segituz, zelula horrek ekintza berriak susta litzake, beti ere lurralde egitasmoarekin bat eginez.

13. gomendioa : Gazteentzako internet atari bat sortu (lurralde sarrera batekin)

15-30 urte artekoentzat informazioari sarbidea erreteko, Garapen Kontseiluak gazteentzako internet atari bat sortzea proposatzen du : **ATARIA**.

Gaur egun webgune ainitz badira gazteentzat intersegari diren gaietaz ari direnak : etxebizitza, kultura, kirola, enplegua... eta gainera lurraldearen maila desberdinetan : herriak, departamendua, eskualdea... Baina oraindik ez da informazio guzi horiek biltzen dituenik. Atari hau, gazteentzako zerbitzu eta baliebidetarako ate bakar bat litzateke.

Plataforma horren helburu nagusiak lirateke:

- Gazteei **lurraldeko informazioak** eskaini, egitura eta pertsona egokiengana bideratzeko (etxebizitza, enplegua, osasuna, orientazioa, egitasmoen gauzatzeko...);
- egitasmoak dituzten gazteei beren ekimenari balioa emateko aukera eman eta ondorioz jakintza eta gaitasunen parkekatzea ahalbidetu ;
- gazteriaren profesionalen eta saretan antolatutako diren gazteei trukaketa eta informazio plataforma bat eskaini.

ATARIA, Ipar Euskal Herriko gazte guzietan eta gazteriaren profesionalen zerbitzurako tresna bat izan beharko da. Ez du egitura batendako bakarrik balio izan beharko, orduan ez bait lieke gazteen galderei eta profesionalen erantzungo.

Idea hau, profesionalen eta gazteek atera dute, gazte misioak bi urtez animatu duen lan talde baten lanetatik. Webgunearen lehen adarkadura egina izan zen ADN64-ren (teknologia numerikoaren agentzia) laguntzarekin eta Montaury campuseko SIL-ko lizentziako ikasle batzuek webgunearen grafismoa landu zuten. Gazteei zuzendutako tresna guzietan bilaketa bat egin dute, harrera gunetik webgunera, EHGGan ari ziren ikasleek.

Egitasmo honek ezin izan du bidea segitu webgunearen kudeatzaile eta animatzaile zehatzik ez zelako ageri.

14. gomendioa : Gazteriaren profesionalen sarea iraupen luzekoa izatea

Orain arte aurkeztu diren iradokizunak modu eraginkor batean eraikitzeko eta gauzatuak izateko, ezinbestekoa da **gazteriaren eragileek sarean funtzionatzen segitzea**.

Funtzionamendu honi esker, hiru urtez erabilia izan dena gazte misioan, egitasmo kolektiboak atera dira gazteen hitzaren (Boîte à images, Boîte à Paroles), gazteen ekimenen (Inizi'Jeun saloia), informazioaren inguruan (Ataria). Haietariko bakoitzak hobeki ezagutzen du politika oso aldakorren menpe den ingurune profesionala : etxebizitza, enplegua, gizartea, osasuna... eta eragileen arteko trukeek, tresnen ezagutza gurutzatuak, egituren ezagutzak gazteak hobeki lagunduko dituzte.

Sare horren kide izan litezke (zerrenda ez osoa) :

Lekuko misioa, langile gazteen aterbea, orientazio zerbitzua, gazte zerbitzuak, CAF, Osasun Segurantzza, ikasleen gurasoak, zerbitzu zibikoaren aldeko elkarteak, formakuntza egiturak, unibertsitateko zerbitzuak, herri hezkuntzako elkarteak, gazteen elkarteak...

Lantzeko gaiaren arabera deituak izanen dira : behar larrian direnen jarraiki sistema, webgunea, prebentzioaren hedatzea landa eremuan, lurraldearen eragileen sarea...

Sare horren funtzionamendu modalitateak ez dira oraindik zehaztuak izan.

ANNEXES

Annexe 1 :

Bilan de la mission jeunesse menée entre 2009 et 2012

AXE 1 : Développer la connaissance du territoire auprès des jeunes

1.1. Le dispositif « **Enseigner le Pays Basque** » porté avec le CDDP 64 vise à développer la connaissance du territoire à l'école :

- **Six enseignants relais** en histoire-géographie, SVT et SES chargés de produire des fiches pédagogiques pour le collège et le lycée;
- **Site internet** en accès libre avec une base de données territoriales et des documents pédagogiques: <http://crdp.ac-bordeaux.fr/epb/>;
- Ouverture du dispositif vers **l'enseignement primaire**;
- Développement de **projets pédagogiques partenariaux** sur le port de Bayonne (IA, CCI...), la montagne basque (Leader), la culture (ICB), le sport...

➔ **Environ 20 fiches pédagogiques, 100 documents en ligne sur site EPB, 50 enseignants mobilisés lors d'animations pédagogiques sur le terrain...**

1.2. Des **interventions** dans les établissements scolaires ou auprès des jeunes en insertion pour une présentation du territoire : lycéens, jeunes en service civique, étudiants de l'UPPA...

1.3. La mise en place de **projets expérimentaux** : « Mugitour » (découverte du territoire pour des jeunes en réinsertion, avec la Mission locale et les organismes de formation), « projet professionnel, projet de vie, projet de territoire » (lier territoire et orientation, avec le CIO de Bayonne).

➔ **Des rencontres avec une 50aine de jeunes en insertion, plus de 250 élèves en établissements scolaires ou en organismes de formation.**

AXE 2 : Mieux connaître et accompagner la jeunesse

2.1. Création et animation d'un **réseau des acteurs de la jeunesse** du Pays Basque (techniciens collectivités, BIJ, Mission locale, MVC, associations...):

- Animation de **groupes de travail thématiques** (réflexion et proposition d'actions)
- Emploi – Orientation
- Information (site internet)
- Projets de jeunes
- Précarité
- Politiques publiques

➔ **50 professionnels mobilisés en continu**

- Organisation des premières **Rencontres des acteurs de la jeunesse** à l'ESTIA en février 2011
→ **200 participants, 4 ateliers**, 1 invité d'honneur: Martin Hirsch
- Organisation de la **Table des acteurs de la jeunesse** à l'ESTIA en juin 2012
→ **100 participants**, avec des intervenants de l'INJEP, l'ANACEJ²⁹ et du Conseil de la Jeunesse d'Euskadi / Euskadiko Gazteriaren Kontseilua.

2.2. Lancement d'expérimentations par certains groupes de travail :

•ATARIA : préfiguration d'une plateforme numérique pour les jeunes

Co-réalisé sur l'année 2010/2011, entre un groupe de professionnels, des étudiants en licence d'informatique, un appui de l'agence départementale du numérique...



•SOAK : un groupe de réflexion sur la précarité

Ce groupe s'est constitué avec des professionnels en contact avec des jeunes en difficulté (précarité professionnelle, accès au logement, santé-psychiatrie, rupture familiale, justice, décrochage scolaire...) pour réfléchir librement aux situations qu'ils rencontrent, aux idées nouvelles à faire émerger, etc.

Il a réuni des acteurs aussi divers que la CPAM, des lieux d'accueil de jeunes ou d'insertion (Philae, Atherbea, Sauvegarde...), association de parent d'élèves, Conseil général, Maison des adolescents, Institut du travail social...

Regards croisés sur les
jeunes en situation de
précarité



Prekaritate egoeran diren
gazteei begirada
gurutzatuak

²⁹ INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education (INJEP)
ANACEJ : Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)

• **INIZIA'JEUN : le premier Salon pour valoriser les initiatives des jeunes...**



AXE 3 : faire participer les jeunes au développement du territoire

3.1. Organisation de **7 réunions publiques** en 2010 sur le thème de la participation des jeunes au développement du territoire : Tardets, Hasparren, St Palais...

3.2. Rencontres de jeunes dans leur structure : Foyer de jeunes travailleurs, JCE Bayonne et Gaztetxe de Macaye...

3.3. Echange et réflexions avec une dizaine d'associations de jeunes (EHZ, Azia, EG, comité des fêtes...) pour la création d'un collectif des associations de jeunes du Pays Basque

➔ **150 jeunes sollicités**

3.4. Projet innovant lancé en 2012 : **la boîte à Images, boîte à Paroles**

- Recueil de paroles en basque ou en français de la jeunesse du Pays Basque dans sa diversité
- Production d'un document vidéo pour juillet 2012 avec premier montage en avant-première aujourd'hui!

➔ **46 témoignages de jeunes recueillis**

Annexe 2 :

Liste des structures ayant participé à la mission jeunesse entre 2009 et 2012

ACBA - Agglomération Côte basque Adour
ADIL 64 - Association Départementale pour l'Information sur le Logement
ADN 64 – Agence départementale du Numérique des Pyrénées-Atlantiques
AFIJ - Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés
AFMR Etcharry – Association pour la Formation en Milieu Rural
AFPA – Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
Agence du service civique
Aldudarrak Bideo – société d'audiovisuel
APEC – Association pour l'Emploi des Cadres
APSP Biarritz - Association pour la promotion sociale et professionnelle
Aquitaine cap métiers – association régionale pour la formation, l'emploi et l'orientation
ARF - Association des Régions de France
Atherbea – Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
Azia (Point Information Jeunesse de Soule)
Denekin – Association de quartier de Biarritz
Association départementale des Francas 64
Euskal Herrian Zuzenean
Euskaldun Gazteria – association gérée par des jeunes de 16 à 25 ans en Pays Basque intérieur
EVAH - Espace de Vie pour Adultes Handicapés
Les Chemins de l'Europe – service volontaire européen
Association Les Petits Débrouillards Aquitaine
L'Escale, centre d'accueil et d'hébergement pour femmes à Bayonne
APP - Atelier pédagogique personnalisé de Bayonne
Association Médiannes
Association Missions Père Cestac – gestionnaire d'établissements d'accueil d'enfants
Association Pixkanaka – promotion de la scène musicale et artistique au Pays Basque
Association Toit pour Tous – accès au logement pour tous
Atelier Lan berri Scop – formation création / reprise d'entreprises
Auberge de jeunesse "Aintziko Gazte Etxea"
Auberge de jeunesse Erreka Gorri
Aviron Bayonnais
BAL - Bureau d'Accès au Logement
Banga Espace santé jeunes de Mauléon Soule
BIJ d'Anglet - Bureau Information Jeunesse
BIJ de Bayonne
BIJ de Biarritz
BIJ de Hendaye
BIJ de St Jean de Luz
Caisse d'Allocations familiales du Béarn et de la Soule
Caisse d'Allocations familiales du Pays Basque et du Sud des Landes
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Bayonne

CDDP 64 - Centre départemental de documentation pédagogique des Pyrénées-Atlantiques
CEMEA Aquitaine – Centre d'Entraînement aux Méthodes Educatives Nouvelles
Centre "Aintzina"
Centre communal d'action sociale d'Anglet
Centre communal d'action sociale de Biarritz
Centre communal d'action sociale de Boucau
Centre communal d'action sociale de Hendaye
Centre communal d'action sociale de St Jean de Luz
Centre de loisirs d'Amikuze
Centre de loisirs d'Ascain
Centre de loisirs de Bassussarry
Centre de loisirs de Briscous
Centre de loisirs de Ciboure
Centre de loisirs d'Urcuit
Centre de loisirs de Lahonce
Centre de loisirs de St Pierre d'Irube
Centre de loisirs de Villefranque
Centre départemental de l'Enfance et de la Famille
Centre éducatif et technique Grand voile et moteurs / Association PHILAE
Centre Hospitalier de la Côte Basque
Centre pédagogique Ikas
Centre social Denentzat
Centre social Dou Boucaou
Centre social Maria Pia
Centre social Sagardian
CCI -Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque
CFA ACBA – Centre de Formation d'Apprentis de l'Agglomération Côte Basque Adour
CFDT – Confédération Française Démocratique du Travail
CFA de Hasparren - Centre de formation des apprentis agricoles
CFE CGC – Confédération Française de l'Encadrement /Confédération générale des cadres
Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques
CIBC Sud Aquitaine –Centre Inter-institutionnel de Bilan de Compétences
CIJA - Centre Information Jeunesse Aquitaine
CILSO - Centre Interprofessionnel du Logement du Sud Ouest
CIO - Centre d'Information et d'Orientation de Bayonne
Club Léo Lagrange Bayonne
Club Léo Lagrange Ciboure
CMPP - Centre médico psycho-pédagogique de St Jean de Luz
COL - Comité Ouvrier Logement
Collectif Karaban'art
Compagnie Traboules
Complexe éducatif "Beyris Mirasol"
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
Conseil régional d'Aquitaine
CPIE littoral basque – les amis d'Abbadia
Crédit agricole Pyrénées-Gascogne
CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

C2O – Centre de formation Oral et Orientation scolaire et professionnelle à Anglet
DDCS - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDTM - Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Direction départementale Protection Judiciaire de la Jeunesse
Domofrance Aquitaine Sud – entreprise sociale pour l’habitat à Bayonne
EAJ PNV – Parti nationaliste basque
EGC - Ecole de Gestion et de Commerce de Bayonne
Emmaus Tarnos
EPSECO Bayonne – Ecole Privée Supérieure de Commerce et de Gestion
ESAT Gure nahia - Etablissement et Service d'Aide par le Travail
Eusko Ikaskuntza – société d’études basques
Espace socioculturel municipal des Hauts de Ste Croix
Espace jeunes de Biarritz
ESTIA – Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées
Etablissement régional Léo Lagrange Sud Ouest
FACE Pyrénées-Atlantiques - Fondation Agir Contre l'Exclusion 64
Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment
Fédération de la Ligue de l'enseignement 64
Fédération départementale Familles Rurales
Fédération des centres sociaux du 64
Fondation de France – délégation régionale d’Aquitaine
Fondation JAE – Jeunes Avenir Entreprise
Foyer des Jeunes Travailleurs de la Côte Basque
Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos
Foyer des Mouettes à Bayonne
Gadjé-Voyageurs 64 – intervention auprès des gens du voyage à Billère
GIP DSU Contrat de ville de l'agglomération bayonnaise
Greta Béarn et Soule – organisme de formation professionnelle et continue
Greta du Pays Basque
Habitat Jeunes Pau Pyrénées
Hemen – association d’animation économique du Pays Basque
Herrian Bizi – association pour le logement des jeunes en Pays Basque intérieur
IAE Bayonne – Institut d’Administration des Entreprises
ICB - Institut Culturel Basque
ICF Habitat Atlantique
IFRIA Aquitaine - Apprentissage dans l'Industrie agroalimentaire en Pays Basque
IME "Francessenia" - Institut médico éducatif à Cambo-les-Bains
IME "Le nid Marin" à Hendaye
IME "Plan Cousut" à Biarritz
Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques
Institut éducatif thérapeutique de Guidalos de Jurango
Institut de rééducation médico psycho "Les Events"
Institut du Travail social de Pau
Institut Jean Errecart
Institution "Louis Edouard Cestac" à Anglet
INSUP Pau – organisme de formation
INSUP Pays Basque

Iparraldeko konpilazioa – projet musical à Hendaye
ITEP "Idekia" - Institut Thérapeutique Educatif et pédagogique à Bayonne
ITEP l'Arbre à paroles / Association Suerte
IUT de Bayonne et du Pays Basque
Jeune Chambre Economique du Pays Basque
LABO – organisme de formation
Les petits débrouillards Aquitaine
Lycée André Malraux à Biarritz
Lycée Bernat Etxepare à Bayonne
Lycée hôtelier et des métiers du tourisme à Biarritz
Lycée Paul Bert à Bayonne
Lycée Largenté à Bayonne
Lycée Cantau à Anglet
Maison de l'emploi de l'agglomération bayonnaise et du Pays Basque
Maison de l'Etudiant de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Maison des adolescents Adoenia à Bayonne
MECS "Chez nous" - Maison d'Enfant à Caractère Social à Vieux Boucau
MECS "Notre Dame" à Jatxou
MECS de Castillon à Tarnos
MECS St Vincent de Paul à Biarritz
Mendiboure Formation Transport à Bayonne
Mission Locale avenir jeunes Pays Basque
MSA Sud Aquitaine - Mutualité Sociale Agricole
MVC Bayonne St Etienne - Maison de la Vie Citoyenne
MVC Centre ville de Bayonne
MVC Polo Beyris
MVC Saint Etienne Habas la plaine
Office 64 de l'habitat
Office public de l'habitat de Bayonne - Sud atlantic
Pact-Hd du Pays Basque – Amélioration de l'Habitat en Pays Basque
PASS - Permanence d'Accès aux Soins de Santé
Patronage Laïque des petits bayonnais
PIJ d'Urrugne - - Point Information Jeunesse
PIJ d'Ustaritz
PIJ de Ciboure
PIJ de Hasparren
PIJ de Mouguerre
PIJ de St Palais
PIJ de St Pée sur Nivelle
PIJ St Etienne de Baigorri
Pitzgarri
Point accueil jour Bayonne Anglet Biarritz
Pôle Emploi Oloron
Pôle Emploi St Jean de Luz
Prévention spécialisée Pays Basque
Réseau Information Jeunesse du Pays Basque
S.A. HLM Erilia

SEAPB - Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte du Pays Basque
Seaska – fédération des écoles immersives en langue basque
Secours catholique de Bayonne
SEPANSO – Fédération des associations de protection de la nature
Mairie d'Ainhoa
Mairie d'Anglet
Mairie de Bayonne
Mairie de Biarritz
Mairie de Hendaye
Mairie d'Ustaritz
Mairie du Boucau
Service animation enfance jeunesse d'Hendaye
Service animation jeunesse d'Urrugne
Service animation, sport et culture de Cambo-Les-Bains
Service enfance et jeunesse de Bidart
Service enfance jeunesse de Ciboure
Service enfance jeunesse de Mouguerre
Service jeunesse de Mauléon
Service jeunesse St Jean de Luz
Service sport et jeunesse de Biarritz
Service culturel de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour à Bayonne
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de la Nive
SESSAD de l'IME d'Héauritz - Service d'Education spéciale et de Soins à Domicile
SIRES Aquitaine Poitou Charentes - Antenne du Pays Basque
Sport Pyrénées Emploi 64 – Antenne de Bayonne
Surfrider Foundation
SCOT de l'agglomération de Bayonne et du Sud des Landes
UEMO de Bayonne - Unité éducative en milieu ouvert
UFR Pluridisciplinaire Bayonne Anglet Biarritz – Université de Pau et des Pays de l'Adour
UFR Sciences et Techniques de la Côte Basque
Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs
Unis Cité – Association de promotion du service civique
URSAAF - Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

Annexe 3 : Données démographiques sur la jeunesse

Connaître la jeunesse d'un territoire passe par l'étude de la démographie de ce même territoire :
Combien sont-ils ? Où vivent-ils ? Quel part de la population représentent-ils ?

1. La population totale augmente

1.1. La croissance démographique s'est accélérée ces dix dernières années

Le Pays Basque continue sa croissance démographique avec une augmentation de sa population de 9.3 % entre 1999 et 2009 passant de 262 370 à 286 711 habitants. C'est le taux de croissance le plus important connu depuis 1968. Aujourd'hui, le Pays Basque gagne chaque année 0.9% de population supplémentaire soit plus de deux mille habitants par an.

Parallèlement, l'Aquitaine connaît également une forte accélération de sa démographie avec une variation moyenne de +1% par an soit 10 % en 10 ans. La France quant à elle, connaît une variation moyenne de +0.7% par an.

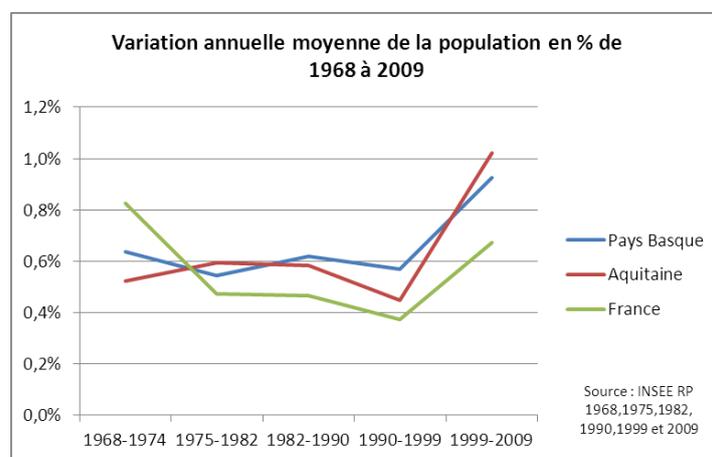


Figure 1 – Accroissement de la population -Source Insee

1.2. Elle est due uniquement au solde migratoire

Une population peut croître de deux manières différentes qui peuvent se combiner entre elles :

- le nombre de naissances sur une période donnée est supérieur au nombre de décès de la même période, le solde naturel sera alors positif ;

- le nombre de personnes s’installant sur le territoire pendant une période donnée est supérieur au nombre de personnes quittant le territoire pour la même période : le solde migratoire sera alors positif.

C’est l’addition de ces deux soldes qui donne un taux d’accroissement de la population positif ou négatif.

Indicateurs démographiques 1999-2009	Pays Basque	Aquitaine	France
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,90	1,00	0,7
- due au solde naturel en %	-0,12	0,1	0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	1,02	0,9	0,3

Tableau 1 – Variation de population - Source Insee 2009

On peut voir dans le tableau ci-dessus que l’accroissement de population en Aquitaine et en France provient à la fois de leur solde naturel qui est positif (plus de naissances que de décès) et de leur solde migratoire qui est également positif. Pour l’Aquitaine, l’accroissement de sa population est majoritairement dû à son solde migratoire : 0.9% sur 1%.

Par contre, concernant le Pays Basque l’accroissement de la population est uniquement dû au solde migratoire car son solde naturel est négatif, comme illustré par le graphique ci-dessous.

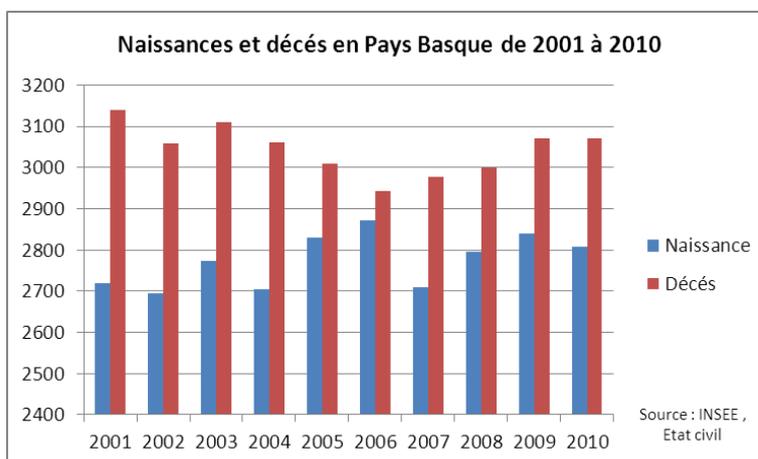


Figure 2 – Source Insee , Etat civil

L’installation de personnes extérieures en Pays Basque explique à elle seule l’augmentation de la population.

Il est difficile de connaître la typologie exacte des personnes qui viennent vivre en Pays Basque, mais si l'on regarde les indicateurs du département des Pyrénées Atlantiques on voit que le **solde migratoire de la population des 18-24 ans est négatif** : il y a plus de sortants que d'entrants de cette catégorie d'âge. Inversement les personnes âgées de plus de trente ans sont plus nombreuses à venir s'installer sur le département qu'à en partir, avec des pics pour l'installation des 45-59 ans et des retraités³⁰.

2. Le vieillissement de la population se poursuit

2.1. Les jeunes sont moins nombreux en quantité et en proportion

En Pays Basque entre 1999 et 2009, la population a augmenté de 9.3% dans son ensemble mais ce sont les catégories des 45-59 ans et des plus de 75 ans qui ont connu la plus forte progression comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Tranches d'âge	Nombre d'habitants en 1999 au PB	Nombre d'habitants en 2009 au PB	Evolution en % au PB	Evolution Aquitaine	Evolution France
0-14 ans	42672	43780	2,6%	8.8%	3.3%
15-29 ans	45355	44750	-1,3%	-0.5%	-1.9%
30-44 ans	56645	56513	-0,2%	1.76%	-1.28%
45-59 ans	48127	60302	25,3%	22%	18%
60-74 ans	44162	46996	6,4%	9%	8,9%
75 ans ou plus	25409	34369	35,3%	32%	33%
TOTAL	262370	286711	9,3%	10.2%	6.9%

Tableau 2 - Source Insee RP 1999 et 2009

Le nombre des 15-29 ans continue de décroître en Pays Basque (-1.3% en 10 ans) moins qu'en France mais plus qu'en Aquitaine. Cette diminution est toutefois moins importante que celle notée entre 1990 et 1999 qui était de -11%. La catégorie des 0-14 ans s'accroît mais moins qu'en Aquitaine et en France, par contre les 45-59 ans et les plus de 74 ans connaissent une progression plus importante.

En 2009 la population du Pays Basque se répartit de la manière suivante :

³⁰ INSEE.fr, cartes statistiques interactives sur le thème de la population.

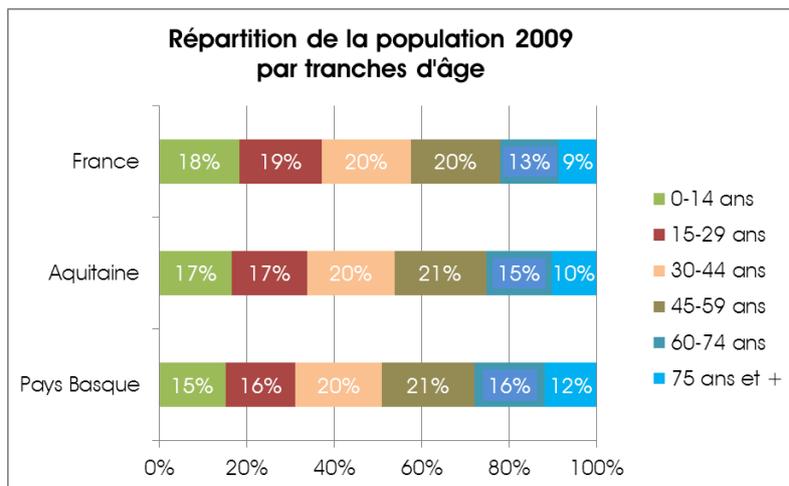


Figure 3 - Source Insee RP 2009

28 % des habitants du Pays Basque en 2008 avaient plus de 60 ans. A titre comparatif, l'Aquitaine présentait une part des plus de 60 ans s'élevant à 25 %, la France à 22%.

La population en Pays Basque est donc **comparativement plus vieille** que la population aquitaine ou française. La part des 30-59 ans est à peu près la même, autour de 40-41% dans les trois territoires, c'est donc sur les jeunes que l'écart se fait. Les 0-29 ans représentent 31% de la population en Pays Basque alors qu'ils sont 34% en aquitaine et 37% en France.

Dans le détail on constate nettement dans le tableau ci-dessous l'évolution du vieillissement de la population du Pays Basque entre 1999 et 2009.

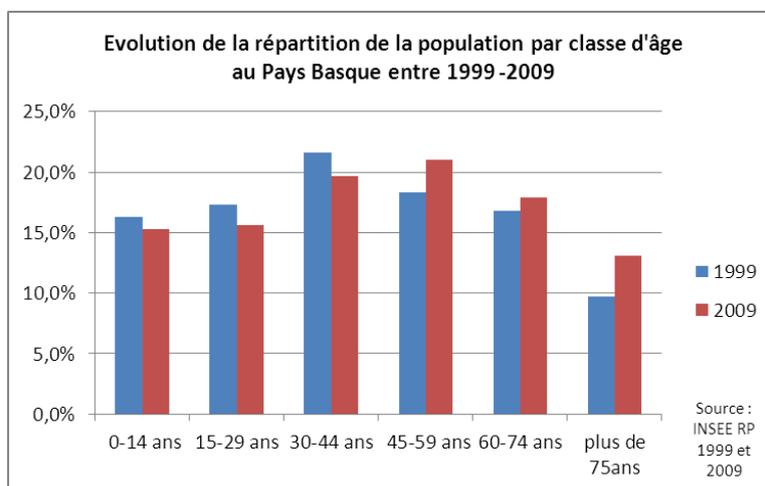


Figure 4- Source Insee RP 1999 et 2009

2.2. L'indice de jeunesse est faible

L'indice de jeunesse est le rapport entre les personnes âgées de moins de 20 ans et celles âgées de plus de 60 ans

a) En Pays Basque plus qu'en France et en Aquitaine

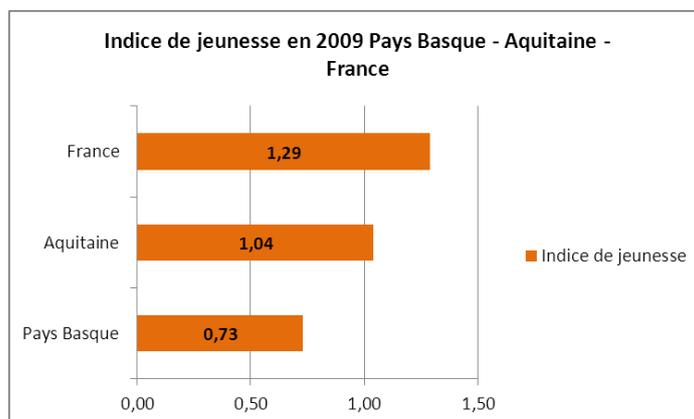


Figure 5 - Source Insee RP 2009

Comparativement à l'Aquitaine et à la France, le Pays Basque a un indice de jeunesse beaucoup plus bas avec **0.73**, soit pour 100 personnes de plus de 60 ans vivant au Pays Basque, il y a 73 personnes de moins de 20 ans. A titre de comparaison le Béarn a un indice de jeunesse de 0.9. Cet indice vient appuyer les données mentionnées plus haut où l'on voit que la population du Pays Basque est de plus en plus âgée.

b) A l'échelle des intercommunalités

Dans le détail, il y a en Pays Basque des territoires avec des profils plus ou moins jeunes (voir graphique ci-dessous). Deux communautés de communes ont un indice de jeunesse supérieur à 1, c'est à dire que le nombre de personnes de moins de 20 ans est supérieur à celui des personnes de plus de 60 ans. Il s'agit des territoires du pays d'Hasparren et de Nive-Adour. Cela coïncide avec les précédents tableaux qui montraient que les territoires périphériques du littoral ont vu leur population de 0-14 ans croître de manière importante.

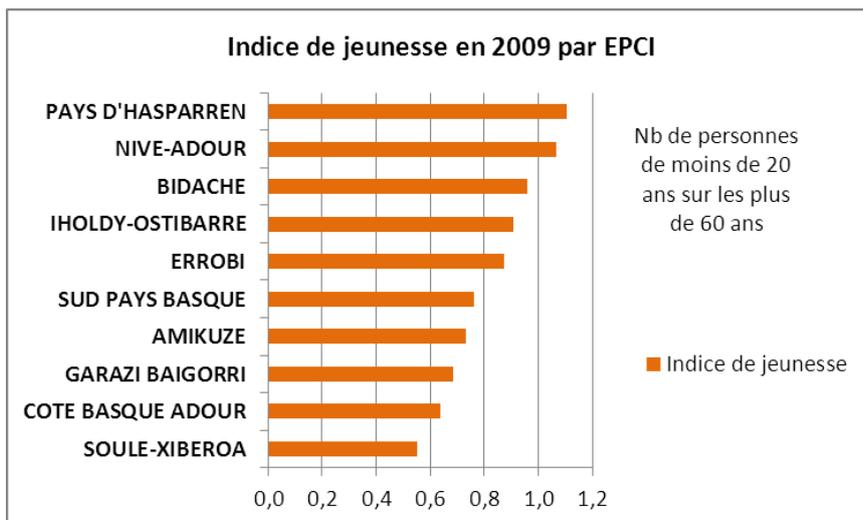


Figure 6 - Source Insee RP 2009

En revanche, les territoires les plus âgés du Pays Basque sont la Soule et la Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour. C'est dans ce territoire que l'on trouve le plus de jeunes quantitativement mais proportionnellement ils sont moins nombreux que les personnes plus âgées.

c) Dans les villes de plus de 10 000 habitants

En détail, concernant les villes de plus de 10 000 habitants, Hendaye et Bayonne ont un indice légèrement au dessus de la moyenne du Pays Basque tandis que Biarritz et St Jean de Luz sont très en dessous. En 2009, pour 100 habitants de plus de 60 ans, St Jean de Luz comptait 47 habitants de moins de 20 ans et Biarritz seulement 38.

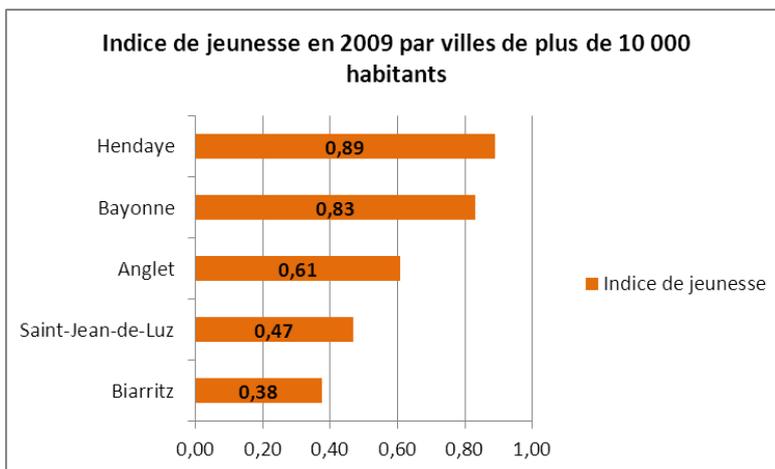


Figure 7 - Source Insee RP 2009

3. La baisse des 15-29 ans se ralentit

3.1. Ce ralentissement est dû à l'augmentation des 18-24 ans

En 2009, 44 750 jeunes entre 15 et 29 ans vivaient au Pays Basque, soit 15.6% de la population totale du territoire. Ce pourcentage est sensiblement inférieur à la moyenne régionale (17%) et nationale (19%). Ce nombre a diminué de 1.3% entre 1999 et 2009.

Dans le même temps, 43 780 enfants et adolescents de moins de 14 ans vivaient sur le territoire, leur nombre a cru de 2.6% depuis 10 ans.

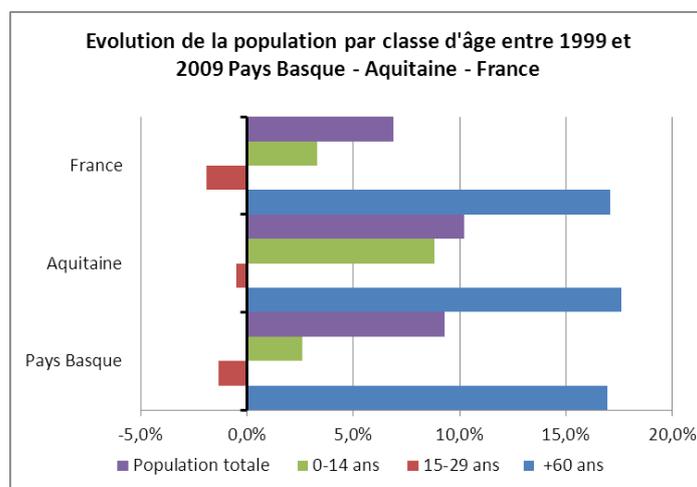


Figure 8 - Source Insee RP 1999 et 2009

Si l'on regarde de manière plus détaillée les taux de variation par classe d'âge on se rend compte que chez les 15-29 ans, la classe des 18-24 ans augmente de 6%. L'augmentation de cette classe d'âge provient essentiellement de jeunes qui ont été recensés sur l'agglomération Côte Basque Adour.

Ce phénomène est nouveau car lors du recensement de 1999, les 18-24 ans avaient connu une baisse de 20% de leur nombre entre 1990 et 1999.

On peut avancer l'hypothèse que l'augmentation des 18-24 ans est peut être dû à la diversification de l'offre de formation post bac sur le territoire. Les étudiants étant recensés dans la commune de leur internat, cité universitaire ou logement personnel, ils viennent accroître la population locale.

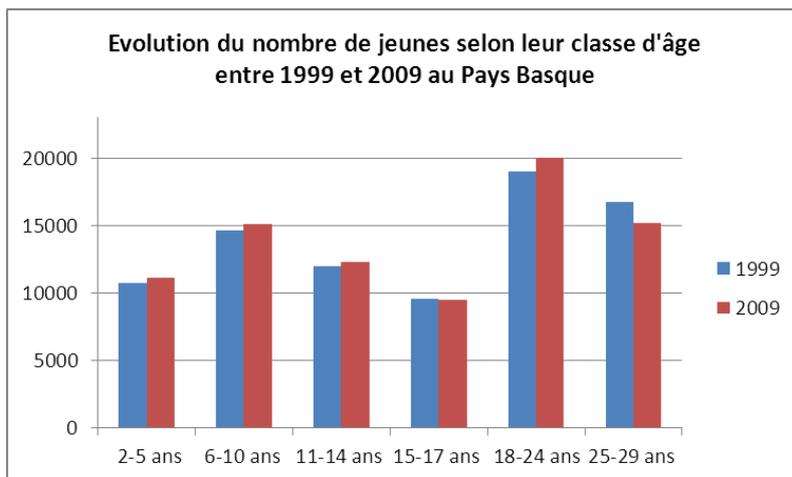


Figure 9 - Source Insee RP 1999 et 2009

A l'inverse les 25-29 ans continuent de décroître, ils connaissent une baisse de 9%. Cette décroissance s'est accrue puisqu'entre 1990 et 1999 elle était seulement de 4 %. Est-ce dû à un retour des 18-24 ans sur leur territoire d'origine une fois leurs études finies ? Ou bien à une difficulté d'accéder au marché du travail en Pays Basque qui les oblige à s'exiler ailleurs ?

3.2. Les 15-29 ans restent urbains mais les 0-14 ans quittent les grandes villes

a) Deux tiers des 15-29 ans habitent sur le littoral

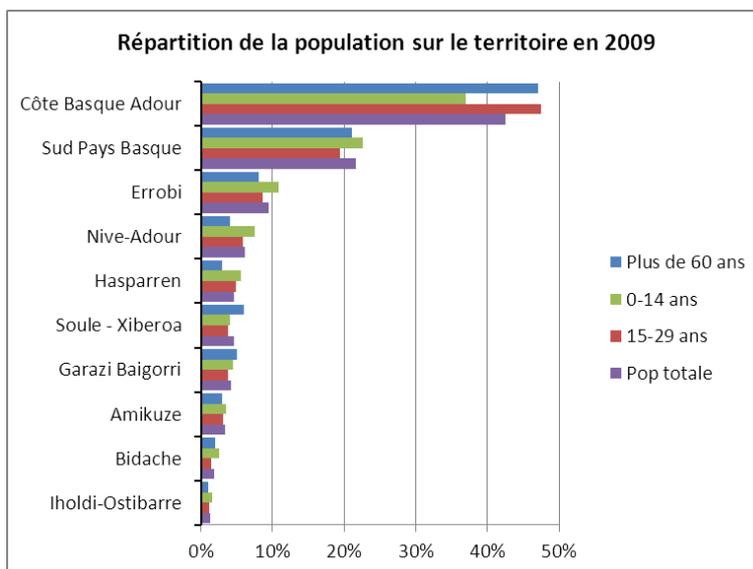


Figure 10 - Source Insee RP 1999 et 2009

Le graphique ci-dessus montre la répartition des différentes classes d'âges par EPCI selon les chiffres de l'Insee issus du recensement de 2009.

On peut noter une surreprésentation des 15-29 ans sur la Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour. En effet, si 42% de la population totale du Pays Basque habite dans l'agglomération, ce sont 47% des 15-29 ans qui y vivent. C'est le seul endroit du territoire avec la communauté de communes d'Hasparren où c'est le cas (4.6% contre 4.9%).

Dans tous les autres, la proportion des 15-29 ans résidant dans ces territoires est inférieure à celle de la population totale, par exemple si 22% de la population du territoire habite dans la communauté de communes Sud Pays Basque, seuls 19 % des 15-29 ans y résident.

Si l'on regarde de plus près le phénomène sur les autres classes d'âges, on se rend compte qu'il est inversé en ce qui concerne les 0-14 ans sur tous les territoires sauf dans la communauté de communes de Soule et dans la communauté d'Agglomération Côte Basque Adour.

b) Les 0-14 ans quittent le littoral pour le Pays Basque périurbain et intérieur

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces différentes classes d'âge par EPCI³¹.

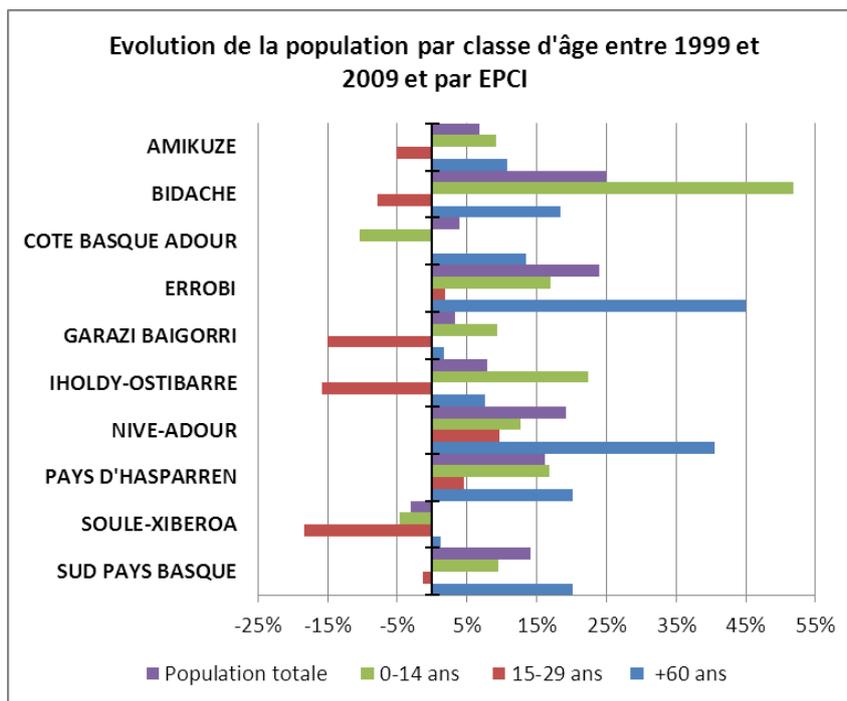


Figure 11 - Source Insee RP 1999 et 2009

³¹ Etablissement public de coopération intercommunale. Il en existe plusieurs types : communautés de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine...Au Pays Basque elles sont au nombre de 10 : 1 communauté d'agglomération et 9 communautés de communes.

Globalement, tous les EPCI voient leur population croître à l'exception de celui de Soule qui a perdu 3% de sa population, chiffre toutefois moins important que celui du dernier recensement (-6%).

En ce qui concerne les 15-29 ans seuls les EPCI de la zone périurbaine ont vu leur nombre augmenter. La communauté de communes Nive Adour est en tête avec 10% d'augmentation. La Communauté d'Agglomération Côte Basque Adour voit stagner sa population des 15-29 ans pendant que les autres EPCI perdent des jeunes avec un pic important pour la Soule (-18%).

Pour les 0-14 ans, la communauté de communes de Bidache est en tête avec une progression de plus de 50% alors que l'agglomération a perdu 10% de cette classe d'âge.

c) Les grandes villes ne parviennent pas à freiner le vieillissement de leur population

Ces chiffres peuvent être complétés par un zoom sur les villes de plus de 10 000 habitants du territoire.

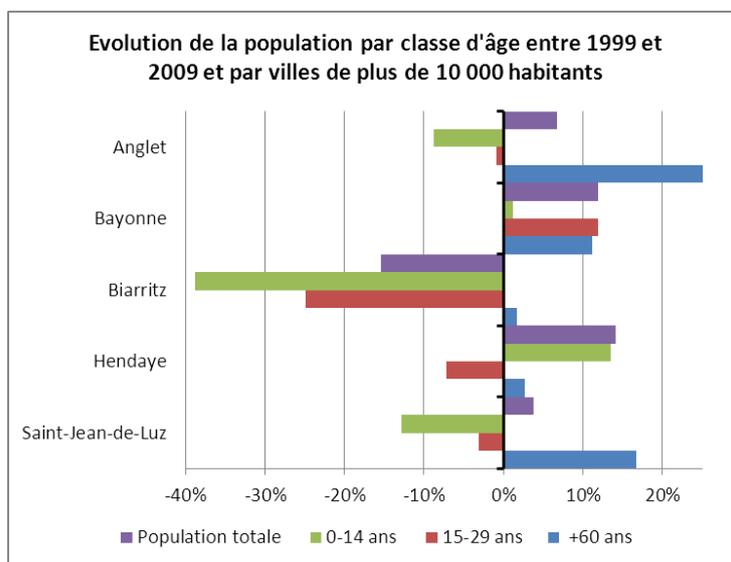


Figure 12 - Source Insee RP 1999 et 2009

La population totale des 5 villes de plus de 10 000 habitants augmente sauf celle de Biarritz qui perd 15% d'habitants avec notamment -25% de 15-29 ans et -39% de 0-14 ans.

Hormis Bayonne pour les 15-29 ans et Hendaye pour les 0-14 ans, toutes les villes perdent leur population jeune et voient leur population de plus de 60 ans augmenter avec un pic pour Anglet à +26%.

On peut envisager que ces différences au sein des EPCI sont liées à l'accessibilité des logements de 3-4 pièces pour les familles avec enfants dans l'agglomération, qui les oblige à partir de plus en plus loin pour se loger.

Cela se vérifie si l'on regarde le type de ménages qui réside dans les différents EPCI.

En 2009, seuls 18% des ménages de la communauté d'agglomération sont des couples avec enfants, alors qu'ils sont de 35 à 45% dans les EPCI situés à la périphérie du littoral.

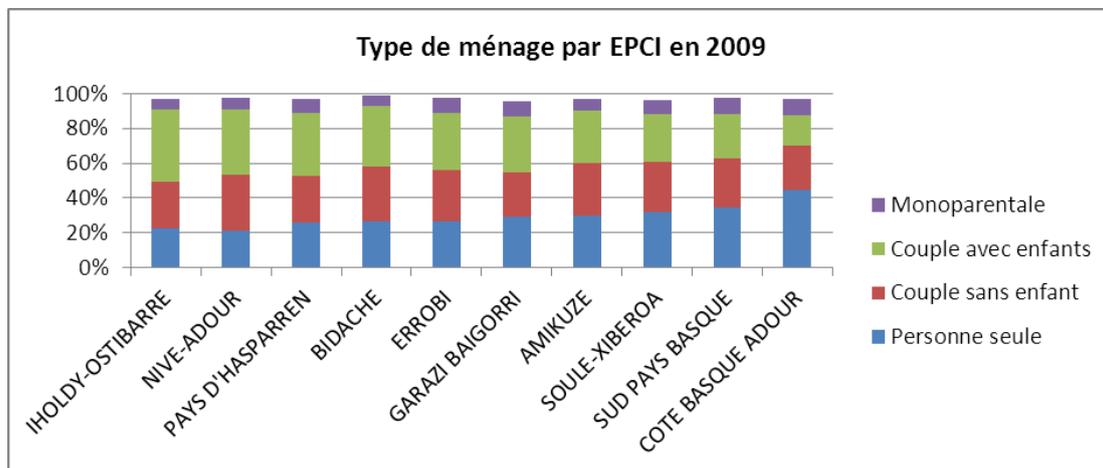


Figure 13 - Source Insee RP 2009

Annexe 4 :

La formation des jeunes

La formation représente un enjeu essentiel pour l'avenir des jeunes. Ce processus englobe des problématiques telles que l'orientation, l'offre et la demande de formation ou encore le niveau de diplôme.

1. De plus en plus de jeunes poursuivent leurs études

1.1. Le taux de scolarisation des 18-24 ans s'améliore

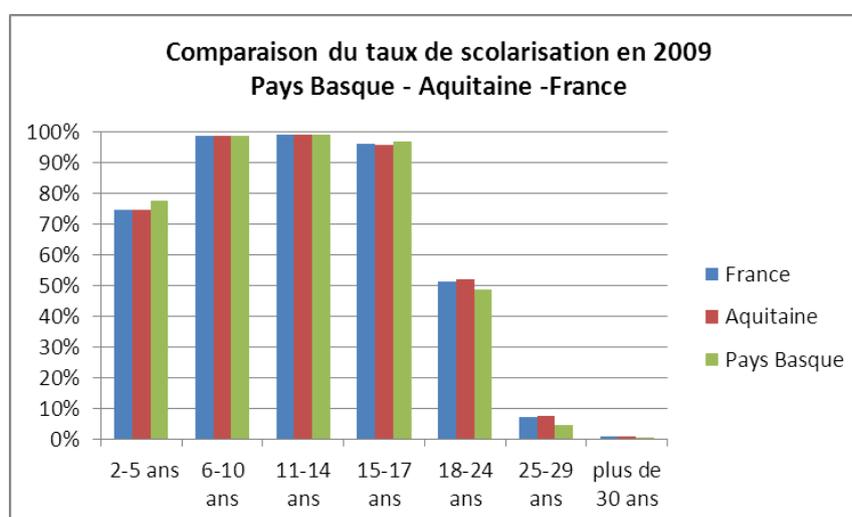


Figure 14 - Source Insee RP 2009

Le taux de scolarisation³² du Pays Basque n'est pas très différent de celui de l'Aquitaine et de la France hormis pour la classe d'âge des 2-5 ans où il est sensiblement plus élevé : 77,7% contre 74,7% en France et en Aquitaine.

Pour la classe d'âge des 18-24 ans, il est légèrement en dessous : 48,7% contre 52% en Aquitaine et 51,5% en France. C'est la même chose pour les 25-29 ans : 4,7% contre un peu plus de 7% pour les deux autres territoires.

Dans la figure ci-dessous, on peut voir que les 18-24 ans ont connu un accroissement de leur taux de scolarisation, même s'il reste encore plus faible qu'en Aquitaine ou qu'en France.

³² Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre de personnes scolarisées d'une classe d'âge avec le nombre total de personnes de la même classe d'âge.

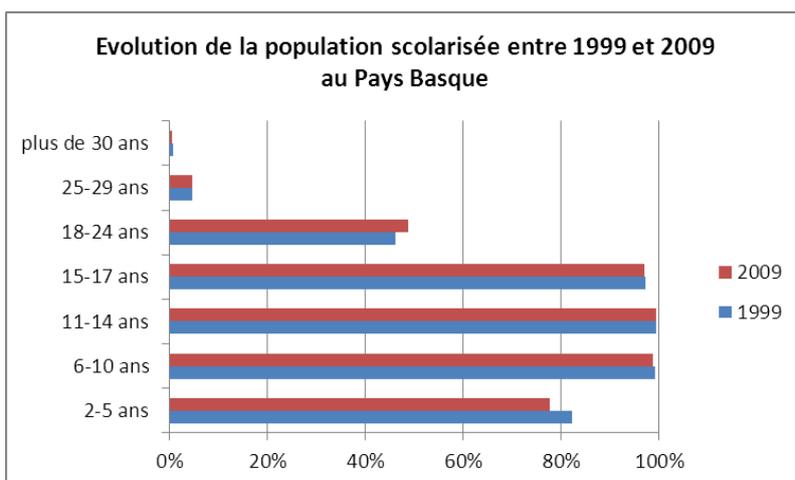


Figure 15 - Source Insee RP 1999 et 2009

On peut tenter un rapprochement entre cette augmentation et l'augmentation de la population des 18-24 ans entre 1999 et 2009. L'hypothèse selon laquelle cet accroissement serait dû à l'installation d'étudiants dans le Pays Basque paraît d'autant plus plausible.

Si l'on s'attache à regarder les indicateurs par EPCI (graphique ci-dessous) pour les 18-24 ans, on se rend compte que la principale augmentation provient des 18-24 ans qui résident dans l'agglomération Côte Basque Adour qui passe de 50% en 1999 à 54% en 2009.

Les jeunes de 18-24 ans qui résident en Soule, même s'ils sont moins nombreux qu'en 1999 sont plus scolarisés qu'à la même époque: leur taux de scolarisation passe de 37 à 42%.

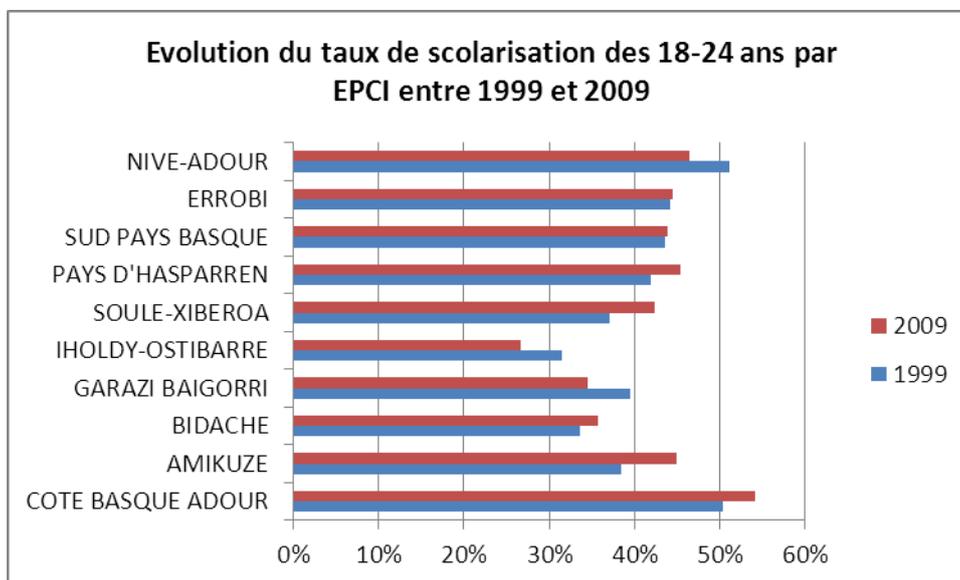


Figure 16 - Source Insee RP 1999 et 2009

Le taux de scolarisation du pays d'Hasparren et d'Amikuze a également augmenté respectivement de 41 à 45% et de 38 à 44%.

1.2. Le niveau de diplôme augmente

Le niveau de diplôme d'une population recense le diplôme de niveau le plus élevé déclaré par la population des plus de 15 ans non scolarisés.

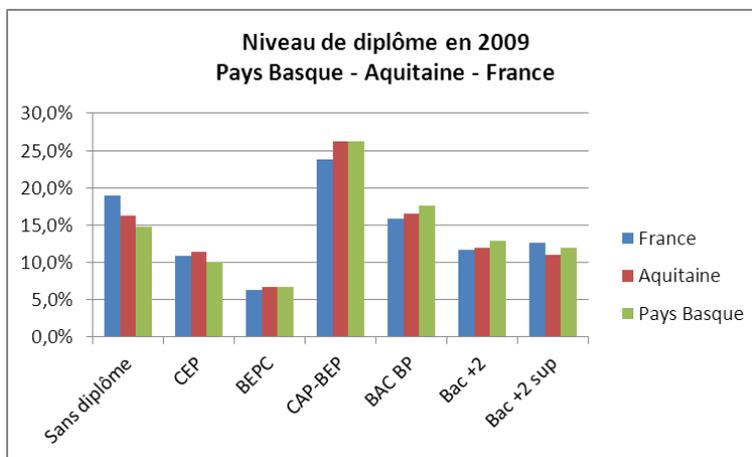


Figure 17 - Source Insee RP 2009

Au Pays Basque, la part des personnes sans diplôme est inférieure à la moyenne régionale et nationale : 15% contre 16% en Aquitaine et 19% en France.

On trouve logiquement sur le territoire plus de personnes diplômées avec notamment des niveaux Bac-Brevet Professionnel et des niveaux « Bac +2 » plus élevés qu'en France ou qu'en Aquitaine.

Le niveau CAP-BEP est de 26.2% pour le Pays Basque et la France

Si l'on s'attarde sur l'enseignement supérieur, on se rend compte que le Pays Basque a des taux de « Bac + 2 » et « Bac +2 supérieur » légèrement plus élevés qu'en France et en Aquitaine : 24,7% contre 24,3% et 22,9%, ce qui n'était pas le cas en 1999.

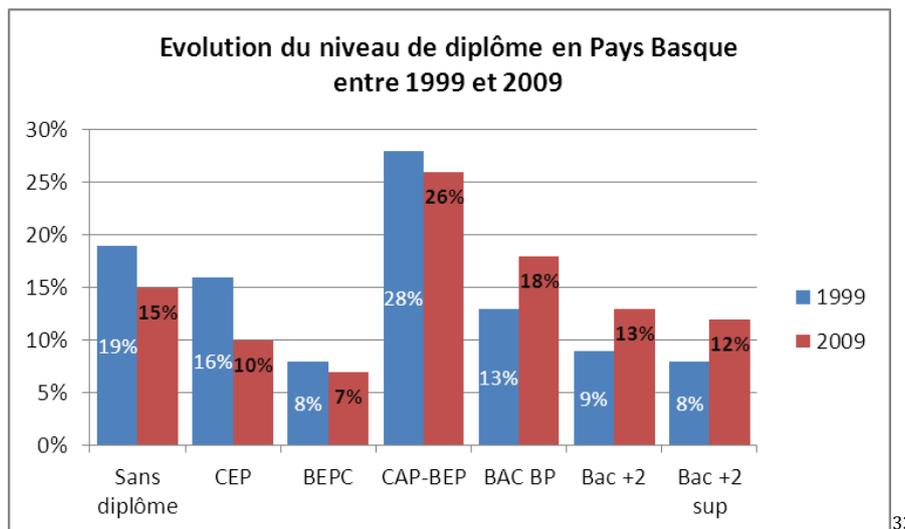


Figure 18 - Source Insee RP 1999 et 2009

Le Pays Basque a une population de plus en plus diplômée. Un quart possède un CAP-BEP et un autre quart a suivi des études supérieures.

La croissance du nombre de personnes diplômées en études supérieures peut s'expliquer notamment par le fait que les jeunes font de plus en plus d'études au Pays Basque et/ou que la population qui migre en Pays Basque est de plus en plus diplômée.

Nous n'avons malheureusement pas accès à la répartition des niveaux baccalauréats entre diplôme général et professionnel.

Si l'on s'intéresse cette fois aux différences de niveaux de diplôme entre les femmes et les hommes, on peut noter que les femmes sont surreprésentées (par rapport à leur part dans la population) dans les niveaux CEP, BEPC et Bac +2. Elles sont par contre sous représentées dans les niveaux CAP-BEP. Pour les autres niveaux, la proportion hommes femmes est sensiblement la même.

L'écart pour les CEP peut s'expliquer par l'espérance de vie plus importante chez les femmes que chez les hommes, ce diplôme ayant existé jusqu'à la fin des années soixante.

2. L'offre de formation évolue

2.1. L'enseignement privé est important dans le secondaire

En 2010, 12 864 élèves fréquentent un des 40 collèges du Pays Basque et 11 944 élèves sont lycéens dont 75% en enseignement général et 25% en enseignement professionnel. C'est sans compter les élèves qui sont en lycée technique et/ou professionnel agricole.

³³ CEP= Certificat d'Etudes Primaires, BEPC= Brevet d'Etudes du Premier Cycle, CAP-BEP = Certificat d'Aptitudes Professionnelles et Brevet d'Etudes Professionnelles, Bac-BP = Baccalauréat général et professionnel, BAC+2 = Niveau IUT, BTS, ancien DEUG..., BAC+2 Sup = Licence, Maîtrise, Master, diplôme de grandes écoles.

Il existe en Pays Basque 15 établissements d'enseignement général, 13 d'enseignement professionnel et 5 d'enseignement technique ou agricole comme on le peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Type d'établissement	Pays Basque	Béarn
Collège	40	48
-Nb d'élèves	12864	17035
-dont étab.privé	55%	35%
Lycée général	15	14
-Nb d'élèves	9024	8615
-dont étab.privé	47%	43%
Lycée professionnel	13	20
-Nb d'élèves	2920	4178
-dont étab.privé	54%	50%
Lycée technique ou agricole	5	6
-Nb d'élèves	NC	NC
-dont étab.privé	100%	50%

Tableau 3 - Source Insee 2010

On peut noter une grande proportion d'établissements privés en Pays Basque avec notamment 55% des collèges ou 100% des établissements d'enseignements techniques ou agricoles (Béarn = 50%). Aux établissements d'enseignement privé catholique s'ajoutent les trois collèges et le lycée de la fédération Seaska qui procurent à leurs élèves un enseignement immersif en langue basque.

Il aurait aussi été intéressant de disposer de données concernant l'offre des baccalauréats professionnels en Pays Basque, leur nombre de places, leur localisation sur le territoire... mais à ce jour l'information n'était pas disponible. Toutefois, les rencontres menées avec certains responsables d'orientation dans des collèges nous apprennent que l'orientation en voie professionnelle est plus souvent une orientation subie que choisie. C'est souvent parce que les élèves de troisième n'ont pas le niveau pour continuer en voie générale qu'ils partent en voie professionnelle.

Au niveau de la répartition territoriale, tous les EPCI ont au moins un collège privé ou public sur leur territoire. Pour les lycées d'enseignement général, 75% des établissements sont situés dans la zone urbaine (ACBA + Sud Pays Basque).

2.2. L'offre d'enseignement supérieur continue de croître en se diversifiant

Ces dix dernières années, l'offre de formation en enseignement supérieur s'est fortement développée en Pays Basque. C'est probablement l'une des causes de l'augmentation de 6% de la population des 18-24 ans entre 1999 et 2009, alors qu'elle ne cessait de décroître jusqu'alors.

Dans le tableau ci-dessous, on trouve la répartition des étudiants du supérieur par type d'enseignements en 2009.

implantations	CPGE	STS et assimilés	IUT	universités hors IUT et IUFM	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	total enseignement supérieur	dont formations d'ingénieurs
Bardos								13	13	
Anglet		398	211	630					1 239	190
Bayonne	129	501	526	1 442	342	158	38	290	3 426	342
 Biarritz		228							228	
Etcharry								84	84	
Chéraute		45							45	
Saint-Palais		155							155	
Saint-Pée-sur-Nivelle		62							62	
Ustaritz		48						138	186	
PAYS BASQUE	129	1 437	737	2 072	342	158	38	525	5 438	532
Aquitaine	3 021	11 405	349	63 053	1 563	7 094	1 752	6 452	106 088	3 724

Tableau 4- Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 2009

L'offre de formation du Pays Basque est une formation plus spécialisée que générale. Le campus universitaire ne représente que 38% de l'offre de formation contre 60% en Aquitaine.

L'enseignement supérieur au Pays Basque concerne **5 438 étudiants** en 2009 selon le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2004, ce nombre était de 4 787 étudiants. Le nombre d'étudiants en Pays Basque a donc augmenté de 13,5% en 5 ans.

Le campus basque de l'UPPA, situé à Bayonne et Anglet, est l'un des 4 campus de l'université de Pau et des Pays de l'Adour avec Pau, Tarbes et Mont de Marsan.

Il comprend :

- l'UFR multidisciplinaire de Bayonne où l'on peut étudier le droit, l'économie-gestion, les lettres modernes et les « études basques » jusqu'au niveau de la licence et continuer en master dans quelques disciplines : « affaires européennes et internationales », « droit privé » ou « études basques » ;
- l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bayonne qui dispense entre autres un Master Management des entreprises ;
- l'IUT de Bayonne pour les départements GEA et Techniques de commercialisation et d'Anglet pour l'Informatique ;
- l'UFR sciences et techniques d'Anglet où l'on peut étudier les sciences physiques, la biologie ou encore l'informatique, jusqu'au niveau licence. Il existe deux masters pour ces deux dernières matières ;
- l'école d'ingénieurs en BTP, l'ISA BTP à Anglet.

A l'offre de l'UPPA viennent s'ajouter :

- une école d'ingénieurs, l'ESTIA à Bidart ;
- une école d'infirmières, l'IFSI à Bayonne ;
- un IUP Sport à Bayonne, qui fait partie de l'UFR STAPS de l'université de Bordeaux II ;
- une école de commerce, l'EGC à Bayonne ;
- deux écoles d'arts : l'ESA des Rocailles à Biarritz et l'école d'arts de l'ACBA.

Les Brevets de Technicien Supérieur (BTS) sont les formations qui attirent le plus grand nombre d'étudiants après le pôle universitaire de l'agglomération avec près de 25% des étudiants. Si une majorité de BTS sont proposés dans le domaine du service (commerce, gestion..) on trouve également des diplômes spécifiques dans les domaines de l'audiovisuel (Bayonne, Biarritz), du bâtiment (Anglet), du tourisme et de l'hôtellerie (Biarritz), de l'industrie (Bayonne, Hasparren, Chéraute) et de l'agriculture (St Palais et St Pée sur Nivelle).

D'autres filières sont en cours d'élaboration comme le BTS technicien du littoral à Biarritz en lien avec le projet Biarritz Océan.

Le développement de toutes ces nouvelles filières a permis une augmentation de 59 % des effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur au Pays Basque depuis 1995.

Il serait intéressant d'étudier les taux d'insertion des jeunes à la sortie de leurs études pour savoir s'ils ont trouvé leur premier emploi au Pays Basque.

2.3. Malgré tout, les bacheliers continuent de quitter le territoire pour leurs études universitaires

En ce qui concerne les études universitaires, 61%³⁴ des bacheliers 2003 du Pays Basque ont quitté le territoire pour les suivre. Néanmoins, si la filière existe en Pays Basque, une majorité de jeunes la suivra sur le territoire.

Concernant les bacheliers 2003 du Sud des Landes, seulement 12,3 % d'entre eux poursuivant des études supérieures viennent au Pays Basque. Lorsqu'une filière existe en Pays Basque, les jeunes du Sud des Landes intègrent majoritairement ces mêmes filières dans d'autres universités. La question de l'attractivité de l'offre universitaire pour les plus proches voisins du Pays Basque se pose donc.

En ce qui concerne les formations courtes, BTS ou IUT, 72,4 % des jeunes du Pays Basque qui suivent ce type de formation reste sur le territoire

³⁴ Chiffres provenant de la base de données transmise par l'Observatoire des Etudiants, donnant des informations sur les bacheliers 2003 du Pays Basque

Le milieu social d'un jeune faisant des études supérieures influe sur son choix de formation. En effet, on constate que les jeunes issus de catégories « moins favorisées »³⁵ intègrent plus souvent des BTS ou le pôle universitaire du BAB que ceux issus de catégories « plus favorisées ». Les étudiants qui quittent le territoire pour étudier dans les campus de Bordeaux ou de Toulouse sont issus de familles qui ont des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins : logement autonome, transport, éventuellement frais de scolarité...

2.4. Les formations techniques ont un bon taux d'insertion professionnelle

L'insertion des étudiants (statut de l'emploi, emploi correspondant à la formation...) semble meilleure pour les formations techniques et d'ingénierie que pour les Masters.

Concernant l'insertion des jeunes en formation professionnelle, les effectifs de l'enseignement professionnel au Pays Basque sont en augmentation depuis un certain nombre d'années. En 2005, 3331 élèves ont suivi un enseignement professionnel au Pays Basque, soit une augmentation de 141 élèves par rapport à 2004. Les formations tertiaires ont connu la plus forte augmentation d'effectifs.

Le secteur industriel enregistre un meilleur taux d'insertion que le secteur tertiaire (un écart de 7 points entre les deux secteurs concernant le taux de chômage en 2005). Les bacs professionnels et les BTS offrent quant à eux le meilleur taux d'insertion à court terme.

Le parcours éducatif présente des enjeux clés :

D'abord, on constate une domination des formations tertiaires au Pays Basque qui concerne la moitié de l'offre de formation du territoire : notamment « tertiaire de bureau / tertiaire spécialisé » (17%), « paramédical, travail social, soins personnels » (16%), « commerce, distribution » (15%). Les bénéficiaires de ces formations sont majoritairement des hommes, de qualification employé / technicien / agent de maîtrise, travaillant dans des entreprises de plus de 10 salariés. Les plus petites entreprises (91% ont moins de 10 salariés) rencontrent des difficultés à faire usage de la formation.

Aussi, les jeunes qui se dirigent vers des formations plus longues quittent le territoire pour continuer leur parcours éducatif dans de grands pôles universitaires voisins comme Pau, Bordeaux ou Toulouse. Ce phénomène est lié à une double réalité : les campus universitaires se situent dans les grandes métropoles françaises et les 2èmes et 3èmes cycles sont faiblement représentés sur le territoire du Pays Basque.

³⁵ Les termes de « favorisés » et de « défavorisés » sont ceux utilisés par l'Observatoire des Etudiants de l'UPPA. Ils ont été établis sur des critères précis (revenus, PCS...)

2.5. L'apprentissage connaît une diminution du nombre des contrats

La formation par alternance ou l'apprentissage désigne un système de formation qui intègre une expérience de travail où la personne concernée, l'alternant ou l'apprenti, se forme alternativement en entreprise et dans un établissement d'enseignement. On peut suivre une formation en alternance pour valider un diplôme d'un niveau CAP à un niveau Bac+5. Les sessions d'enseignement peuvent être suivies dans un lycée professionnel, un centre de formation d'apprentis, une maison familiale rurale, certaines universités ou grandes écoles. Les contrats en alternance sont enregistrés par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Au Pays Basque, on compte 7 CFA, centre de formation par apprentissage et 4 UFA, unité de formation par apprentissage.

La moitié des apprentis suivent une formation de niveau V (BEP et CAP), et deux tiers sont des hommes.

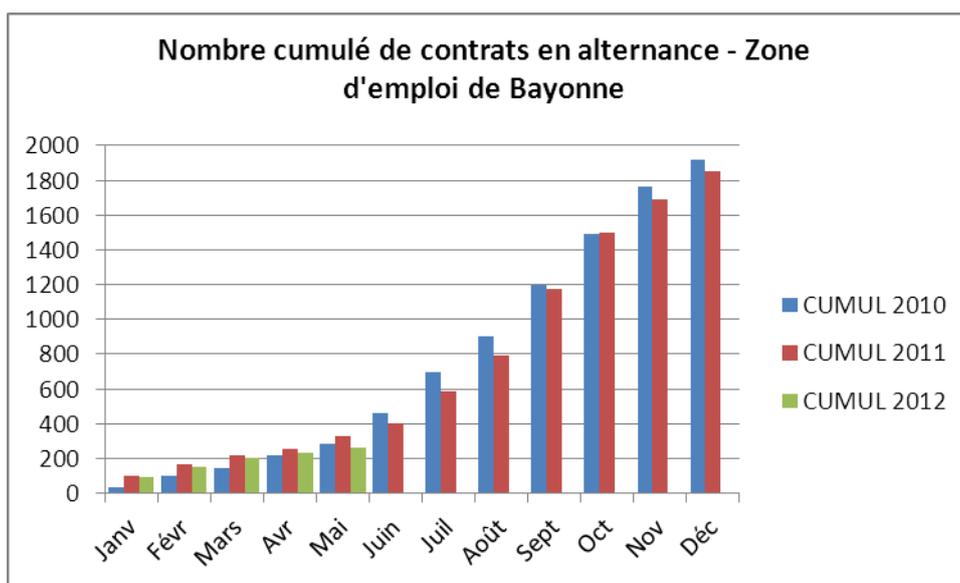


Figure 19 - Source SPEL Bayonne Pyrénées

En 2010, 1 945 contrats en alternance ont été signés dans la zone d'emploi Bayonne Pyrénées (hors Soule + Sud Landes). Ce chiffre a connu une diminution de 3% pour l'année 2011 et en 2012 la tendance est encore à la baisse. Au mois de mai 2012, l'écart entre le nombre cumulé de contrats en alternance en 2011 et en 2012 atteignait -22%.

Cette situation semble être révélatrice de la crise économique qui ne s'était pas encore fait sentir pleinement notamment dans les secteurs en tension. Une autre hypothèse serait également que

les mesures d'alternance sont insuffisamment connues par les employeurs ou bien qu'ils ressentent des freins à prendre un apprenti.

La CCI et la CMA organisent conjointement les petits déjeuners de l'alternance où sont invitées des entreprises du territoire pour les informer sur l'alternance.

Une plateforme internet³⁶ a également été lancée afin de centraliser les offres et les demandes de contrats en alternance sur l'ensemble de l'Aquitaine. En septembre 2012, 256 offres étaient proposées pour l'ensemble de l'Aquitaine dont 31 pour le département des Pyrénées Atlantiques dont 15 pour le Pays Basque. Au même moment 645 CV étaient déposés dont 86 pour le département et 34 pour le Pays Basque.

Une loi oblige les entreprises de plus de 250 salariés à avoir un quota alternance, c'est à dire que le nombre de contrats d'alternance doit être équivalent à 4% de l'effectif de l'entreprise (soit 10 alternants pour une entreprise de 250 salariés). Si l'entreprise n'atteint pas ce quota, elle doit payer une contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA).

Dans les faits, très peu de grosses entreprises respectent ce quota. En Aquitaine, le taux moyen d'alternants dans ces entreprises n'est que de 1%.

3. L'orientation doit améliorer son lien au territoire

3.1. Les désirs d'orientation des jeunes sont liés ou non au territoire

Pour bien choisir sa formation, il faut tout d'abord avoir accès à une information claire pour connaître toutes les possibilités offertes en termes d'offre de formation locale, départementale, régionale, nationale. Au-delà des formations proposées, une fine connaissance du territoire permettra aux élèves et étudiants de choisir leur voie en fonction de leur projet de vie.

Comment choisir la formation qui les fera accéder à l'emploi, s'épanouir professionnellement ?

Différentes rencontres ont été menées avec les jeunes du territoire tout au long de la mission jeunesse et de ces entretiens deux courants de pensées ressortent en ce qui concerne l'orientation.

Certains, fortement attachés à leur lieu d'origine ne souhaitent pas se déplacer pour étudier, travailler ou vivre ailleurs qu'en Pays Basque. Pour ceux-là se pose la question du choix de la formation, du diplôme qui leur permettra de travailler dans leur territoire de vie. Pour faire leur choix, il faut que ces jeunes aient connaissance du tissu économique du Pays Basque, quelles entreprises recrutent, quels diplômes sont les plus demandés et ce afin de créer une adéquation entre leurs diplômes et les diplômes recherchés par les employeurs.

Pousser des jeunes à suivre des études généralistes longues alors même que le territoire a plutôt besoin de personnes diplômés de niveau bac +2 technique est un non-sens.

³⁶ www.aquitaine-alternance.fr

D'autres, par contre, souhaitent avant tout faire des études qui leur plaisent et ne se posent pas la question de la pertinence de leur diplôme par rapport aux attentes du marché du travail local. Ces jeunes souvent diplômés niveau licence et master, quittent le territoire pour étudier ailleurs. Certains d'entre eux entrent sur le marché du travail ailleurs, sur le territoire national alors que d'autres souhaitent venir s'installer en Pays Basque mais ils se heurtent à une inadéquation entre les demandes du marché et leur profil. Ces jeunes accepteront souvent des postes sous-qualifiés et sous-payés pour pouvoir vivre sur le territoire.

Ces deux manières de penser sont à nuancer en y intégrant notamment tous les jeunes qui par contrainte financière ou autre, sont obligés de rester sur le territoire alors qu'ils souhaiteraient le quitter. Et à l'inverse ceux qui souhaiteraient rester et qui sont contraints d'en partir.

Au-delà des informations que l'on trouve sur internet, sur le site de l'Onisep, il existe de nombreux lieux, outils, dispositifs³⁷ pour fournir les renseignements nécessaires aux jeunes et à leurs parents pour effectuer leur choix. Mais la construction d'un lien solide entre ces différents organismes et la dynamique économique du Pays Basque reste à trouver.

3.2. Le lien entre les acteurs de l'orientation et le territoire est à renforcer

Les outils pour informer les jeunes sur l'offre de formation ou l'existence des différents métiers ne manquent pas sur le Pays Basque.

Par contre, les questions qui se posent et qui ont été clairement soulevées par les professionnels rencontrés lors du groupe de travail de la mission jeunesse sur l'Orientation – Formation proviennent plutôt :

- du manque d'informations territorialisées facilement accessibles en termes d'orientation et d'emploi pour les professionnels. En effet, de nombreux documents existent (ex. diagnostics en ligne sur les sites de la CCI, Lurraldea, Audap...) mais l'information peut être très détaillée. Les professionnels qui accompagnent les jeunes ne sont pas forcément au courant de l'existence de ces documents et quand ils le sont, ils n'ont pas forcément le temps de les retraiter pour qu'ils soient facilement compréhensible par les jeunes;
- du manque de connaissances des jeunes des outils qui sont à leur disposition pour accéder à une information et à un accompagnement concernant leur choix de vie;
- du manque de lien et de coordination entre toutes les parties prenantes et en y intégrant également le réseau économique local : chefs d'entreprises, chambres consulaires pour une meilleure visibilité économique;
- des problèmes de mobilité physique et mentale que rencontrent les jeunes en difficulté et qui les empêchent de se projeter sur le territoire.

³⁷ Description dans Partie II sur les acteurs de la jeunesse

Les jeunes rencontrés tout au long de la mission jeunesse ont également évoqué cette grande méconnaissance qu'ils ont du tissu économique local. En effet, ils déplorent ne pas assez bien connaître les secteurs qui embauchent, les métiers porteurs, les diplômes les plus demandés...

Annexe 5 : L'emploi et le marché du travail

1. Les jeunes actifs occupent des postes peu qualifiés

1.1. La structure des emplois est en rapport avec les spécificités de l'économie locale

Population de 15 ans ou plus par profession et catégorie socioprofessionnelle en 2009

Catégorie socio-professionnelle	Pays Basque	Aquitaine	France
Agriculteurs exploitants	1,7%	1,5%	1,0%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4%	3,8%	3,2%
Cadres professions intellectuelles sup.	5,9%	6,7%	8,5%
Professions intermédiaires	12,2%	12,9%	13,8%
Employés	16,9%	16,7%	16,6%
Ouvriers	12,0%	13,2%	13,7%
Retraités	31,6%	29,3%	25,9%
Autres personnes sans activité professionnelle	15,2%	15,9%	17,2%

Tableau 5 - Source : INSEE 2009

Par comparaison avec la structure de la population des plus de 15 ans en Aquitaine et en France, les catégories socio-professionnelles surreprésentées sont les agriculteurs exploitants et les artisans-commerçants-chefs d'entreprise.

La catégorie des employés est proche en structure de son poids en région et en France. Les catégories des ouvriers, professions intermédiaires et cadres sont, quant à elles, moins représentées.

Ces distinctions reflètent l'économie du territoire : un secteur primaire, agriculture et pêche, ayant mieux résisté qu'ailleurs ainsi qu'une part du secteur tertiaire, principalement constitué d'employés, ayant connu un taux de croissance important ces dernières années.

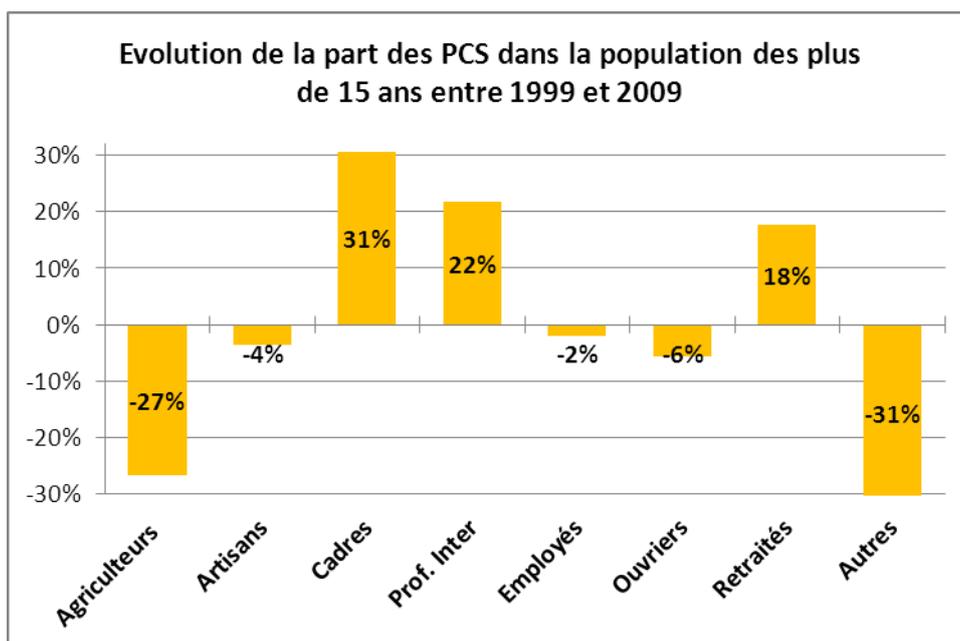


Figure 20 - Source Insee RP 1999 et 2009

Dans le tableau ci-dessus, on peut noter que la part des « Agriculteurs », même si elle se maintient mieux qu'ailleurs, a tout de même connu une forte chute. Elle est, en effet, passée de 2.3% à 1.7% entre 1999 et 2009. Les PCS³⁸ Artisans, Employés et Ouvriers ont, elles-aussi, connu une diminution de leur poids dans la population totale au profit des PCS Cadres et Professions intermédiaires. Cette information est en lien avec le niveau de diplôme de la population qui a augmenté entre 1999 et 2009.

Au Pays Basque, la population est donc de plus en plus diplômée et les PCS correspondantes aux postes les plus élevés ont donc de plus en plus de poids sur le territoire.

Il serait intéressant de croiser ces informations avec le taux de chômage par PCS (ou type d'offres offertes) afin de voir si la répartition de la population en PCS correspond aux demandes du marché du travail et aux besoins de l'économie du territoire.

1.2. Les jeunes actifs sont en majorité employés et ouvriers

Contrairement aux autres données présentées dans les parties précédentes, nous ne pourrions pas étudier la classe des 15-29 ans car le découpage de l'Insee privilégie l'étude des 15-24 ans dans ce domaine.

En 2009, 48.7% des 15-24 ans sont scolarisés, 51.3% de cette classe d'âge est donc soit en poste, soit au chômage, soit inactive.

³⁸ La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salié ou non). Il existe 8 groupes socio-professionnels

Concernant les actifs (en poste ou en recherche d'emploi), le graphique ci-dessous nous montre qu'ils sont principalement employés et ouvriers, respectivement 37% et 40%.

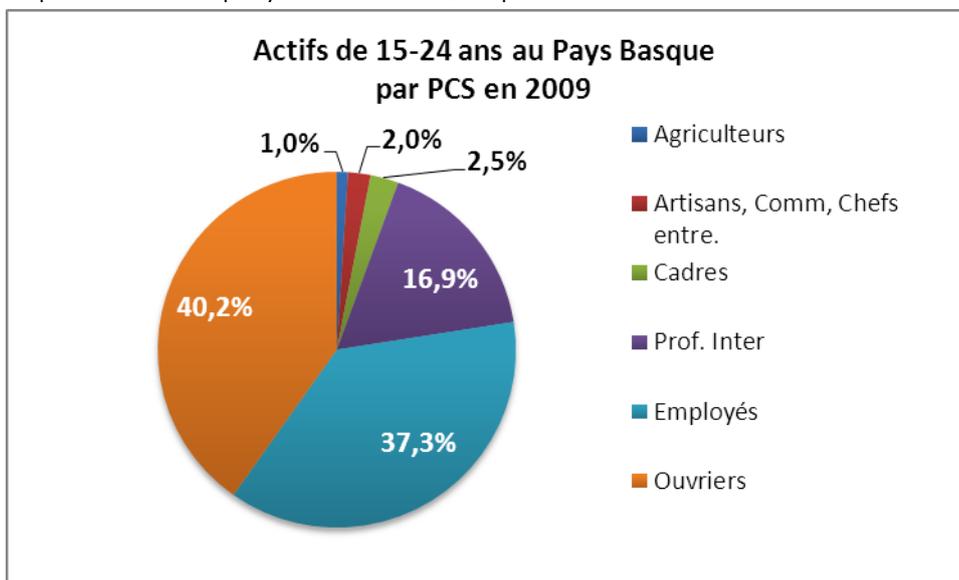


Figure 21 – Source RP INSEE 2009

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'Aquitaine, la répartition est assez similaire sauf pour les cadres (3.2% contre 2.5%) et les employés (38.1% contre 37.3%) qui ont une part plus grande en région qu'en Pays Basque. Au contraire les agriculteurs (0.5% contre 1%) et les professions intermédiaires (16.4% contre 16.9%) sont plus représentés en Pays Basque qu'en Aquitaine. Il aurait été intéressant de comparer la répartition par PCS des 15-24 ans entre 1990, 1999 et 2009.

1.3 Les embauches se font massivement dans le tertiaire

Dans le diagramme ci-dessous on peut voir l'évolution des DPAE³⁹ pour les moins de 25 ans entre 2000 et 2010.

³⁹ La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) remplace la déclaration unique d'embauche (DUE). La DPAE est obligatoire : elle doit être effectuée par tous les employeurs dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

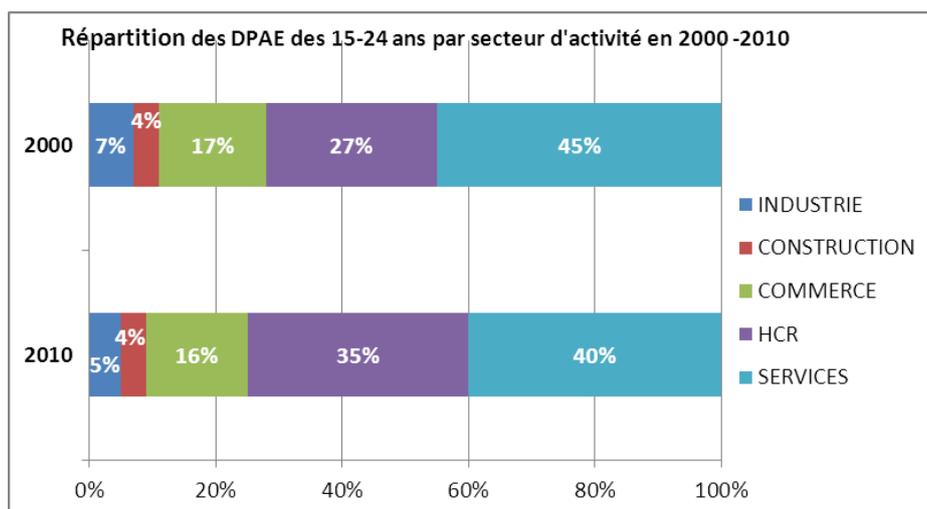


Figure 22– Source Urssaf des Pyrénées Atlantiques

Le secteur HCR correspond au secteur Hôtel – Café – Restaurant.
Cette répartition des déclarations d'embauche des moins de 25 ans est semblable à celle de l'ensemble des DPAE avec quelques différences toutefois dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du commerce sensiblement plus importants.

1.4. Les salaires des jeunes sont plus bas que ceux de leurs aînés

Il n'existe pas de données à notre connaissance concernant le salaire des jeunes actifs de moins de 25 ans au niveau du Pays Basque. Nous nous appuyerons donc sur une enquête⁴⁰ effectuée en 2009 par l'observatoire des jeunes actifs (20-30 ans) de l'IFOP – Start People. Le salaire moyen mensuel des jeunes français actifs s'établit à 1 331 euros Brut, soit juste au-dessus du SMIC (1 321,02 Euros en janvier 2009 sur la base de 35 heures/ semaine).

Le salaire moyen mensuel du premier emploi s'établit à 1180 euros Brut et est plus élevé en moyenne dans l'industrie (1257 euros) et le bâtiment (1385 euros).

Il subsiste encore de fortes inégalités selon les profils notamment que les jeunes hommes gagnent souvent plus que les jeunes femmes.

⁴⁰ 9 009 personnes interrogées dans 21 régions sur des croisements multicritères et des focus thématiques.

1.5 Les jeunes actifs sont particulièrement touchés par la saisonnalité

Une autre caractéristique du marché du travail pour les 15-24 ans est la forte saisonnalité de l'offre d'emploi.

a) Le nombre de jeunes au chômage diminue d'avril à août

Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, le nombre de chômeurs de 15 à 24 ans diminue fortement lors de la période qui va d'avril à août pour recommencer à croître en septembre.

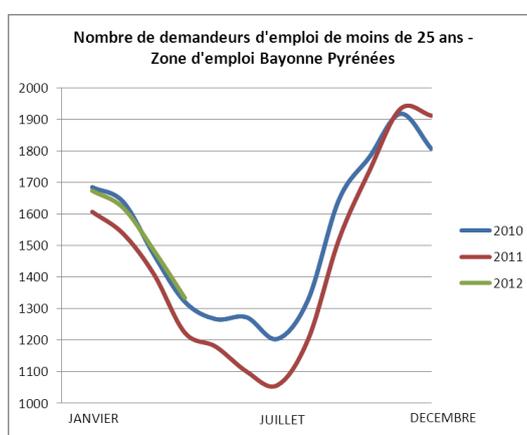


Figure 22 - Source : Tableau de bord SPEL Bayonne-Pyrénées

On peut croiser ces données avec la répartition des déclarations préalables à l'embauche, DPAE, entre les CDI, les CDD et les CDD < 1 mois concernant les 15-24 ans.

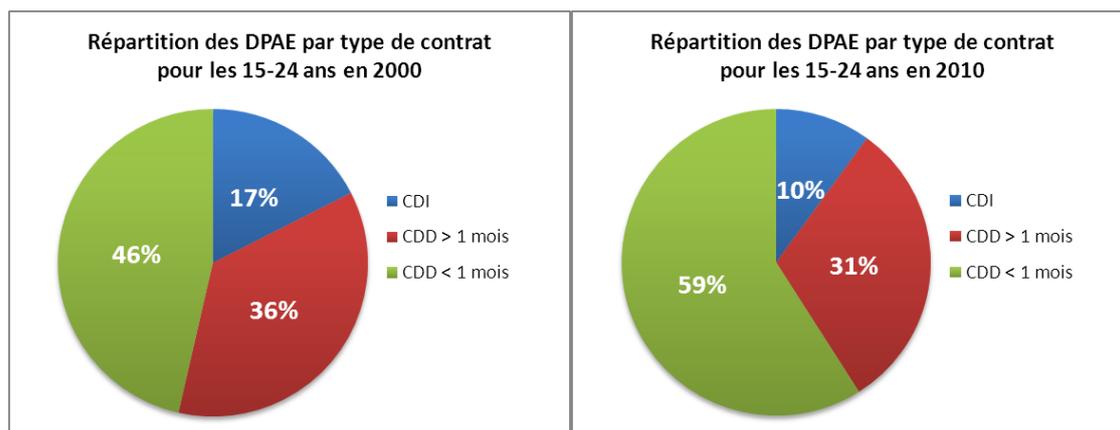


Figure 24 – Source Urssaf des Pyrénées-Atlantiques

Comme on peut le constater ci-dessus la part des CDD de moins de 1 mois est la plus importante dans les emplois intégrés par les moins de 24 ans. Entre 2000 et 2010, cette part s'est

encore accentuée passant de 46% à 59%. En Aquitaine, ce chiffre a également augmenté passant de 45% à 57% de CDD de moins de 1 mois. Le Pays Basque est donc légèrement plus touché par ce phénomène.

Cette tendance n'est pas particulière aux jeunes car c'est l'ensemble des postes offerts qui est touché. En Pays Basque en 2010, sur l'ensemble des DPAE, 87% d'entre elles concernaient des CDD et 13% des CDI. Les jeunes générations sont plus touchés par la précarité que leurs aînés avec seulement 10% des DPAE les concernant qui étaient des CDI.

b) Un saisonnier sur deux est un jeune

4 000 saisonniers travaillent chaque année au Pays Basque selon les chiffres donnés par la maison des saisonniers de Bayonne.

79% des saisonniers ont entre 18 et 29 ans et 74% vivent seuls. 52% d'entre eux sont des filles. Leur niveau de diplôme est variable mais une tendance se dégage puisque 63% des saisonniers interrogés ont un niveau Bac, Bac+2. De manière générale, le travail saisonnier est une activité complémentaire des études ou représente un temps de transition dans la recherche d'un emploi. En effet, 43% des saisonniers sont demandeurs d'emploi, 38% sont étudiants et seuls 9% sont des saisonniers permanents.

Un autre élément important est l'aspect de recherche d'un travail saisonnier. De fait, 43% des saisonniers interrogés ont trouvé leur emploi par démarchage et 23% par renouvellement de contrat saisonnier. Le rôle joué par Pôle Emploi est minime car seulement 8% des contrats saisonniers passent par cette structure. Cela confirme une tendance générale du marché de l'emploi qui révèle que seuls 25% des offres d'emploi transitent par le Pôle Emploi alors que plus de 75% font parties de l'offre cachée, c'est à dire qui s'appuie sur la force du réseau social ou professionnel.

Concernant la durée des contrats saisonniers, la grande majorité (55%) sont des CDD de 1 ou 2 mois. Quant à la rémunération, 57% gagnent un salaire net mensuel compris entre 1000 et 1500 euros mais 32% des personnes interrogées déclarent percevoir moins de 1000 euros. A titre d'exemple, 70% des saisonniers interrogés travaillant dans l'agriculture gagnent moins de 1000 euros nets mensuels (à contrat équivalent).

75% des saisonniers interrogés habitent au Pays Basque. Parmi ceux-là, 70% habitent le secteur de l'agglomération Côte Basque Adour, 18% à l'intérieur et 12% du sud du Pays Basque.

1.6. Les jeunes actifs sont plus fréquemment concernés par l'emploi précaire

a) Les jeunes femmes restent les plus touchées

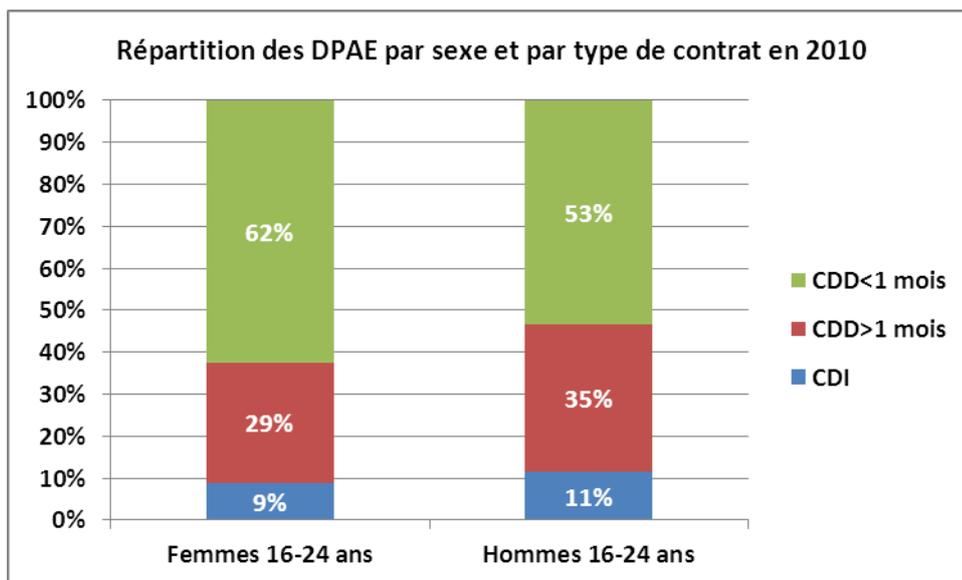


Figure 25 – Source URSSAF

En outre, les jeunes femmes sont plus durement touchées par la précarité de l'emploi. 62% des DPAE concernant des contrats signés avec des jeunes femmes étaient des CDD de moins de 1 mois alors que ce n'était le cas que pour 53% des DPAE concernant les jeunes hommes.

b) Les secteurs des services et de l'hôtellerie restauration sont les plus pourvoyeurs de CDD, l'industrie et la construction de CDI

Si l'on s'attache à une analyse par secteur d'activité on se rend compte que ce sont les secteurs de la construction (21%) et de l'industrie (15%) qui sont les plus pourvoyeurs de CDI
A contrario, ce sont les secteurs « HCR » (hôtel, café, restaurant) et « Services » qui utilisent le plus les contrats CDD de moins de 1 mois, respectivement 63% et 66% du total des DPAE de leur domaine.

2. Les jeunes sont plus touchés par le chômage que leurs aînés

2.1. Au Pays Basque, comme ailleurs le taux de chômage augmente

Si les taux de chômage des zones d'emploi de Bayonne et d'Oloron-Sainte-Marie suivent les variations des taux d'Aquitaine et de France métropolitaine, ils restent inférieurs depuis 10 ans. On peut également noter que les taux augmentent en 2012 pour dépasser la barre des 9.5% en France. Pour la première fois depuis 9 ans, le taux de chômage en Aquitaine est supérieur au taux de la France.

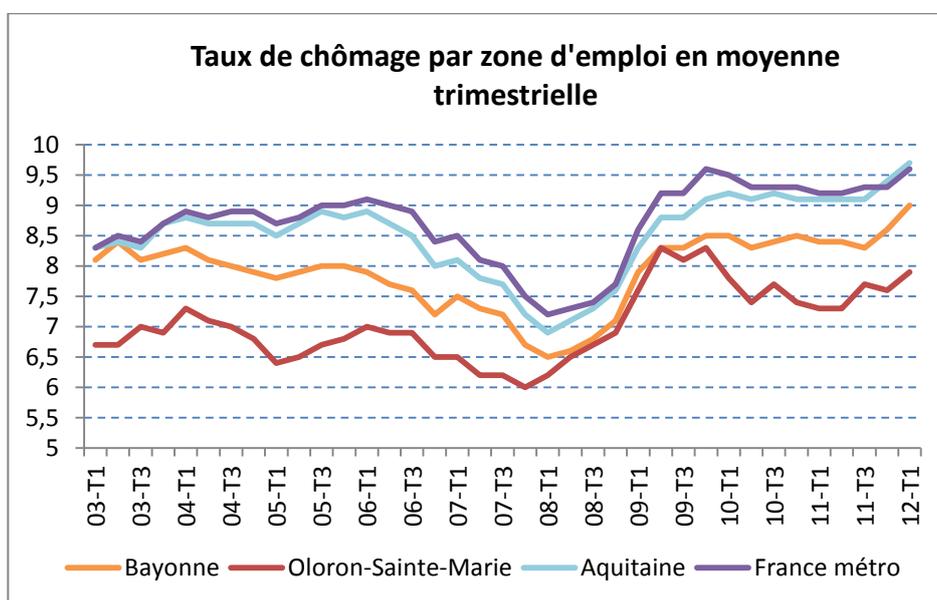


Figure 26 – Source INSEE

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Bayonne-Pyrénées⁴¹ se situait à 8.6% au quatrième trimestre 2011.

2.2. Les actifs de 15-24 ans restent la variable d'ajustement

Il est extrêmement difficile de trouver des données claires et comparables les unes aux autres. L'Insee indique des chiffres liés au recensement de la population qui ne correspondent pas aux chiffres publiés par tous les organismes qui œuvrent dans le domaine de l'emploi. Il faut donc manier ces indicateurs avec la précaution qui s'impose.

⁴¹ Zone d'emploi comprenant toutes les EPCI du Pays Basque sauf celui de la Soule et avec un dizaine de communes du Sud des Landes.

a) Un jeune actif sur cinq est au chômage au Pays Basque

Au Pays Basque, en 2009, il y avait 12 791 chômeurs pour 129 599 actifs. Le taux de chômage était de 9.87% selon les chiffres issus du recensement de la population.

Dans le même temps, 12 685 jeunes du Pays Basque de moins de 25 ans se déclaraient actifs. Parmi eux 2 639 se déclaraient au chômage soit un taux de chômage de **20,8%** pour cette population. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'Aquitaine et de la France pour la même période (24% et 22%).

Les jeunes actifs représentent 5.5% du total des actifs mais ils représentent 10.9% du total des chômeurs. Cette population est donc plus particulièrement exposée à des périodes de chômage.

Les jeunes sont les premiers touchés par la fluctuation du marché du travail. En cas de crise économique ou de crispation des entreprises à l'embauche, ils sont fortement touchés par le chômage. En revanche, en cas de période propice à l'emploi, ils sont les premiers embauchés.

L'année 2011 a été une période plus favorable à l'embauche car la sortie de crise semblait proche. Le nombre de jeunes chômeurs a donc diminué.

Par contre, l'année 2012 qui commence comme l'année 2010, une année difficile économiquement, se traduit par un nombre de jeunes chômeurs plus important qu'en 2011.

b) Cette proportion monte à un sur quatre dans la zone urbaine

Toutefois si l'on regarde plus précisément les chiffres par EPCI, le taux de chômage des jeunes résidant sur l'agglomération Côte Basque Adour était de 24.6% soit supérieur à celui de l'Aquitaine. En effet, si 44% des actifs de 15 à 24 ans déclarent résider dans l'agglomération Côte Basque Adour, 53% des chômeurs de cet âge y vivent.

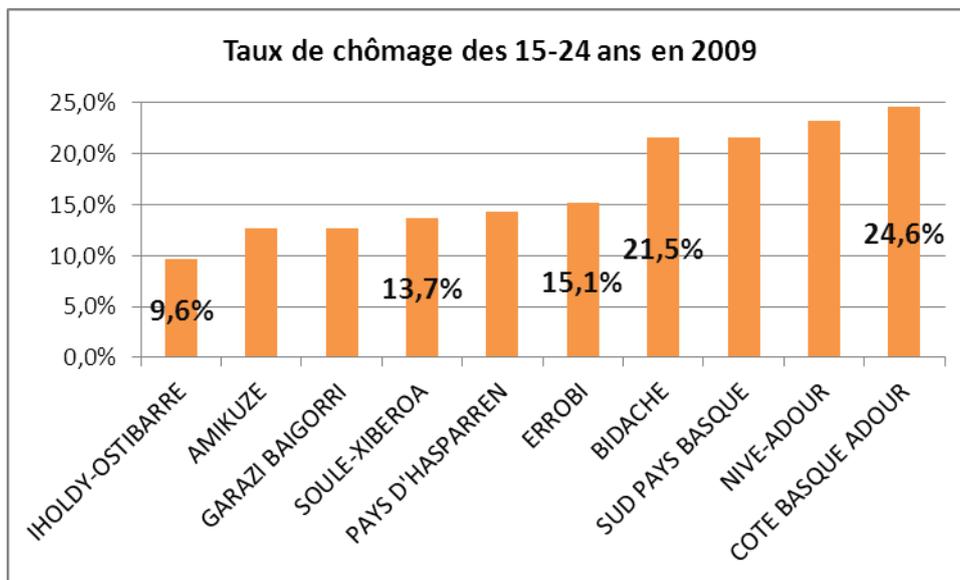


Figure 27 - Source Insee RP 2009

c) Et descend à un sur dix dans le Pays Basque intérieur

Les jeunes actifs des EPCI du Pays Basque Intérieur sont moins au chômage qu'ailleurs en Pays Basque avec des taux compris entre 9 et 14 %.

On pourrait avancer quelques hypothèses pour l'expliquer. D'un côté, peut-être que les jeunes qui ne trouvent pas d'emplois en Pays Basque Intérieur trouve un travail sur un autre territoire et s'en vont, ils ne viennent donc pas alimenter les chiffres des chômeurs. D'un autre côté, peut-être que l'organisation sociale du Pays Basque intérieur, les liens qui existent encore entre les différentes générations et la petite taille de la plupart des communes, permettent de garder une bonne visibilité de ce que peut proposer le marché de l'emploi local. Un fils ou une fille d'artisan ou d'agriculteur peut suivre une formation courte et ensuite travailler dans l'entreprise ou l'exploitation familiale ; les débouchés sont immédiats. Et si ce n'est pas le cas, s'il n'y a pas de transmission d'entreprises prévue, le réseau des parents, issu de la connaissance qu'ils ont de leurs voisins ou des personnes habitant dans le village d'à côté, leur permet de trouver un patron en apprentissage ou un futur employeur plus facilement. La connaissance qu'ils ont de leur lieu de vie devient un véritable avantage concurrentiel.

On peut également avancer l'idée que certains ne « se sentent » pas au chômage et ne se déclarent donc pas en tant que tels lors du recensement. Ils savent qu'une place va se libérer quelque part, qu'ils seront au courant par leur réseau familial ou le réseau des villages et ils auront de nouveau un emploi. En attendant ils aident leurs parents à la maison. Par contre, le retour en Pays Basque intérieur des jeunes qui ont suivi des études supérieures est beaucoup moins évident, la plupart des postes de cadres se trouvant dans des zones urbanisées.

Enfin, il est communément admis que les zones qui connaissent les plus forts taux de chômage sont les zones qui sont les plus pourvoyeuses d'emploi comme la zone littorale au Pays Basque.

d) Sur tout le territoire, ce sont les jeunes femmes les plus touchées

Les femmes représentent 43% des actifs mais 47% des chômeurs. Elles sont donc surreprésentées dans cette catégorie. Leur taux de chômage pour 2009 était de 23% contre 19% pour les hommes.

Statistiquement, une jeune femme active de 15 à 24 ans qui réside dans l'agglomération a plus de chance d'être au chômage qu'un garçon du même âge qui vit en Pays Basque intérieur.

3. Les jeunes veulent entreprendre

Parmi les actifs de 15 à 24 ans, 2% d'entre eux sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise de plus de 10 salariés et 1% sont agriculteurs. Ce pourcentage, bien qu'en dessous de la moyenne de la population totale du Pays Basque (4.5%), est légèrement supérieur à celui des aquitains de moins de 25 ans (1.7%).

3.1. La dynamique d'installation des jeunes en agriculture reste forte

Dans l'agriculture, la dynamique d'installation des jeunes est importante mais ne parvient pas à freiner la diminution du nombre d'exploitations.

Année du recensement	Nombre d'exploitations	Evolution 2000-2010 (en%)	Evolution 1988-2010 (en%)
1988	7 035	-24.97	-36.74
2000	5 931		
2010	4 450		

Tableau 6 – Source Données RGA

On constate une baisse du nombre d'exploitations agricoles en Pays Basque entre 2000 et 2010 (-24.97 %).

Concernant les chefs d'exploitations, ils sont au nombre de 5257 en 2010 et ont connu une baisse de 17.21% entre 2000 et 2010. En Pays Basque intérieur, cette diminution est beaucoup moins importante puisqu'elle est seulement de -1% en Amikuze et de -5% dans les EPCI de Garazi-Baigorri et de Soule.

Malgré cela, le taux d'installation des moins de quarante ans reste un des taux les plus élevés du territoire national.

Tableau 13 : Evolution des installations des jeunes agriculteurs (18 - 40 ans) source MSA

	1996 - 1999	1999-2003	2003-2006	1996-2006
Zone littorale	50%	0%	0%	50%
Zone intermédiaire	26%	-5%	20%	38%
Zone intérieure	-26%	5%	1%	-17%
Pays basque	-4%	2%	9%	6%
Béarn	-16%	-26%	14%	-26%
Pyrénées Atlantiques	-11%	-12%	11%	-11%

L'association de jeunes souletins AZIA a élaboré un diagnostic⁴² de la Soule qui mêle études statistiques et rencontres entre les jeunes et les acteurs locaux. Ils ont exploré la problématique des jeunes et de l'agriculture.

Le chef d'exploitation agricole est dans 68% des cas un homme de plus de quarante ans. Se pose donc la question de l'attrait de la profession auprès des jeunes, particulièrement des jeunes femmes ainsi que la question sur les difficultés d'installation que rencontrent les jeunes. Ils ont notamment relevé que les jeunes hésitaient à reprendre ou à créer une exploitation car ils pouvaient avoir une mauvaise image du métier d'agriculteur : trop de contraintes, faibles revenus, charge de travail importante...

La conclusion de leur diagnostic propose de mener des actions de valorisation du métier d'agriculteur auprès des jeunes et de promouvoir le système GAEC⁴³ entre jeune installé et jeune hors cadre familial.

3.2. Dans l'artisanat, 80% des jeunes chefs d'entreprise travaillent dans les services ou le bâtiment

Sur les 6 500 chefs d'entreprise en artisanat que compte le Pays Basque, 3% ont moins de 26 ans et 18% ont entre 26 et 35 ans.

⁴² Disponible sur azia.unblog.fr

⁴³ Groupement Agricole d'Exploitation Commune qui permet à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

La part des jeunes chez les artisans décroît d'année en année, suivant en cela le processus de vieillissement de la population auquel est confronté le Pays Basque dans son ensemble.

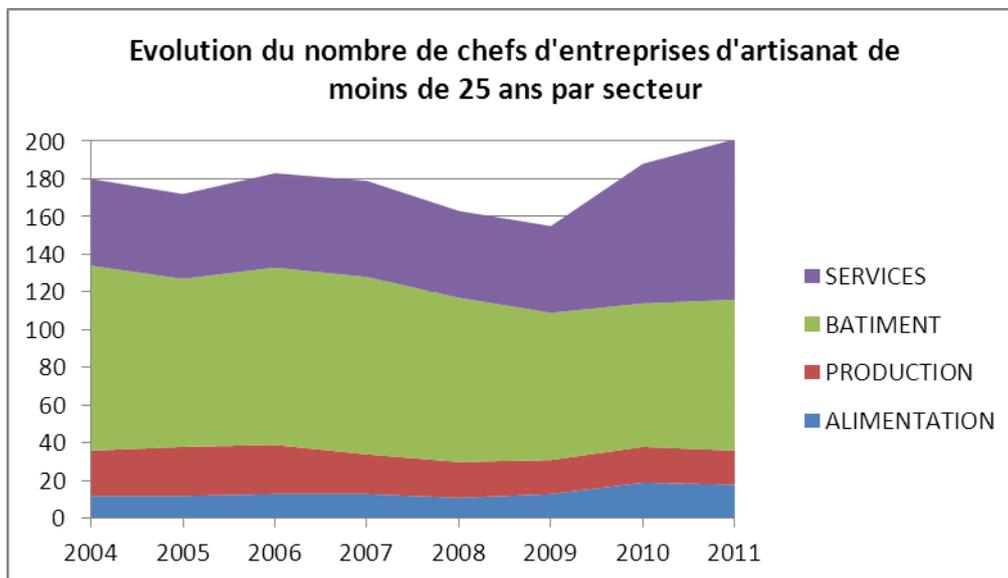


Figure 28 – Source Chambre de Métiers et de l'Artisanat Pyrénées-Atlantiques

Dans la figure ci-dessus, on remarque que le nombre des chefs d'entreprise de moins de 25 ans a connu une baisse de 2004 à 2009 (-13%) pour remonter ensuite.

La part des chefs d'entreprise de moins de 25 ans ayant une entreprise dans le secteur du bâtiment, a diminué passant de 54% à 40% entre 2004 et 2011. Par contre, celle du domaine des services (blanchisserie, transport, autres...) a augmenté passant de 26% à 42% dans la même période. On trouve les mêmes tendances pour la totalité des chefs d'entreprises mais de manière moins accrue (-6% bâtiment, +10% services)

3.3. Les jeunes porteurs de projet sont de plus en plus nombreux

En 2010, seuls 10.4% des chefs d'entreprises avaient moins de 35 ans. Au niveau national, ce pourcentage est sensiblement plus élevé.

Tranche d'âge du chef d'entreprise ⁴⁴	Nombre d'établissements	%
Moins de 35 ans	1 570	10,4
35 à 44 ans	3 890	25,7
45 à 54 ans	5 046	33,3
55 à 64 ans	3 449	22,8
65 et plus	1 204	7,9
TOTAL	15 159	100

Tableau 7 - Source : CCI Bayonne Pays Basque sur les éléments du fichier consulaire disponible

Et pourtant si l'on regarde le profil des porteurs de projet qui sont venus à la CCI Bayonne Pays Basque pour se faire conseiller, on voit que la tranche des moins de 30 ans est de plus en plus importante passant de 19% en 2009 à 25% en 2011.

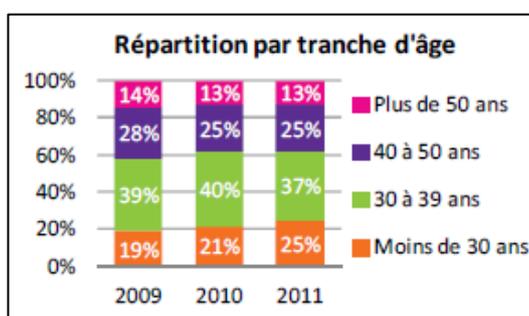


Figure 29 - Source CCI Bayonne Pays Basque

Ces chiffres concernent uniquement les porteurs de projet et non les créateurs ou repreneurs d'entreprises. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître le taux des porteurs de projet de moins de 30 ans qui au final créent ou reprennent réellement une entreprise et de le comparer à celui des catégories plus âgées.

L'augmentation de la part des moins de 30 ans chez les porteurs de projet pourrait s'expliquer par une augmentation des difficultés d'accès à l'emploi chez les jeunes mais également parce que les jeunes générations maîtrisent mieux que leurs aînés les nouvelles technologies, notamment lié à internet. Beaucoup de projets concernent, en effet, des créations de site web marchand ou non. Ces projets nécessitent un investissement financier moins important qu'une entreprise classique et la question de l'expérience professionnelle n'y est pas prédominante.

⁴⁴ Entrepreneurs individuels, gérants, représentants permanents, directeurs généraux et présidents directeurs généraux

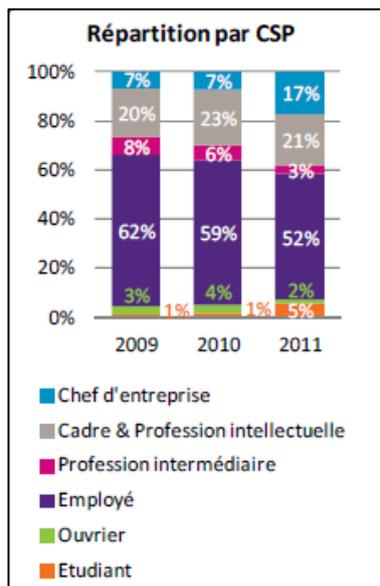


Figure 30- Source CCI Bayonne Pays Basque

Sur le graphique ci-dessus, on peut également noter que la part des étudiants dans les porteurs de projet a fortement augmenté passant de 1% en 2009 à 5% en 2011.

3.4. Différents profils de jeunes créateurs se côtoient

Les données issues d'une étude⁴⁵ effectuée par l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise) au niveau national font apparaître deux types de créateurs distincts parmi les moins de 30 ans.

Les premiers, les créateurs de moins de 25 ans, sont généralement peu diplômés : 2/3 des créateurs de cette tranche d'âge, soit 65%, ont au plus le CAP, le BEPC ou un BEP au maximum. En revanche, ils ont généralement une expérience du métier qu'ils exercent.

Leur création ou reprise est fondée sur la maîtrise d'un savoir-faire dans ce métier donné, artisanal le plus souvent.

60% ont un proche déjà à son compte, 25% un entourage comptant un créateur ou un repreneur. Beaucoup, 48%, sont issus du chômage, contre 42% pour l'ensemble des créateurs.

Ces jeunes créateurs privilégient le commerce et l'artisanat. Ils sont plus nombreux que l'ensemble des créateurs dans les services aux ménages, avec 16% contre 11%, et la construction, avec 17% contre 14%. En revanche, ils sont nettement moins nombreux dans le secteur des services aux entreprises où ils sont 11%, contre 18%.

Les seconds, les créateurs de 25 à 30 ans, sont plus souvent issus de l'enseignement supérieur. Ils sont au fait des règles du jeu de l'économie libérale par leurs études et/ou leur famille. 37% des moins de 30 ans titulaires d'un diplôme BAC + 3 sont ainsi passés du statut d'étudiant à celui de créateur. On trouve dans cette catégorie 30% de femmes, et même 35% pour les moins de 30

⁴⁵ Les jeunes et la création d'entreprise, 2001

ans avec un diplôme BAC + 3, contre 28% pour l'ensemble de la population des créateurs. On trouve peu de chômeurs, seulement 26% pour les titulaires d'un diplôme au moins bac + 3 par exemple.

Le taux de pérennité global des créations pures à 3,5 ans des moins de 30 ans est de 37% contre 44% pour l'ensemble des créateurs.

Ce taux tombe à 34% pour les moins de 25 ans. Mais il atteint 47% pour les moins de 30 ans titulaires d'un bac + 3. Les explications d'un tel écart sont connues : capital initial plus faible et moindre développement du chiffre d'affaires, surtout chez les moins de 25 ans.

Il serait intéressant d'avoir des données plus détaillées concernant le type d'entreprises créé par les jeunes et le secteur? Est-ce que l'économie sociale et solidaire a une place plus importante que dans les créations d'entreprises des plus âgés?

3.5. Les CLEJ offrent une solution de financement aux jeunes créateurs ou repreneurs

L'accès au financement des jeunes porteurs de projet peut être compliqué. Cela s'explique par le manque de garantie financière car les jeunes ont peu ou pas de patrimoine et également par la faiblesse de leurs apports en fonds propres.

Pour répondre à cela, il n'existe que très peu de fonds de financement spécifiques aux créateurs de moins de 30 ans. C'est pourquoi en 2000, l'association de jeunes AZIA a créé le premier Comité Local d'Épargne pour les Jeunes (CLEJ) en Soule. Cette association est constituée et gérée par des moins de 30 ans et a pour objectif d'impliquer les jeunes souletins sur la vie de leur territoire. L'objectif des CLEJ est de prêter de l'argent à taux 0% à des entrepreneurs de moins de 35 ans qui souhaitent reprendre ou créer une entreprise. Les sommes prêtées proviennent des cotisations des membres adhérents au CLEJ qui s'élèvent à 180 euros chacun.

Lorsque tous les porteurs de projets ont remboursé leur prêt, chaque adhérent récupère ses 180 euros, le CLEJ est alors dissout. Un nouveau CLEJ est ainsi créé avec de nouveaux adhérents.

Au total, depuis 2000, cinq CLEJ ont été créés en Soule qui ont permis d'aider 44 projets pour un montant total de 137 715 €. Un sixième CLEJ est en cours de création. 3 projets sur 10 ont été portés par des femmes et le montant moyen du prêt alloué était de 3 500 euros.

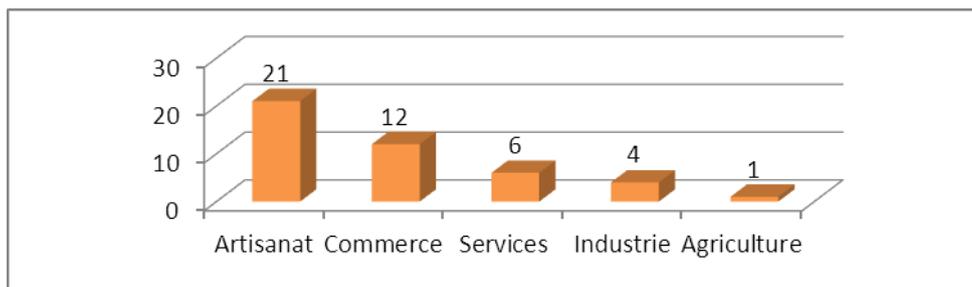


Figure 31 – Source Association AZIA

Dans le graphique ci-dessus, on peut noter qu'une majorité des projets a été mise en œuvre dans le secteur de l'artisanat.

S'inspirant de la démarche mise en place en Soule, d'autres associations de jeunes comme Euskaldun Gazteria en Basse Navarre ont lancé, elles aussi, des CLEJ.

4. Dans l'accès du jeune à l'emploi, deux freins sont clairement identifiés

De nombreuses rencontres ont été organisées avec des jeunes du territoire et des professionnels qui accompagnent la jeunesse, notamment dans sa recherche d'emploi.

Les freins classiques d'accès à l'emploi ont été cités : le manque d'offres d'emploi, le manque de moyens de transport efficace pour aller travailler, la non adéquation du diplôme et les compétences demandées par l'employeur...

Mais plus que cela, deux freins moins structurels, plus de l'ordre du relationnel ont été identifiés.

4.1. Les jeunes soulignent un manque de confiance de leurs aînés

Beaucoup de jeunes interrogés signalent souffrir du manque de confiance de leurs aînés. Il leur est souvent reproché de n'avoir pas assez d'expérience pour le poste alors même qu'ils viennent tout juste d'accéder au marché de l'emploi.

Cette image négative que certains adultes ont des jeunes peut être un frein à l'accès à l'emploi mais aussi à l'accès au logement.

Des jeunes en service civique⁴⁶, interrogés sur le regard, que d'après eux, leur portent les adultes, ont répondu massivement que c'est un regard où la confiance est absente. Ils ne ressentent pas

⁴⁶ Entretiens réalisés auprès d'une trentaine de jeunes d'UNIS CITE en service civique à la mairie de Bayonne, au conseil général 64 et chez Surfrider Fondation.

que les générations plus âgées leur laissent une chance de montrer ce qu'ils savent, qu'elles leur laissent le temps de faire leurs preuves, de se tromper, d'apprendre...

Ce manque de confiance dans le regard de l'adulte peut générer un manque de confiance et d'estime de soi chez les jeunes.

Le rôle de la société, la société dite « adulte », est également de favoriser cette confiance en portant sur les jeunes un regard ouvert et en leur octroyant un droit à l'erreur qui laisse la place au changement. Malheureusement, elle fait plutôt peser sur la jeunesse ses propres angoisses, ses propres doutes et empêche cette nouvelle génération de prendre des risques, de revendiquer ses droits, en ayant confiance en elle.

Cela se ressent notamment sur un marché du travail de moins en moins pourvoyeur d'emplois, où une compétition entre générations s'est installée. Cette course à la performance et la souffrance au travail font oublier les responsabilités qu'ont les adultes vis à vis des jeunes générations.

4.2. Le manque de réseau des plus fragiles pointé du doigt par les professionnels

Le mot réseau peut être défini comme un ensemble formé de lignes ou d'éléments qui communiquent ou s'entrecroisent. Rapporté à l'être humain, c'est l'ensemble des relations qu'un individu a avec d'autres individus ou organisations d'individus.

Trouver une formation, un stage, un emploi, un chef d'apprentissage passe souvent par une logique de réseau. Cela signifie que c'est l'entourage du jeune, ses parents, leurs connaissances amicales, professionnelles qui vont lui permettre d'accéder à une place en formation, en stage ou d'être au courant avant les autres de la vacance d'un poste.

Sur le seul thème de l'emploi, Pôle Emploi déclare que 75% des offres d'emploi sont des offres cachées qui ne passent pas par ses services.

La question de l'accès à l'emploi pour les jeunes les plus fragiles, pour celles et ceux qui n'ont pas ou peu d'attaches familiales reste entière.

Pour tenter de remédier à cela, la mission locale Avenir Jeunes Pays Basque a mis en place un système de parrainage entre des jeunes et une trentaine de parrains bénévoles (retraités) pour les aider à définir leur stratégie de recherche d'emploi. En 2010, 50 nouveaux jeunes ont été parrainés et 44% étaient en emploi en fin d'action (dont 10% en CDI). Il s'agit d'une action parmi d'autres que mène la Mission Locale (cf. partie II sur les acteurs de la jeunesse).

En outre, dans le schéma des services publics et au public réalisé par le CEPB en lien avec le CDPB en 2011, une des pistes identifiées pour répondre à cette problématique est de créer un dialogue organisé entre jeunes cherchant du travail et chefs d'entreprises, en dehors du cadre (et de la pression) d'une embauche, pour favoriser une connaissance et une compréhension réciproques, mutuellement profitables et susceptibles de créer les conditions favorables à une meilleure insertion des jeunes dans le monde du travail.

Annexe 6:

Le logement pour les jeunes

1. Le Pays Basque possède un parc de logements inadapté aux besoins des jeunes

Les données traitées ci-dessous ont pour périmètre territorial le Béarn et le Pays Basque. Les données régionales et nationales n'ont pas été traitées.

1.1. Le nombre de logements augmente chaque année mais la part des résidences secondaires augmente elle aussi

En 2009, le Pays Basque compte 174 245 logements dont 43% de maisons et 56% d'appartements. Ce chiffre est inférieur à celui du Béarn où plus de 61% du parc de logement sont des maisons.

Entre 1982 et 2009, le nombre de logements (rénovation ou construction) en Pays Basque a augmenté de 60%.

Si les nouveaux logements proviennent à 70% de l'agglomération Côte Basque-Adour et de la communauté de communes Sud Pays Basque, on peut toutefois noter que les communautés de communes d'Errobi et de Nive Adour ont vu leur parc de logement doubler dans cette même période.

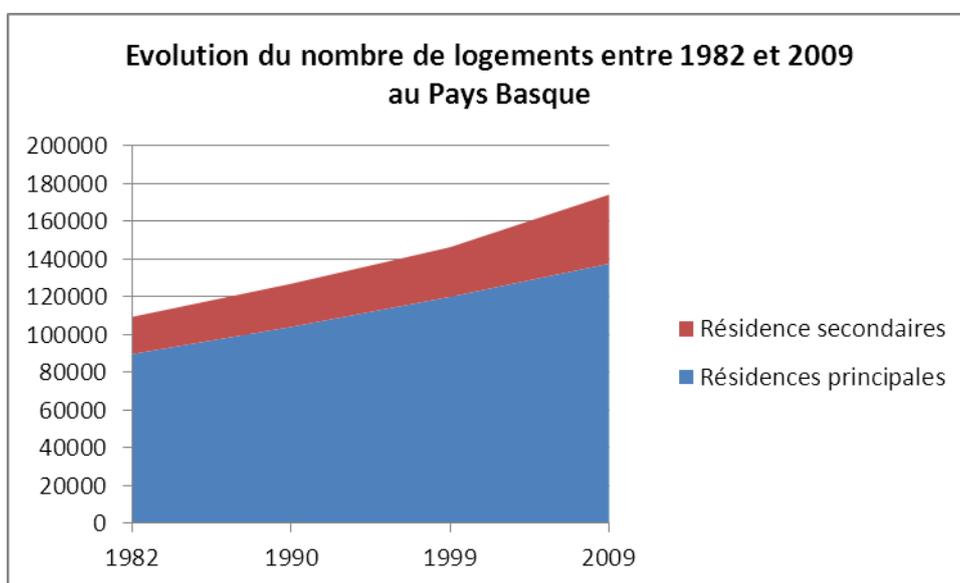


Figure 32- Source INSEE RP 1982 à 2009

Sur le graphique ci-dessus on peut noter que le Pays Basque a une part de résidence secondaire correspondant à 21% du parc de logement. A titre comparatif, en 2009 le Béarn avait un taux de résidence secondaire de 6%.

Ceci est particulièrement vrai dans les villes de plus de 10 000 habitants.

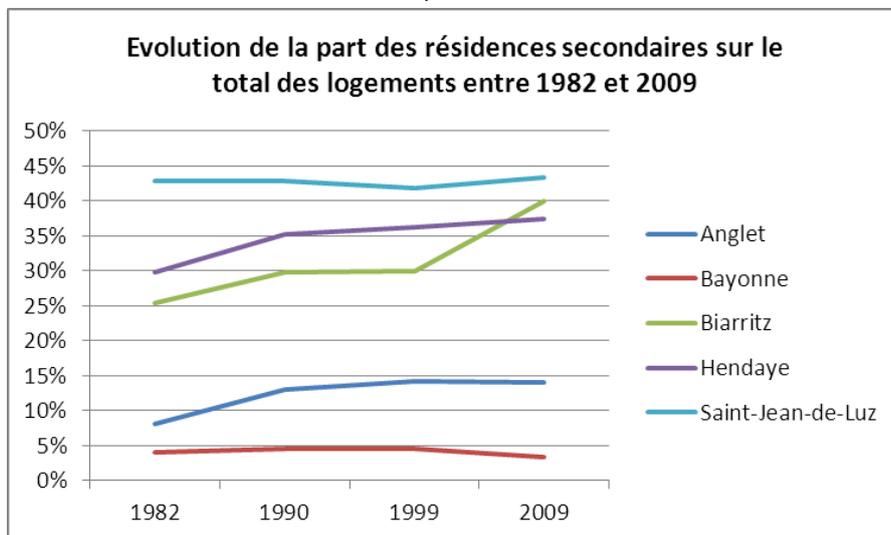


Figure 33 - Source INSEE RP 1982 à 2009

Il est intéressant d'étudier la part des résidences secondaires dans le parc de logement des villes de plus de 10 000 habitants, villes où on dénombre le plus grand nombre de jeunes.

Seule la ville de Bayonne a un taux en dessous de 5% pendant que Saint Jean de Luz et Biarritz ont un taux autour de 40% de résidences secondaires.

Cette étude est nécessaire pour comprendre quel type de logement est accessible aux jeunes.

Tout d'abord, il y a les jeunes qui recherchent un logement pour l'année car ils sont en formation. L'impact de la part des résidences secondaires pourra être « positif » pour ce public car ils recherchent une location durant le temps de l'année scolaire de septembre en juin et ce type de logement peut être libre pour ce temps de location.

Par contre pour les jeunes qui recherchent des logements pérennes, des jeunes en emploi ou en recherche d'emploi, cela représente un obstacle important car la part de logements loués avec des baux longue durée est beaucoup plus restreinte.

1.2. La répartition des résidences principales est plus favorable aux grands logements qu'aux petits.

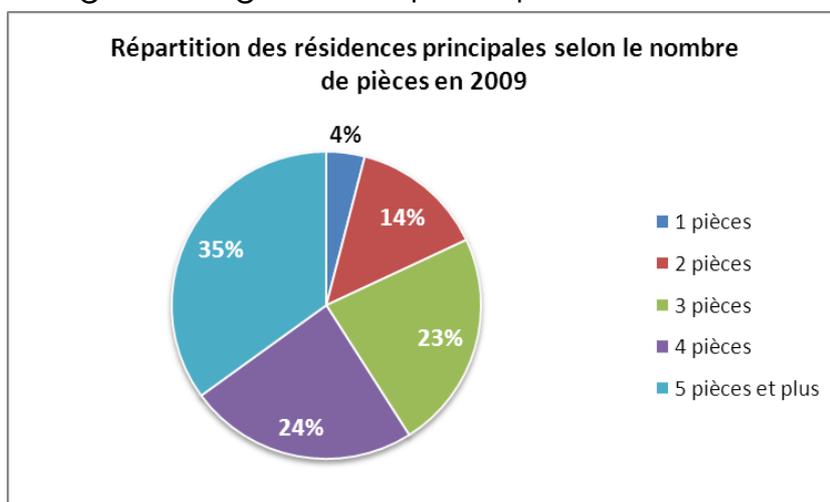


Figure 34 – Source Insee RP 2009

La différence entre le Pays Basque intérieur et le littoral est marquée. Dans tous les EPCI du Pays Basque intérieur, la part des résidences principales ayant plus de 4 pièces est supérieure à 80%.

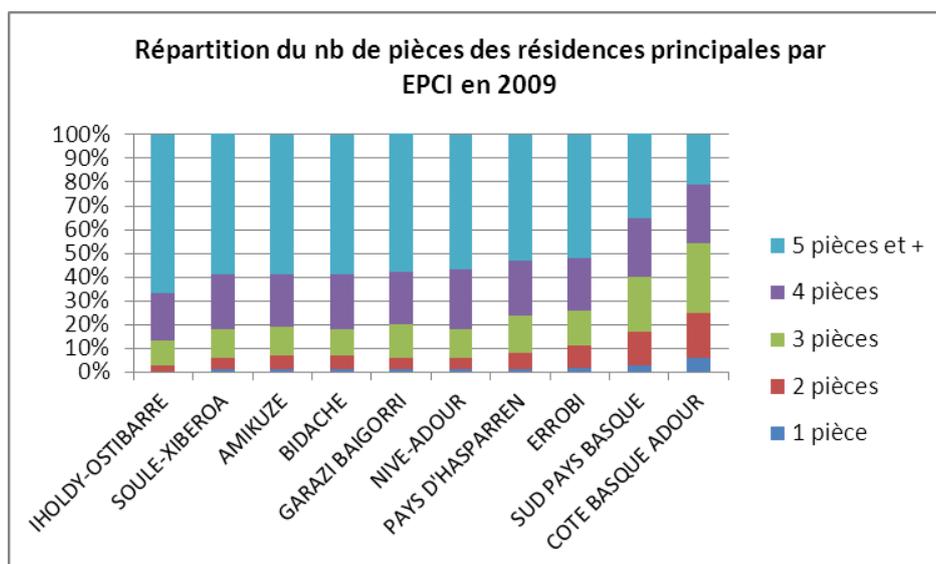


Figure 35 – Sources INSEE RP2009

2. La situation des jeunes est souvent incompatible avec les conditions locatives

Pour évaluer le besoin des jeunes en matière d'accès au logement, il faut distinguer trois profils types généralement rencontrés et auxquels correspondent des réponses différenciées⁴⁷ :

- Les jeunes en mobilité liée à l'accès à la formation, aux stages ou à des emplois éloignés de la résidence familiale. Cette catégorie comprend également les jeunes apprentis, les jeunes en alternance et les saisonniers ;
- Les jeunes en rupture sociale et familiale ;
- Les jeunes inscrits dans un processus d'installation durable sur le territoire avec un emploi relativement stable et en voie de construction d'une cellule familiale.

2.1. Les jeunes sont en majorité locataires

Avant 30 ans, la majorité des jeunes qui sont dans un logement autonome, l'occupent en tant que locataire. Le graphique ci-dessous issu de l'étude menée par le conseil général des Pyrénées Atlantiques nous indique que 80% des 18-30 ans du département sont locataires ou sous locataires dont 9% en HLM et 10% en meublé.

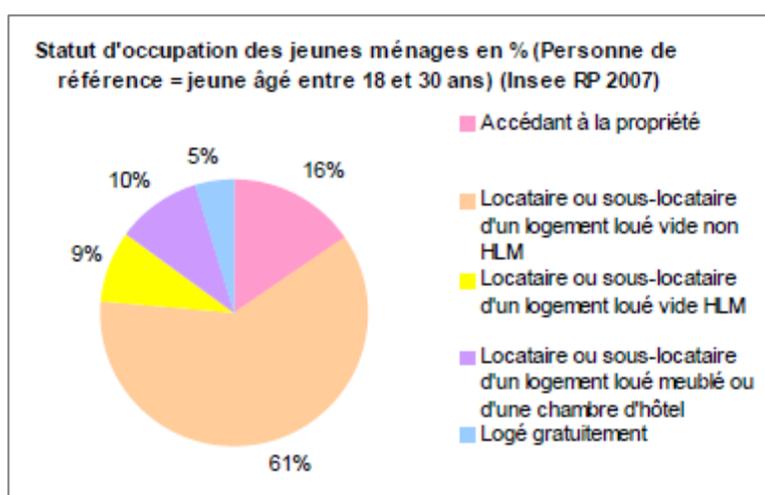


Figure 36- Source étude CG64

D'autre part la proportion de jeunes qui vivent dans un logement autonome est plus basse au Pays Basque qu'en Aquitaine. Seuls 5% des 15-19 ans et 39% des 18-24 ans habitent seuls ou en couple dans leur propre logement.

⁴⁷ Nomenclature proposée par le CESR Aquitaine dans un avis sur le logement en Aquitaine édité en février 2006.

Est-ce dû à une difficulté plus accrue d'accès au logement ou bien à une caractéristique d'ordre culturel, sociétal ?

	15-19 ans seuls ou en couple	18-24 ans seuls ou en couple
Pays Basque	5%	39%
Aquitaine	9%	48%

Tableau 7- Source Insee RP2009

2.2. Pour les jeunes en voie d'autonomisation, il existe une difficulté structurelle d'accès à la location

Pour avoir une idée du montant des loyers des cinq villes de plus de 10 000 habitants du Pays Basque, des informations ont été récoltées en septembre 2012 sur un des sites internet les plus visités pour ses offres de location par agences immobilières. 828 offres de location étaient proposées : 16% concernées les studios et 38% les F2.

Les données étaient les suivantes :

	Surface moyenne	Prix moyen Charges comprises	Prix/m2
Studio	24 m2	365 €	16,2 €/m2
F2	36 m2	449 €	13,1 €/m2
F3	55 m2	585 €	10,8 €/m2

Tableau 8- Source Seloger.com – Septembre 2012

En outre, 20% des offres de studios et 5% des offres de F2 concernaient des meublés.

Pour louer un appartement, il est d'usage de demander au futur locataire de remplir les conditions suivantes :

- Avoir un revenu d'un montant supérieur ou égal à trois fois le montant du loyer ;
- Payer un montant de garantie équivalent à 1 mois de loyer ;
- Justifier d'entrées de revenus fixes ;
- Pour les situations les moins sécurisées, avoir un garant.

En ce qui concerne le public jeune, ces conditions d'accès à la location sont structurellement incompatibles avec la situation qu'ils connaissent du fait qu'ils sont jeunes.

Le salaire moyen d'un jeune actif est de 1331 euros brut par mois soit environ 1000 euros net, il n'aurait donc que 333 euros à dépenser en charges locatives. En croisant ce montant avec les prix moyens des locations dans les villes de plus de 10 000 habitants, on peut noter qu'il ne peut même pas prétendre à la location d'un studio.

D'autre part, comme indiqué dans la partie concernant l'emploi des jeunes, seuls 10% des déclarations préalables à l'embauche des moins de 25 ans concerne des contrats CDI. Ils sont le plus souvent en CDD, ils ne peuvent donc pas présenter un contrat qui viendrait rassurer les propriétaires.

Enfin, la solution que la plupart des jeunes utilise est la garantie parentale. Les parents se portent caution pour leur enfant, mais là aussi leurs revenus doivent dépasser le seuil fatidique des « trois fois le montant du loyer ».

La question des jeunes les plus fragiles qui n'ont pas de soutien familial ou tout simplement de ceux issus des familles les plus modestes reste entière.

Des dispositifs ont été mis en place pour sécuriser les situations les plus fragiles aux yeux des propriétaires mais sont peu utilisés par ces derniers, ils préfèrent souscrire une assurance en cas d'impayés de loyers auprès de compagnies privées. Ces assureurs recherchent le locataire qui aura un parcours et une situation sans faille, ce qui exclut d'emblée une grande partie des jeunes.

Des expérimentations ont vu le jour afin de faciliter l'accès au logement des jeunes en parcours d'insertion. On peut citer AGILOJE⁴⁸ porté par le PACT Pays Basque qui consiste à la mise en place d'un dispositif de coordination partenariale entre les acteurs de l'insertion et ceux de l'hébergement-logement en vue de sécuriser les parcours résidentiels des jeunes en insertion et de leur proposer des solutions. La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, les Foyers de jeunes travailleurs de Bayonne et Tarnos et le PACT travaillent main dans la main en vue de proposer des solutions de logement pérenne aux jeunes qui en ont besoin.

Sur 112 jeunes ayant intégré le dispositif AGILOJE, 32 ont pu être relogés, tous exclusivement dans le parc privé. Les bailleurs sociaux et les collectivités ne se sont pas mobilisés autour du projet.

2.3. L'offre reste insuffisante pour les jeunes en mobilité

Il existe différents types de jeunes en mobilité et donc différents types de besoins de logement.

Pour les étudiants, quatre résidences du CROUS, deux sur Bayonne et deux sur Anglet, proposent 431 logements en T1, 6 en T1 équipé pour les handicapés et 4 T2.

La population des étudiants en Pays Basque est supérieure à 5000 étudiants, ce qui donne un rapport de 1 logement pour 12 étudiants.

En comparaison, le campus de Pau compte 7 résidences étudiantes pour 1 522 logements. Le rapport est donc de 1 logement pour 8 étudiants, supérieur à celui que l'on trouve en Pays Basque.

⁴⁸ AGIr pour le LOgement des JEunes, expérimentation inscrite dans l'axe « prévenir les ruptures-sécuriser l'accès au logement des jeunes » du programme national d'expérimentation pour les jeunes.

Pour les stagiaires et les apprentis, la problématique du logement est importante. Ils recherchent des logements temporaires pour répondre à leur besoins d'hébergement temporaire. Au gré des périodes passées en entreprise ou en centre de formation, ils cherchent des logements à la semaine, voire à la nuitée. Il est très compliqué de répondre à ce type de demande car les bailleurs privés proposent rarement ce type de contrat.

Le foyer des jeunes travailleurs, FJT, de la Côte Basque propose 180 logements du studio au T4 en colocation sur les sites d'Anglelet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, St Jean de Luz et Urrugne. Ces logements sont accessibles aux jeunes de 18 à 25 ans qui justifient d'une activité professionnelle ou de formation, d'intérim, d'insertion ou de recherche d'emploi avec un organisme agréé.

Cette offre est complétée par celle du FJT de Tarnos qui, bien que se situant dans le département des Landes, accueille des jeunes originaires du Pays Basque.

Il est intéressant de mentionner ici l'expérience de la construction de la résidence Robert Linxe à Bayonne, inaugurée en 2012, pour répondre aux besoins spécifiques des apprentis. A l'origine, une réunion a eu lieu entre les collectivités locales autour de la question des apprentis qui allaient perdre leur logement au Centre de Formation des Apprentis car le Foyer des Jeunes Travailleurs vers lequel ils devaient être « déplacés » manquait de place. La Communauté d'agglomération a alors fait le choix d'intégrer la construction d'un nouveau site à son plan local de l'habitat dans le cadre de l'Université des métiers. Tous les acteurs sont parvenus à un accord sur les conditions de fonctionnement et sur un tarif inférieur à 10 € la nuitée. Porté par le FJT Côte Basque (Foyer des jeunes travailleurs), la résidence préserve la mixité sociale et permet à d'autres jeunes que les seuls apprentis d'investir le lieu. En été, la résidence est ouverte aux jeunes travailleurs saisonniers.

Le dispositif « Un, Deux, Toit » lancé par le conseil Régional essaie également de répondre à cette problématique du besoin de logement temporaire des stagiaires et des apprentis. Le principe consiste à loger des jeunes chez des propriétaires particuliers disposant de chambres ou de dépendances inutilisées à leur domicile, afin de satisfaire les besoins de logement de courte durée et moyennant une contrepartie versée par l'hébergé(e).

Au Pays Basque, c'est le SIRES qui est porteur du projet. A ce jour, nous n'avons pas de données pour évaluer combien de jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.

2.4. Pour les jeunes en rupture, la demande en hébergement d'urgence s'accroît

Depuis le début de l'année 2011, 708 appels du 115 (numéro gratuit permettant d'orienter les personnes nécessitant un hébergement d'urgence) sur 6 402 ont concerné des jeunes de 18-25 ans dont 418 en Béarn et 290 en Pays Basque.

Le Pays Basque compte un nombre non négligeable d'associations qui s'occupent de soutenir, à différents niveaux, des personnes en situations de rupture. Les principales structures sont Emmaüs Landes-Pays Basque, la Croix Rouge, la Table du Soir, le Secours Catholique et Atherbea.

L'association Atherbea⁴⁹ qui dispose de plusieurs établissements dont deux sont des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) a mené en 2004 en partenariat avec une chargée de recherche, une recherche-action nommée Iduki.

Le cœur de cette recherche traite de la problématique de la prise en charge du public jeune accueilli en CHRS. Nous exposons les principales idées ci-dessous.

Globalement, le nombre de personnes demandant un hébergement d'insertion est trois fois supérieur à la capacité d'accueil de l'association. La durée de séjour est en moyenne de 10 mois. Sur 601 personnes hébergées en hébergement d'urgence, 106 sont des jeunes de 18 à 24 ans, soit 17,6%. Depuis 2006, la part des jeunes dans ce type de structure est préoccupante : 392 jeunes ont été reçus par le Service d'Accueil et d'Orientation (22% des reçus) et 173 ont pu être hébergés (19% des résidents).

Contrairement aux idées reçues, les CHRS répondent avant tout à une demande locale qui a de plus tendance à s'amplifier. De fait, 46% des résidents sont originaires du Pays Basque et on atteint 64% si l'on élargit à l'ensemble du département.

L'accueil des jeunes en CHRS indique que les liens sociaux sur lesquels ils peuvent s'appuyer dans le dispositif de droit commun ne répondent pas à leurs besoins. Ce qui caractérise ces jeunes, c'est la situation de rupture rencontrée avant ou pendant cette étape de transition qu'est la jeunesse. Ces jeunes ne sont en effet pas seulement sans abris mais englobent différentes situations familiales, sociales ou professionnelles. La population étudiée dans ce rapport concerne les jeunes hommes et femmes en situation de rupture, âgés de 18 à 25 ans et accueillis au CHRS Les Mouettes et Atherbea. Cette étude met en évidence plusieurs

⁴⁹ L'association Atherbea dispose de quatre établissements dont deux sont des CHRS (centre d'hébergement d'urgence) et de deux services : le « Foyer Atherbea », le « Foyer les mouettes », le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), les Lits Halte Soins Santé et le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO).

phénomènes. D'abord, il en ressort que le partage de la connaissance affinée des caractéristiques et des problématiques de ces jeunes entre les institutions et les dispositifs les accueillant permettraient l'amélioration de l'accompagnement des jeunes.

Ensuite, on observe qu'il n'y pas de changements de fréquentation de ces centres suivant les différentes périodes de l'année. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène saisonnier. Depuis plusieurs années, s'ajoute à cela une plus grande fréquentation des CHRS par les jeunes.

Les troubles psychologiques représentent de plus un nouveau facteur à prendre en compte. Les jeunes apparaissent en effet plus déstructurés, avec des profils plus pathologiques, à la limite du handicap social. Cela semble être lié aux phénomènes de rupture familiale où le rejet du jeune envers sa famille semble plus immédiat et plus fréquent qu'il y a une décennie.

Enfin, la multiplication des jeunes couples en situation d'errance représente également une évolution majeure du public des CHRS.

Les jeunes concernés par ce type de centres sont victimes de ruptures multidimensionnelles telles qu'une rupture familiale, sociale, économique, relationnelle, institutionnelle et professionnelle. Il semble néanmoins que l'élément commun à toutes ces situations est un milieu éducatif carencé et une défaillance au niveau de la parentalité.

La prise en compte de ce phénomène sur le territoire Pays Basque passe par un travail partenarial entre les acteurs de la jeunesse et de la précarité. Il convient de s'inscrire dans un dispositif en réseau participant à la création d'une « inter-action » nécessaire entre les partenaires et adaptée à la situation de chaque jeune.

Annexe 7 : La cohésion sociale

1. Les jeunes en rupture : leur prise en charge se complexifie

1.1. La pauvreté est une réalité en Pays Basque

a) Les zones de pauvreté sont bien identifiées

Même si le taux de pauvreté du département des Pyrénées Atlantiques est un des plus faibles de la région Aquitaine, il n'en demeure pas moins qu'en Pays Basque aussi des personnes vivent en situation de pauvreté.

Les indicateurs à l'échelle territoriale Pays Basque sont rares, on peut étudier toutefois la répartition des bénéficiaires du RSA (hors Soule) pour avoir quelques pistes de réflexions.

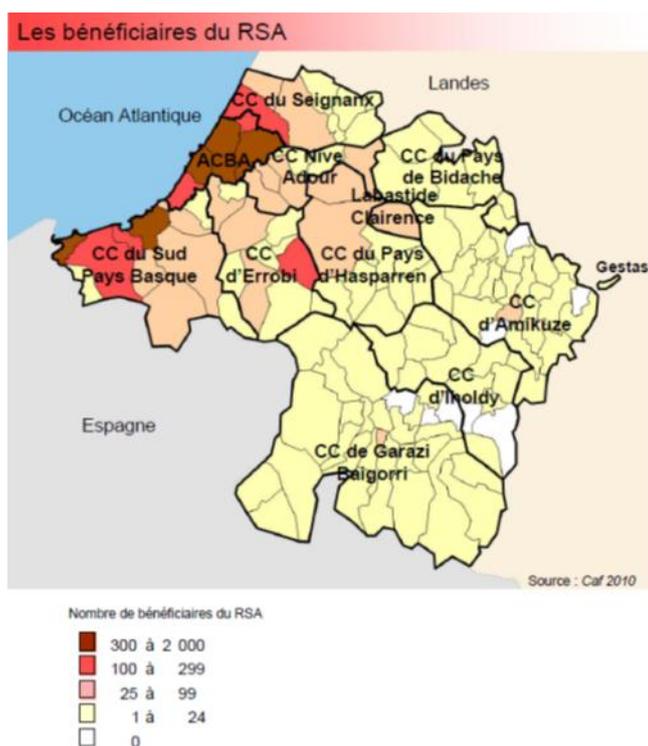


Figure 37 - Source CAF

En quantité, ce sont les EPCI littoraux et périurbains qui comptent le plus de bénéficiaires du RSA. Entre décembre 2009 et 2010, le nombre de bénéficiaires du RSA socle stagne alors que les allocataires bénéficiaires du RSA activité ont augmenté de 18% (seulement 9% en région). Plus de

la moitié des bénéficiaires sont des personnes isolées et un tiers sont des parents seuls avec au moins un enfant.

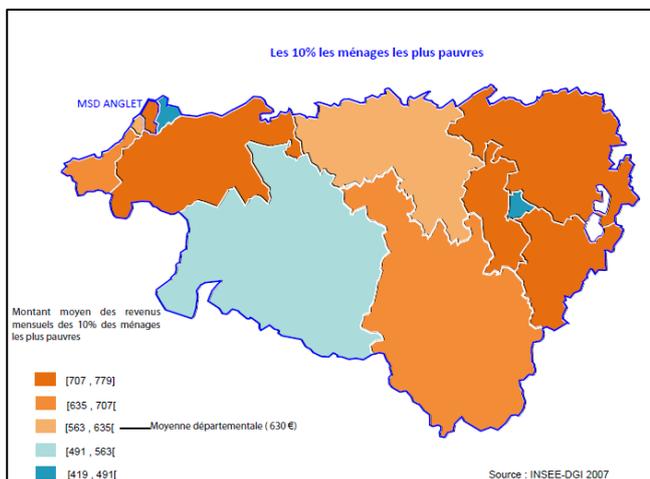
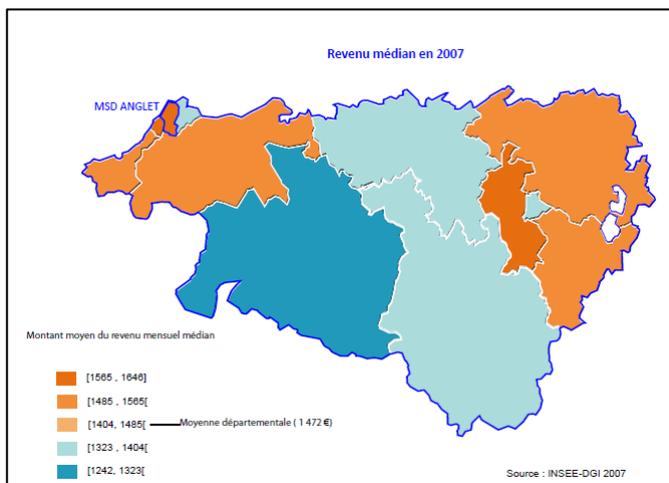


Figure 38 – Cartes issues du diagnostic territorial des MSD-CG64 – Echelle départementale



Si la côte arrive en tête avec le nombre de bénéficiaires de minima sociaux, le Pays Basque intérieur, lui, enregistre le plus bas niveau de revenus du territoire. Le revenu médian du secteur de la Maison de la Solidarité Départementale de St Palais est le plus bas de tout le département : 1242 euros mensuel alors que la moyenne des PA se situe à 1472 euros.

Sur les cartes ci-dessus, les poches de pauvreté apparaissent clairement sur le territoire Pays Basque. Les zones des MSD de Bayonne et de St Palais font partie des plus pauvres des Pyrénées

Atlantiques. C'est là qu'on trouve à la fois les ménages les plus pauvres et le revenu médian le plus faible.

b) Les pauvres de moins de 30 ans sont plus pauvres que la moyenne

Dans le graphique ci-dessous, on peut noter que globalement les 10% des moins de 30 ans les plus pauvres ont des revenus nettement inférieurs au 10% les plus pauvres de la population totale.

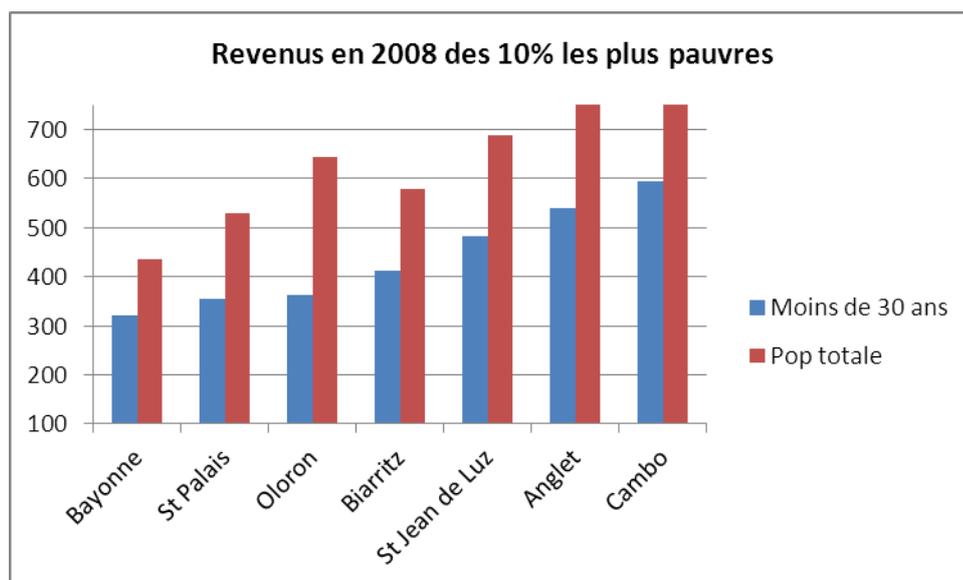


Figure 39 – Données issues du diagnostic territorial des MSD-CG64 – Echelle départementale

Dans la zone de la MSD de Bayonne, les 10% des jeunes les plus pauvres gagnent 321 euros mensuel contre 437 euros pour la population totale. Et dans la zone de St Palais, c'est 356 euros contre 530 euros.

Une des explications réside, peut-être, dans la difficulté d'accès au RSA pour les moins de 25 ans. Les conditions d'éligibilité sont difficiles à remplir car il faut que le jeune justifie d'une période d'activité de 2 ans en temps plein soit 3214 heures au cours des 3 années précédant la date de sa demande. Par exemple, une jeune de 22 ans qui vient de finir ses études, qui a exercé une activité professionnelle seulement l'été et qui ne trouve pas d'emplois, n'a droit ni aux allocations chômage, ni au RSA. Il se retrouve donc sans ressource.

Pour information, la France est un des seuls pays⁵⁰ de l'Union Européenne avec le Luxembourg, l'Espagne et l'Italie à exclure les moins de 25 ans du bénéfice du revenu minimum garanti pour leur propre compte, sauf s'ils ont la charge d'un enfant.

⁵⁰ Etude INSEE Analyses, n°6-2012, Le RMI, puis le RSA découragent-ils certains jeunes de travailler ?

Au niveau départemental, 3000 jeunes de moins de 31 ans sont bénéficiaires du RSA socle. Pour le territoire de la CAF de Bayonne (Hors Soule + Seignanx), un peu moins de **250 jeunes** de moins de 25 ans étaient bénéficiaires du RSA en 2010.

En outre, en 2008, il y avait 448 enfants du Pays Basque, de 0 à 21 ans, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général. Cette aide s'adresse à des mineurs et à des jeunes majeurs confrontés à de graves difficultés sociales ou présentant des risques d'inadaptation sociale. Parmi eux, 39.8% avaient entre 16 et 21 ans.

1.2. La typologie de jeunes en rupture évolue

Pour étudier ce domaine, la mission jeunesse du CDPB a lancé un groupe de réflexion spécifique, **SOAK**⁵¹. Il a été créé avec les différents acteurs en contact avec des jeunes en situation de précarité. Les principales conclusions de ce groupe sont exposées ci-dessous.

De manière générale, on observe différentes typologies de jeunes en rupture. Premièrement, les jeunes qui sont en dynamique d'insertion ou de réinsertion. Ils sont en effet plus structurés et en capacité d'élaborer un projet. Deuxièmement, des jeunes qui sont en rupture partielle. Ils se caractérisent par une incapacité à s'insérer dans le dispositif de droit commun. Troisièmement, les jeunes en situation de rupture totale qui relèvent d'une prise en charge lourde et d'un accompagnement spécifique. La part de jeunes souffrant de problèmes psychologiques voire psychiatriques s'est également accrue et avec elle le désarroi de certains professionnels qui n'ont pas la formation nécessaire à cette nouvelle prise en charge.

L'identification des jeunes en fragilité est donc de plus en plus difficile notamment lorsque le jeune connaît des moments de rupture dus à des changements de statuts ou de situation : quand il arrête sa scolarité, qu'il quitte le domicile familial, qu'il se retrouve sans emploi, que le suivi social s'interrompt... Chaque année, un nombre important de jeunes qui avaient « disparu » lors de changements de statuts ou de situation, sont de nouveau identifiés au hasard d'un accident de la vie (santé, justice...).

Pour faire face, à cette difficulté, il semble que le **maillage** entre acteurs du monde la jeunesse, quel que soit le domaine dans lequel ils exercent leurs activités (santé, information, emploi, loisirs, social...) est **primordial** pour identifier les jeunes qui sont hors dispositifs. Si un professionnel identifie chez un jeune des problématiques qui ne relèvent pas de son domaine d'intervention, il est important qu'il connaisse la structure qui pourrait le prendre en charge.

⁵¹ SOAK (regards en basque) est un groupe de réflexion ouvert à toutes les personnes qui sont en contact avec des jeunes en difficulté. Les participants à SOAK sont Atherbea, Philae, Sauvegarde de l'enfance, CPAM, APEL, Unis Cité, MECS St Vincent de Paul, Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque...

1.3 Certains jeunes souffrent d'une image négative

Un autre point abordé par le groupe de réflexion SOAK repose sur l'image que les adultes ont de la jeunesse. Souvent présentée comme une « classe dangereuse » ou une « classe fragile nécessitant une assistance », la jeunesse souffre d'un déficit d'image.

Une étude est faite chaque année par l'AFEV⁵² (association de la fondation étudiante pour la ville) sur les représentations que se fait la société française de sa jeunesse. Les résultats sont troublants : si 90% des français ont une opinion positive des jeunes de leur entourage, cette proportion chute à 30% quand il s'agit des jeunes de quartiers, des jeunes à problèmes.

Ces jeunes-là ne sont plus appréhendés par les sondés comme des visages connus mais comme une catégorie un peu floue où les clichés se mêlent aux fantasmes : drogués, délinquants, irrespectueux... Ils font peur. Pourtant si on interroge un sondé vivant dans un « quartier », il répondra qu'il a une vision positive des jeunes de son entourage comme 90% des français interrogés...

Les professionnels avaient mentionné deux pistes à étudier pour essayer de modifier les représentations que l'on se fait de la jeunesse.

La première consistait à lutter contre les images négatives, les représentations en y opposant des images issues du réel qui dédramatisent et normalisent la population jeune. La seconde proposait de favoriser les échanges entre les jeunes ruraux et urbain, la jeunesse favorisée et en difficulté, et ce en mettant en place des projets innovants mêlant différentes structures d'un même territoire qui travaillent rarement ensemble. Cette mixité pourrait conduire à l'âge adulte à davantage d'ouverture.

Un projet a notamment été mené en ce sens par la maison d'enfants à caractère social St Vincent de Paul et le centre social de Biarritz.

1. La santé n'est pas au cœur des préoccupations des jeunes

Dans le domaine de la santé, deux axes peuvent être traités. D'un côté, l'offre de soins peut être analysée, en identifiant notamment s'il manque des structures en Pays basque intérieur. De l'autre, c'est le comportement des jeunes face à leur santé qui peut être décrypté.

⁵² http://www.afev.fr/communication/Observatoire2011/Afev_rapport_observatoire2011.pdf

2.1. Dans le Pays Basque intérieur, il existe peu de dispositifs de prévention

Concernant le domaine de la santé, le Pays Basque n'a pas de spécificités particulières. Reconnu comme un territoire festif, il est souvent associé à des problèmes d'addictions, notamment liés à l'alcool ou à la consommation de drogues. Les tendances nationales et régionales se retrouvent sur le territoire Pays Basque qui doit comme ailleurs faire face à de nouveaux phénomènes comme le « binge drinking⁵³ » ou le « botellón⁵⁴ ».

L'existence de dispositifs de prévention des risques liés à ces pratiques et visant à les réduire est donc primordiale pour que les jeunes puissent s'amuser sans se mettre en danger.

Sur l'agglomération et la zone littorale, il existe de nombreux dispositifs de prévention, d'accompagnement et de lieux d'écoute pour les adolescents ou les jeunes adultes.

Outre les associations de prévention les plus connues comme l'ARIT ou BIZIA, de nouveaux outils ont été créés comme la maison des adolescents Adoenia, de Bayonne.

Un accueil anonyme et gratuit est proposé aux jeunes âgés de 12 à 18 ans. C'est un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement des jeunes et de leur famille effectuée par une équipe pluridisciplinaire : infirmière, sage-femme, psychologue, pédiatre... Ils vont également en établissements scolaires pour présenter cet outil aux jeunes scolarisés.

Pour l'instant, Adoenia n'est ouvert que sur un mi-temps et exerce ses activités en priorité sur la zone de l'agglomération Côte Basque Adour.

En termes de prévention on peut également citer l'expérience menée depuis septembre 2011 par l'association Unis Cité, la ville de Bayonne et les différentes associations de prévention pour mettre en place une mission de prévention des conduites addictives et un service de médiation par les pairs au Petit Bayonne toutes les nuits du jeudi au samedi.

Des groupes de jeunes en service civique circulent dans les différents lieux de fêtes du Petit Bayonne afin de sensibiliser les jeunes fêtards aux risques qu'ils encourent : drogue, alcoolisation, conduite en état d'ivresse... Cette opération a été renouvelée à la rentrée 2012, preuve de son succès.

Le centre de soin de la médecine préventive de l'université situé à côté du lycée Paul Bert à Bayonne permet aux étudiants de consulter au tiers payant, un médecin généraliste, un diététicien et un psychologue.

La CPAM de Bayonne met en place des actions spécifiques aux jeunes. D'une part, le service prévention et ses deux animatrices interviennent dans toutes les structures qui les sollicitent. C'est

⁵³ Le binge drinking, anglicisme que l'on peut traduire par « hyperalcoolisation », est un mode de consommation excessif de grandes quantités de boissons alcoolisées sur une courte période de temps, par épisodes ponctuels ou répétés.

⁵⁴ Le botellón est une coutume catalane de la fin du XXe - début XXIe siècle qui consiste pour les jeunes à se rassembler dans la rue, les parcs, les plages ou sur la voie publique pour s'imbiber d'alcool, écouter de la musique et fumer.

notamment le cas chaque année auprès de tous les élèves de 3^{ème} du territoire pour présenter une séance sur la contraception.

D'autre part, elle propose également à tous les jeunes de 16 à 25 ans, en voie d'insertion, de bénéficier d'un bilan de santé gratuit. Recevoir ces jeunes en bilan permet également de faire le point sur leur vie : conditions de logement, emploi, vie familiale...

Ce bilan a lieu à Bayonne et pose la question de son accessibilité pour les jeunes qui résident à l'intérieur. En 2012, toutes les personnes du littoral peuvent bénéficier d'un taxi social pour s'y rendre, ce n'est pas encore le cas en zone rurale.

Les dispositifs de prévention et de prise en charge sanitaire pour les adolescents et les jeunes adultes sont très peu présents en Pays Basque intérieur.

En dehors du centre de planification du centre hospitalier de la Côte Basque à Bayonne, on peut noter une absence quasi-totale de permanences du planning familial et/ou centre de planification en Pays Basque intérieur à l'exception de Mauléon.

Ce manque de lieu d'accueil en zone rurale a notamment été pointé lors des travaux du schéma des services publics et au public menés en 2011. Parmi les préconisations identifiées, il a été proposé de développer une offre spécifique de prévention et de prise en charge sanitaire pour les adolescents et les jeunes adultes à l'échelle de chaque Maison de services publics.

L'action proposée vise à la fois le développement de moyens adaptés pour aller à la **rencontre du public jeune** afin de l'informer et de le sensibiliser aux questions liées à la santé, ainsi que le développement de l'offre sur l'ensemble du territoire.

2.2. La santé passe après les problèmes d'emploi ou de logement

Lors du groupe de réflexion SOAK, le sujet de la santé a été souvent mentionné.

La santé chez les jeunes est dans un premier temps fortement corrélée à l'implication des parents dans ce domaine. Un jeune qui vit encore au sein de sa famille⁵⁵ ira plus souvent chez le médecin qu'un jeune habitant seul ou en colocation. C'est lorsque le jeune n'est plus un ayant droit de ses parents que les problèmes se posent.

La caisse primaire d'assurance maladie indique que l'identification des jeunes qui n'ont pas ou peu de suivi médical régulier, survient fréquemment lors de l'occurrence d'un accident de santé, quand le personnel des services hospitaliers découvre que ces jeunes patients n'ont pas de numéro d'immatriculation de sécurité sociale.

Afin d'éviter que cette identification n'arrive pas trop tardivement, les agents de la CPAM vont à rencontre des jeunes sur le terrain, lors de distribution de repas d'associations caritatives ou directement dans des organismes qui accueillent des jeunes comme le CET Grands Voiles et

⁵⁵ Etude de l'union nationale des mutuelles étudiantes

Moteurs de l'association Philae afin de les inciter à effectuer le bilan de santé gratuit proposé par leurs services. Ils se heurtent souvent à une grande réticence de leur part car plus le jeune est en situation de précarité et connaît des problèmes d'emploi ou de logement moins il souhaitera s'occuper de sa santé.

Les principales pathologies identifiées sont des troubles du comportement (alimentaire...), des problèmes d'addiction (alcool, cyber-addiction...) et de plus en plus de détresse et de souffrance psychologique.

3. L'offre de transport peut être un frein à la mobilité

3.1. Les jeunes utilisent massivement la voiture

Les chiffres mentionnés sur la mobilité proviennent de deux grandes enquêtes menées en 2010 sur le territoire.

La première, l'Enquête Ménage et Déplacements (EMD) concerne 40 communes les plus urbaines du territoire, Capbreton et St Vincent de Tyrosse inclus. La seconde, l'Enquête Grand Territoire concerne 127 communes plutôt rurales, sud des landes compris.

La moyenne est de 3.51 déplacements quotidiens en moyenne sur les deux territoires observés. Les 18-24 ans en territoire urbain et les 20-29 ans en territoire rural, se déplacent légèrement moins : 3.44 déplacement pour les premiers et 3.39 déplacements quotidiens pour les seconds.

En ville ou à la campagne, le moyen de déplacement privilégié reste la voiture.

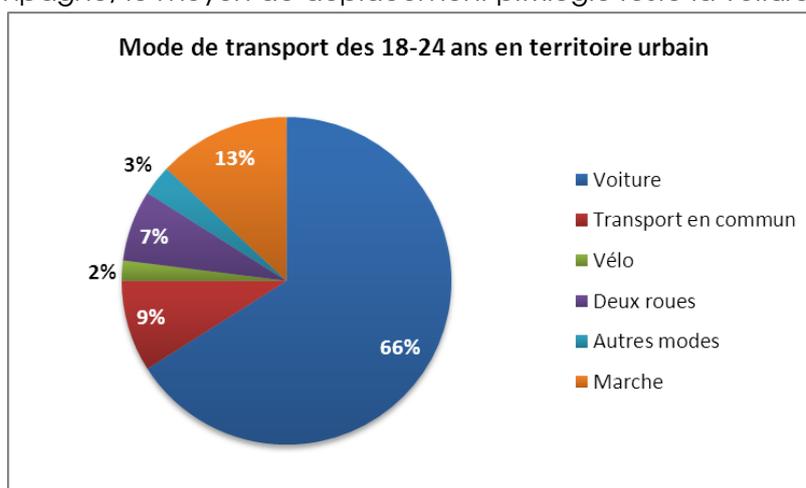


Figure 40 - Source Enquête EMD EGT-AUDAP 2010

Dans le graphique ci-dessus, on peut noter que 66% des urbains de 18 à 24 ans utilisent la voiture comme principal moyen de transport. L'utilisation de la voiture est toutefois moins importante que

celle de la population totale qui l'utilise à 76%. La différence provient de la part modale du transport collectif : 9% chez les 18-24 ans contre seulement 4% de la population totale questionnée.

75% des 18-24 ans ont le permis ou sont en passe de l'avoir et 17% ont un abonnement aux transports collectifs. Pourtant, ils ne sont que 11% à déclarer qu'ils utilisent tous les jours les transports en commun.

En ce qui concerne les jeunes de 20 à 29 ans qui résident en zone rurale, l'usage de la voiture est encore plus important.

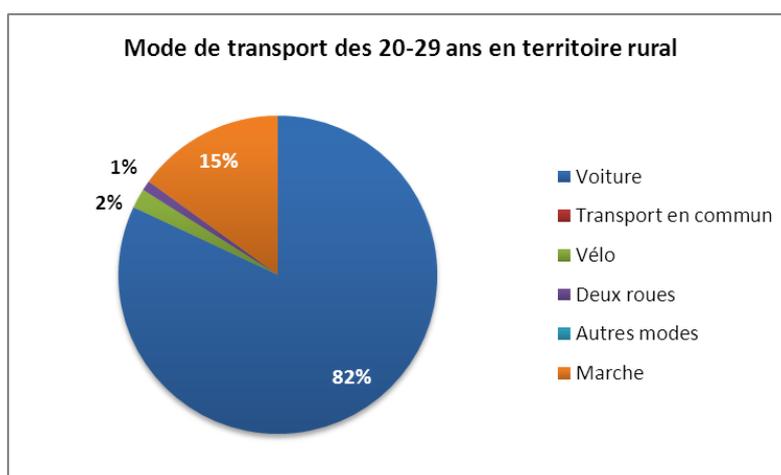


Figure 41 - Source Enquête EMD EGT-AUDAP 2010

En effet, 82% de cette classe d'âge se déplace en voiture soit 13% de plus que l'ensemble de la population interrogée. 95% des 20-29 ans possèdent un permis.

La part de l'utilisation des transports collectifs ou des deux roues pour se déplacer est quasiment inexistante.

3.2. Hors agglomération, l'offre de transport est peu adaptée aux besoins des jeunes

Le réseau de transport de l'agglomération Côte Basque Adour, Chronoplus, propose une offre de transport sur les communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau, St Pierre d'Irube et Tarnos. Les abonnements pour les moins de 25 ans hors scolaires, coûtent 16 euros par mois pour un nombre de voyages illimités. La plupart des lignes arrêtent leur service vers 20h00. Une offre spéciale de bus de nuit est proposée tous les jours de 21h00 à minuit entre les centres villes d'Anglet, Bayonne et Biarritz. Cette offre n'existait pas il y a quelques années et c'est donc une avancée, notamment pour la jeunesse qui est la population la plus susceptible d'utiliser de tels services.

Par contre, pour des jeunes qui résident dans des quartiers en dehors des centres-villes ou dans des communes limitrophes à Anglet, Bayonne et Biarritz, il est impossible pour eux d'utiliser les transports en commun pour aller pratiquer une activité sportive et culturelle en soirée.

Le reste du territoire, hors agglomération, est desservi par les lignes de transport du Conseil Général (voir plan ci-dessous) ainsi que par les lignes ferroviaires reliant Bayonne à Hendaye et Bayonne à St Jean Pied de Port (lignes grises sur le schéma).



Figure 42 - Carte du réseau de transport du CG64

Les cadences sont bien moins fréquentes que celles du transport urbain et venir en zone urbaine en dehors des plages horaires 7h00-18h00 relève d'un vrai casse-tête. Sur certaines zones, cela reste par ailleurs impossible. C'est par exemple le cas de la vallée de St Etienne de Baïgorry qui est non desservie.

Dans le paragraphe sur la démographie, on a pu voir que les jeunes, notamment les jeunes mineurs quittaient la zone littorale pour s'installer avec leurs parents dans la zone périurbaine. Des communes comme Ustaritz, Cambo ou Bidache ont vu leur nombre de jeunes augmenter. Cette problématique des transports pour les jeunes résidant en zone périurbaine et rurale devient donc de plus en plus prégnante.

En outre si l'on croise les données de ces enquêtes avec celles de la Mission Locale Avenir Jeune Pays Basque, on se rend compte que les jeunes en insertion sont nettement moins nombreux à avoir le permis que la moyenne : 40% contre 75% en milieu urbain et 60% contre 95% en zone rurale. Un jeune sans permis et/ou sans véhicule personnel aura beaucoup plus de mal à décrocher un emploi, du fait de la faible offre en transport en commun.

Annexe 8:

L'engagement chez les jeunes

1. Un tiers des jeunes adhère à une association

1.1. 34 % des jeunes adhèrent à une association

En 2006, 34 % des jeunes de 16 à 29 ans du Pays Basque adhèrent à une association. Ce chiffre est inférieur à la moyenne française, puisque selon l'INJEP, 37 % des 18-29 ans appartenaient à une association en 2008.

Les jeunes du Pays Basque s'investissent moins qu'au niveau national dans une association sportive : 17% contre 19 % au niveau national. Par contre, ils sont plus intéressés par les associations culturelles ou politiques : 12% des jeunes du Pays Basque adhèrent à une association culturelle, contre 7 % au niveau national.

D'après l'enquête menée par Erramun Bachoc⁵⁶ sur le thème de l'identité et la culture basque en 2006, Il apparaît également dans cette enquête que les jeunes qui résident en Basse Navarre et en Soule sont plus nombreux à s'engager qu'en zone urbaine avec presque un jeune sur deux qui appartient à une association.

En Soule par exemple, il est assez fréquent qu'un jeune appartienne à la fois à un club de sports (rugby pour les garçons et hand ou basket pour les filles), au comité des fêtes de son village ainsi qu'à l'association culturelle de son village où il apprend la danse et la musique traditionnelle basque.

L'engagement du jeune peut donc se faire dans deux types de structure : celles qui proposent leurs activités à un public jeune et celles qui sont composées exclusivement de jeunes.

Les premières sont des structures qui proposent aux jeunes une activité sportive, culturelle ou artistique : club de sport, salle danse, école de musique... mais dont les activités ne se réduisent pas au public jeune. Les dirigeants, les instructeurs de ce type d'association ne sont pas spécialement des jeunes.

Dans le graphique ci-dessous, on peut voir que la majorité de ces structures propose des activités sportives.

⁵⁶ Sociolinguiste

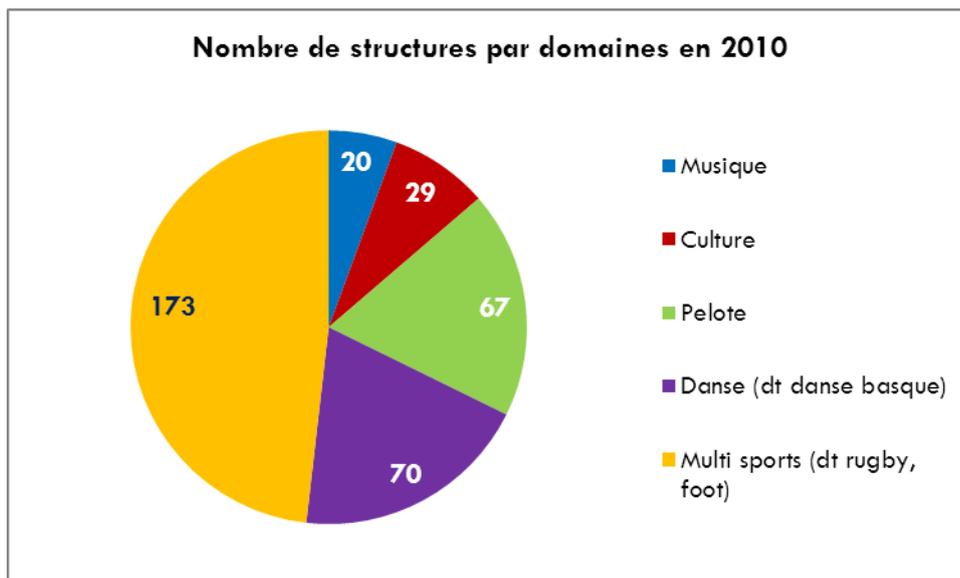


Figure 43- Source Mission Jeunesse CDPB⁵⁷

Les clubs de pelote basque sont également très présents. Il serait intéressant de comparer le nombre de licenciés dans chaque sport pour évaluer, au-delà du nombre de structures, quelles sont les activités les plus prisées par les jeunes.

Il est à noter que sur le littoral, la variété des sports proposés est plus grande que dans l'intérieur du Pays Basque.

En ce qui concerne la danse, la plupart des associations de l'intérieur du Pays Basque proposent des cours de danse basque traditionnelle alors que sur la côte on trouve tout type de danse du flamenco à la danse orientale.

Le deuxième type d'association dans lesquelles les jeunes peuvent s'engager sont des associations de jeunes où l'animation et la gestion de projets sont intégralement confiées aux moins de 30 ans (moins de 35-40 ans pour certaines).

⁵⁷ Liste non exhaustive

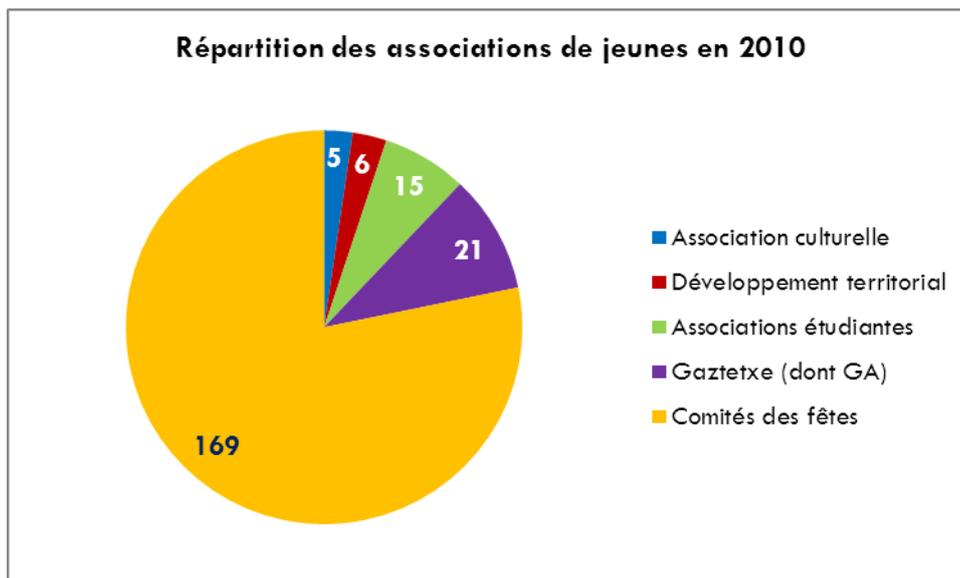


Figure 44- Source Mission Jeunesse CDPB²⁷

Dans les paragraphes suivants, nous ferons un zoom sur les associations de jeunes les plus caractéristiques de notre territoire.

1.2. L'organisation des fêtes fait monter en compétences les jeunes

Des comités des fêtes existent dans toutes les régions de France. Ils servent à organiser les fêtes annuelles de villages ou de quartier dans les grandes villes. La plupart de ces structures sont gérées par des adultes de plus de 40 ans.

Au Pays Basque, les comités des fêtes des communes de moins de 10 000 habitants ont une spécificité car ils sont exclusivement tenus par les jeunes de la commune.

En 2010, 169 comités des fêtes étaient recensés. Ce chiffre est supérieur au nombre de communes du Pays Basque car dans quelques communes, des fêtes sont organisées par quartier. Derrière ce nom qui pourrait donner à penser que les jeunes impliqués dans les comités ne sont là que pour faire la fête, se cache une véritable école de la citoyenneté.

Dès l'âge de 15 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent intégrer le comité de leur commune où ils pourront monter en compétences année après année pour prendre des fonctions de président, trésorier ou secrétaire et pour le quitter en moyenne vers l'âge de 25 ans.

Les jeunes du comité reçoivent les « clés » de la commune le temps des fêtes qui dure de 2 jours à une semaine. Ils sont responsables de l'organisation de toutes les animations pendant ces jours de liesse et doivent prévoir non seulement des activités pour leurs pairs mais également pour toute la population de la commune, des enfants aux anciens. Ils sont donc au service de la commune. En outre, ils sont en relation directe avec les élus de la municipalité pour les tenir au courant du programme et négocier la mise à disposition de salles ou de matériel. Ils sont

responsables de la sécurité des personnes qui viennent participer à la fête et doivent connaître toute la législation qui s'applique à ce type d'événement : vente d'alcool, droits Sacem...

Le budget de ce type d'événement peut varier entre 2 000 et 65 000 euros en fonction de la dimension des fêtes. Aucune étude n'a été menée pour connaître le budget global des fêtes sur l'ensemble du territoire mais un calcul rapide en prenant une moyenne de 5 000 euros de budget nous amène à plus de 800 000 euros.

Les comités des fêtes sont également un lieu de rencontre et de lien entre les jeunes d'une même commune et peuvent être des interlocuteurs privilégiés pour la mise en place de programme de prévention.

1.3. Les Gaztetxe : un autre mode d'organisation alternatif pour les jeunes

Les gaztetxe, littéralement « maison des jeunes », sont des lieux autogérés par les jeunes. Patxa a été la première gaztetxe créée en 1986 dans une maison occupée du Petit Bayonne. Ces associations loi 1901, sont gérées par des jeunes et œuvrent, entre autres, pour la promotion de la langue et de la culture basque. Elles organisent des concerts, des débats, des conférences, parfois des échanges avec les autres gaztetxe.

En 2011, le territoire comptait 14 gaztetxe situées à Ascain, Biarritz, Cambo, Espelette, Hasparren, Hendaye, Itxassou, Louhossoa, Macaye, Sare, Saint Jean de Luz, Saint Just Ibarre, Saint Palais et Ustaritz.

A cela, s'ajoutent 7 Gazte Asanbladak qui n'ont pas de local et sont donc des « assemblées de jeunes ». Elles se situent à Anglet, Bayonne, Hendaye, Mauléon, Saint Jean Pied de Port, Saint Pée sur Nivelle et Urrugne.

La première des difficultés pour les gaztetxe est de trouver un local, tout en maintenant l'indépendance de leurs actions. Certaines communes soutiennent complètement cette démarche et mettent à disposition, souvent gratuitement des locaux qui sont entièrement administrés par les jeunes.

Des relations entre la commune d'accueil et le gaztete se nouent et permettent aux jeunes d'intégrer leurs activités dans le tissu associatif local. D'autres gaztetxe préfèrent louer des locaux pour garder leur liberté mais doivent donc faire rentrer des ressources pour assurer le paiement des charges.

La majorité des conflits entre *gaztetxe* et commune porte sur la question du local.

Soit la commune refuse l'attribution d'un local, soit elle l'attribue mais les conditions d'exploitation du local sont considérées comme trop contraignantes par les jeunes, soit le local des jeunes ne répond pas aux normes de sécurité et la commune souhaite le fermer.

Ces conflits se retrouvent régulièrement dans les articles de journaux dont on peut lire deux extraits ci-dessous.

Les jeunes du gaztetxe de Saint-Jean-de-Luz continuent leur campagne en vue du maintien de leur local sur les hauteurs d'Acotz. Rappelons que la municipalité leur propose d'ici à un an d'intégrer une future «maison des associations» sur la vieille route de Saint-Pée arguant que le local d'Acotz n'est pas aux normes de sécurité en vigueur et que les travaux risquent d'être très onéreux. Les jeunes, quant à eux, ne veulent pas déménager et souhaitent garder un local ayant vocation de gaztetxe à part entière pour pouvoir y continuer leurs nombreuses activités. Ils ont donc lancé il y a peu une pétition que l'on peut signer en ligne (Donibane-Ziburuko gaztetxea Akotzen, pétition pour le maintien du gaztetxe à Acotz, sur le site lapetition.be) mais que l'on peut aussi trouver dans de nombreux commerces de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure. Par ailleurs et afin de récolter des fonds pour effectuer des travaux, les membres du gaztetxe organisent trois tombolas dont la première aura lieu ce week-end à Lurrama et dont le premier prix sera un repas pour deux personnes. Deux autres auront lieu, l'une au championnat de bertsulari du Pays Basque Nord, l'autre sur Saint-Jean-de-Luz - Ciboure.

Figure 44 – Article du journal du Pays Basque du 27 octobre 2010

Il y a cinq ans, sous la municipalité Auroy, un groupe de jeunes de l'association Idek souhaitait créer un gaztetxe à Ustaritz. Un local de 20 m² (ancienne salle de classe) leur fut alloué. Très vite, les jeunes manifestèrent leur désir d'obtenir un local plus grand et une convention pérenne avec la mairie leur permettant de s'installer dans la durée en développant des activités propres. La mairie a donc décidé de construire un local à cet effet à proximité de l'ancienne gare. L'une des sources de désaccord a été la convention définissant les statuts du gaztetxe. Les jeunes souhaitant bénéficier d'une certaine autonomie confondue peut-être par les édiles municipaux avec une utilisation exclusive. Ce que n'ont jamais souhaité, d'après leurs dires, les jeunes du gaztetxe. C'est probablement le manque de communication et de concertation qui a envenimé le conflit. L'accord signé hier contient donc des modalités de fonctionnement qui semblent satisfaire les deux parties en présence, les jeunes et la mairie.

Figure 45 – Article du journal du Pays Basque du 22 juin 2012

1.4. Des associations de jeunes s'engagent dans le développement local

Plusieurs associations de jeunes œuvrent pour développer le territoire que ce soit d'un point de vue économique ou culturel. Loin de dresser une liste exhaustive de toutes les structures existantes, nous étudierons quatre d'entre elles.

a) Azia, la souletine

Azia est une association de développement local gérée par des jeunes, créée en 1998 et basée en Soule. Elle a pour but de promouvoir l'implication des jeunes souletins sur leur territoire. L'association se compose d'un groupe d'une dizaine de bénévoles et d'un salarié, tous âgés de moins de 30 ans.

Les principaux objectifs d'Azia sont de :

- ✓ Développer les échanges entre les jeunes, les partenaires socio-économiques et culturels, autant au niveau local que national ou international ;
- ✓ Favoriser la formation et l'information des jeunes ;
- ✓ Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur vie sociale et professionnelle, de montrer que l'on peut valoriser ses compétences et ses diplômes en travaillant et en vivant sur ce territoire.

Azia développe ainsi les CLEJ depuis 2000 (cf. page 37) pour permettre aux jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise de se financer.

Elle est également labellisée point information Jeunesse (PIJ) et accueille donc le public jeune pour l'orienter et l'informer dans tous les domaines de la vie quotidienne : études, métiers, logement, santé, financement de projets...

L'association a également travaillé à l'élaboration d'un diagnostic de territoire de la Soule de 2009 à 2012 afin d'élaborer un programme d'actions cohérent avec les besoins des jeunes et du territoire.

L'association est gérée par un conseil d'administration d'une dizaine de membres et a un salarié à temps plein. Le budget 2011 était de 44 000 euros.

b) Euskal Herri Zuzenean (EHZ), festival alternatif

EHZ est le prolongement de l'association PIZTU créée en 1992, dont l'ambition était de devenir une plateforme d'échange et d'aide à l'évènementiel.

L'activité principale de l'association est d'organiser depuis 16 ans un festival de musique de 3 jours en milieu rural. Le festival a d'abord eu lieu à St Martin d'Arrosa de 1996 à 2003, puis à Idaux Mendy de 2003 à 2008 et enfin à Hélette depuis 2009.

Cette association qui se présente comme étant indépendante de tout parti politique, tout syndicat, toute entreprise et toute institution, met en place des actions dans plusieurs domaines dont l'événementiel, le développement territorial et le soutien à la création artistique.

La langue et la culture basque, la lutte contre toute forme d'exclusion, la justice sociale, la protection de l'environnement sont quelques-unes des valeurs affichées par l'association. Outre la quinzaine de membres du conseil d'administration, les deux salariés, EHZ compte également plus de 800 bénévoles qui travaillent sur le festival.

Ce festival de grande ampleur qui reçoit entre 15 000 et 20 000 spectateurs chaque année, s'autofinance à 95% en ayant un budget de plus de 600 000 euros.

c) Euskaldun Gazteria

Euskaldun Gazteria est un mouvement géré et animé par des jeunes de 17 à 25 ans. Il a été créé en 1934 et est le représentant du mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) au Pays Basque.

Basée en Basse Navarre, l'objectif de l'association est d'accompagner les jeunes dans la mise en place de projets d'animation ou de développement territorial dans le monde rural. Elle organise également des animations, des formations et des camps à destination des jeunes. Le conseil d'administration est constitué d'une dizaine de membres aidé par un salarié à temps plein.

Formée par Azia, l'association a mis en place un premier CLEJ en 2012 pour les jeunes entrepreneurs de Basse Navarre et espère en développer de nouveaux dans les prochaines années.

Autre projet marquant, la création en 2008 d'une société civile immobilière (SCI) afin d'acheter et rénover une maison pour y aménager des logements pour les jeunes sur la commune d'Uhart-Cize. Ce projet a été porté par un groupe de jeunes filles de l'association et a permis de rénover cinq appartements qui ont été loués à des loyers modérés.

d) Jeune Chambre Economique

La jeune chambre économique de Bayonne et du Pays Basque est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et créée en 1976. Ses membres sont âgés de 18 à 40 ans et mettent en place des projets dans des domaines variés : économique, social, culturel, environnemental... La JCE organise également des conférences notamment sur l'emploi des jeunes, des soirées inter réseaux et propose un programme de parrainage à l'attention des jeunes en marge du système scolaire et de l'emploi.

La plupart de ces associations est confrontée à la recherche continue de subventions pour financer leurs activités. Certaines reçoivent des aides publiques, d'autres quasiment pas.

Les subventions de fonctionnement de ce type d'association n'existent presque pas hormis les postes FONJEP⁵⁸ qui permettent de financer des postes de salariés (Azia et Euskaldun Gazteria reçoivent 7400 euros par an) Elles trouvent des subventions pour financer des projets. Les permanents, quand il y en a, passent énormément de temps à effectuer des tâches administratives ; montage de dossier de subvention, récupérations des pièces justificatives, renvoi des dossiers d'évaluation... et ce au détriment de l'activité qu'ils doivent mener sur le terrain.

1.5. Le salon INIZIA'JEUN valorise les initiatives de jeunes

Un des groupes de travail de la mission jeunesse avait pour thème les projets de jeunes. Plusieurs constats ont été tirés par les professionnels dans ce domaine :

- ✓ Le manque de lisibilité de l'information concernant le financement et l'accompagnement de projets de jeunes ;
- ✓ Le manque de valorisation des projets des jeunes, financés par des fonds publics ou autofinancés ;
- ✓ Le manque de lieux d'échanges entre jeunes porteurs de projets.

De ces constats est née l'idée d'organiser un temps fort autour des initiatives des jeunes du Pays Basque. Plusieurs professionnels de la jeunesse et leurs structures⁵⁹ se sont réunis afin de mettre en œuvre ce projet. La particularité de ce groupe est qu'il rassemble à la fois des acteurs institutionnels, associatifs, de l'enseignement et des associations de jeunes, qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble.

Le 23 juin 2012 a donc eu lieu le premier salon des initiatives des jeunes, INIZIA'JEUN. La commune de Biarritz a mis à disposition l'Atabal, salle de musiques actuelles, et a apporté son soutien logistique. L'Etat, la région Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques ont financé l'opération, à hauteur de 5 000 euros.

⁵⁸ Le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) est une subvention dont le but principal est de faciliter la rétribution de personnels permanents, employés par les associations, remplissant des fonctions d'animation et/ou de gestion.

⁵⁹ Azia, Estia, Euskaldun Gazteria, FJT Tarnos, Les chemins de l'Europe, MVC Polo Beyris, réseau IJ, service jeunesse de Biarritz, Sport Pyrénées Emploi, Pistes Solidaires, Unis Cité



Figure 46 - Affiche de l'événement créée par une jeune graphiste, entreprise Komcom

Le salon était organisé en 4 villages. Le village S'informer mettait à disposition des visiteurs toute l'information nécessaire à l'accompagnement et au financement de projet.

Les 3 autres villages étaient des espaces d'échanges entre jeunes sur les thèmes de la création, de la solidarité et de la mobilité.

Chaque heure, dans chaque village un nouveau sujet était traité et deux à trois intervenants jeunes venaient expliquer quel était leur projet, comment ils avaient réussi à le mettre en place, à le financer, quels obstacles ils avaient rencontrés et comment ils avaient pu les dépasser. Toutes les heures, une animation faite par des jeunes était proposée : danse, skate, musique...

PROGRAMME / EGITARAUA			gratuit turrik	INIZIA' JEUNES
CREER / SORTU	PARTAGER / ZABALDU	PARTIR / JOAN	INFO	
14H / 14H45 ENTREPRENDRE ENPRESA BAT SORTU Mélisse et compagnie (agriculture) Pitre Pocket (Web entreprise) ESTIA Services (Junior Entreprise)	14H / 14H45 LE LOGEMENT PAR ET POUR LES JEUNES BIZITEGIA, GAZTEEK ETA GAZTEENTZAT SCI d' Euskaldun Gazteria	14H / 14H45 ÉCHANGER ELKAR TRUKATU Percussions au Sénégal et Bénin. Echanges de jeunes au Monténégro	S'INFORMER / INFORMAZIO Accompagnement et financement de projets, développement durable : avec la présence d' ADIE, BIL, BIZI, CHEMINS DE L'EUROPE, PISTES SOLIDAIRES, SPE, UNIS CITE.	
14H50 Percussions Sénégal et Bénin				
15H / 15H45 COLLECTIFS DE JEUNES GAZTE TALDEAK Gaztexe Mizanbu Comité des fêtes	15H / 15H45 L'ÉPARGNE SOLIDAIRE ELKARTASUNEZKO AURREZKIA Les CLEJ par Azia	15H / 15H45 ÉTUDIER A L'ÉTRANGER ATZERRIAN IKASI Départ en Erasmus ou Leonardo		
15H50 Hip Hop et parcours urbain				
16H / 16H45 UNE ALTERNATIVE, LA COOPÉRATIVE KOOPERATIBA, BESTE AUKERA Aldudarrak Bideo Loreki URSCOP	16H / 16H45 LA SOLIDARITÉ ELKARTASUNA Soleil de là-bas, Pitzgarri Genepi	16H / 16H45 S'ENGAGER ENGAIATU Service volontaire européen		
16H50 Démo Skate Board				
17H / 17H45 VIE ASSOCIATIVE ELKARTE BIZIA EHZ Assosalai Acro*feel	17H / 17H45 LE LIEN SOCIAL JENDARTEKO LOTURAK Monnaie Eusko binômes linguistiques Eleketan	17H / 17H45 TRAVAILLER À L'ÉTRANGER ATZERRIAN LAN EGIN Travail transfrontalier, expatriation européenne, hors UE		
18H15 Café concert/ kontzertuak Musique traditionnelle, rock, hip-hop				

En partenariat avec : **SUD OUEST**

Figure 47 – Programme de l'évènement

Le bilan de cette première édition a été très positif. Plus d'une centaine de visiteurs, jeunes et plus âgés, sont venus écouter et dialoguer avec la quarantaine de jeunes porteurs de projet.

L'organisation partenariale a permis de créer une véritable dynamique entre les professionnels de la jeunesse. Enfin, des jeunes qui n'ont jamais l'occasion de se croiser sur le territoire ont pu se découvrir et s'enrichir mutuellement le temps d'une après-midi.

2. Les jeunes renouent avec l'euskara

2.1. La population bascophone continue de décroître, exceptée chez les 16-24 ans

Habitants de plus de 16 ans	Pays Basque Nord 2006	Pays Basque Nord 2011	CAB ⁶⁰ 2011	Pays Basque historique ⁶¹ 2011
Bilingues bascophones	22,5%	21,4%	32,0%	26,9%
Bilingues réceptifs	8,6%	9,1%	17,4%	14,7%
Non-bascophones	68,9%	69,5%	50,6%	58,4%

Tableau 10 – Enquête Vème sociolinguistique 2011 – CAB-OPLB

A l'inverse de ce que l'on peut observer dans la Communauté Autonome d'Euskadi et sur l'ensemble du Pays Basque historique, la population de bascophones en Pays Basque Nord continue de diminuer, tant en valeur absolue qu'en valeur relative : de 1996 à 2011, le pourcentage de bascophones dans la population des plus de seize ans est passé de 26,4% à 21,4% en Pays Basque Nord.

La Soule et la Basse Navarre constituent les territoires où la part relative des bascophones sur l'ensemble de la population est le plus important ; en valeur absolue, les bascophones sont les plus nombreux en Labourd hors agglomération.

⁶⁰ CAB : Communauté Autonome Basque d'Euskadi

⁶¹ Comprend la CAB, la Navarre et le Pays Basque Nord

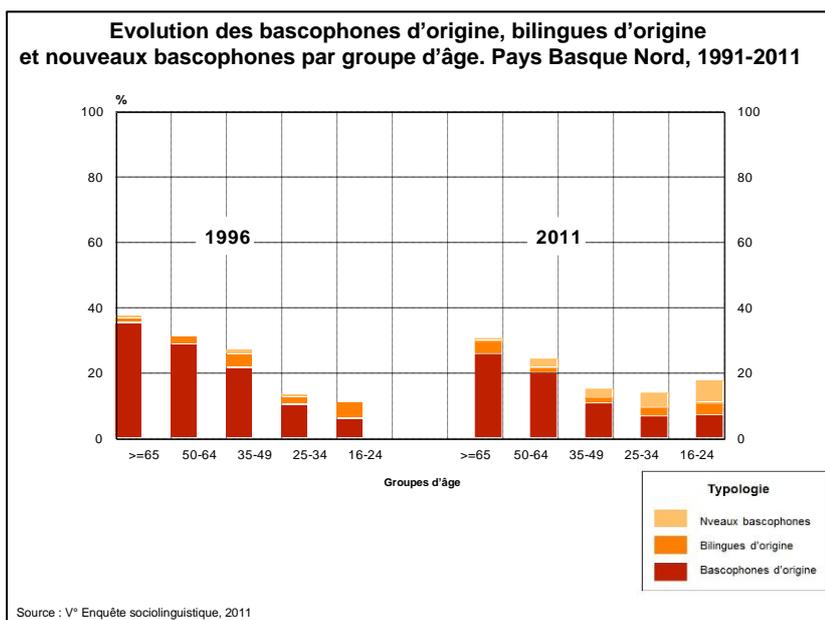


Figure 48 – Source Vème Enquête Sociolinguistique – CAB - OPLB

Clés de lecture du graphique :

- Bascofonnes d'origine : la langue basque est la seule langue maternelle acquise à la maison ;
- Bilingue d'origine : le basque et le français sont les deux langues maternelles acquises à la maison ;
- Nouveaux bascofonnes : le basque a été appris à l'école ou dans les cours d'adultes.

Au Pays Basque nord, le pourcentage le plus élevé de bilingues se trouve chez les plus de 65 ans. 55% des bascofonnes ont par ailleurs plus de 50 ans en 2011.

La proportion de bilingues dans la population des plus de 16 ans diminue avec l'âge, hormis chez les 16-24 ans qui, sur la période 1996 à 2011, ont vu leur pourcentage de bilingues augmenter de près de 6 points. Ils sont aujourd'hui **17.6% à être bilingue**.

Il est par ailleurs à souligner le poids de plus en plus important, toutes tranches d'âge confondues, des nouveaux bascofonnes. Chez les 16-24 ans notamment, cette part, égale à 16% en 1996, atteint près de 39% en 2011.

2.2. La transmission linguistique dans le cercle familial est moins importante qu'en Pays Basque Sud

La compétence linguistique des parents conditionne fortement la transmission linguistique, comme le montre le tableau suivant :

% d'enfants bilingues ayant reçu la langue de leurs parents lorsque...	Pays Basque Nord 2011	Navarre 2011	Pays Basque historique 2011
Les deux parents sont bilingues	87%	95%	97%
Un des deux parents est bilingue (couple mixte)	56%	67%	71%

Tableau 11 – Enquête Vème sociolinguistique 2011 – CAB-OPLB

Il est à noter que la majorité des couples mixtes transmettent le basque en même temps que le français ou l'espagnol.

3. Les jeunes ont une connaissance partielle du territoire

Durant la mission jeunesse, de nombreux jeunes ou groupes de jeunes ont été rencontrés et il apparaît qu'une majorité d'entre eux connaît peu ou pas le Pays Basque son territoire de vie d'un point de vue culturel, économique, linguistique et même géographique. Le Pays Basque espagnol en dehors de son offre commerciale et festive est également très méconnu.

En outre, au-delà de la connaissance « académique » du territoire, les jeunes générations ne se connaissent pas entre elles à cause de leurs différences d'origine sociale, culturelle et/ou géographique. Chaque « catégorie » de jeune a ses propres lieux de socialisation qui sont différents en fonction de son appartenance : sportif ou non, bascophone ou non, rural ou urbain, classe favorisée, moyen ou défavorisée... Autant de communautés qui n'ont pas l'occasion de se croiser car aucun événement et aucun lieu ne les mobilisent tous.

Fort de ces constats, plusieurs expérimentations ont été lancées afin de développer cette connaissance du territoire.

D'une part, l'opération « Enseigner le Pays Basque » portée par le Centre De Documentation Pédagogique des Pyrénées Atlantiques (CDDP64) a été lancée depuis 2008 pour développer la connaissance du territoire à l'école.

Six enseignants relais en Histoire-Géographie, Sciences et Vie de la Terre et Sciences Economiques et Sociales sont chargés de produire des fiches pédagogiques en lien avec les programmes scolaires et traitant du territoire. Ces fiches sont destinées à leurs homologues de l'enseignement secondaire (collège et lycée) afin qu'ils puissent les utiliser auprès de leurs élèves.

Les enseignants référents ont également pour mission d'organiser des animations pédagogiques qui seront proposées aux professeurs du secondaire voie générale.

A titre d'exemple, la dernière animation a eu lieu en juin 2012 et a eu pour thème « Espace de productions agricoles et développement durable au Pays Basque : le secteur de St Palais ».

Les enseignants des trois matières qui s'étaient inscrits à cette animation ont pu visiter des exploitations agricoles accompagnées du chef d'exploitation. Cette approche de la réalité locale a pour objectif d'aider les enseignants à construire des cours fondé sur le programme scolaire mais en restant en lien avec le territoire.

L'institut Errecart de St Palais, établissement d'enseignement agricole, a participé à l'organisation de cette journée. Ce fut donc l'occasion pour les enseignants de voie générale et agricole de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques.

Un site internet⁶² en accès libre vient compléter le dispositif. Des données territoriales brutes y sont accessibles ainsi que tous les documents pédagogiques produits par les enseignants référents. D'autres projets sont en cours d'élaboration avec des partenaires comme l'Institut Culturel Basque ou le programme Leader Montagne Basque.

D'autre part, plusieurs interventions ont été directement menées dans des établissements scolaires du secondaire ou du supérieur, des organismes de formation ou auprès des jeunes en insertion afin de leur présenter le territoire Pays Basque.

⁶² <http://crdp.ac-bordeaux.fr/epb/>

Annexe 9: **Les acteurs de la jeunesse en Pays Basque**

1. Les institutions et leur politique jeunesse

1.1. L'Europe

L'Europe œuvre dans le domaine de la jeunesse depuis la fin des années 1990. En 2001, le livre blanc pour la jeunesse intitulé « un nouvel élan pour la jeunesse européenne » pose un cadre renouvelé de coopération entre les différents acteurs du domaine de la jeunesse afin d'améliorer l'implication des jeunes dans les décisions qui les concernent.

En 2006, le programme « Jeunesse en action » (PEJA) est adopté par le parlement Européen et le Conseil pour une durée de 6 ans entre 2007 et 2013.

Avec un budget total de 885 millions d'euros, le programme soutient un vaste éventail d'activités destinées aux jeunes et aux animateurs de jeunesse par l'intermédiaire de cinq [actions se déroulant hors cadre scolaire ou professionnel](#) :

- ✓ **Jeunesse pour l'Europe** : échanges de jeunes, initiatives de jeunes et jeunesse pour la démocratie ;
- ✓ **Service Volontaire Européen** : envoi et accueil de jeunes volontaires ;
- ✓ **Jeunesse dans le monde** : coopération avec les pays "partenaires voisins de l'Union européenne et d'autre pays "partenaires dans le reste du monde" ;
- ✓ **Soutien aux acteurs de jeunesse** : mesures de soutien en faveur des animateurs et des organisations de jeunesse, dont les formations / mises en réseau initiées par les organisations.
- ✓ **Soutien à la coopération européenne dans le secteur de la jeunesse** : séminaires nationaux et européens de jeunes, autres mesures de soutien au développement de politiques de jeunesse à dimension européenne.

Dans chaque pays participant, il existe une structure chargée de gérer, au nom de la Commission européenne, les différentes actions du PEJA. En France, le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative a confié la gestion du programme à l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), au sein duquel se trouve l'AFPEJA (Agence Française du PEJA).

Le budget annuel de l'AFPEJA était de 9.2 millions d'euros en 2010.

1.2. L'État

Dans le domaine de la jeunesse, l'Etat est l'acteur et le moteur des politiques de jeunesse dans le domaine de l'éducation, de la justice pour les mineurs et de la police avec la brigade des mineurs.

En outre, depuis 1963, des ministères de plein exercice ou des secrétariats d'État s'occupent de la jeunesse souvent associée au sport.

En 2012, ce thème est traité par le ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. En son sein, la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) impulse, coordonne ou participe aux actions en faveur de l'autonomie, de l'engagement citoyen, de l'accompagnement de la réforme des rythmes éducatifs, mais aussi de la formation, de l'insertion, de l'emploi, du logement, de la santé et de la mobilité des jeunes.

Suite à la Révision Générale des Politiques Publiques entre 2007 et 2011, les services départementaux de Jeunesse et Sports ont été placés sous l'autorité de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, 23 personnes travaillent au pôle jeunesse et sport (J&S) de la DDCS. Le siège de ce pôle est basé à Pau et fonctionne avec une antenne implantée à Anglet. 5 personnes travaillent dans cette dernière : 1 poste administratif, 3 professeurs de sports et 1 conseiller éducation populaire et jeunesse.

Dans le sport, le pôle J&S s'occupe notamment du suivi des clubs, des licenciés, peut soutenir des investissements d'équipements sportifs via le Centre National pour le Développement du Sport.

Pour la jeunesse, les principales activités du pôle touchent au domaine :

- ✓ De **l'information jeunesse**, avec l'octroi du label « Information jeunesse » aux structures qui en font la demande. Un travail de suivi et de contrôle de ces structures est également effectué ;
- ✓ Du **service civique** avec l'octroi d'un agrément aux structures qui souhaitent intégrer des jeunes en services civiques ;
- ✓ Des **vacances et des temps de loisirs** avec l'octroi d'un agrément et le contrôle des centres de loisirs avec ou sans hébergement ;

- ✓ Du **soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire** avec entre autre, l'attribution des postes FONJEP⁶³ ;
- ✓ De la **formation aux métiers de l'animation et du sport** ;
- ✓ De la **promotion et du développement des échanges** européens et internationaux (cf. partie sur l'Europe et le PEJA)
- ✓ Du **soutien aux initiatives des jeunes** notamment avec le programme « Envie d'agir ».

Dans ce dernier point, le dispositif Envie D'agir comprenait jusqu'à fin 2011, deux volets d'aide :

- les « projets jeunes » qui permettaient aux 11-30 ans au niveau départemental de bénéficier d'un soutien de premier projet pouvant atteindre jusqu'à 1 000 euros ;
- les « défis jeunes » qui s'adressaient aux 18-30 ans au niveau régional et qui visaient à aider en priorité tous les projets s'inscrivant dans un objectif de professionnalisation à court ou moyen terme. Le montant d'aide pouvait atteindre 6 000 €.

Le budget alloué à la jeunesse a connu de fortes diminutions ces dernières années et le dispositif « Défi Jeune » n'existe plus aujourd'hui. Cela est dommageable pour tous les porteurs de projet qui trouvaient là un vrai accompagnement et un niveau de financement élevé leur permettant de créer leur entreprise.

1.3. La Région

La Région est un acteur relativement nouveau dans les politiques de jeunesse. Elle intervient auprès des jeunes via ses compétences en matière d'éducation, de formation professionnelle, de culture ou de transport.

La région Aquitaine œuvre pour les jeunes notamment au travers des actions mis en place par la direction du logement, celle de la recherche et l'enseignement, celle de l'apprentissage et de la formation continue et celle de l'éducation, la jeunesse, la solidarité et le sport.

Elle utilise les compétences qui lui ont été attribuées par l'Etat lors des différents actes de décentralisation pour se saisir de sujets qui touchent plus particulièrement aux jeunes.

Le **lycée** et l'**apprentissage** sont donc les portes d'entrée principales de la politique jeunesse régionale. Elle peut, par exemple, s'occuper du thème du logement des jeunes en traitant de la problématique du logement des apprentis.

La région Aquitaine organise également chaque année le festival des lycéens et des apprentis, temps fort autour de la création où des jeunes viennent présenter leur projet à des professionnels et à d'autres jeunes.

⁶³ Le FONJEP (Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) est une subvention dont le but principal est de faciliter la rétribution de personnels permanents, employés par les associations, remplissant des fonctions d'animation et/ou de gestion.

De nombreuses aides directes ou indirectes ont été mises en place dans la région Aquitaine pour les jeunes de 16 à 25 ans, par le biais de 24 actions que l'on retrouve sur le site internet⁶⁴ qui leur est dédié.

En 2012, la Région Aquitaine initie une remise à plat de sa politique jeunesse avec la création d'un service jeunesse en lieu et place de la mission jeunesse qui existait auparavant. Un règlement d'intervention est en cours d'élaboration.

Courant 2012 également, le CRAJEP⁶⁵ (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education populaire) en partenariat avec la région Aquitaine a été mobilisé pour organiser des conférences départementales en Dordogne, Gironde et Lot et Garonne sur le thème "Les modes de vie des Jeunes, comment interrogent-ils nos institutions?".

Ces conférences ont pour objectif de relayer la parole des jeunes (15-25 ans) sur leur quotidien (accès logement, santé, formation, emploi, mobilité, discriminations ...) et mode de vie. Des assises de la jeunesse régionales auront lieu avant la fin de l'année 2012 et serviront de base à l'élaboration de la politique jeunesse de la région Aquitaine.

1.4. Le Département

Le Département intervient auprès des jeunes au travers des compétences qu'il possède dans le domaine **social** : aide sociale à l'enfance, revenu de solidarité active, fond d'aide aux jeunes, dans le domaine éducatif avec la gestion des **collèges** ou celui des transports avec l'organisation des transports scolaires hors zone urbaine.

Outre les actions développées par la direction de l'éducation et de la jeunesse, toutes les directions du Département peuvent intégrer des actions ciblées vers un public jeune. Par exemple, dans le département des Pyrénées Atlantiques, une aide à l'installation des jeunes agriculteurs (de 18 à 40 ans) est proposée, d'un montant maximum de 6 000 euros.

La gestion du Fond d'Aides aux Jeunes est également allouée aux conseils généraux depuis 2004. Ces fonds étaient auparavant gérés par l'Etat. Ils favorisent l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social.

Il s'agit d'aides ponctuelles et de faible montant, répondant à un besoin précis (logement, travail, transports, etc.).

⁶⁴ <http://www.16-25.aquitaine.fr>

⁶⁵ Membres du CRAJEP : I'AROEVEN, les CEMEA, FR des Centres Sociaux, CLAP Sud Ouest, COITRAVAUX, les CPCV, les EEDF, Léo Lagrange Sud Ouest, FRMJC, FSGT, JPA, la Ligue de l'Enseignement, les FRANCAS, les Scouts et Guides de France, les PEP, Surfrider Foundation, IUFCV, IURHAJ.

En 2011, le montant du FAJ accordé aux jeunes de la Mission Locale Avenir Jeune Pays Basque était de 231 998 euros pour 652 jeunes aidés. Le montant moyen des aides a peu évolué et reste environ de 356 euros par jeune.

Depuis septembre 2011, le conseil général des Pyrénées Atlantiques s'est doté d'une mission jeunesse en charge de dresser un état des lieux de toutes les aides existants en direction des jeunes au sein de l'institution et d'organiser des assises de la jeunesse pour la fin d'année 2012. L'objectif de ces assises est de co-construire, avec les jeunes, les professionnels jeunesse et les institutions en charge de ces questions, une politique jeunesse qui sera mise en œuvre dès le début de l'année 2013.

Ces travaux viendront enrichir les assises régionales organisées par la région Aquitaine.

1.5. La Commune ou l'intercommunalité

Patricia Loncle dans son article intitulé « Evolution des politiques locales de jeunesse »⁶⁶ indique que les communes apparaissent comme le creuset de l'intervention publique en matière de jeunesse. Dès l'après-guerre, elles apportèrent un soutien aux associations de jeunesse et créèrent leur propre structure de type colonie de vacances, équipements sportifs ou autres.

En Pays Basque, plusieurs communes ont un élu en charge des questions de jeunesse et certaines ont développé un service jeunesse : Anglet, Bayonne, Biarritz, Hasparren, Hendaye, St Jean de Luz, Urrugne, Ustaritz...

Les domaines dans lesquels interviennent les communes sont extrêmement variés : culture, sports, insertion, aide aux projets, transport... Tous les services jeunesse ont une offre différenciée qui dépend des priorités fixées par l'élu en charge de ces questions.

En 2012, au Pays Basque, aucun EPCI n'a la compétence jeunesse.

De nombreux opérateurs publics travaillent également sur le domaine de la jeunesse en lien avec les institutions : Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, la Mutualité Sociale Agricole...

⁶⁶ Revue Agora n°43 – 1^{er} trimestre 2007

2. Les acteurs spécifiques de l'orientation, information et emploi

4.1. Le CIO et SCUIO, acteurs historiques de l'orientation

Le centre d'information et d'orientation (CIO) est un service de l'éducation nationale, service de conseil en orientation, d'information sur les études et les professions. Ses activités couvrent l'ensemble du système éducatif du collège à l'enseignement supérieur.

En Pays Basque, en plus du fond documentaire à disposition, 12 conseillers d'orientation psychologue exercent leurs activités au siège à Bayonne ou à l'antenne du CIO à St Jean de Luz. Ils vont également en établissements publics, collèges et lycées, afin de rencontrer les élèves avec ou sans leurs parents directement sur leur lieu de formation. Le territoire de la Soule ne fait pas partie du territoire d'intervention du CIO de Bayonne. Il fait partie de celui d'Oloron.

Pour l'année scolaire 2008-2009, 9 633 entretiens avec un conseiller d'Orientation Psychologue ont été réalisés, avec notamment 534 personnes non scolarisées.

Le Pays Basque intérieur ne bénéficie pas d'antenne du CIO.

Les établissements privés s'occupent eux même de l'orientation de leurs élèves même si ces derniers peuvent se rendre dans les locaux du CIO.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'UPPA propose le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) qui a pour mission d'informer sur les parcours d'études et les métiers ; conseiller et guider dans les choix d'orientation et la construction du projet d'étude et professionnel et accompagner la démarche de recherche de stage et/ou d'emploi.

Sur le Pays Basque, le SCUIO se trouve dans la maison de l'étudiant à Bayonne.

2.2. Les nouveaux dispositifs pour l'orientation

De l'idée d'une orientation classique qui intervenait notamment en fin de 3^{ème} ou après la terminale, on est passé petit à petit au concept d'orientation tout au long de la vie qui peut intervenir à tout moment dans le parcours d'un individu : de sa formation initiale à la fin de carrière. Le monde de l'orientation a été révolutionné par cette idée et plusieurs dispositifs, quelques fois concurrents, ont été créés pour tenter de répondre à cette nouvelle exigence.

a) Service public de l'orientation tout au long de la vie

Le service public de l'orientation provient de l'application de l'article 4 de la loi n° 2009-1437 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Organisé, dans le cadre d'un dispositif interministériel (Emploi – Education – Enseignement Supérieur), son

application consiste en la création d'un service d'orientation personnalisé⁶⁷ sur internet et par téléphone, et en la labellisation de lieux d'information et de conseil tout public.

Au Pays Basque, le réseau Pays Basque a reçu en 2012 le label « Orientation pour tous-Pôle Information et orientation sur les formations et les métiers ».

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque a été nommée tête de réseau de ce dispositif. Ce réseau est un groupement d'organismes composé par la mission locale, le CIO de Bayonne, les quatre pôles emplois de Bayonne, Biarritz, Boucau et St Jean de Luz, les trois BIJ de Bayonne, Hendaye et St Jean de Luz et les PIJ de Ciboure, Hasparren et Ustaritz.

Ces organismes labellisés doivent permettre à toute personne, quel que soit son âge ou son statut, d'y trouver toute l'information utile et de s'y voir proposer des conseils personnalisés lui permettant de « choisir en connaissance de cause un métier, une formation ou une certification adaptés à ses aspirations, à ses aptitudes et aux perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire ».

b) Espace métiers Aquitaine (EMA)

Mis en place sous l'impulsion d'Aquitaine Cap Métiers et donc de la région Aquitaine, les Espaces Métiers Aquitaine (EMA) sont des espaces intégrés de conseils et de ressources au service de toutes les personnes recherchant des informations et/ou un appui personnalisé pour toutes les questions de la vie professionnelle et particulièrement pour le choix d'un métier, d'une formation, d'une reconversion, d'une création d'activité... En Pays Basque, l'Espace Métiers Aquitaine est placé sous la responsabilité de la Maison de l'Emploi de Bayonne, porteur local du projet. Elle a en charge la mise en œuvre de l'offre de services de l'EMA, et l'animation du partenariat local. Des ateliers de présentation des métiers ont été organisés dans différents domaines comme celui des métiers de l'animation.

La question de la coordination des différents dispositifs se pose. Pour le grand public, la lisibilité n'est pas aisée. La multiplication des acteurs du domaine de l'orientation, la diversification des activités des acteurs historiques comme le CIO n'est pas évidente à saisir.

c) Un outil spécifique pour les jeunes en difficulté ; la plateforme des décrocheurs

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme. C'est une situation particulièrement handicapante pour l'avenir du jeune qui se retrouve ainsi sans diplôme, sans emploi et livré à lui-même. Ce phénomène touche un peu plus de 3% de la population des 16-18 ans scolarisés (indicateur national et régional). Il semblerait que ce chiffre soit équivalent en

⁶⁷ «<http://www.monorientationenligne.fr> »

Pays Basque. On peut avancer l'hypothèse que c'est un peu plus de 300 élèves qui sont concernés chaque année.

Afin de lutter contre ce phénomène, l'Etat a souhaité (cf. Circulaire Interministérielle 2011-028 du 9.2.2011 sur la lutte contre le décrochage scolaire) mettre en place des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs. C'est un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes mis en place en 2011 qui a pour objectif d'apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans sans diplôme et sans solution.

Une plateforme de ce type a été lancée à Bayonne courant 2011. Elle est coordonnée par le directeur du CIO de Bayonne. Les CFA, la mission locale et différents établissements de formation en font partie. Des recoupements de données sont effectués par le SIEI (Système interministériel d'échange d'informations) et permettent d'identifier nominativement les décrocheurs de la zone étudiée. Un contact sera établi avec ces jeunes afin de leur proposer des solutions pour sortir de cette situation.

La problématique aujourd'hui peut provenir de l'engorgement possible des missions locales et CFA pour s'occuper de 300 jeunes de plus par an, sans forcément de moyens supplémentaires... En outre, tous ces jeunes sont souvent orientés vers l'apprentissage, alors que ce n'est peut-être pas une réponse adaptée à leur situation. Il n'y pas forcément de lien entre l'échec scolaire et la réussite en entreprise. Certains jeunes peuvent également connaître un échec en apprentissage.

2.3. Les PIJ ET BIJ, pour une information généraliste

Les PIJ, points informations jeunesse et les BIJ⁶⁸, bureau information jeunesse sont des lieux qui mettent à disposition d'un public jeune toutes les informations les concernant dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs, vacances...

Ces deux types de structures, préalablement labellisées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, peuvent être portés par une municipalité ou une association.

Au Pays Basque on compte 5 BIJ, tous municipaux : Anglet, Bayonne, Biarritz, Hendaye et St Jean de Luz et 10 PIJ associatifs ou municipaux : Ciboure, Hasparren, Mouguerre, St Etienne de Baigorri, St Palais, St Pée sur Nivelle, Tardets (PIJ de Soule), Urrugne et Ustaritz.

Le territoire est donc relativement bien couvert par le réseau Information Jeunesse. Il est à noter que sous la conduite de la DDCS 64, tous les PIJ et BIJ du Pays Basque fonctionnent en réseau (réseau IJ Pays Basque) et se retrouvent régulièrement pour travailler ensemble.

⁶⁸ La différence entre les deux types de structures réside dans la différence de superficie des locaux (un BIJ est plus grand), de l'amplitude horaire d'ouverture au public et du nombre de personnes travaillant dans la structure. Un BIJ doit être une structure autonome alors qu'un PIJ peut être abrité au sein d'un autre organisme.

On peut trouver également d'autres acteurs qui délivrent de l'information aux jeunes concernant leur orientation mais pour lesquels soit le public jeune n'est pas le cœur de cible comme le Pôle Emploi ou la Maison de l'emploi ; soit cette activité n'est pas leur cœur de métier comme la mission Locale. La plupart seront étudiés plus spécifiquement dans la partie relative à l'emploi des jeunes.

2.4. La Mission Locale, pour l'emploi des jeunes

C'est un des acteurs clés de la jeunesse en insertion sur le territoire. Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (couramment appelées missions locales) sont, en France, des organismes chargés d'aider les jeunes à résoudre.

L'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982 à la suite du rapport de Bertrand Schwartz.

Elles sont chargées de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, prioritairement ceux qui n'ont **aucun diplôme ou un niveau équivalent ou inférieur au baccalauréat** (niveau IV, V, V bis et VI⁶⁹). Le pôle emploi délègue à la mission locale son rôle d'accompagnement à l'emploi pour tous les jeunes de moins de 25 ans ayant un niveau de diplôme inférieur ou égal au niveau IV.

La mission locale Avenir Jeunes Pays Basque est présente sur l'ensemble du Pays Basque sur 27 permanences. Le siège se situe à Bayonne Centre-Ville, il y a également deux antennes à Bayonne Sainte Croix et Mauléon. Association loi 1901, son financement est assuré par l'Etat, le conseil régional d'Aquitaine et les collectivités territoriales concernées.

En 2011, la mission locale a accompagné 1 513 nouveaux jeunes⁷⁰, venant s'ajouter aux 2 579 toujours en accompagnement.

Sur ces 4098 jeunes accompagnés en 2011, 51,5% sont des femmes et 48,5% sont des hommes. 62,5% d'entre eux ont un niveau BEP-CAP ou en dessous. Ce pourcentage varie en fonction des zones : les jeunes accompagnés par la MLJAPB sur la zone urbaine sont moins diplômés que ceux accompagnés en zone rurale.

⁶⁹ Niveau IV = Bac, Niveau V = BEP-CAP, Niveau V bis = 1 an après le collège, Niveau VI = arrêt à la scolarité obligatoire.

⁷⁰ Chiffres provenant de la lettre interne d'information de la mission locale AJPB du mois de juin 2012.

3. Les autres acteurs associatifs

3.1. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Il s'agit des plus anciens acteurs dans le domaine de la jeunesse qui ont pour objectifs de démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture, de développer l'apprentissage de la citoyenneté en dehors du temps de l'éducation scolaire ou familiale. .

Initié dès la fin du XIX^{ème} siècle, le mouvement de jeunesse et d'éducation populaire s'est d'abord organisé autour de trois grands courants idéologiques : laïque, chrétien et ouvrier... On retrouve dans ces organisations le scoutisme, les universités populaires, les mouvements des jeunesses ouvrières ou chrétiennes... Jusqu'à 1943, les organisations de jeunesse et d'éducation populaire vivaient avec leurs propres ressources provenant de dons ou d'adhésion. Dès l'après-guerre, l'Etat souhaita intervenir dans ce domaine et créât l'agrément « Jeunesse et Education Populaire (JEP) » qui permit aux associations agréées d'obtenir des subventions pour leur fonctionnement et leurs activités.

Cet agrément existe encore aujourd'hui et est délivré par la DDCS mais avec la décentralisation, les financements de ces structures proviennent aussi bien de l'Etat que des collectivités territoriales. Elles sont souvent appréhendées comme les opérateurs de la politique jeunesse des collectivités.

Au Pays Basque, il existe de nombreuses associations ayant l'agrément Jeunesse et Education Populaire. Certaines sont des associations qui n'existent que localement, d'autres au contraire sont des antennes de structures nationales voire européennes.

Elles proposent toutes des activités en direction des jeunes mais certaines aussi en direction des adultes dans des domaines variés : sport, culture, activités artistiques...

La plupart d'entre elles se situent dans la zone urbanisée.

On compte par exemple sept structures agréées « centre social⁷¹ » par la Caisse d'Allocations Familiales : 4 à Bayonne dont les 3 Maisons de la Vie Citoyenne, le centre Maria Pia à Biarritz, Sargardian à St Jean de Luz et Denentzat à Hendaye. Ces structures de proximité sont couramment constituées de secteurs "enfance", "jeunesse", "famille" animés par des professionnels et des bénévoles. Dans le domaine de la jeunesse, elles proposent notamment des accueils de jeunes, souvent jusqu'à 18 ans, où des animateurs les accompagnent dans leurs projets.

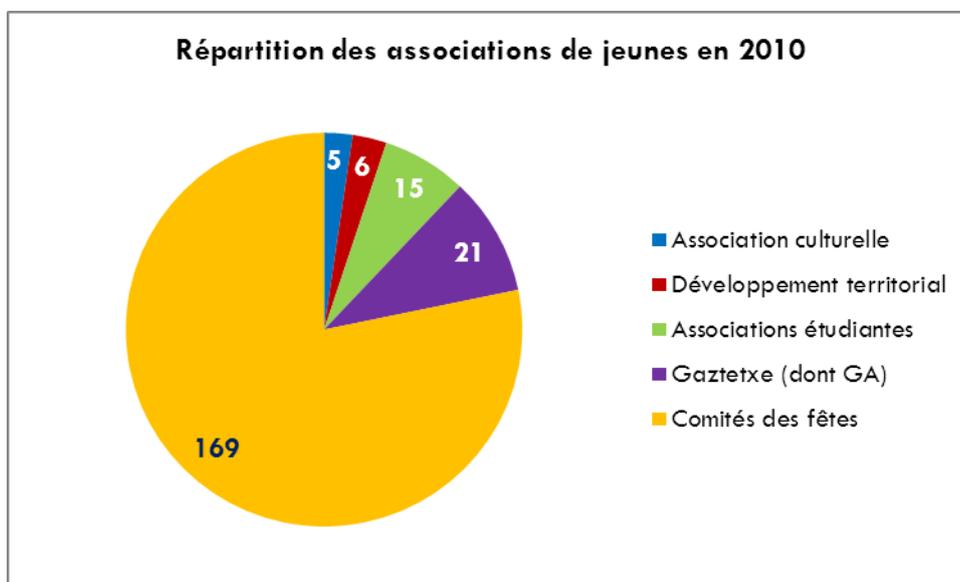
3.2. Les associations de jeunes

Le territoire est riche en associations composées uniquement par des jeunes.

On en dénombre plus de deux cents (cf. graphique diagnostic Jeunesse(s) en Pays Basque). La grande majorité d'entre elles est composée des comités des fêtes des villes et villages de moins

⁷¹ L'agrément « centre social » est délivré par la CAF. C'est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local

de 10 000 habitants mais on trouve également des associations de développement économique, des associations étudiantes ou encore des associations œuvrant pour la langue et la culture basque...



Source Mission Jeunesse CDPB

Une grande majorité de ces associations ont déjà eu des relations avec les services des communes, que ce soit dans le cadre de demande d'autorisation d'organisation d'évènementiel ou de demande de local...

Les relations avec les EPCI, le Conseil Général, le Conseil Régional ou l'Etat sont moins fréquentes. Elles dépendent de la taille de la structure et de ses besoins en financement.

Pour l'instant très peu de ces associations ont été utilisées comme partenaires dans la mise en œuvre de politiques publiques. Pourtant un potentiel existe notamment en matière de prévention avec les comités des fêtes...

SYNTHESE

Les acteurs de la jeunesse sont nombreux et se situent à toutes les échelles territoriales, du local à l'international.

Les institutions qui agissent au Pays Basque, œuvrent pour les jeunes dans les domaines de compétences (non exhaustif) suivants :

ETAT	REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE
Education	Formation Professionnelle	Agriculture	Action sociale
Engagement (PEJA)	Logement apprentis	Aide sociale à l'enfance, insertion	Logement
Justice	Lycée	Collège	Soutien de projet
Sport	Transport	Logement	Transport
		Transport	

Leurs actions peuvent aussi bien prendre la forme d'une aide versée directement aux jeunes ou aux associations de jeunes, que d'une aide versée à des opérateurs qui s'occupent des jeunes (Centre social, FJT, Mission Locale...) ou à la mise en œuvre de politiques publiques qui viendront impacter le jeune dans sa vie quotidienne (offre de transport...).

A cela s'ajoutent les actions menées par les jeunes eux même dans leurs associations en direction de leurs pairs et également les aides octroyées par des organismes privés comme les fondations.

Chaque acteur agit dans une logique d'amélioration de la vie des jeunes mais les lieux de concertation entre les différents acteurs sont rares aussi bien aux niveaux des institutions qu'au niveau des opérateurs locaux.

Si on se place du point de vue du jeune, l'information n'est pas claire et il peut vite être perdu dans la jungle des dispositifs.

Dans le schéma page suivante, la complexité du système est évidente.

Les interlocuteurs changent en fonction du statut du jeune : étudiant, chômeur, en emploi ; de sa demande : emploi, logement, accompagnement de projet... Les dispositifs spécifiques aux jeunes sont variés et se mêlent aux dispositifs de droit commun. En outre, chaque organisme met en place ses propres critères d'éligibilité. Par exemple, quelque fois l'aide sera accordée si le jeune a entre 16 et 30 ans, d'autre fois entre 12 et 25 ans...

Il est très difficile à la fois pour les jeunes usagers mais aussi pour les professionnels qui les accompagnent d'avoir une lecture claire de tous les outils, toutes les aides qui sont offertes aux jeunes.

Annexe 10 : Synthèse des échanges avec les jeunes lors des réunions publiques – Mai 2010

METHODOLOGIE :

Afin de présenter la mission jeunesse auprès des jeunes et échanger avec eux sur leur vision du territoire, leurs attentes et préoccupations, sept réunions publiques ont été organisées entre le 11 décembre 2009 et le 8 janvier 2010, à : Saint Pierre d'Irube, Saint Palais, Hasparren, Tardets, Saint Jean Pied de Port, Saint Pée sur Nivelle et Ustaritz. Ces rencontres étaient ouvertes à tous les jeunes de 16 à 30 ans. Au total, ce sont 55 jeunes et une dizaine de professionnels qui ont participé à ces rencontres.

De plus, trois rencontres au sein de structures spécifiques ont également été réalisées (Jeune Chambre Economique du Pays Basque, Foyer des Jeunes Travailleurs et Gaztetxe de Macaye), réunions auxquelles 33 jeunes ont participé.

Cette synthèse a été réalisée à partir des échanges réalisés lors de ces rencontres.

CADRE GENERAL DE LA DEMARCHE : le CDPB et la mission « jeunesse »

- Fonctionnement du CDPB :

D'une manière générale, les jeunes expriment un intérêt pour la structure : « comment rédige-t-on une proposition, un avis ? Ces derniers sont-ils ensuite votés ? Y a-t-il un Conseil au-dessus des membres de l'association ? Existe-t-il des critères de sélection afin d'être membre du CDPB ? ».

De manière complémentaire aux missions actuelles du Conseil de développement (à savoir, réfléchir sur les principaux enjeux du territoire et être force de proposition), l'intérêt d'engager un débat politique au sein du réseau de jeunes est également soulevé par certains : question du département, intérêt de raisonner à l'échelle Pays Basque dans son ensemble (Pays Basque Nord et Sud).

Enfin, la réforme des collectivités territoriales suscite des inquiétudes auprès de certains, quant à la poursuite du financement du CDPB par les collectivités.

- Intérêt d'un réseau de jeunes :

Un fonctionnement en réseau représente pour les jeunes une **opportunité en termes d'implication dans la vie du territoire, aux côtés de professionnels et d'élus** « au niveau communal, c'est difficile, il faut être membre du Conseil Municipal », « si on n'est pas élu, nous n'avons pas de moyens d'agir. Nous pouvons mettre en place des projets à notre échelle, mais ils ne bénéficieront pas d'une très grande visibilité ». Un manque d'interlocuteurs et de légitimité est ainsi

affirmé. A titre d'exemple, un membre d'un gaztetxe témoigne d'une volonté d'organiser une réunion publique sur la thématique du logement qui, à ce jour, n'a pas pu être concrétisée faute de connaissance d'interlocuteurs « clés » dans ce domaine.

Ils soulignent également l'importance d'une organisation de la jeunesse en réseau à l'échelle du Pays Basque afin de **multiplier les échanges d'informations et d'expériences** (mise en place de projets, d'initiatives...).

De manière complémentaire, la majorité des jeunes rencontrés souhaiteraient valoriser ces échanges d'information au sein d'une plateforme Internet. Cet espace Internet spécifique à la jeunesse du territoire répondrait ainsi à un double objectif à savoir : faciliter la communication entre associations et jeunes du Pays Basque et bénéficier, par la même occasion, d'une meilleure visibilité à l'extérieur (expérimentation reproductible ensuite dans d'autres régions).

Le manque de **visibilité des structures et aides existantes en direction de la jeunesse a également été souligné**. A titre d'exemple, l'intérêt de bénéficier d'informations sur les différentes aides financières disponibles dans différents domaines (culture, sport, programmes européens...) ainsi que sur les modalités d'autofinancement a été rappelé. La complexité des dossiers de demandes de subvention peut aussi constituer un frein à la mise en place de projets.

Proposition : faire intervenir un ou plusieurs professionnels en charge de présenter les différents financements existants. Ces derniers pourraient également répondre à des demandes d'associations de jeunes.

De nombreux jeunes expriment le souhait de **mieux connaître et comprendre leur territoire, afin de pouvoir s'y engager**. Certains regrettent ainsi l'absence d'une structure à l'échelle du Pays Basque au sein de laquelle ils auraient **accès à des réunions sur l'ensemble des thématiques liées au développement du territoire** et soulèvent ainsi leur manque de moyen d'action. L'un d'entre eux souligne : « des lieux d'expression existent mais ce sont des associations militantes, ayant un fonctionnement très privé. Rien n'est proposé de l'extérieur pour les jeunes ». Pour beaucoup, la mission jeunesse pourrait répondre à ces attentes.

L'intérêt d'ouvrir à ces derniers l'ensemble des chantiers portés par le Conseil de développement du Pays Basque est également rappelé. Les jeunes affirment s'intéresser à de nombreuses thématiques, à la fois générales ou plus ciblées.

Enfin, certains jeunes regrettent une manière de penser parfois très formatée de la part des professionnels : « ici, on porte le poids de l'histoire ». Le fait de les associer à des groupes de travail permettrait selon eux aux professionnels d'élargir leurs réflexions et d'alimenter leurs travaux de nouvelles idées.

- Conditions de la participation des jeunes au sein du réseau :

L'importance d'impliquer au sein du réseau les structures auxquelles les jeunes s'identifient est rappelée. Il s'agirait là de **bénéficier d'un référentiel fort**. Un certain nombre de jeunes rappellent également l'**importance qu'ils accordent aux projets concrets**. Ils rappellent aussi que le réseau devra montrer sa capacité à faire évoluer les politiques publiques.

D'une manière générale, les jeunes souhaiteraient être associés aux réflexions menées à l'échelle du territoire. Toutefois, ces derniers expriment des inquiétudes quant aux modalités d'implication au sein de groupes de travail déjà constitués (comment s'y investir ? risque de ne pas « être à la hauteur » face à la complexité de certains sujets...) : « si les projets sont trop pointus, nous ne nous investirions pas car nous n'aurions pas assez de poids. De plus, nous n'oserions pas prendre la parole ».

Certains imaginent ainsi des **réunions d'information** organisées à partir de leurs attentes et centres d'intérêts, afin de **se former et mieux comprendre les enjeux actuels** auxquels est confronté le territoire. Il s'agirait là de susciter un intérêt chez les jeunes et leur permettre ensuite de s'impliquer au sein de groupes de travail associant également des professionnels et techniciens.

Remarque : ces réunions d'information et d'échange pourraient être réalisées en petits groupes en présence de plusieurs intervenants (ex. sous forme de « speed dating »).

La question de l'échelle territoriale est soulevée par d'autres. Certains jeunes imaginent ainsi un fonctionnement par territoire intercommunal : « les jeunes ne pourraient-ils travailler sur l'ensemble des enjeux importants, correspondant à la réalité de leur territoire ? ». Ils imaginent alors un fonctionnement en groupe locaux, la mise en réseau des jeunes permettant ensuite de centraliser les informations à une échelle globale à savoir, le Pays Basque..

Enfin, la présence nécessaire d'un professionnel en charge d'animer le réseau est rappelée.

- Moyens de mobilisation des jeunes au sein du réseau :

Afin de faire connaître et élargir le réseau, les jeunes imaginent :

1. des interventions dans les établissements scolaires (ce type d'intervention présentant l'intérêt de mobiliser également des jeunes n'étant pas nécessairement investis dans le milieu associatif) ;
2. un outil de type « jeu de découverte du territoire » ;
3. un réseau facebook afin de communiquer et favoriser les échanges : idée d'un thème mensuel autour duquel les jeunes pourraient débattre (importance d'apporter des éléments chiffrés) ;
4. une communication forte sur le réseau : idée d'un plan média. A titre d'exemple, publication de pages d'information ou de reportages réguliers dans la presse locale afin d'informer les jeunes de l'avancée des travaux engagés au sein du réseau ;
5. une plateforme Internet : proposition : la construire sous forme d'un réseau social (attention toutefois à ne pas multiplier les domaines d'information au sein de la plateforme).

Remarque : l'un d'entre eux soulève également l'importance d'engager une réflexion spécifique sur les modalités d'association des jeunes natifs du Pays Basque mais vivant à l'extérieur du territoire.

APPROCHES THEMATIQUES :

Sept principales thématiques sont ressorties des échanges engagés avec les jeunes.

1. Culture – Langue :

L'importance de **l'accès à la culture et aux lieux de production culturelle** est rappelée. Certains jeunes regrettent le manque de structures de ce type en Pays Basque intérieur, leur inadéquation aux besoins des jeunes et surtout, le manque de volonté de certains élus afin de leur permettre d'accéder à ces espaces.

Dans le secteur musical, l'un d'entre eux souligne également un manque de visibilité des réseaux de musiques amplifiées et des salles existantes. Dans le cadre d'un fonctionnement en réseau, ce dernier souhaiterait engager un travail spécifique sur la musique au Pays Basque « pourquoi ne pas associer des jeunes afin de construire une structure associative qui leur permette de partager leurs pratiques (valorisation des pratiques amateurs, apprentissage des instruments en voie de disparition...) ? ».

Témoignage d'expérience :

Une association de jeunes porte actuellement un projet intitulé « TOPO » ayant pour objectif, grâce à la construction d'une plateforme numérique, de valoriser et faire connaître les lieux culturels du Pays Basque auprès des jeunes.

Un nombre important de jeunes soulèvent également la question de l'identité. L'un d'entre eux témoigne : « ici on n'est pas sur le même schéma identitaire qu'en Pays Basque Sud : pour être basque, il faut parler l'euskara et être né sur le territoire alors qu'au Pays Basque Sud, il faut y vivre et avoir envie de s'y impliquer ».

La majorité d'entre eux expriment de fortes **inquiétudes face à la perte de la langue basque**. Différents constats sont ainsi établis : absence de transmission, absence de continuité après le Primaire pour les élèves inscrits en bilingue, manque de volonté de certains élus...

Ces derniers repèrent certaines initiatives importantes : campagne publicitaire en faveur des médias en langue basque portée par l'Office Public de la Langue Basque, cours de basque pour adultes proposés par AEK... Toutefois, certains soulèvent également des problématiques telles que le coût financier important des cours pour adultes, le manque de propositions adaptées au rythme de vie des étudiants... De plus, quelques-uns d'entre eux expriment des doutes quant à la pertinence des outils de type OPLB (« l'OPLB est juste un

symbole ») et mettent en exergue l'importance que représenterait l'officialisation de la langue basque.

Certains constatent avec regret que peu de personnes s'inscrivent aux cours de basque pour adultes alors que beaucoup souhaiteraient parler basque : « comment les accompagner dans cette démarche, comment les mettre en relation avec AEK ? ». A l'image du Pays Basque Sud, ils **imaginent un travail de sensibilisation auprès des entreprises** afin que ces dernières financent en partie les cours de basque de leurs salariés et proposent, à titre d'exemple, la création d'un label afin de motiver les employeurs.

Une partie des jeunes souligne également **l'importance de maîtriser la langue basque pour de nombreux d'emplois** (santé...). La transmission et l'apprentissage de la langue basque répondent ainsi selon eux à des enjeux majeurs.

Enfin, l'un d'entre eux rappelle : « le problème de la langue basque nécessite d'abord un **travail sur soi** : on parle toujours en français, c'est à donc à nous de faire un effort ».

2. Logement :

De nombreux jeunes expriment leur regret face au manque de volonté de la part de certains élus « des Mairies n'ont pas réservé des logements pour les jeunes, il y aurait un travail de sensibilisation important à mener à ce niveau là ». Certains d'entre eux font aussi preuve d'un certain scepticisme quant à l'impact réel du CDPB et des élus d'une manière générale sur la gestion foncière.

De plus, ils constatent que les logements disponibles sont souvent **inaccessibles aux jeunes d'un point de vue financier**, ce qui peut également constituer un frein en termes d'accès à l'emploi. Ils regrettent aussi l'existence d'un délai au-delà duquel les propriétaires de logements conventionnés ayant bénéficié d'aides publiques afin de rénover les logements peuvent procéder à une augmentation du prix des loyers.

Enfin, certains soulèvent le **manque de connaissance des structures existantes** sur le territoire en matière de logement (exemple du Foyer des Jeunes Travailleurs).

Proposition : à l'image de la SAFER en agriculture, certains imaginent la création d'un **organisme ayant une autorité de préemption, en charge de récupérer des logements**, de les rénover si besoin, et de les mettre ensuite à disposition des jeunes (notamment sur la zone littorale).

3. Orientation professionnelle / emploi :

L'importance de bénéficier d'une université sur le territoire est rappelée (construction d'un réseau, lieux de stages...) : « les jeunes ne restent pas travailler ici, on assiste ainsi à un appauvrissement de la jeunesse du Pays Basque ». Ainsi, certains regrettent **un manque de places et de moyens au niveau local**. L'un d'entre eux témoigne « c'est une question de priorité. La jeunesse, c'est aussi la matière grise du territoire ».

Plusieurs jeunes soulèvent également le manque d'information sur la formation continue : « Comment passer des concours, qu'est-ce qu'un congé individuel de formation, quels sont nos droits ? ».

L'intérêt que peut représenter la formation en apprentissage est également rappelé. Des jeunes actuellement inscrits en apprentissage indiquent ainsi l'importance de communiquer autour de ce type de formation. Toutefois, ils mettent en exergue une certaine difficulté à trouver un employeur et proposent ainsi de développer des partenariats entre entreprises et CFA.

Un manque de lisibilité en termes d'orientation est également soulevé « quels débouchés pour quelles formations ? Pourquoi ne pas créer un réseau ? ». « Certains jeunes souhaitent travailler au Pays Basque : il serait nécessaire de **rendre plus visibles les secteurs économiques dynamiques au Pays Basque** afin que ces derniers puissent adapter leurs études en fonction des débouchés locaux ».

Témoignage d'expérience :

L'association Azia mène actuellement une réflexion sur les modalités d'information et d'accompagnement des jeunes dans le cadre de la construction d'un projet professionnel. L'association souhaite ainsi professionnaliser son accueil et relier au maximum l'information proposée aux jeunes aux réalités du territoire (visites d'entreprises, stages...).

Enfin, **l'opportunité que représente le Pays Basque Sud en termes de formation, de stage et d'emploi** est également rappelée par certains. Selon eux, un travail d'information des jeunes sur les offres de formation existantes serait indispensable (rapprocher les universités et les jeunes) : « la majorité des étudiants vont suivre leurs études à Pau, Bordeaux ou Toulouse. Pourquoi ne pas organiser des forums dans les lycées pour plus d'information sur l'offre existante en Pays Basque Sud ? ». Dans ce cadre, il est proposé de repérer tout d'abord les initiatives et les réseaux existants.

4. Développement Durable :

D'une manière générale, les jeunes constatent une **prise de conscience importante des enjeux du développement durable** par la population.

Certains affirment que le transport ferroviaire, même s'il présente un coût financier supérieur au transport routier, devrait être privilégié en faveur d'un développement durable. Ces derniers

regrettent ainsi un **manque de projection à long terme au sein des politiques** d'aménagement. L'un d'entre eux dénonce ainsi les conséquences d'une société de consommation dont le Pays Basque n'est pas épargné : « le développement perpétuel nécessite de plus en plus de ressources, et ce modèle économique a des répercussions sur l'autre face du globe. Il s'agit là d'un privilège économique ».

Certains d'entre eux expriment le souhait de bénéficier d'informations sur cette thématique et ses enjeux (énergies renouvelables, transports...) : « c'est une problématique qui touche tout le monde, mais a-t-on vraiment les compétences pour répondre aux enjeux d'avenir ? ».

5. Agriculture :

D'une manière générale, les jeunes vivant en Pays Basque intérieur rappellent l'importance de l'agriculture et l'enjeu que cette activité représente pour le territoire : « la côte dépend de l'agriculture, la zone littorale et le Pays Basque intérieur doivent donc apprendre à vivre ensemble ».

- Questionnement sur la **place de l'agriculture aujourd'hui en Pays Basque** face à un phénomène d'étalement de la zone littorale. La question de la place du pastoralisme est également soulevée. L'un d'entre eux témoigne : « il serait important d'arriver à un modèle d'agriculture de qualité, basé sur la complémentarité plaine /montagne ».

Propositions :

6. Dans le cadre d'un travail en réseau, l'un des jeunes imagine la mise en place d'un système de séchage collectif de fourrage. De plus, selon ce dernier, le CDPB pourrait émettre un avis sur la manière dont pourraient évoluer les pratiques agricoles actuelles (chiffrer les impacts de l'agriculture : bilan carbone...) ;

Témoignage d'expérience :

L'association Azia anime actuellement une démarche spécifique au sein d'une classe de 1^e année Bac Pro du Lycée Agricole de Soule : « afin de travailler sur les représentations du métier d'agriculteur, les lycéens ont présenté leur futur métier et leurs motivations auprès de classes de troisième de collègues souletins ».

Enfin, une partie des jeunes soulève le **manque d'information sur les réseaux agricoles existants** : « à titre d'exemple, il y a des listes importantes au sein des AMAP. Le problème, c'est que cela fonctionne par bouche à oreille. Les jeunes qui ne sont pas là sur semaine n'ont pas forcément l'information au bon moment ». L'importance de bénéficier d'informations sur d'éventuels projets ou réseaux transfrontaliers est également rappelée par l'un d'entre eux.

6. Accès aux services :

Des inquiétudes face au phénomène d'étalement de la zone urbaine (poids important du littoral) sont également soulevées par les jeunes vivant en Pays Basque intérieur. La **problématique de l'accès aux services et de maintien des services sur ce territoire rural est mise en avant**. A titre d'exemple, l'un d'entre eux témoigne : « la seule médiathèque gratuite est à Anglet ! Il faut des services minimum en Pays Basque intérieur ».

Un certain nombre d'entre eux regrette également une certaine inadéquation entre les transports publics proposés et les besoins de la population « il y a-t-il un projet de développement des transports sur la côte ? ». L'enjeu que représente la **gestion des navettes domicile-travail** est soulevé : « face à une inadéquation de l'offre ferroviaire aux besoins, beaucoup de personnes habitant en Pays Basque intérieur et travaillant sur la côte effectuent leurs trajets quotidiens en voiture ».

Témoignage d'expérience :

Afin de répondre à des besoins sociaux importants sur le secteur de Saint Palais, à savoir : des problèmes de drogues, de maltraitance, d'alcoolisme... L'association Amikuzeko Laminak a engagé une réflexion spécifique, en partenariat avec l'association Familles Rurales.

- Projet de réalisation d'un diagnostic afin de recenser et quantifier les besoins (envoi de questionnaires, organisation de réunions thématiques...).

Face à l'absence de structure de type « planning familial » sur le secteur de Saint Palais, l'association souhaiterait créer un point d'accueil entraide au sein duquel des professionnels assureraient des permanences. « Ce projet permettrait de répondre localement aux besoins des jeunes qui doivent actuellement bénéficier nécessairement d'un moyen de locomotion afin de se rendre à Bayonne ou à Pau ».

Dans ce cadre, l'association manifeste l'intérêt de travailler en réseau à l'échelle du Pays Basque afin d'élargir son travail partenarial, notamment dans le cadre de l'analyse des besoins du territoire.

7. Politiques « jeunesse » :

Face au manque de soutien de certaines Collectivités locales, certains mettent en exergue un risque d'essoufflement du milieu associatif : « certaines choses sont de la responsabilité des collectivités, elles ne doivent donc pas automatiquement s'appuyer sur le milieu associatif ».

Par ailleurs, une **harmonisation des aides proposées aux jeunes sur l'ensemble du territoire** serait importante selon ces derniers. A titre d'exemple, la ville de Saint Jean de Luz propose une aide au permis de conduire d'un montant de 400€ aux jeunes luziens. En contrepartie, ces derniers s'engagent à consacrer 60 heures de bénévolat dans l'une des associations répertoriées par la ville.

Proposition : l'un des jeunes rencontrés propose de mener un travail de sensibilisation en direction des communes ne proposant pas d'aide.

D'une manière générale, beaucoup regrettent un manque de visibilité des actions mises en place par les communes et / ou les intercommunalités en faveur des jeunes : « qui a la compétence jeunesse ? ».

Annexe 11 : **Bilan des Rencontres des acteurs de la jeunesse / février 2011**

1. Atelier : Initiatives des jeunes

Gazteen inizatibak

La prise d'initiative des jeunes peut prendre de multiples formes : des projets individuels ou collectifs, personnels ou associatifs, des engagements locaux ou hors des frontières (service civique, échanges européens, coopération internationale), élaborés avec ou sans le concours de professionnels de la jeunesse... Ces derniers sont donc amenés régulièrement à répondre aux attentes des jeunes : conseiller, accompagner, trouver un financement, et parfois, plus en amont, susciter les initiatives, mobiliser, encourager... Bien souvent, l'attente des jeunes porteurs de projet est plus d'ordre technique que financier et dans leur parcours, c'est bien la rencontre avec un professionnel qui aidera le jeune à situer sa démarche, à prendre le bon chemin.

Gazteen inizatibak hainbat forma har ditzake: egitasmu indibidual edo kolektiboak, pertsonalak edo elkarte neurrikoak, tokiko engaiamenduak edo mugaz kanpokoak (zerbitzu zibikoa, europar trukatzek, nazio arteko lankidetzak), gazte arloko profesionalen laguntzarekin edo gabe... Azken hauek beraz, gazteen igurikatzei erregulariki erantzutera behartuak dira: aholkuak eman, lagundu, diru iturri bat atzeman, eta batzutan, aitzinago, inizatibak sustatu, mobilizatu, bultzatu... Usu, egitasmu ekarle gazteen igurikatzeak diru mailakoak baino teknikoagoak dira, eta profesional batekin biltzeko du gaztea haren desmarxa kokatzen, bide ona hartzen lagunduko.

Ce qu'il faut retenir sur ce thème

Gai honetaz atxiki behar dena

1. L'action des « accompagnateurs » reste clé dans l'aboutissement des projets

1. « Laguntzaileen » ekintza funtsezkoa da egitasmoen bururatzean

Si l'accompagnement par des « facilitateurs » apparaît comme clé dans le montage de dossiers (notamment pour les demandes de financements), il semble encore plus crucial pour le maintien de la motivation dans la durée, notamment pour les projets collectifs, le temps des institutions et des organismes financeurs étant beaucoup plus long que celui des jeunes. Le rôle de ces « facilitateurs » est également souligné par les financeurs eux-mêmes comme étant primordial pour assurer le lien entre eux et les jeunes porteurs de projets.

« Erraztatzaile » batzuk ekarri jarraipena funtsezkoa agertzen bada txostenen apailatzean (besteak beste diruztatze eskaerei dagokienez), oraindik beharrezkoagoa iduri du motibazioaren zaintzean denboran, besteak beste egitasmu kolektiboetarako, instituzio eta erakunde diruztatzaileen denbora, gazteena baino askoz luzeagoa izanik. Diruztatzaileek berek azpimarratzen dute « erraztatzaile » hauen egitekoa oinarrikoa dela haien eta egitasmu ekarle diren gazteen arteko lotura sortzeko.

2. Faciliter l'accès à l'information sur les financements

2. Diruztatzei buruzko informazioaren eskuratzea erraztu

La question de la « jungle » des financements possibles est souvent mise en avant par les jeunes comme un obstacle à la réalisation de leurs projets. L'information sur certains

financements est facilement accessible sur Internet, tandis que d'autres sont diffusés plutôt via les structures d'accompagnement, ou d'autres encore uniquement auprès des financeurs eux-mêmes. Mais comment connaître ce qui existe de manière exhaustive ? Le projet de plateforme internet (voir page 5) prend ici tout son sens pour mutualiser l'information sur les financements.

3. Ouvrir des espaces de rencontre et de travail dédiés aux jeunes porteurs de projets

Les jeunes expriment une demande très forte de confiance, d'écoute attentive, et de rencontre avec des adultes qui croient en eux. Ils expriment dans le même temps une grande solitude, notamment chez ceux qui se lancent dans des projets individuels ou hors des circuits balisés par les institutions. La création d'espaces de rencontre, de lieux ouverts où les jeunes puissent partager leur projet avec d'autres, échanger leurs idées, passer des coups de téléphone, etc. pourrait contribuer à rompre l'isolement des jeunes porteurs de projets.

4. Valoriser également les projets menés de manière autonome par certains jeunes.

Certaines initiatives sont portées par les jeunes sans l'appui d'institutions ou d'adultes référents.

Largement autofinancés et indépendants dans leur mise en œuvre, ces projets laissent aux jeunes une grande liberté d'action et d'innovation. En contrepartie, étant situés hors des circuits de financement

Gazteek usu, lor daitezkeen diruztatzen « tramankulua » aipatzen dute haien egitasmoak gauzatzeko oztopo bat bezala. Diru iturri batzuei buruzko informazioa errazki lor daiteke

Interneten, beste batzuk gehiago jarraipen egituren bitartez hedatuak direlarik, edo beste batzuk bakarrik diruztatzaileen bitartez. Baina nola ezagutu molde exhaustiboan jadanik dagoena? Internet plataforma egitasmoak (ikus 5. orrialdea) zentzu guzian hartzen du hemen diru iturriei buruzko informazioa mutualizatzeko.

3. Egitasmoak ekartzen dituzten gazteei eskaini elkarte eta lan eremuak ireki

Gazteek, konfiantza, arreta adikorra eta elkartzea azkarki eskatzen dute haiengan sinesten duten helduekin. Denbora berean, bakartasun handia adierazten dute, besteak beste norbanako egitasmoetan edo instituzioek balizatu zirkuituetatik kanpo direnetan abiatzen direnengandik. Gazteek haien egitasmoa beste batzuekin partekatuzeko, haien ideiak trukatzeko, telefono deiak egiteko elkarte eremuak, leku irekiak sortuz, egitasmoak dakartzaten gazteen bakartasuna hauts dezakete.

4. Gazte batzuk autonomoki eraman egitasmoak ere balioztatu.

Gazte batzuk ekimenak, neholako instituzio edo heldu erreferenteren laguntzarik gabe eramanak izanen dira. Aski zabalki autofinantziaturik eta molde independentean ibilki haien obratzean, egitasmo hauek ekintza eta berrikuntza askatasun handia uzten diete gazteei. Horren truke, usaiako finantzatze zirkuituetatik kanpo kokaturik izanki, zailtasun handiagoak

habituels, ils rencontrent plus de difficultés pour se faire connaître (via les journaux municipaux par exemple...) et être valorisés. Cela soulève donc la question de l'accompagnement de ce type de projets par les professionnels. L'engagement individuel est aussi une autre façon d'exprimer sa citoyenneté, comme l'attestent les possibilités d'action dans le domaine public grâce au dispositif du service civique (cf. encadré ci-dessous).

dituzte ezagutuak (herriko aldizkarien bitartez adibidez ...) eta balioztatuak izateko . Horrek altxatzen du beraz profesionalak eskaintzen duten mota honetako egitasmoen jarraipenaren arazoa. Norbanako engaiamendua hirirtartasuna adierazteko molde bat da ere, publiko arloan eramaten ahal diren ekintzek hiritar zerbitzuaren ibilgailuari esker frogatzen duten bezala. (ik. azpi honetako arbela).

RETOUR D'EXPERIENCE

Un voyage au Monténégro, projet collectif de jeunes accompagné par un animateur

Il y a 3 ans, un groupe de jeunes de 15 à 25 ans s'est mobilisé via la Maison de la vie citoyenne (MVC) du Polo Beyris à Bayonne autour d'un projet d'échange culturel avec des jeunes du Monténégro. L'animateur en charge de la jeunesse à la MVC a accompagné ce projet dès ses débuts, notamment sur le volet de la recherche de subventions. Après une première tentative infructueuse, le dossier « Jeunesse en Action » (financement européen), a été retenu dans la catégorie « Projet européen dans un pays émergent », finançant 70% du voyage sur les thèmes de l'écologie et de la reconstruction post-conflit. L'accompagnement de la MVC et du programme « Envie d'Agir » a permis aux jeunes de développer également plusieurs actions pour rassembler les fonds manquants. Outre l'aide à la constitution du dossier de financement, l'accompagnement de l'animateur a permis de fédérer un groupe à l'origine assez hétérogène, de cadrer le foisonnement d'idées et surtout... de maintenir la motivation du groupe sur la durée. Les jeunes sont toutefois restés moteurs de leur projet, les financeurs (et notamment le programme européen « Jeunesse en Action ») étant particulièrement attentifs à ce que les projets soient réellement portés et développés par des jeunes et non par des professionnels.

Bidai bat Montenegroa, animatzaile batek lagundu gazte batzuen egitasmo kolektiboa

Duela 3 urte, 15 eta 25 urte arteko gazte talde bat mobilizatu da, Baionan den Polo Beyriseko hiritar biziaren etxearen bitartez (MVC/HBE) Montenegroko gazte batzuekin kultur trukatzeko egitasmo baten inguruan. MVC-an Gazte arloaz arduratzen den animatzaileak egitasmo hau hastapenetik beretik segitu du, besteak beste diru laguntzen bilaketa sailean. Lehen saiakera antzu baten ondotik, « Jeunesse en Action » (europar diru laguntza) dosierra, atxikia izan da « Europar egitasmoa herri emergente batean » sailean, ekologia eta gatazka ondoko berreraikuntza gaien inguruan egin bidaiaren %70 diruztatuz. MVC eta « Envie d'Agir » programaren jarraipenari esker, gazteek ekintza desberdin batzuk garatu ahal izan dituzte eskas zitzaizen dirua atzemateko. Diruztatze dozierra osatzeko laguntzaz gain, animatzailearen jarraipenari esker, aski heterogeneoa zen talde bat bateratu ahal izan da, ideien ugalketa zaindu eta gehien bat... taldearen motibazioa epe luzera iraunarazten lagundu du. Gazteak hala ere haien proiektuaren eramaile nagusiak izan dira, diruztatzaileak (eta batez ere « Jeunesse en Action » europar programa) bereziki zaindu dutelarik egitasmoak zinez gazteek eraman eta gara ditzaten eta ez profesionalak.

RETOUR D'EXPERIENCE

Travailler avec des adultes handicapés dans le cadre d'un service civique

Après avoir tenté le concours d'éducateur spécialisé et être recalé à l'oral par manque d'expérience dans les métiers du social, Maxime a pris le parti de se confronter au monde professionnel, et notamment celui du handicap, avant de tenter de nouveau les concours. Il s'est orienté vers le service civique qui s'adresse aux 16-25 ans pour une durée de 6 à 12 mois puis a sollicité l'association EVAH (Espace de vie pour adultes handicapés) à St-Jean-de-Luz qui a obtenu l'agrément local nécessaire à l'accueil de jeunes. Maxime est aujourd'hui volontaire à EVAH où il reçoit une rémunération de l'Etat et de l'association. Il est actif dans l'association qui lui confie des missions d'accompagnement individualisé des personnes handicapées accueillies.

→ www.service-civique.gouv.fr/

Heldu elbarrituekin lan egin hiritar zerbitzu baten baitan

Hezitzaile berezitu konkurtsoa entseatu eta ahozkoan huts egin ondoren esperientzia eskasez gizarte lanetan, Maximek erabaki du lanbide munduan sartzea, eta besteak beste, handikaparen munduan, konkurtso berriak entseatu aitzin. 6 eta 12 hilabete arte irauten duen 16-25 urtekoei zuzentzen zaien hiritar zerbitzua hautatu du, eta ondotik, gazteen harerako beharrezkoa den tokiko baimena lortu duen EVAH/EHBE (Elbarritu Helduendako bizi Esparrua) elkartearengana jo du. Maxime gaur egun nahiantea da EVAH-n eta handik Estatua eta elkartearen soldata bat eskuratzen du. Hartuak diren pertsona elbarrituen norbanako laguntza misioak ematen dizkion elkartean ekiten du.

> www.service-civique.gouv.fr/

RETOUR D'EXPERIENCE

Le plus grand festival du Pays Basque est porté par des jeunes !

Euskal Herri Zuzenean est le premier festival de musique du Pays Basque (20 000 festivaliers). Organisé par des jeunes, dans un village rural (Hélette) il mobilise 800 bénévoles, et s'autofinance à près de 90%.

→ www.ehz-festibala.com/

Un Comité local d'épargne solidaire mis en place par des jeunes pour des jeunes

Le CLEJ (comité local d'épargne solidaire pour les jeunes), est une association formée de cotisants et destinée à aider les jeunes de moins de 35 ans à créer leur activité grâce à des prêts à taux zéro. Le projet de création d'un CLEJ en Basse-Navarre est porté par un groupe de jeunes d'une vingtaine d'années, membres de l'association Euskaldun Gazteria. Initié il y a deux ans, ce projet a rencontré l'enthousiasme des professionnels de la création d'entreprise, ce qui a motivé l'association pour lancer une campagne d'information destinée à recueillir des cotisations. Fort de 50 cotisants dès son lancement, le CLEJ demande à ses adhérents une cotisation annuelle de 180€, soit 15€ par mois. Les prêts seront accordés après étude d'un comité technique composé de professionnels de la création d'entreprise. L'intérêt spécifique du CLEJ est qu'il est né de l'initiative de jeunes qui ont souhaité créer une structure de financement de projets professionnels répondant à leurs propres critères de sélection, hors des circuits balisés.

→ <http://www.euskaldun-gazteria.com/blog/>

NB : les premiers CLEJ en Pays Basque ont été initiés par l'association des jeunes de Soule, Azia. Ils en sont aujourd'hui à leur 5^{ème} CLEJ !

→ <http://azia.unblog.fr>

Gazteek dute Euskal Herriko festibala handiena antolatzen! Euskal Herri Zuzenean, Euskal Herriko lehen musika festibala da (20 000 festibalari). Gazte batzuk antolatua, baserriko herririka batean (Heleta), 800 nahiant mobilizatzen ditu, eta %90 arte autofinantzatua da. > www.ehz-festibala.com

Gazte batzuk beste gazte batzuen alde planta ezarri tokiko aurrezki batzorde solidarioa bat

CLEJ/GTAB (Gazteen aldeko Tokiko Aurrezki Batzordea), hiru kotizatzaileez osatu elkartea da eta honen helburua 35 urte petiko gazteak haien jarduera sortzen laguntzea da zero tasako maileguei esker. CLEJ/GTAB bat sortzeko egitasmoa abian da Nafarroa Beherean, Euskaldun Gazteria elkarteko hogoi bat urteko gazte talde batek eramanik. Duela bi urte abiatuak, enpresa sorkuntzako profesionalak begi onez ikusten dute oso. Honek elkartea bultzatu du kotizazioen biltzeko informazio kanpaina bat plantan jarzeko. 50 kotizatzaileekin hastapenetik, GTAB-ak bere kideei urtean 180 €-ko kotizazioa eskatzen die, erran nahi baita 15 € hilabeteetan. Enpresa sorkuntzako profesional batzuk osatu batzorde tekniko batek azterketa burutu ondoren onartzen dira maileguak. GTAB-aren interes berezia honetatik dator: usaiako zirkuituetatik at, haien hautaketa irizpide propioei erantzuten duten lanbidezko egitasmoen diruztatze egitura sortu nahi izan duten inizatibatik.

> <http://www.euskaldun-gazteria.com/blog/>

NB : Azia, Xiberoko gazteen elkarreak abian jarri izan ditu Euskal Herriko lehen GTAB-ak. Gaur egun, haien 5. GTAB da!

> <http://azia.unblog.fr>

2. Atelier Orientation et emploi **Orientazioa eta enplegua**

La question de l'orientation se pose très tôt, dès le collège puis tout au long du parcours du jeune et de son insertion professionnelle (« orientation tout au long de la vie »). Une meilleure connaissance de son territoire (ses atouts culturels, naturels, et économiques, les emplois les plus demandés...) peut permettre aux jeunes de trouver à proximité des exemples concrets d'activités, de métiers à découvrir... et ainsi d'affiner leur choix d'orientation, voire de se projeter localement. S'orienter c'est aussi mettre en lien ses centres d'intérêt avec d'autres perspectives possibles aux niveaux régional, national, transfrontalier...

Formakuntzaren arazoa biziki goiz agertzen da, kolegiotik beretik eta ondotik gaztearen ibilbide osoan eta haren gizarteratze profesional osoan zehar (« bizi osoan zeharreko orientazioa »). Haren lurraldearen ezagutza hobe bati esker (kultur, natura eta ekonomia onurak, gehienik galdeginak diren enpleguak...) gazteek aski hurbil jarduera, lanbide berrien adibide konkretuak atzemanen dituzte... eta horrela, haien orientazio hautuak afinatuko dituzte, edota tokian berean plantatuko. Orientatuz, eskualde, nazio, mugaz gaindi... mailetan ager daitezkeen beste perspektibekin interes zentroak loturak sortzen dira.

Ce qu'il faut retenir sur ce thème

1. Vers une orientation « tout au long de la vie »

Aujourd'hui, le parcours d'orientation d'un jeune apparaît fragmenté. Il existe en effet toute une série de ruptures entre les différents moments de scolarisation et de formation, d'entrée dans la vie active ou de sortie : élève du secondaire, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, chômeur, actif en réinsertion ou en reformation...

A cela s'ajoute les questions de vie personnelle (habiter avec ses parents, être célibataire, fonder une famille...). Les outils existants, même pertinents et complémentaires, sont à l'image de cette fragmentation : ils ne prennent en compte le jeune qu'à une période donnée (et un statut donné). Il semble aujourd'hui nécessaire de construire une nouvelle approche de l'orientation, valorisant chaque étape de la vie de l'individu, en abordant la personne dans sa globalité et en travaillant sur une orientation en continue (l'orientation « tout au long de la vie »). Il

Gai honetaz atxiki behar dena

1. « bizi osoan zehar » orientazio bati buruz

Gaur egun, gazte baten orientazioa zatikaturik agertzen da. Alabaina, haustura andana bat dago eskolatzeko eta formakuntza garai desberdinen artean, bizi aktiboan sartu eta ateratzeko artean: bigarren mailako ikaslea, unibertsitatekoa, soldataduna, langabetua, birgizarteratzean edo birformakuntzan den aktiboa... Honi gehitzen zaizkie bizi pertsonaleko gaiak (gurasoekin bizitzea, ezkongabea izatea, familia bat sortzea...). Jadanik dauden tresnak, izan daitezkeen berezile eta osagarriak, zatiketa honen irudikoak dira: gaztea garai eman (eta estatutu bat) batean baizik ez dute kontutan hartzen. Badirudi gaur egun beharrezkoa dela orientazioaren hurbilketa berri bat eraikitzea, norbanakoaren biziko etapa bakoitza balioztatzen duena, pertsona bere orokortasunean hartuz eta orientazio iraunkor batean lan eginez (« bizi osoan

s'agit donc de mettre en place une action fédératrice entre les différents acteurs de l'orientation pour favoriser la traçabilité des parcours, la valorisation et la capitalisation des expériences. La création d'un outil de type « pass » (numérique, livret, passeport...) permettrait de répertorier toutes les expériences vécues par un jeune depuis le collège, d'éviter de multiplier les évaluations semblables et d'avoir accès très simplement à toutes les informations utiles en terme d'orientation sur le parcours d'un individu.

2. Favoriser la découverte des métiers

Alors que certains métiers rencontrent de réelles difficultés de recrutement sur la région (sanitaire et social, aéronautique, chimie...), les jeunes ne s'orientent pas vers ces secteurs qui offrent pourtant de réelles opportunités d'emploi et de carrière. Des recruteurs soulignent le manque d'accompagnement dans la découverte d'activités méconnues ou victimes d'idées reçues. Il semble donc très important de construire des parcours de découverte des métiers qui ne se résument pas à un simple stage d'observation de quelques jours, mais qui développent plutôt de vraies rencontres structurées avec des professionnels dans l'entreprise. Là encore, la synergie entre les acteurs de l'orientation, de l'éducation et le monde de l'entreprise est fondamentale.

3. Le territoire comme porte d'entrée pour s'orienter

Les jeunes ne se représentent pas toujours facilement la réalité économique et sociale. A l'âge où on leur demande très tôt de faire leurs premiers choix d'orientation (souvent dès le collège), il est intéressant de leur faire découvrir les ressources qu'ils ont à leur disposition localement. Un territoire

zehar » orientazioa). Honen xedea da beraz, orientazioko eragile desberdinen arteko ekintza federatzaile bat plantan jartzea, ibilbideen trazabilitatea, esperientzien balioztatzea eta kapitalizazioa lehenesteko. « Pass » motako tresna baten sorkuntzari esker (numerikoa, liburuxka, pasaporte...) gazte batek kolegiotik bizi dituen esperientziak zerrendatu ditzakete, molde berdineko ebaluaketak biderkatzea saihestu daiteke eta norbanakoaren ibilbidean orientazio mailan beharrezkoak diren informazio guztiak sinpleki eskuratzeko.

2. Lanbideen ezagutza lehenetsi

Eskualdean, zaila delarik jendea atzematea lanbide batzuetan aritzeko (osasuna eta gizartea, aeronautika, kimika...), gazteak ez dira sektore hauetara bihurtzen, nahiz eta hauek enplegu aukera iraunkorrak eskaini. Erreklutatzaile batzuk, ezagunak ez edo fama txarra duten jarduera batzuen ezagutzeko laguntza eskasa azpimarratzen dute.

Iduri luke beraz biziki garrantzitsua dela, zonbait eguneko behaketa ikastaldi batera mugatzen ez diren lanbide batzuen ezagutza ibilbideak eraikitzea, enpresan profesionalekin egiazko elkartze egituratuak garatzeko gisan.

Hor ere, orientazio, hezkuntza eta enpresaren munduko eragileen arteko sinergia funtsezkoa da.

3. Lurraldea, orientaziorako ataria

Gazteek ez dute beti errazki errealitate ekonomikoa eta soziala irudikatzen. Haien orientaziorako lehen urratsak gero eta gazteago egitea eskatzen zaien adinean (kolegioan usu), interesgarria da tokian berean eskura dituzten baliabideak ezagutaraztea. Lurralde bat (Euskal

(comme le Pays Basque) est un espace de vie où les jeunes peuvent trouver à proximité des exemples concrets, découvrir des secteurs d'activités (agriculture, industrie, tourisme, culture...), des métiers, rencontrer des professionnels...

Il s'agit de se confronter à la réalité de son environnement mais aussi de prendre conscience de l'adéquation ou du décalage entre ses aspirations et les champs du possible.

La question de la mobilité intra ou extra territoriale (nationale ou internationale) est également importante : elle favorise d'autres rencontres et expériences, qui vont permettre aussi de revenir chez soi avec un projet professionnel renforcé et enrichi.

Herriaren gisakoa) gazteek, haiengandik hurbil adibide konkretuak, jarduera eremuak (laborantza, industria, turismoa, kultura...), lanbideak aurkitzeko, profesionalekin biltzeko bizi esparrua bat da. Bere ingurumenaren errealitateari horrela aurre egingen dio, baina ere, berak egin nahi duena eta egin daitekeenaren artean dagoen adekuazioa edo tarteaz ohartuko da. Lurralde barne edo kanpoko (nazio edo nazio arte mailakoa) mugigarritasunaren gaia ere garrantzitsua da: beste topaketa eta esperientziak ahalbidetzen ditu, etxera lanbide egitasmo aberastu eta gogoetatu batekin itzultzeko parada eskainiz.

RETOUR D'EXPERIENCE**Des parcours de découverte pour les métiers de l'aéronautique**

Le dispositif Prim2A (Parcours régionaux individualisés dans les métiers de l'aéronautique en Aquitaine) a pour ambition de faire découvrir 3 familles de métiers de l'aéronautique à des demandeurs d'emplois de 16 à 25 ans : productique, métaux, assemblage. Prim2A est découpé en 3 étapes (orientation, pré-qualification et qualification) et permet de découvrir les métiers en passant sur différents ateliers de formation et par immersion en entreprise. Le dispositif a été développé à Bordeaux Pau, Dax et Bayonne. Les 5 organismes de formation impliqués ont développé un document commun qui permet au jeune de capitaliser sur son parcours, d'un bout à l'autre de son expérience, en listant les compétences professionnelles mais aussi les compétences additionnelles acquises en atelier ou en entreprise. A l'issue de la phase d'orientation, de nombreux jeunes ont été séduits et ont choisi de poursuivre le parcours, notamment vers la chaudronnerie, un métier que presque aucun d'entre eux ne connaissait et qui offre de grandes perspectives d'évolution. Cette action est organisée en partenariat par l'AFEPT, l'AFPA, l'AFPI, l'IFIP et l'INSUP et est financée par la Région Aquitaine et le FSE.

→ www.prim2a.fr

Aeronautiko arloko lanbideen ezagutzeko ibilbideak

Prim2A erabilgailuaren helburua (Eskualdeko ibilbide indibidualizatuak aeronautiko arloko lanbideetan Akitanian) aeronautikoaren 3 lanbide familia 16 eta 25 urte arteko langabetuei ezagutaraztea da: produktikoa, metalak, mihizadura. Prim2A 3 etapatan zatikatua da (orientazioa, aurre kalifikazioa eta kalifikazioa) eta honi esker lanbideak, formakuntza atelierak desberdin eta enpresan murgilduz ezagutzeko parada dago. Erabilgailua Bordale, Paue, Akize eta Baionan garatua izan da. Inplikatuak diren 5 formakuntza erakundeek, gazteari haren ibilbidea, bizipenaren buru batetik bestera, kapitalizatzen laguntzen duen dokumentu komun bat garatu dute, lanbide gaitasunak baina ere atelieran edo enpresan lortu gaitasunak zerrendatuz. Orientazio fasearen ondotik, gazte anitz erakariak izan dira eta hautatu dute ibilbidea segitzea, besteak beste galdaragintzarantz, haietarik gutik ezagutzen ez zuten lanbidea eta bilakaera perspektiba handiak eskaintzen dituen. Ekintza hau AFEPT, AFPA, AFPI, IFIP eta INSUPekin lankidetzan antolatua da eta Akitania Eskualdea eta FSE-k diruztatua da.

→ www.prim2a.fr

RETOUR D'EXPERIENCE**« Mugi'tour » ou comment favoriser l'insertion en connaissant mieux son territoire**

L'action Mugi'tour menée à l'initiative de la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque a pour objectif de faire connaître le territoire auprès du public en formation afin que ce dernier s'y projette différemment, gagne en autonomie et dynamisme dans les projets d'insertion personnelle et professionnelle. Déroulée sur trois semaines, elle associe cinq organismes de formation (LABO, l'AFMR Etcharry, le PERF FJT de Tarnos, l'INSUP et Mendiboure formation transports) et propose :

1. Un travail sur la connaissance du territoire et de préparation des visites à réaliser
 2. Un temps collectif avec la visite d'une vingtaine d'entreprises et d'institutions en Pays Basque et Sud Landes : coopérative laitière, pisciculture, salaison, distribution alimentaire, sérigraphie, centre d'accueil pour handicapés, caisse d'allocations familiales, sous-préfecture...
 3. Une semaine de bilan collectif et individuel.
- Cette action a été mise en place à ce jour pour 48 jeunes (4 groupes de 12) âgés de 16 à 26 ans.

« Mugi'tour » edo nola lagundu gizarteratzea lurraldea hobeki ezagutzuz

Euskal Herriko Gazteen Gerorako Tokiko Ordezkaritzak abiatuak eraman Mugi'tour ekintzaren helburua, lurraldea formatzen ari den publikoari ezagutaraztea da, azken hau, beste molde batez koka dadin bertan, autonomia eta kemena irabaz dezan gizarteratze pertsonal eta profesional egitasmoetan. Hiru astez iragaiten da eta bost formakuntza erakunde biltzen ditu (LABO, AFMR Exarri, Tarnoseko PERF FJT, INSUP eta Mendiboure garraio formakuntza) eta ondokoa proposatzen du:

1. Lurraldearen ezagutzari buruzko lan bat eta burutu beharreko bisiten prestakuntza
2. Denboraldi kolektibo bat Euskal Herri eta Hego Landesetako hogoi bat enpresa eta instituzioren bisitarekin: esne kooperatiba, arrain haztegia, gazitze, elikadura banaketa, serigrafia, elbarritu harrera zentroa, familietako laguntza kutxa, suprefetura...
3. Aste bateko bilan kolektibo eta indibiduala. Ekintza hau, gaur egun 16 eta 26 urte arteko 48 gazterentzat planta ezarria izan da (12ko 4 talde).

RETOUR D'EXPERIENCE

Projet d'orientation, projet de vie, projet de territoire : une classe, un CIO, une bibliothèque

Proposée en partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation de Bayonne et la bibliothèque d'Anglet, cette animation a pour intérêt de mobiliser la curiosité des jeunes en leur permettant d'articuler leur projet de vie et leur projet professionnel à la dimension plus générale du projet de territoire. Elle se décline en 3 étapes :

1. « dessine-moi le territoire » : représentation du territoire sur une carte par les élèves et analyse collective des activités représentées ;
2. « secteurs d'activités et enjeux » : classification des activités représentées par secteur, identification des contraintes et propositions ;
3. présentation du Pays Basque et de ses enjeux (avec le Conseil de développement du Pays Basque).

L'animation (qui a été menée en 2010 avec une classe de 3^{ème}) peut être proposée dans tous types de structures et peut être élargie à des nouveaux partenaires souhaitant se lier à la démarche et permettre ainsi de diffuser cette initiative.

Orientazio egitasmoa, bizi egitasmoa, lurralde egitasmoa: ikasgela bat, CIO/IOZ bat, liburutegi bat...

Baionako Informazio eta Orientazio Zentroa eta Angeluko liburutegiarekin partaidetzan eskainia den animazio honen interesa, gazteen jakin-mina piztean datza, haien bizi egitasmoa eta lanbide egitasmoa lurralde egitasmo orokorragoaren izarian artikulatzea ahalbidetuz. 3 etapatan deklinatzen da:

1. « lurralde bat marraz lezadazu »: ikasleek burutu lurraldearen irudikatzea mapa baten gainean eta ordezkatu jardueren azterketa kolektiboa;
2. « jarduera sektoreak eta erronkak »: sektoreka irudikatu jardueren sailkatzea, bortxa eta proposamenen identifikazioa;
3. Euskal Herria eta haren erronken aurkezpena (Euskal Herriko Garapen kontseiluarekin). Animazioa (2010ean 3.-eko ikasgela batekin eramana izan da) egitura mota guzietan eskaini daiteke eta desmarxari lotu nahi duten partaide berriei zabalitzen ahal zaie, ekimen hau horrela hedatu ahal izateko.

→pour en savoir plus sur ces deux expériences / bi ekimen hauetaz gehiago jakiteko :

www.lurraldea.net/fr/travaux-en-cours/jeunesse/axe-1-faire-connaître-le-territoire-aupres-des-jeunes.html

RETOUR D'EXPERIENCE

Rhône-Alpes : 1200 métiers à découvrir, ou comment faciliter la mise en relation des jeunes et des entreprises

Cette expérimentation menée par la « Fondation jeunesse avenir entreprise » dans la région Rhône-Alpes recense des entreprises volontaires pour accueillir des jeunes et leur faire découvrir leurs métiers. Portée par un CIO, une Maison de l'Emploi ou toute autre structure d'orientation, la base de données permet aux coordinateurs de générer des rencontres individuelles ou collectives entre les jeunes qui les sollicitent et les entreprises inscrites.

→ www.fondation-jae.org/

Rhône-Alpes: 1 200 lanbide ezagutzeko, edo nola erraztu gazte eta enpresen arteko harremanak

« Fondation jeunesse avenir entreprise »-k Rhône-Alpes eskualdean eraman esperimantazio honek, gazteak hartu eta haien lanbideak ezagutarazteko enpresa nahiantek zerrendatzen ditu. CIO batek, Enpleguaren Etxe batek edo edozein orientazio egiturak ekaririk, datu baseari esker, hauek eskatzen dituzten gazte eta izena eman duten enpresen arteko topaketa individual edo kolektiboak antola daitezke.

→ www.fondation-jae.org/

3. Atelier Logement et politiques jeunesse(s) **Etxebizitza eta gazteria politikak**

Les textes de lois liés à la jeunesse sont extrêmement nombreux, car ils répondent à plusieurs approches des politiques publiques : la famille, l'insertion économique, l'éducation, l'accès à la citoyenneté (autonomie des jeunes), etc. Le logement des jeunes relève soit des politiques d'habitat, soit de celles de l'éducation, ou encore de la formation professionnelle. Or, l'habitat pour un jeune a une fonction importante de socialisation et constitue un facteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle. Il va de soi que les politiques de l'habitat ne peuvent répondre seules à toutes ces questions qui relèvent d'un champ plus vaste de politiques publiques qu'il est nécessaire de mettre en synergie. Pour autant, une demande spécifique de logements peut être le moyen de mettre en cohérence l'action de diverses institutions.

Ugari dira gazteriarri lotuak diren lege testuak, politika publikoen hurbilketa desberdinei erantzuten dietelako: familia, gizarteratze ekonomikoa, hezkuntza, hiritartasunaren eskuratzea (gazteen autonomia), etab. Gazteen etxebizitza, edo bizitegien politiken menpe daude, edo hezkuntzarenei edo ere formakuntza profesionalei. Alta, bizitegiak gazte batentzat sozializazio funtzio garrantzitsua du eta giza eta lanbide gizarteratze funtsezko faktorea da. Erran gabe doa bizitegi politikek bakarka, sinergian ezarri beharreko politika publiko esparru zabalago baten arabera diren arazo guzti haiei ezin dietela erantzun. Hala ere, etxebizitza eskaera berezi bat, instituzio desberdinen ekintza koherentzian emateko moldea izan daiteke.

Ce qu'il faut retenir sur ce thème

1. Des besoins de logement forts et hétérogènes

Au Pays Basque, et notamment sur la côte et au Sud des Landes, le contexte est tendu avec un accroissement du nombre d'habitants de 1% par an (2 600 personnes). On compte environ 1 500 jeunes en situation précaire : intérim, CDD, emplois jeunes ou apprentis. Au niveau régional, la tendance est à une demande croissante de logements temporaires, pour les stages, et surtout pour les saisonniers. Ce type de logement a été évalué à 1 350 par le Conseil Régional (en plus des 2 400 places à créer pour les étudiants, dont 80 sont en cours par le Crous...).

Des demandes parallèles coexistent et il faut isoler la problématique du logement temporaire de celle du logement pérenne. L'élaboration de calendriers cohérents est impérative mais complexe : un Foyer des

Gai honetaz atxiki behar dena

1. Etxebizitza azkar eta heterogeneoen beharrak

Euskal Herrian, eta batez ere Hego Landesetako kostan, testuingurua tinkatua da biztanleen kopurua %1-ez emendatuz urtean (2 600 pertsona). Prekaritate egoeran dauden 1 500 gazte inguru aurkitzen dira: bitarteko, kontratu mugatu, gazte enplegu edo ikastun. Eskualde mailan, gero eta behin-behineko etxebizitza eskatzen dira, ikastaldien garaierako, eta batez ere sasoiarientzat. Kontseilu Orokorren estimazio baten arabera mota horretako 1 350 etxebizitza daude (ikasleentzat sortu behar diren 2 400 lekuez gain, hauetarik 80 Crous-ek burutzen dituelarik...).

Aldi berean egin eskaerak ere badaude eta behin-behineko etxebizitzaren arazoa etxebizitza iraunkorrenaz bereizi behar da. Ezinbestekoa da egutegi koherenteak plantan ezartzea baina korapilatsua da:

Jeunes Travailleurs peut par exemple être investi par les saisonniers estivaux (dont le besoin de logement se prolonge jusqu'à fin septembre), mais doit être libéré fin août pour laisser la place à la rentrée scolaire des apprentis...

2. L'insertion sociale de plus en plus difficile

Le fait d'être jeune ne donne pas d'accès particulier au logement social et certaines possibilités de logement ont par ailleurs disparu, comme les internats, qui correspondaient bien à la temporalité de la formation. Les emplois étant de plus en plus précaires, la question des ressources des jeunes est donc au cœur de leurs difficultés pour accéder au logement et à une véritable autonomie. La loi du 29 mars 2009 autorise par exemple les locataires des HLM à sous louer une partie de leur logement : ce qui était auparavant réservé à l'hébergement de retraités ou de personnes handicapées est désormais étendu aux jeunes de moins de 26 ans. Des structures d'accompagnement ne sont pas toujours au courant de ces nouvelles dispositions, de même que certains employeurs ignorent la loi concernant le 1% logement.

3. Une diversité d'acteurs et de réponses

La résolution de ces problèmes de logement se confronte non seulement à la question du marché, à des d'opérateurs publics et privés très divers, mais aussi à une organisation institutionnelle où les compétences sont réparties entre plusieurs collectivités publiques : le Département qui a la délégation à la pierre de l'Etat pour les HLM, l'Etat qui s'occupe de l'hébergement d'urgence, la Région qui est compétente pour la formation et s'implique dans les cités universitaires, l'agglomération qui oriente les stratégies en matière d'habitat et d'urbanisme. Sur

Langile Gazteen Etxe bat adibidez, udako sasoiari erabil dezakete (haien aterbete beharra iraila bukaera arte luzatzen baita), baina agorrila bukaeran utzi behar dute, ikastunen eskoletako sartzea delako...

2. Sozial gizarteratze gero eta zailagoa

Gazte izateak ez dio etxebizitza sozialari sarbide berezirik eskaintzen eta formakuntzaren denboraldiari ongi zihoazkien barnetegiak gisako etxebizitza aukera batzuk bestalde, desagertu dira. Enpleguak gero eta prekarioagoak izanki, gazteen baliabideen gaia beraz, etxebizitza eta egiazko autonomia bat lortzeko zailtasunen bihotzean da beraz. 2009ko martxoaren 29ko legeak adibidez, HLM/ANB-etako alokatzaileei, haien etxebizitzaren zati bat azpi alokatzeko baimena ematen die: lehenago erretretadun edo pertsona elbarrituen aterbetezari baizik ez zitzaiena baimendua engoitik 26 urte petikoei hedatzen zaie. Jarraipen egiturak ez dituzte beti arau berri horiek ezagutzen, ez eta nagusi batzuek etxebizitzarako %1-ari dagokion legea ere.

3. Eragile eta erantzun ugaritasuna

Etxebizitza arazo hauen ebazpenak, alde batetik merkatuari, eragile pribatu eta publiko oso desberdinei arazoari aurre egin behar die, baina ere gaitasunak aginte publiko anitzen artean banatzen dituen instituzio antolakuntza bati: Estatuaren harriaren ordezkari den Departamendua HLM/ANB-entzako, urgentziako aterbeteaz arduratzen den Estatua, Formakuntzarako eskuduna eta hiri unibertsitarioetan inplikatzeko den Eskualdea, bizitegi eta hirigintza mailako estrategiak orientatzen dituen hirigunea. Egitasmo batzuetan, burua hartzen ahal du tokiko

certaines projets, le chef de file peut être une collectivité locale, le bailleur, ou un organisme comme un Foyer des Jeunes Travailleurs.

kolektibitate batek, alokatzen duenak, edo Langile Gazteen Etxe baten gisako erakunde batek.

4. Le projet au centre des initiatives réussies

C'est la plupart du temps un projet ponctuel qui permet la collaboration entre ces différentes institutions voire qui dicte la façon d'adapter les politiques publiques. C'est ce que montre le projet de résidence sociale dans le quartier Darrigrand à Bayonne (cf. encadré). L'ambition de répondre à des besoins précis a amené les partenaires à faire du « sur mesure ». Une attention accrue a donc été portée sur la nature de l'habitat, ses usages et sur les coûts de gestion, dépassant ainsi les approches sectorielles liées aux politiques de formation, d'habitat, ou autres... Le modèle constructif et l'ingénierie financière se sont ici adaptés au projet pensé collectivement et dans son ensemble, dessinant une autre façon de travailler et d'appréhender la réponse publique.

4. Egitasmoa kausitu ekimenen erdian

Gehienetan, egitasmo puntual bati esker da instituzio desberdin hauen arteko lankidetzaz sortzen, edota politika publikoak egokitzeko moldeak agintzen. Hori du Baionako Darrigrand auzotegian den egoitza egitasmoak erakusten (ik. arbela). Behar zehatz batzuei erantzuteko gogoak « neurrirakoa » egitera bultzatu ditu partaideak. Arreta handiagoa ekarria izan da beraz bizitegiaren izaera, haren erabilerak eta kudeaketa kostuei buruz, formakuntza, bizitegi edo besteren politikei lotuak diren sektoreko hurbilketak horrela gaindituz. Eredu eraikitzailea eta finantza ingeniariak kolektiboki eta orokortasunean pentsatu egitasmoari egokitu zaizkie, erantzun publikoa landu eta aurreikusteko beste molde bat marraztuz.

RETOUR D'EXPERIENCE

Un projet sur mesure de logements saisonniers

Afin de répondre à la demande, un partenariat a été expérimenté à Bidart avec un gestionnaire (PACT Pays Basque) et des professionnels de l'hôtellerie restauration. Le PACT fournissait les logements tandis que les professionnels prenaient en charge la vacance. Trop onéreux pendant la basse saison, le partenariat a fait par la suite appel à une école (l'ESTIA) pour remplir les logements vacants hors saison. Aujourd'hui plus équilibré, le budget de fonctionnement n'est pas encore optimisé et l'équation entre les besoins à l'année et des besoins des saisonniers reste complexe à gérer.

Sasoiko etxebizitzaren izariko egitasmoa

Eskaerari erantzuteko gisan, partaidetza bat esperimentatua izan da Bidarten kudeatzaile bat (PACT Euskal Herria) eta ostalaritza jabetxeetako profesional batzuekin. PACT-ek etxebizitzak hornitzen zituen, profesionalak hutsak beraien gain hartzen zituztelarik. Karioegia izanki sasoi apalean, partaidetzak ondotik eskola bati (ESTIA) dei egin dio sasoiatik kanpo hutsak ziren etxebizitzak betetzeko. Gaur egun orekatuagoa den ibilimolde aitzinkontua ez da oraindik optimizatua eta urtean dauden beharrak eta sasoiariaren beharren arteko ekuazioa kudea gaitza gelditzen da.

RETOUR D'EXPERIENCE

Expérimentation d'un dispositif pour sécuriser les parcours résidentiels

Dans le cadre du plan Hirsch, un dispositif est mis en place avec 5 réseaux associatifs nationaux, pour sécuriser le parcours des jeunes en insertion professionnelle. En Pays Basque, les acteurs de l'insertion professionnelle (Mission locale...) et ceux du logement (FJT, PACT...) mènent cette expérimentation. Les travailleurs sociaux ont suivi le « le parcours résidentiel » de jeunes à la recherche d'un logement. Ils ne les ont pas abandonné une fois le logement trouvé, mais ont au contraire travaillé à leur maintien, à juxtaposer l'accompagnement social et professionnel.

Egonaldiko ibilbideen segurtatzeko erabilgailu baten esperimentazioa

Hirsch planaren baitan, erabilgailu bat plantan ezarria izan da nazio mailako 5 elkarte sarerekin, lanbide intserzioan diren gazteen ibilbidea segurtatzeko. Euskal Herrian, lanbide intserzioko eragileek (Tokiko Ordezkaritza...) eta etxebizitzakoek (FJT, PACT...) esperimentazio hau eraman dute. Ez dituzte utzi etxebizitza atzeman orduko, baina alderantziz, haien mantenuaren alde lan egin, gizarte eta lanbide jarraipena ondoan ezartzen.

RETOUR D'EXPERIENCE

Darrigrand, ou comment une gouvernance se met en place pour répondre à un besoin réel

A l'origine, une réunion a eu lieu entre les collectivités locales autour de la question des apprentis qui allaient perdre leur logement au Centre de Formation des Apprentis car le Foyer des Jeunes Travailleurs vers lequel ils devaient être « déplacés » manquait de place. La Communauté d'agglomération de Bayonne, Anglet, Biarritz a alors fait le choix d'intégrer la construction d'un nouveau site à son plan local d'habitat dans le cadre de l'Université des métiers. Tous les acteurs sont parvenus à un accord sur les conditions de fonctionnement et sur un tarif inférieur à 10 € la nuitée. Porté par le FJT (Foyer des jeunes travailleurs), le projet a pour principe de préserver la mixité sociale et de permettre à d'autres jeunes que les seuls apprentis d'investir le lieu. Le budget final (2 688 000 €) a été assumé à 57% par les nombreuses institutions investies dans le projet : la Cabab, l'Etat, la Région, le Département, les HLM, la CAF, etc. Le chantier démarre en juin 2011 avec livraison prévue de 40 logements pour septembre construits aux normes THPE 2005. Le fonctionnement prévoit des baux locatifs d'un mois renouvelables tacitement. Le taux de remplissage prévu est pour l'instant de 35 % dans l'année (les apprentis quittent en général les lieux les WE et pour les vacances).

Darrigrand, edo egiazko behar bati erantzuteko gobernantzia nola plantan ezartzen den

Hastapenean, bilkura bat izan da tokiko kolektibitateekin ikastunen Formakuntza Zentroan etxebizitza hartuko zuten ikastunen arazoaren inguruan, aterbetu behar zituen Langile Gazteen Etxean lekuak eskas baitziren. Baiona, Angelu, Miarrizteko Hirigune Elkargoak orduan erabaki du gune berri baten eraikuntza sartzea haren tokiko bizitegi planean, lanbideen Unibertsitatearen baitan. Eragile guztiak adostu dira ibilmolde baldintzei dagokienez bai eta gaua 10 € baino gutiago ordainarazteko. LGE-k (Langile Gazteen Etxea) eraman proiektuaren printzipioa giza aniztasuna eta ikastunei ez ezik beste batzuei ere lekuan egoteko aukera ahalbidetzea da. Bukarako aitzinkontuaren (2 688 000 €) % 57, egitasmoan esku hartu duten instituzio ugariak dute haien gain hartu: Cabab/Babhe, Estatua, Eskualdea, Departamendua, HLM/ANB-ak, CAF/FLK, etab. Xantierra 2011ko urtarrilaren abiatuko da eta 2005 THPE normetan eraiki 40 etxebizitza irailean bukatuak izan behar daitezke. Ibilmoldearen arabera, adierazi gabeen berriztagarriak diren hilabeteko alokairuak dira. Betetze tasa, momentuko % 35ekoa da urtean (ikastunek gehienetan lekuak asteburuetan eta oporren garaian husten dituzte).

4. Atelier Précarité et insertion **Prekaritatea eta bergizarteratzea**

Les professionnels des structures sociales et médico-sociales du Pays Basque interpellent régulièrement les pouvoirs publics sur les situations qu'ils rencontrent, l'augmentation des publics exclus, isolés socialement par le cumul de difficultés dans la vie professionnelle ou familiale, pour se loger ou se soigner, etc. Ces phénomènes d'exclusion se développent en France depuis la fin des années 70 – peut-être plus tardivement en Pays Basque – et touchent de plus en plus de jeunes. Ainsi, des populations qui étaient jusqu'ici relativement protégées, notamment celles vivant sur ce territoire depuis longtemps, sont aujourd'hui fortement impactées et très majoritaires dans les dispositifs d'accueil. Il s'agit aussi bien d'exclus au sens fort du terme que de salariés pauvres, de nouveaux résidents ou de « jeunes du pays », vivant aussi bien dans des quartiers urbains que dans les communes rurales.

Euskal Herriko egitura sozial eta medikusozialek, botere publikoak erregulariki interpelatzen dituzte agertzen zaizkien egoerei buruz, baztertu publikoen emendatzea, lanbide edo familiako biziko zailtasunen metaketak sozialki bakartuak, aterbetzeko edo artatzeko, etab. Bazterketa fenomeno hauek garatzen dira Frantzia 70 hamarkadaz geroztik - berantago behar bada Euskal Herrian - eta gero eta gazte gehiago hunkitzen dituzte. Horrela, honaino aski babestuak ziren biztanleria batzuk, besteak beste aspalditik lurralde honetan bizitzen zirenak, gaur azkarki hunkituak dira eta gehiengo osatzen dute harrera egituretan. Zinez baztertuak direnak bezainbat, soldatadun pobreak, egoiliar berriak edo « herriko gazteak » dira, hirietako auzotegietan bezainbat, baserriko herrietan bizi direnak.

Ce qu'il faut retenir sur ce thème

1. Une nouvelle typologie de publics est aujourd'hui accueillie dans les CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) ainsi que dans tout le dispositif de protection de l'enfance et les structures médico-sociales :

- des jeunes en profonde rupture multidimensionnelle (familiale, scolaire, professionnelle, sociale, etc.), « de plus en plus jeunes » et qui présentent souvent des caractéristiques semblables : des troubles psychiques fréquents, d'éventuelles périodes de survie dans la rue, un passé institutionnel (c'est-à-dire que la plupart d'entre eux ont déjà bénéficié d'accueil dans des structures de protection de l'enfance ou dans le médico-social) et une situation de grande précarité, non seulement au niveau du logement mais aussi de leur insertion sociale et

Gai honetaz atxiki behar dena

1. Publiko tipologia berri bat hartua da gaur egun CHRS/AGBZ-etan (aterbetze eta gizarte berrinsertzio zentroak) bai eta haurtzaroaren babeserako erabilgailu osoa eta egitura mediko sozialak:

- haustura dimentsioaniztun sakonean diren gazteak (familiakoa, eskolakoa, profesionala, gizartekoa, etab.), « gero eta gazteagoak » eta usu ezaugarri berdinak erakusten dituztenak: ardurako nahasketa psikikoak, batzuetan biziraupen garaiak karrikan, iragan instituzional bat (erran nahi baita haietarik gehienak jadanik hartuak izan direla haurtzaroaren babeserako egituretan edo medikusozialean) eta prekaritate handiko egoera bat, ez bakarrik etxebizitzaren mailan baina ere haien gizarte eta lanbide intserzio mailan.

- ingurumen afektibo eskas batek hauskortzen dituen gazteak, usu guti edo

professionnelle.

- des jeunes fragilisés par un environnement affectif défaillant, souvent peu ou pas formés et qui finissent par être en conduite d'échec parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi, pas de logement et ne parviennent pas à construire un parcours autonome. Des situations qui appellent une nouvelle réflexion sur la prévention et l'écoute afin de détecter les premiers signaux de difficultés qui peuvent devenir difficilement réversibles.

- des jeunes qui ne sont pas en rupture, diplômés et parfois surdiplômés, sans problèmes spécifiques (pas d'addiction, pas de faillite familiale, pas d'échecs scolaires...) mais qui sont précarisés par le contexte économique et social et qui appellent donc des réponses hors de la machinerie des structures sociales d'urgence.

batere ez formatuak eta porrot egoeran bukatzen dutenak lanik, etxebizitzarik atzematen ez dutelako eta ibilbide autonomo bat eraikitzea lortzen ez dutelako. Prebentzioa eta entzuketaz gogoeta berri bat eskatzen dituzten egoerak, bihurturik ezinak bilaka daitezkeen zailtasunen lehen seinaleak detektatzeko.

- haustura egoeran ez diren gazteak, diplomatuak eta batzuetan gaindiplomatuak, arazo berezirik gabe (adikziorik ez, familiako arazorik ez, eskola porrotarik ez...) baina egoera ekonomikoa eta sozialak hauskortzen dituenak eta beraz urgentziazko egitura sozialen makineriatik kanpoko erantzunak eskatzen dituztenak.

2. Un décalage entre l'offre et la demande d'hébergement

Si l'on prend l'exemple du foyer des Mouettes à Bayonne, 40% des personnes hébergées ont entre 18 et 24 ans. En 2010, 346 ménages ont sollicité le foyer pour un hébergement, 160 ont essuyé un refus faute de places disponibles. L'augmentation de la demande d'hébergement s'explique principalement par le coût très élevé de l'immobilier au Pays Basque (à fortiori sur la côte) qui pousse les jeunes à frapper aux portes des centres d'hébergement alors qu'ils seraient probablement éligibles au logement social (HLM) dans d'autres régions. Contrairement aux idées reçues, les jeunes hébergés aux Mouettes ne sont pas de nouveaux arrivants au Pays Basque : en 2011, la plupart sont natifs de Bayonne, d'Orthez et Pau ou vivent sur le territoire depuis de nombreuses années.

2. Aterbetze eskaintza eta eskaeraren arteko tartea

Baionako Mouettes zentroaren adibidea hartzen badugu, aterbetuak diren pertsonen %40 18 eta 24 urte artekoak dira. 2010ean, 346 menaia zentrora hurbildu dira aterbe bat atzemateko, 160-i ezetza eman zaie leku eskasarengatik. Aterbetze eskaeraren emendatzea Euskal Herrian etxebizitzaren prezioa biziki azkarrari lotua da nagusiki (gehien bat kostaldean) eta horrek gazteak aterbetze zentroen ateetara jotzera bultzatzen ditu beste eskualde batzuetan etxebizitza sozial baten (HLM/ANB) lortzeko eskubidea luketelarik. Nahiz eta gehiengoak alderantzizkoa uste izan, Mouettes zentroan aterbetu gazteak ez dira Euskal Herrira etorri berriak: 2011n, gehienak, Baiona, Ortheze eta Pauen sortuak dira edo aspalditik bertan bizi dira.

3. Porter sur les jeunes un regard plus juste et plus équilibré

Les exigences vis-à-vis des jeunes accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance sont régulièrement mises en cause : l'action sociale en direction de l'enfance prend fin à 21 ans, et l'on demande aux jeunes les plus fragiles et les plus précaires d'être, à cet âge, plus performants, d'avoir une autonomie et une maturité plus grandes que celles des jeunes qui poursuivent leur vie dans un cadre familial protecteur...

De manière plus générale, de nombreux préjugés semblent émailler les relations entre les jeunes et leurs aînés, ces derniers n'assurant pas souvent un rôle de transmission voire barrant la route des jeunes vers des postes à responsabilité. C'est ce que l'on pourrait appeler une « lutte des places ». Les jeunes soulignent leur difficulté à construire leur identité et à assumer leurs choix lorsque l'image qu'on leur renvoie de la jeunesse oscille entre « classe dangereuse » et « classe fragile nécessitant une assistance », occultant l'énergie et la créativité propres à la jeunesse, omettant de valoriser les compétences et les capacités plutôt que les manques.

4. Malgré une pression sur les acteurs sociaux, une solidarité à renouveler

Il existe une forme de mise en concurrence entre structures sociales et le système administratif ne facilite pas toujours la coopération entre structures (problème du double financement non assuré par la sécurité sociale lorsque deux structures veulent suivre un même jeune). Malgré un contexte général difficile, les participants ont partagé l'idée d'encourager et valoriser toutes les formes de solidarités :

- auprès des publics reçus par les

3. Gazteei begirada justuagoa eta orekatuagoa ekarri

Haurtzaroaren babesaren baitan jarraituak diren gazteei begirako eskakizunak erregulariki zalantzan emanak dira: 21 urteetan bukatzen da haurtzaroari buruzko ekintza soziala, eta gazte hauskor eta prekarioenei eskatzen zaie adin horretan emankorragoak izatea, familia koadro babestuago batean bizitzen diren gazteak baino autonomia eta heldutasun handiagoa izatea...

Molde orokoragoan, iduri luke aurreikuspen asko sartzen direla gazte eta helduen arteko harremanetan, azken hauek ez dutelako transmisio eginkizuna betetzen edota gazteei ardurako postuetarako bidea oztopatzen dietela. Hau « tokien borroka » dei genezake. Gazteek haien nortasuna eraikitzeko eta haien hautuak asumitzeko zailtasunak azpimarratzen dituzte itzultzen zaien gazteriaren irudia « klase lanjerosa » eta « laguntza eskatzen duen klase hauskorra »-ren artean kulunkatzen delarik, gazteriari dagozkien mitxa eta sormena gordetuz, eskasak baino gaitasunak eta ahalak balioztatzen ahantziz.

4. Nahiz eta eragile sozialengan presioa egin, erreberitu beharreko elkartasuna

Konkurentzia jartze bat dago egitura sozialen artean eta sistema administratiboak ez du beti egituren arteko lankidetzaz errazten (segurantzaz sozialak bermatzen ez duen diruztatze bikoitzaren arazoa bi egiturek gazte berdina segitu nahi dutelarik). Nahiz eta testuinguru orokorra zaila izan, parte hartzaileek, elkartasun mota guztiak sustatu eta balioztatzea erabaki dute:

- eragile sozialek hartzen dituzten publikoengandik, gurasotasuna eta

- acteurs sociaux, en soutenant toutes les actions sur la parentalité et l'intergénérationnel, notamment lorsque les jeunes vivent encore auprès de leur famille ;
- entre acteurs sociaux, en privilégiant l'esprit de réseau et la confiance mutuelle : fédérer et partager les initiatives, mailler l'information sur le territoire pour se connaître et mieux agir ensemble, porter les projets à plusieurs, mieux interpeler les élus sur les questions de fond relatives à la jeunesse...
- belaunaldien arteko arloari buruz eraman ekintza guziak sustengatuz, besteak beste gazteak oraindik haien familien artean bizi direlarik; eragile sozialen artean, sare izpiritua eta elkarrenganako konfiantza lehenetsiz:
- ekimenak bateratu eta partekatu, informazioaren sare mailak egin lurraldean elkar ezagutu eta elkarren artean hobeki ekiteko, egitasmoak anitzen artean ekarri, gazteria hunkitzen dituzten funtsezko gaiei buruz interpelatu...

Annexe 12 :

Bilan de la Table ronde des acteurs de la jeunesse / Juin 2012

1. « Quelle part laisse-t-on aux jeunes ? »

Intervention de *Jean-Claude RICHEZ*

Jean Claude RICHEZ est coordonnateur de la mission observation et évaluation à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP).

Créé en 1953, l'INJEP est un établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, portefeuille exercé aujourd'hui par le ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. Il porte l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, ainsi qu'un centre de ressources destiné aux professionnels et décideurs du secteur. Il est également l'opérateur du programme européen « Jeunesse en action » que finance la Commission européenne. Il fait enfin partie, avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et l'association France volontaires, du groupement d'intérêt public constituant l'Agence du service civique.

www.injep.fr

Le rapport des jeunes à la société, entre méfiance et défiance

Les jeunes semblent afficher une méfiance extrême vis-à-vis du politique mais aussi vis-à-vis de l'univers commercial. En effet, si l'on entend souvent parler de "jeunisme", il s'agit avant tout d'un discours publicitaire, d'une stratégie commerciale qui idéalise le jeune et la jeunesse. En réalité, peu de politiques, s'adressent réellement aux jeunes et la méfiance semble réciproque. Il suffit de considérer le résultat d'un certain nombre d'enquêtes : si la question posée est « que pensez-vous de la jeunesse ? », les réponses sont en général positives, en revanche, si la

1. « Zein leku uzten diegu gazteei ? »

Jean-Claude RICHEZ-en mintzaldia

Jean Claude RICHEZ Gazteriaren eta Herri Hezkuntzaren Erakunde Nazionaleko (INJEP) bahaketa eta ebaluaketa misioaren koordinatzailea da.

1953an sortu zen INJEP, erakunde publiko nazional bat, gazteriaren ministroaren zuzendaritza pean, ardurara hori gaur egun Kirolen, gazteriaren, herri hezkuntzaren eta elkarte biziaren ministroak duelarik. Gazteriaren eta gazteriari buruzko politiken Behatokia eramaten du, baita profesional eta erabakitzaileei zuzendutako baliabide zentro bat ere. Europar Komisioak finantzatzen duen « gazteria ekintzaile » programa europarraren eragilea da. Azkenik, gizarte kohesiorako eta aukeren berdintasunaren aldeko agentzia nazionalean parte hartzen du, baita France Volontaires elkartearekin eta Gizarte Zerbitzuaren Agentzian ere.

www.injep.fr

Gazteak gizarteaz mesfidati

Badirudi gazteak politikarekiko eta merkatal unibertsoarekiko oso mesfidati direla. Alabaina, maiz entzuten dugu « jaunisme » kontzeptua, iragarkien alorrean. Diskurtso horrek gazteak eta gazteria idealizatu egiten ditu. Errealitatean ordea, oso politika gutti zuzenduak zaizkie eta badirudi mesfidantza ladebietakoa dela. Begira ditzagun inkesta batzuen emaitzak. « zer pentsatzen duzu gazteriaz ? » galderari erantzun gehienak baikorrak dira. Aldiz, « Zer pentsatzen duzu gazteetaz ? » galderari erantzunak kutsu ezkorrekin egiten dira

question est « que pensez-vous des jeunes », les réponses seront connotées négativement...

Le corollaire de cette méfiance des jeunes vis-à-vis du politique est l'instrumentalisation du vote : on ne vote pas parce qu'on est citoyen, mais plutôt parce qu'on pense que le vote va changer quelque

chose, ou parce qu'on connaît les candidats qui se présentent (aux présidentielles, aux municipales...). Paradoxalement, même si les jeunes semblent se méfier par dessus tout des partis politiques, ou de « l'homme politique » en tant que professionnel, ils se sont pourtant plus intéressés que les adultes aux débats de la campagne présidentielle et la participation des 18-24 ans aux meetings politiques s'est révélée importante.

Cette défiance vis-à-vis du politique s'applique également aux médias : une majorité de jeunes pense en effet que les médias mentent et présentent régulièrement des stéréotypes invalidants pour les jeunes. Elle s'exprime également, de manière moins forte, vis-à-vis du monde de l'entreprise, et notamment de la « grande entreprise » associée aux notions de mondialisation et de délocalisation. Pourtant les jeunes ont une vision positive de la création d'entreprise, plus encore en milieu rural qu'en milieu urbain.

Un nouveau régime d'engagement

La confiance des jeunes est plutôt placée dans le monde de la science et dans le monde associatif. L'association est en effet la seule « institution » qui soit vraiment plébiscitée par les jeunes, même s'ils n'y adhèrent pas forcément. L'association représente pour eux un outil efficace pour concrétiser un projet et ils s'y engagent essentiellement de façon ponctuelle (un jour pour défendre un projet environnemental local, le lendemain sur l'aide à Haïti, puis sur leur lycée, etc.). Leur engagement peut être défini comme "non affilié" et son critère *

Gazteek politikaz duten mesfidantza horren ondorioa bozen instrumentalizaioa dugu : jendeak ez du bozkutzen herritarra delako, baina bozkak gauzak aldatuko dituela pentsatzen duelako, edo autagaiak ezagutzen dituelako (presidente eta auzapezentzat). Harrizkoa da nola gazteek, alderdi politikoeikiko eta politikariekiko duten mesfidantza dela ere, presidente autagaitzarako eztabaidetan interesatuagoak zirela, eta 18-24 urte artekoan parte hartzea meeting politikoetan aipagarria zen.

Politikoeikiko duten mesfidantza hori komunikabideekiko ere antzematen da : gazte gehienek komunikabideek gezurrak erraten dituztela eta gazteen irudi ezkorra ematen dutela pentsatzen dute. Mesfidantza hori enpresa eta bereziki enpresa haundiekiko ere badute, enpresa hauek mundializazioarekin eta deslokalizazioekin lotzen dituztelako. Alta, gazteek enpresa sortzeaz ikuspegi baikorra dute, eta landagunean hirigunean baino gehiago.

Engaiamendu maila berri bat

Gazteen konfidantza zientzien eta elkarteen munduaren aldera doa. Elkarreena da hain zuzen gazteek goraiatzuten duten « erakunde » bakarra, hortan sartuak ez badira ere. Haien zat, elkarrea egitasmoak gauzatzeko tresna eraginkorra da, eta behin behineko inplikatzuten dira (egun baten ingurumen arazo bat dela eta, beste batean Haiti laguntzeko, edo beren lizeoarentat,...). Beren engaiamendua ez da bazkide batena, eta irizpide nagusia erabilgarritasun soziala da. Aurreko belaunaldiak ideal baten alde engaiatzuten ziren, munduaren irudikapen

essentiel reste l'utilité sociale. Les générations précédentes s'engageaient plutôt dans des causes correspondant à un idéal, à un grand récit de représentation du monde. Aujourd'hui, le mot d'ordre se résume à "être utile" ponctuellement et cette forme d'engagement « post-it » déséquilibre le régime d'engagement et le fonctionnement quotidien des associations.

Le rapport aux valeurs

Les jeunes expriment des valeurs qui sont parfois les mêmes que celles adultes mais ils n'y investissent pas le même contenu. Les valeurs plébiscitées sont : la famille, le travail et l'amitié. La famille représente pour les jeunes un espace de solidarité immédiate et matérielle, déconnecté de la généalogie, du mariage, et des valeurs familiales traditionnelles. De la même façon, le travail ne constitue plus à leurs yeux un élément fort de l'identité sociale mais plutôt un simple moyen d'accéder à l'autonomie et à l'indépendance. Enfin, c'est sur l'amitié que le ressenti des jeunes diffère le plus de celui des adultes, notamment sur la place que l'on fait ou pas aux pratiques amicales dans son quotidien. L'adhésion à une association par exemple, impliquait auparavant la notion de réseau amical, de temps festifs, de temps de rencontres alors qu'elle semble plus être guidée aujourd'hui par la question de l'utilité du projet associatif. En parallèle, le manque de lieux d'accueil favorisant la sociabilité amicale des jeunes génère des phénomènes baptisés « syndrome abribus », soit des rassemblements spontanés et récurrents dans des lieux insolites, notamment en milieu rural.

Quelle part laisse-t-on aux jeunes ?

Quelques données clés :

- Seuls 30% des jeunes de moins de 25 ans accèdent au marché du travail, et

haundi batean. Gaur egun, lelo bakarra da : erabilgarritasuna eta egiten dutenak zerbaitetarako balio izatea. Post-it deritzogun engaiamendu horrek elkarteen eguneroko engaiamendu mota eta funtzionamendua desorekatzen ditu.

Baloreekiko harremana

Gazteek helduen balore berak aipatzen dituzte, baina ez diete eduki bera ezartzen. Gehien aipatzen dituztenak dira : familia, lana eta adixkidetza. Gazteentzat, familia hurbileko elkartasun esparru materiala da, genealogiaz, ezkontzetaz eta familiaren balore tradizionaletatik aparte. Era berean, lana ez dute nortasunaren elementu azkar bat bezala ikusten, baina autonomia eta independentziarako modu bat bezala. Azkenik, adixkidetasunaren inguruan dugu ezberdintasun nabariena helduekin alderatuz, eta bereziki egunerokoan lagunarteko jardunentzat dugun lekuari dagokionez. Lehen, elkarte bateko kide izateak adixkide sare batean sartzea inplikatzeko zuen, elgarrekin egoteko aukerak eta beste. Gaur egun, aldiz, elkarte egitasmoaren erabilgarritasunak ditu erakartzen. Aldi berean, elkarteko leku falta dela eta, gazteak autobus geltokiaren sindromea erakusten dute, edo bat bateko elgarretaratzeak, leku berezietan, bereziki landa eremuan.

Zer leku uzten diegu gazteei ?

Datu batzuk :

- 25 urte azpiko gazteen %35 baino ez da lan merkatuan sartzen, eta

- certains d'entre eux ne sont donc ni en formation, ni en emploi.
 - La décohabitation entre parents et enfants est de plus en plus tardive et pas forcément choisie.
 - Il est établi que travailler plus de 14 heures par semaines nuit fortement à la poursuite des études.
 - 20% des jeunes sont en situation de pauvreté monétaire.
 - Environ 2 millions de jeunes sont en stage.
 - Prestations sociales : 5,6 milliards sont redistribués aux familles (CAF, réductions d'impôts), contre 3,9 milliards versés aux jeunes (bourses et APL).
- hauetako batzuk ez dira formakuntzan ez eta lanean ere.
 - Gazteak gero eta berantago joaten dira gurasoen etxetik, beste aukerarik ez dutelako.
 - Astean 14 oren lan egiteak kasketetan eragin kaltegarria duela frogatua da.
 - Gatzteen %20 diru tpobrezian da.
 - 2 milioi gazte gora behera ikastaroetan da.
 - Laguntza sozialak : 5,6 mila milioi familiei banatuak (CAF eta zerga arintzeak), 3,9 mila milioi gazteei (bekak, alokairurako laguntzak).

Sur le plan professionnel, le partage entre les générations s'avère profondément inégal et cette inégalité s'est aggravée ces dernières années. D'autant que l'arrivée des jeunes sur le marché du travail s'accompagne souvent d'une longue période de précarité (CDD, stages, etc.), le CDI étant devenu pour eux l'exception. Par ailleurs, l'écart salarial entre un jeune de moins de 30 ans et une personne de 50 ans s'est considérablement creusé.

Les transferts financiers entre générations se sont d'ailleurs inversés : ce sont les classes les plus âgées qui transfèrent aujourd'hui de l'argent vers les plus jeunes alors qu'il y a une soixantaine d'années c'étaient plutôt les jeunes qui venaient en aide à leurs aînés. Les jeunes sont dans un système d'assistanat familial, en dépendance totale pour une grande part des 18-25 ans. On est majeur civilement à 18 ans, mais socialement à 25 ans !

Dans le domaine de la représentation politique, le parlement qui a disparu en juin 2012 a été le plus âgé depuis les débuts de la Vème république, et le nouveau ne change pas la donne. Il est temps de réfléchir à la place que l'on fait aux jeunes : on s'intéresse

Lan arloan, belaunaldien arteko banaketa ez da orekatua, eta aldea azken urteetan areagotu da. Gainera, gazteak lan merkatuan sartzen direnean prekaritate denbora luze bat (kontratu mugatuak, ikastaroak, ...) jasaten dute, eta ondorioz haientzat lan kobntratu mugagabea ezohizkoa bilakatu da. Estalde, 30 eta 50 urte artekoen soldata desberdintasuna ere areagotu da.

Honela, belaunaldien arteko diru mugimenduak alderantziz egiten dira : gaur egun zaharrenek diete gazteei diru ematen. Orain hirurogei bat urte beste aldera egiten zen, gazteek zituzten zaharragoak laguntzen. Gazteak familiaren laguntzaren sistema batean sartuak dira eta 18-25 urte artekoen gehienak erabateko depentzia egoeran daude. Heldutasun zibila edo ofiziala 18 urtetan da, baina heldutasun soziala 25 urtetan !

Ordezkaritza politikoari dagokionez, 2012ko ekainan joan den parlamentua 5. errepublikaren zaharrena izan da, eta oraingoak ez du joera hori aldatzen. Bada garaia gazteei ematen diegun lekuaz gogoetatzeko : maiz gazteen egoera dugu

en général beaucoup trop à la situation des jeunes et pas assez à leur place. Quels lieux leur sont réservés ? Quels temps de vie dans la cité leur sont destinés ou réellement ouverts ?

aipagai baina beren lekua ez aski. Zein esparru dira hiaenak ? Egunerokoan zein momentu dituzte haientzat ?

2. « Impliquer les jeunes dans les décisions »

Intervention de Marie BOHIN

Marie Bohin est chargée de formation, d'accompagnement et de veille à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

Cette association a été créée le 13 mars 1991 afin de promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes. Elle rassemble plus de 400 villes, départements et régions, ainsi que 9 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, Francas, Cemea, FCPE...).

Les Conseil peuvent concerner des enfants et des jeunes de 7 à 30 ans.

www.anacej.asso.fr

Informet et accompagner

La participation des jeunes ne se décrète pas. Il est important de penser les conditions qui vont la favoriser et la faire perdurer. Pour qu'un jeune participe à un conseil d'enfants ou d'adolescents... il faut d'abord qu'il connaisse son existence ! Diffuser l'information auprès des jeunes s'avère donc essentiel et tous les outils sont utiles : affichage, flyers, site web, mais aussi Facebook, Flash Mobs, etc. La démarche la plus pertinente consiste à privilégier la rencontre et à suivre les jeunes sur leur territoire de vie : à l'arrêt de bus, dans des structures jeunesse, organiser une soirée festive, etc. Ce premier dialogue requiert de la conviction, de l'écoute mais également des propositions fortes et de véritables possibilités d'action déléguées à la jeunesse. Puis, le bon

2. « Gazteak erabakiean inplikatu »

Marie BOHIN anderearen mintzaldia

Marie Bohin (ANACEJ) Haur eta Gazte Kontseiluen Elkarte Nazionalako formakuntza, laguntza eta behaketa arduraduna da.

Elkarte hau 1991ko martxoaren 13an sortu zen, haur eta gazteen parte hartzea sustatzeko erabaki publikoetan eta lekuko erakundeek gazteen parte hartzerako tresnak sor ditzaten. 400 hiri, departamendu eta eskualde biltzen ditu, baita gazte eta herritar hezkuntzako 9 mugimendu (Ligue de l'Enseignement, Francas, Cemea, FCPE...)

Kontseilu hauek 7 eta 30 urte arteko gazteei zuzenduak zaizkie.

www.anacej.asso.fr

Informatu eta lagundu

Gazteen parte hartzea ez da erabakitzen. Ezinbestekoa da parte hartzea sustatu eta iraunaraziko duten baldintzak pentsatzea. Gazte atek kontseilu batean parte hartzeko... lehenik kontseilua badela jakin behar du ! Informazio hori gazteenganatzea ezinbestekoa da ondorioz, eta tresna guziak baliagarriak dira : afitxak, papertxoak, webguneak, baita Facebook, Flash Mobs,... Joera eraginkorra topaketari lehentasuna meatea eta gazteak beren bizi lurraldean segitzea da : autobus geltokian, gazteentzako erakundeetan, festa gau bat antolatu, ... Lehen elgarriketa burutzeko gogoia eta entzuteko gaitasuna behar dira, baita ere proposamen azkarrak eta haien esku utziko genituzkeen egiazko ekintza aukerak. Gainera, gazte kontseilu baten

fonctionnement d'un conseil de jeunes nécessite de penser et organiser la participation. Il faut impérativement impliquer des professionnels formés à la participation et la conduite de projet, afin de donner confiance aux jeunes et les accompagner vers une forme d'autonomie.

Valoriser les jeunes et leurs initiatives

Il est vital pour la pérennité d'un conseil de jeunes de valoriser (encourager, accompagner, diffuser, communiquer, etc.) les actions menées au sein du conseil. Par ailleurs, il est important pour les jeunes de valoriser leur engagement dans ces structures, y compris sur un CV, car ils y développent des compétences précieuses : conduite de projet, gestion de budget et de financements, connaissance des institutions, capacité à défendre un projet devant des élus, etc.

Quelques éléments de réussite

La volonté des élus doit être réelle, sincère et forte ce qui signifie mobiliser des moyens financiers et humains car ce ne sont pas forcément les projets en eux-mêmes qui sont coûteux mais plutôt l'accompagnement. L'expérience a démontré que les conseils qui fonctionnent sont ceux qui ont un animateur dédié, à temps plein ou temps partiel.

Construire un vrai projet politique qui soit coécrit avec des professionnels, des techniciens, en partenariat avec tous les acteurs jeunesse. Ce projet doit exprimer des objectifs clairs, définir le rôle de chacun et s'inscrire dans une politique jeunesse sans devenir l'unique réponse de la politique jeunesse.

Partager le pouvoir n'est pas toujours une évidence pour les élus. Il convient donc d'établir d'emblée une procédure, des règles du jeu claires

funtzionamendu onerako, parte hartzea pentsatu eta antolatu behar da. Parte hartzean eta egitasmoen gidaritzan formatutako profesionalen beharra dago, gazteek konfidantza izan dezaten eta autonomia batera eramateko.

Gazteak eta beren ekimenak aitortu

Gazteen kontseilu baten bizi iraupenerako ezinbestekoa da kontseiluaren baitan egin ekintzen balorea aitortzea (sustatu, lagundu, zabaldu, komunikatu,...). Bestalde, holako egituretan egin lanak goraiatu behar dira, beharrez kurrikulum batean, ezen lan horiek eramateko gaitasun baliotsuak garatzen baitituzte : egitasmo gidaritza, aurrekontu eta finantzen kudeaketa, erakundeen ezagutza, hautetsien aurrean egitasmo bat defendatzeko gaitasuna,...

Arrakastarako elementu zonbait

Hautetsien borondatea egiazkoa izan behar da, zintzoa eta azkarra, erran nahi baita diru eta giza baliabideak mobilizatu behar direla, garestiena ez baita proiektua baina hortan laguntzen dutenak. Esperientziek erakusten digute ongi ibiltzen diren kontseiluek animatzaile propioa dutela, denbora osoz ala ez.

Egiazko proiektu politiko bat eraiki, profesional, teknikari eta gaztriaren eragileekin lankidetzan. Egitasmo horrek, helburu zehatzak adierazi behar ditu, bakoitzaren rola zehaztu eta gazteriaren aldeko politikan sartu baina politika horren erantzun bakarra izatera mugatu gabe.

Boterea partekatzea ez da gauza errexa hautetsientzat. Hortaz, hastapenetik prozedura bat eta arauak argiki azaldu behar dira.

Évaluer le projet car toutes les instances qui ont perduré ont évalué et fait évoluer leur fonctionnement avec beaucoup de souplesse.

Prendre en compte la diversité des jeunes et des situations dans les modes de participation : créer la possibilité d'un engagement court, d'absences fréquentes...

5. « Les politiques jeunesse doivent porter la voix des jeunes »

Intervention de *Batiste EZEIZA*, président d'Euskadiko Gazteriaren Kontseilua (EGK) et *Urtzi UGALDE NOTARIO*, coordinateur d'EGK dans la province de Bizcaye

Fonctionnement d'EGK

Le Conseil de la jeunesse d'Euskadi (Euskadiko Gazteriaren Kontseilua ou EGK) est une entité de droit public. Créée par la loi du 27 mai 1986, approuvée par le Parlement basque, il s'agit d'une plateforme rassemblant environ 60 associations de jeunesse travaillant en faveur des droits des jeunes en Gipuscoa, Bizkaye et Alaba dans des domaines aussi divers que l'emploi, le logement, les études, les loisirs...

Son financement est assuré par le gouvernement de la communauté autonome basque et par les Diputacions avec lesquelles EGK signe des conventions annuelles.

Les principaux objectifs d'EGK sont les suivants :

- Améliorer les conditions de vie de tous les jeunes entre 14 et 30 ans, en Euskadi;
- Développer et promouvoir les projets de vie, les initiatives, la participation des jeunes à la construction de la société ;
- Faire le lien entre la jeunesse et les administrations publiques;
- Participer à l'élaboration des politiques

Proiektuaren ebaluaketa egin, zeren, irauten duten egiturek beren funtzionamendua ebaluatu eta egokitu dute malgutasun askorekin.

Gazteen eta egoeren aniztasuna kontutan izan parte hartze moduetan : parte hartze labor bati aukera utzi, garai batean hor ez izatea onartu,...

5. « Gazteriaren politikak gazteen ahotsa eraman behar dute »

Batiste EZEIZA, Euskadiko Gazteriaren Kontseiluko lehendakaria (EGK) eta *Urtzi UGALDE NOTARIO*, Bizkaiarako EGKren koordinatzailea.

EGKren funtzionamendua

Euskadiko Gazteriaren Kontseilua egitura publikoa da. 1986ko maiatzaren 27an Legebiltzarrak onartu zuen legearekin sortu zen, 60 gazte elkarte inguru biltzen ditu. Elkarte hauek Gipuzkoa, Bizkaia eta Arabako gazteen eskubideen alde ari dira, enpleguaren, etxebizitzaren ikasketen, aisialdien,... alorretan.

Bere finantzamendua Eusko Jauriaritzak eta Foru Aldundiek bermatzen diote, urteroko hitzarmenen bidez.

EGKren helburu nagusiak :

- Euskadiko 14 eta 30 urte arteko gazte guzien bizi baldintzak hobetzea;
- Gizartea eraikitzeko gazteek dituzten egitsmoak, ekimenak eta parte hartzea sustatu ;
- Gazteria eta erakunde publikoen arteko lotura egin;
- Gazteriaren aldeko politikak eratzeko parte hartu.

jeunesse.

Concrètement, EGK rassemble des jeunes de moins de 26 ans et est constitué de deux organes : un organe de décision de 11 membres et un groupe de travail technique comptant 9 salariés répartis entre San Sebastian-Donostia, Bilbao-Bilbo et Vitoria-Gasteiz. Outre les associations adhérentes, la plateforme collabore avec de nombreux acteurs de la jeunesse (les gaztetxe, les associations de quartiers, etc.) car si la participation des jeunes est en baisse dans les associations, les espaces créés par les jeunes en autonomie connaissent une hausse de fréquentation (les gaztetxe par exemple).

<http://www.egk.org/fr/accueil.html>

Le projet *GazteEkin* !

En 2012, EGK lance le projet « *Gazte-Ekin* ! » qui a pour objet d'intégrer et coordonner la participation des jeunes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la jeunesse. A l'origine de ce projet, une baisse des financements publics de 50% qui a contraint EGK à repenser son fonctionnement et à solliciter l'Europe dans le cadre du programme « Jeunes en action ». Est né de cette démarche nouvelle un projet particulièrement ambitieux fédérant les administrations, les acteurs de la jeunesse, les associations de jeunes et les jeunes non organisés autour d'une série de débats tout au long de l'année 2012 sur des thèmes variés : logement, emploi, loisirs, éducation, culture, sexualité, santé, processus de paix. A l'issue de ces débats qui doivent se dérouler dans les 7 provinces avec des jeunes âgés de 16 à 35 ans, un congrès aura lieu les 17 et 18 novembre 2012, afin de porter la voix des jeunes et de la faire peser dans les politiques jeunesse d'Euskadi.

Konkretuki, bi organotan antolatuta, 26 urteik beherako gazteak biltzen dira EGK : organo erabakitzaile bat 11 kidez osatua eta lan talde tekniko bat Donostia, Bilbo eta Gasteizen banatuak diren 9 lankidek osatua. Kontseiluko kide diren elkarteek gain, plataformak gazteraren eragile asko biltzen ditu (gaztetxeak, auzo elkarteak,...) oharu direlako gazteak gutxiago ari direla elkarrekin baina gero eta gehiago berhaiek autonomian sortu eremuetan (adibidez gaztetxeak).

<http://www.egk.org/fr/accueil.html>

***GazteEkin* egitasmoa !**

2012an, EGKk « *Gazte-Ekin* ! » egitasmoa abiatu zuen. Egitasmoaren xedea, gazteriak gazteriaren aldeko politika publikoen eratzean, gauzatzean eta ebaluaketan parte harzea. Egitasmoaren abiapuntua, diru iturri publikoen %50eko beherakada izan zen, eta ondorioz, EGKk bere funtzionamendua egokitu behar izan zuen eta Europari laguntza eskatu « *Gazte ekintzaile* » programaren barnean. Hortik egitasmo hausarta ateratu da, non administrazioak, gazteriaren eragileak, gazteen elkarteak, gazte ez antolatuta biltzen diren eztabaida batzuetan 2012urtean zehar, honako gaiak jorratuz : etxebizitza, enplegua, aisia, hezkuntza, kultura, sexualitatea, osasuna, bake prozesua. 1- eta 35 urte arteko gazteekin 7 probintzietan eginen diren eztabaida hauen ondotik kongresu bat eginen da 2012ko azaroaren 17 eta 18an, gazteen ahotsari oihartzuna emateko eta Euskadiko gazteentzako politiketan eragina izan dezan.

3. « Créer une plateforme d'expression efficace »

Intervention d'*Ainara IRAETA USABIAGA*, responsable du département jeunesse au sein d'Eusko Ikaskuntza

Eusko-Kaskuntza (EI) – Société d'études basques

Cet organisme scientifico-culturel, à caractère privé, a été fondé en 1918 par les Députations Forales d'Alava, Bizcaye, Guipuscoa et de Navarre, comme instrument de développement de la culture basque. Il se fixe trois grands objectifs que sont la recherche, la formation et la divulgation culturelle et scientifique. Un département jeunesse a été créé en 2007 à partir de plusieurs constats : la société comptait trop peu de jeunes parmi ses membres et ses actions n'étaient pas connues de la jeunesse. Les objectifs du département jeunesse sont la création et la promotion de la culture basque et de la science.

www.eusko-ikaskuntza.org

Datorkigunea

Depuis septembre 2010, Eusko Ikaskuntza a créé le programme DATORKIGUNEA, un espace de rencontre physique et virtuelle qui réunit 40 jeunes des sept provinces du Pays Basque dans le but d'encourager le débat et la réflexion sur les défis sociaux de la société actuelle. Le projet est organisé par année scolaire autour de jeunes âgés de 18 à 30 ans et de profils très divers. Une bibliographie, l'apport d'experts et des réunions mensuelles sont la base d'un accompagnement qui apporte également au groupe l'organisation des rencontres, la gestion du site internet et intranet, la participation aux frais de déplacements pour les réunions. Les thèmes de travail sont choisis par les jeunes eux-mêmes :

3. « Adierazpen plataforma eraginkor bat sortu »

*Ainara IRAETA USABIAGA*ren mintzaldia, Eusko Ikaskuntzako gazteria saileko arduraduna.

Eusko-Kaskuntza (EI) –

Erakunde zientifiko kultural hau Araba, Bizkaia, Gipuzkoa eta Nafarroako Foru Aldundiek sortu zuten 1918an, euskal kulturaren garapenerako tresna gisa. Hiru helburu nagusi ditu: ikerketa, formakuntza eta kultura eta zientzia zabalitzea. 2007an gazteria sail bat sortu zen, honako hauetaz ohartu ondoren: erakundean gazte guttiegi zegoen eta gazteriak ez zituen erakundearen ekintzak ezagutzen. Gazteria sailaren heburuak dira, euskal kulturaren eta zientziaren sorkuntza eta sustapena.

www.eusko-ikaskuntza.org

Datorkigunea

2010eko irailan Eusko Ikaskuntzak DATORKIGUNEA programa bideratu du, zazpi probintzietako 4a gazte biltzen dituen topagune fisiko eta birtuala, gaurko gizartearen erronka sozialei buruzko eztabaida eta hausnarketa sustatzeko. Egitasmoa ikasturtearen egutegian oinarritua da, profil oso desberdinetako 18 eta 30 urte arteko gazteekin. Eskaintzen zaien laguntzaren oinarrian ditugu, bibliografia bat, adituen ekarpenak eta hileko bilkurak. Baina honako laguntza hauek ere ekartzen zaizkie: topaketan antolaketa, webgunearen eta intranetaren kudeaketa, bilkurentzako garraio gastuetan parte hartzea. Lantzeko gaiak gazteek berek hautatzen dituzte:

En 2010-2011 :

- Participation des jeunes : à la recherche de nouvelles voies
- Comment faire face aux problèmes majeurs rencontrés par les jeunes : logement – emploi ?

En 2011-2012 :

- Les jeunes et les valeurs
- L'égalité des genres : vers l'égalité hommes-femmes, les pas à franchir.

En 2012-2013 :

- Les déplacements – l'immigration
- Les relations entre le Pays Basque nord et le Pays Basque sud

2010-2011an :

- Bide berriak aurkitzeko gazteen parte hartzea
- Gazteek dituzten arazo nagusiei nola aurre egin ? etxebizitza, enplegua

2011-2012an :

- Gazteak eta baloreak
- Genero berdintasuna : gizon-emakume berdintasuna, eman behar de urratsa

2012-2013an :

- Mugikortasuna – imigrazioa
- Ipar eta Hego Euskal Herriaren arteko harremanak.

En dépit de cet accompagnement et de la richesse des sujets de réflexion, il reste difficile de trouver des jeunes volontaires bascophones originaires du Pays Basque nord (4 membres actuellement contre 12 à 14 souhaités pour l'an prochain). Enfin, malgré les gros efforts réalisés en termes de méthodologie participative et pour transmettre les propositions des jeunes aux décideurs du territoire, celles-ci restent encore trop souvent sans suite.

Eskaintzen zaien laguntza eta gogoeta gaien aberastasuna izanik ere, zaila da Ipar Euskal Herrian gazte euskaldun bolondresak aurkitzea (gaur egun 4 kide, heldu den urterako 12 – 14 nahi direnean). Azkenik, parte hartze metodologian eta gazteen proposamenak erabakitzaileei helarazteko egin diren indarrak izanik ere, sarriegi erantzunik gabe gelditzen dira.

Annexe 13 : **Le film « jeunesse(s) en Pays Basque**

1. Projection du film : « Boîte à image, Boîte à paroles »

Le concept

Alain Benesty a développé depuis 2006, avec l'association tarbaise Médiannes, un outil de médiation original, la « Boîte à Images, Boîte à Paroles » qui permet de recueillir les réflexions du public sur une thématique donnée. Il s'agit d'un dispositif de captation vidéo installé dans un espace qui s'apparente à celui d'un « photomaton » où la personne répond librement aux questions d'un interlocuteur. Alain Benesty, avec cette « boîte », est allé à la rencontre de nombreux publics, notamment dans des quartiers urbains (Montauban, Oloron Sainte Marie...), recueillant la parole d'habitant-e-s sur leur lieu de vie...

La démarche en Pays Basque

Le projet s'est déployé en Pays Basque pour recueillir la parole des jeunes de 15 à 30 ans, pour leur donner un espace de libre expression, à la fois intime et direct. Il a fait l'objet d'un partenariat étroit avec le réseau de professionnels constitué par la « mission jeunesse » du Conseil de développement. La « boîte » a été construite par les ateliers de l'association ATHERBEA à Bayonne et décorée par un groupe de jeunes de la MVC Centre-Ville de Bayonne.

Elle a sillonné le Pays Basque du 5 au 12 mars 2012. Afin d'approcher les jeunes dans leur diversité géographique (rural / urbain) et de situation (étudiant, lycéen, en emploi, au chômage, en précarité...), une diversité de sites a été sélectionnée : la haute ville de Mauléon (à côté d'une répétition de mascarade), le lycée agricole de St Palais, le BIJ d'Hendaye (à deux pas d'un lycée

1. « Boîte à image, Boîte à paroles » filma

Kontzeptua

2006. urtetik, Alain Benesty-k, Tarbes-eko Médiannes elkartearekin bitartekaritza tresna originala garatu du, « Irudi eta hitz kutxa ». Kutxa horrek publikoaren gogoetak hartzen ditu zuzenean, gai berezi baten gainean. Argazki automatikoa egiteko kabina baten antzekoa da, baina barnean bideo grabaketa egiten da. Jendeak askatasun osoarekin erantzuten du. Alain Benesty-k bere kutxa hainbat lekutan ezarri du, bereziki hiri auzoguneetan (Montauban, Olorue,...)biztanleei beren izilekuaz duten irudiaz galdetuz.

Ipar Euskal Herrian

Egitasmoa hau Ipar Euskal Herrira garatu dugu 15-30 urtekoen hitzak jasotzeko, adiezpen liberarako leku bat eskaintzeko, modu intimo eta zuzenean. Garapen Kontseiluko « Gazteria misioa » osatzen duten profesionalen partaidetzarekin eramana izan da. ATHERBEA elakrteko tailerretan eraiki dute kutxa eta Baiona erdi gaztetxeko gazteek apaindu dute.

Ipar Euskal Herrian gaindi ibili da 2012ko martxoaren 5etik 12ra. Egoera desberdinetan diren gazteei hurbiltzeko asmoz, lekuen eta gazteen aniztasuna nahi izan dugu : unibertsitateko nahiz lizeoetako ikasleak, langileak, langabetuak, prekaritatean direnak,... landaguneak eta hiriguneak, Maulen maskarada errepika baten ondoan, Donapaukeko laborantza lizeoan, Hendaiako

professionnel d'esthétique), l'école d'ingénieurs

ESTIA à Bidart (accueillant des jeunes de toute la France), et à Bayonne : le quartier des Hauts de Ste Croix (au pied des HLM), le Lycée Etchepare (Ikastola), le Petit Bayonne un jeudi soir de fête...

46 jeunes ont voulu entrer dans « la boîte » et répondre à dix questions sur leur relation au territoire, leurs projets, les problématiques qu'ils rencontrent, les solutions qu'ils proposent, leurs attentes et leurs rêves...

Le film présenté était un montage provisoire. Le document sera finalisé fin septembre 2012 et fera l'objet d'une diffusion publique sur le territoire. Il se présentera sous la forme d'un document-vidéo d'une quarantaine de minutes.

GIBan (estetika lizeo profesionalaren ondoan),

Bidarteko ESTIA ingeniari eskolan (Frantzia osoko gazteak hartzen dituen eta Baionan (Hauts de St Croix auzoan, eraikin haundien oinarrian), Etxepare Lizeoan (Ikastola) eta Baiona tipian besta ostegun arrats batez.

46 gaztek sartu nahi izan du kutxan eta 10 galderei erantzun, lurraldeaz, beren egitasmoiez, dituzten arazoez, proposatzen dituzten aterabideez, beren esperantza eta ametssez...

Aurkeztu dugun filma behin behineko montaiaren. Behin betiko bertsioa 2012ko iraila ondarrean amaitua izanen da eta lurralde osoan zabaldua izanen da. 40 minutuko bideo bat izanen da.



Avis – 24 janvier 2013
Jeunesse(s) en Pays Basque
Iritzia – 2013ko urtarrilaren 24a
Gazteria(k) Ipar Euskal herrian

186